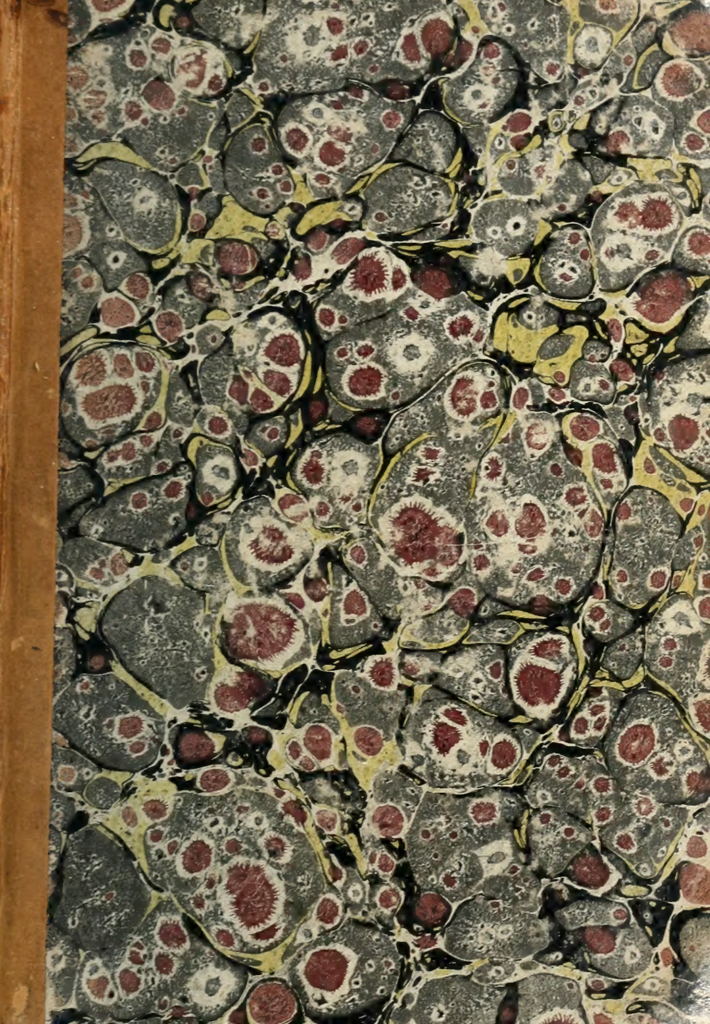


P. E. Bergfalk

VOYAGE

[illegible]

DUC DE RAGUSE.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE,

EN HONGRIE, EN TRANSYLVANIE,
DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE, EN CRIMÉE ET SUR LES BORDS DE LA MER D'AZOFF; A CONSTANTINOPLE ET SUR QUELQUES PARTIES DE L'ASIE MINEURE; EN SYRIE, EN PALESTINE ET EN ÉGYPTE.

TOME TROISIÈME.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET Cie, IMPR.-LIBR.

1837

SYRIE.

Le 8 septembre au soir, je quittai Damas pour continuer mon voyage, et je me décidai à me rendre directement à Jérusalem, en parcourant la Syrie dans sa longueur.

Nous suivîmes d'abord d'assez près les murs de Damas, dont nous tournâmes l'extrémité sud ; c'est de ce côté que les croisés en firent le siége, sans pouvoir s'en rendre les maîtres. A quelque distance de la ville, mon guide me montra l'endroit où saint Paul, frappé par une vision miraculeuse, fut renversé de son cheval et se réfugia dans un souterrain ; c'est là qu'éclairé par la grâce, il devint chrétien.

Nous avions toujours voyagé au milieu d'un pays riche et bien cultivé, et le soir nous campâmes proche de Dorca, dernier village de cet oasis admirable, dont la ville de Damas est le centre. D'immenses troupes de chacals vinrent toute la nuit rôder autour de nous, en poussant ces cris lamentables et perçants qui ressemblent si fort à la voix humaine.

Le 9 nous traversâmes, dans la matinée, un pays qui serait d'une extrême fertilité s'il était cultivé; les terres sont d'une bonne qualité, et il est arrosé par une jolie rivière. Le même massif de montagnes donne naissance au Jourdain et à cette rivière, dont les sources, voisines de celles de ce fleuve célèbre, se trouvent placées près de Nasbeia. Elle coule d'abord dans la délicieuse contrée de ce nom; plus tard, elle va porter le tribut de ses eaux à l'arrosement des jardins qui environnent Damas. Nous avions tous ces riants pays à notre droite, et nous laissions sur notre gauche les belles et vastes campagnes du pays de Horan, où Job possédait de si grandes richesses : aujourd'hui, elles ne seraient pas moins fertiles, si la culture venait les mettre en valeur.

Après le village de Jassa, où nous fîmes une halte de quelques heures, et qui paraît être l'ancienne ville de Suete, d'où tirait son nom ce pays vaste et aride qui sépare les montagnes à l'est du

Jourdain, des terres de Horan, nous entrâmes dans une horrible et immense plaine de rochers. Elle est entièrement composée de matières volcaniques, dont la décomposition est plus ou moins avancée. Ce sont des laves pareilles à celles que l'on voit aux environs du Vésuve et de l'Etna. Nous dressâmes nos tentes dans une espèce d'entonnoir, qui, très-certainement, a été la bouche d'un cratère. Ce campement fut un des plus tristes et des plus misérables de tout mon voyage : un peu de mauvaise eau, contenue dans une citerne, en faisait toutes les ressources.

Le 10, en continuant notre route, nous traversâmes un terrain de même nature, mais qui n'était pas entièrement dépourvu de végétation, et où l'on trouve un assez grand nombre de chênes ; des pasteurs turcomans le parcouraient avec leurs troupeaux. Enfin, nous atteignîmes le Jourdain, et je me déterminai à achever la journée et à demeurer la nuit sur ses bords. Je passai le pont de Jacob, et je campai sur la rive droite.

Le Jourdain servait autrefois de limite au royaume latin de Jérusalem, du côté de Damas, et formait sa frontière militaire. Cette ligne défensive se composait de la mer Morte, du haut et bas Jourdain, de la mer de Galilée et du lac de Houlé.

Au pied d'un contrefort de l'Anti-Liban, à la source même du Jourdain, existait une forteresse gardant le débouché, qui, de ce côté, conduit à Damas; elle faisait la tête de la ligne de défense. Cette forteresse s'appelait anciennement Panias, du nom d'une caverne consacrée au dieu Pan, et d'où sort la principale source du Jourdain. Les Arabes ont converti son nom en celui de Banias, qu'il porte maintenant. Cette place, successivement défendue par les chrétiens, assiégée et prise par les Musulmans, reprise par les croisés, eut une

fortune variable, parce qu'elle était également précieuse pour la défensive et pour l'offensive des armées opposées.

Le centre de la ligne militaire du Jourdain fut couvert, pendant quelque temps, par une forteresse placée en avant, et à peu de distance du fleuve, sur la rive gauche; précisément à l'endroit où, depuis, un grand kan, en partie ruiné aujourd'hui, a été bâti près du pont de Jacob : c'est Baudoin IV qui la fit construire. Elle fut assiégée deux fois, et enfin prise par Saladin.

Cette forteresse et celle de Panias étaient confiées à la garde des templiers. En arrière étaient placées les villes fortes de Safad et de Tibériade; la frontière présentait ainsi un bon ensemble de défense.

La vallée du Jourdain a été souvent arrosée de sang humain. Depuis le temps des patriarches jusqu'à nos jours, elle a fréquemment fourni des champs de bataille. C'est au-dessus du lac Houlé, entre le ruisseau de Dan, appelé aussi le petit-Jourdain, qu'Abraham surprit les quatre rois et les défit. C'est encore au-dessus du lac Houlé, à peu de distance de l'endroit où nous nous trouvions, que Jonathas, l'un des Machabées, battit et mit en fuite l'armée nombreuse de Démétrius-Nicator. Chaque pas rappelle les combats des croisés, toujours leur courage, quelquefois leurs malheurs. Baudoin II, roi de Jérusalem, fut battu par Monduc,

soudan de Mosul, sur le Haut-Jourdain. Les mêmes lieux virent la défaite de Baudoin III, et celle de Baudoin IV, vaincu par Saladin. Beaucoup d'autres combats furent livrés jusqu'à ce qu'enfin le désastre de Tibériade, où Guy de Lusignan fut fait prisonnier, entraîna la chute du royaume de Jérusalem.

Le Jourdain est très-peu large, mais il a une grande profondeur : on peut le comparer à la Seine au-dessus de la ville de Troyes. On le passe sur un fort beau pont qui a trois arches en ogive et d'une architecture gothique.

Arrivé sur les bords de ce fleuve, témoin de tant de saints prodiges, je me plongeai dans ses eaux. Il me semblait qu'en touchant cette terre sacrée, berceau de notre croyance ; de cette religion sublime qui rendit à l'homme sa dignité première, que l'abus de la force lui avait enlevée ; qui donna des droits à la faiblesse et lui assura une protection efficace ; plaça l'humanité dans une région supérieure et lui promit de hautes récompenses ; adoucit ses souffrances, en les sanctifiant ; de cette religion qui fut enfin le principe de la civilisation moderne ; il me semblait, dis-je, qu'en ce moment je commençais une nouvelle vie.

Depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem ; jusqu'à Ébron, maison d'Abraham ; jusqu'à la mer Morte, où le courroux de Dieu se déploya ; jusqu'à la vallée de Thérébinte, théâtre de la gloire et de

l'héroïsme de David ; on ne voit que des lieux qui rappellent les plus grandes scènes du passé. Des noms que notre enfance a prononcés avec un religieux respect retentissent presque seuls à notre oreille ; on vit avec les patriarches, avec les prophètes, avec les miracles : l'âme s'abandonne naturellement à la réflexion, à une pensée méditative, à une douce et sainte mélancolie ; là on respire dans une atmosphère de piété qui semble agir sur tout. Dans aucun pays les croyances ne sont aussi vives, et chaque religion est professée sur cette terre avec ardeur. Juifs, chrétiens, musulmans, tous ont une égale ferveur, et il semble que la puissance particulière de la Judée soit de disposer le cœur de l'homme à se mettre en rapport et à entrer en communication avec la divinité.

Après avoir puisé de l'eau du Jourdain, pris des roseaux et des papyrus, qui croissent en grand nombre sur ses bords, le 11 au matin, je me mis en route pour Tibériade. Je me trouvais sur le territoire de la tribu de Nephtali, après avoir traversé celui de la tribu de Manassés. Ce pays suit la rive droite du Jourdain. Il est sec et pierreux : cependant on trouve fréquemment des terres fertiles, et elles seraient propres à toute sorte de culture, et particulièrement à celle du coton ; mais il n'y a pas de bras pour en tirer parti, et elles restent en friche.

Nous allâmes au puits de Joseph. C'est un lieu de repos, créé pour soulager les voyageurs. C'est là, dit-on, que Joseph fut descendu dans une citerne, par ses frères, et vendu à des marchands

égyptiens. La tradition a consacré ainsi cet endroit, et les recherches géographiques ne la contrarient pas, car elles placent à peu de distance la plaine de Dothain, où la Genèse dit que Joseph rencontra ses frères. Je m'y arrêtai un moment pour méditer sur les souvenirs qu'ici chaque pas réveille.

Je continuai ensuite mon voyage et je rencontrai sur la route le neuvième régiment de chasseurs, au service de Méhémet-Ali. Ce corps, entièrement composé de Turcs engagés volontairement, s'était distingué pendant la guerre. Il y avait peu d'ordre et de régularité dans sa marche et dans sa tenue; mais sur la figure des soldats, je remarquai tous les signes de la résolution et du courage. Un Italien, ayant servi autrefois dans l'armée française, et qui était attaché au régiment en qualité d'instructeur, me donna des renseignements assez satisfaisants sur ce corps.

Nous descendîmes des hauteurs : parvenus sur les bords du lac de Tibériade, nous le contournâmes pendant deux heures, et après une marche de huit heures, à partir du pont de Jacob, nous arrivâmes à Tibériade.

Cette mer de Galilée forme un des plus beaux lacs que l'on puisse voir; sa grande étendue, la limpidité de ses eaux, les montagnes qui l'environnent, et qui toutes sont fertiles et seraient suscep-

tibles de la plus riche culture, font de cette contrée un pays où la nature semble s'être plu à prodiguer ses dons.

Autrefois une nombreuse population habitait les bords de ce lac; treize villes florissantes y étaient bâties : aujourd'hui Tibériade est une réunion de cabanes infectes, qui tombent en ruine, et où la misère se montre avec tout ce qu'elle peut présenter de plus triste et de plus dégoûtant. Une enceinte fortifiée, qui date du moyen âge, est cependant encore assez bien conservée.

Cette ville, qui appartenait au comte de Tripoli, fut témoin de la longue lutte des croisés, qui défendaient le royaume de Jérusalem contre les Musulmans; elle était leur point d'appui. C'est dans son voisinage que furent livrés une multitude de combats, et presque sous ses murs qu'eut lieu la dernière catastrophe.

Après un grand laps de temps les Français reparurent sur le même théâtre de guerre. Tibériade vit aussi les exploits des troupes de l'armée de l'Orient. En 1799, pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre, le grand-visir fit une démonstration offensive et se porta dans la plaine d'Esdrelon, en avant de Nazareth : le général Bonaparte marcha à lui avec quatre à cinq mille hommes, le battit en vue du Mont Thabor, et notre cavalerie poursuivit les Turcs jusqu'à Tibériade, qui lui ouvrit ses portes.

et de là jusqu'au pont de Jacob, sur le Jourdain, où elle acheva leur dispersion.

Nous campâmes hors de la ville, sur le bord du lac qui nous fournit un repas délicieux. C'est là que saint Pierre fit la pêche miraculeuse, rapportée par l'Écriture. Le poisson s'y trouve dans une abondance si prodigieuse, que dans les tempêtes il vient, en grande quantité, échouer sur la côte. M. le comte d'Estourmel, qui m'a précédé sur ces lieux, et que le mauvais temps a forcé de rester plusieurs jours à Tibériade, m'a dit avoir été témoin de ce phénomène. Deux barques seules étaient dans le port : il n'y en a pas d'autres sur toute cette côte.

Quelques pauvres Turcs, quelques Juifs, plus pauvres encore, habitent Tibériade, et représentent la population florissante qui couvrait autrefois la contrée. Je trouvai là un Juif de Brody, qui nous offrit ses services et nous fut utile.

Beaucoup de Juifs quittent l'Europe pour se rendre dans ce canton. Ce n'est pas à Tibériade même qu'ils s'établissent, c'est à Safad, petite ville située à quelques lieues, sur le sommet du plateau. C'est là que les Juifs croient que le Messie doit venir, c'est là qu'ils l'attendent avec confiance. De toutes les parties du monde il en arrive à Safad; ils viennent terminer leur vie dans cette ville qui doit un jour, selon eux, briller d'un vif éclat et devenir le chef-lieu de leur puissance. Quelle foi profonde pé-

nètre encore les Juifs, et avec quelle constance ils refusent de reconnaître la main qui les a frappés, et dont le signe se montre partout!

J'allai visiter des eaux thermales à peu de distance de Tibériade, et que l'on dit fort salutaires. Elles sont situées sur les ruines de l'ancienne Emaüs. Des colonnes nombreuses, et d'autres vestiges de la splendeur de cette ville, frappent encore les yeux. Ces eaux ont une température de soixante degrés; elles renferment une grande quantité de muriate de soude, de sulfate de soude, de nitrate de potasse et de gaz sulfureux. Un établissement de bains, en mauvais état, existait il y a quelques années; Ibrahim-Pacha, depuis qu'il occupe ce pays, en a fait construire un nouveau qui est fort beau.

On ne saurait trop admirer les vastes contours de la mer de Galilée; ils seraient admirables, s'ils étaient peuplés et cultivés; mais, dans une étendue de cent quatre-vingts milles, qui forme son développement, à peine compte-t-on deux mille habitants.

Le 12 je partis de grand matin pour me rendre à Nazareth, en allant visiter auparavant le Mont Thabor, où se fit le miracle de la transfiguration. Je passai à peu de distance du village de Cana, théâtre d'un autre miracle. Je traversai constamment un pays favorisé par les dons de la nature, et qui ne demande que des habitants pour redevenir riche.

Nous nous arrètâmes au Mont Thabor. C'est une montagne en forme de cône tronqué, qui est isolée, à l'entrée de la vaste plaine d'Esdrelon, et ne se lie d'aucune manière, aux chaînes voisines. Son élévation est de quatre cents toises environ, au-dessus du niveau de la campagne. De vieux arbres, des chênes verts, clair-semés, en couvrent la surface; les pentes, et le plateau, de mille toises de

tour à peu près, qui couronne le sommet, sont accidentellement cultivés. Un fort et un couvent y existaient autrefois, mais à présent il en reste à peine quelques légers indices. Du sommet du Mont Thabor la vue embrasse les vastes plaines de l'intérieur de la Syrie; à l'ouest le revers du mont Carmel, au midi une suite de vallées, qui conduisent à Jérusalem; à l'est, on a à ses pieds la vallée du Jourdain et les plaines qui mènent à Damas; au nord, enfin, l'Anti-Liban.

Après neuf heures de marche nous arrivâmes à Nazareth. Cette ville est située au dernier échelon de la chaîne de montagnes venant de l'Anti-Liban, et qui forme, avec le mont Carmel, la vallée du Coppa, ou de l'ancien fleuve Hélus, et qui conduit à Saint-Jean-d'Acre. Quelques milliers de chrétiens et quelques Turcs, population considérable pour le pays, habitent Nazareth. Cette petite ville est placée sur un amphithéâtre au fond d'un rentrant et séparée de la plaine par un défilé.

Les maisons sont en pierre, et en assez bon état. Il y a une belle fontaine à l'entrée, et au moment où je passais, plusieurs femmes, qui me parurent jeunes et belles, venaient en portant avec beaucoup de grâce des cruches sur leur tête, y chercher de l'eau. Je crus voir les filles de Madian.

Je me dirigeai sur le monastère des moines de la Terre Sainte, où, suivant l'usage des voyageurs

catholiques, j'allai réclamer l'hospitalité. C'est une belle institution que celle qui protége ainsi l'homme, que des sentiments religieux, ou d'autres intérêts, appellent dans ces contrées lointaines, au milieu d'un peuple farouche, souvent cruel, et toujours pauvre et misérable. C'est une noble manière de servir Dieu, que de s'expatrier pour se consacrer aux devoirs de piété et d'humanité, que ces bons moines accomplissent avec constance et dévouement. Quoi qu'on en ait dit, ils vivent au milieu de dangers et de privations de toute espèce. La prière et l'exercice de la charité, voilà tout ce qui remplit leur vie; et le sentiment du bien qu'ils font chaque jour est leur seule récompense ici bas.

Ces pieux cénobites étaient à l'église au moment où nous arrivâmes. Celui d'entre eux qui est chargé de recevoir les étrangers vint aussitôt qu'il fut instruit de notre présence; une porte revêtue de fer, et de trois pieds de haut, s'ouvrit, et nous fûmes admis.

J'allai d'abord à l'église pour visiter le sanctuaire, situé au-dessous du cœur; un autel, que décorent des fleurs toujours fraîches, y est élevé. C'est dans cette grotte qu'une vision céleste vint jadis annoncer à la sainte Vierge ses hautes destinées.

Après avoir pris possession de mon logement, je me fis conduire dans les divers lieux consacrés par la religion. Je vis l'endroit où était placée la

demeure de saint Joseph, et l'atelier où il travaillait. Les constructions qu'on y remarque semblent appartenir aux temps les plus reculés. On a élevé là une chapelle où l'on dit la messe une fois par semaine.

Un autre lieu, qui a reçu une destination semblable, et qu'on désigne sous le nom de la sacristie, renferme une table de pierre taillée dans un rocher, sur laquelle on dit que Notre-Seigneur mangea avec ses disciples, peu avant sa mort; enfin ce qu'on appelle la synagogue était l'école des jeunes Hébreux. Ce fut là que Jésus-Christ enfant, ayant discuté avec les docteurs, une dispute survint à la suite de laquelle il fut sur le point d'être jeté dans un précipice et forcé de prendre la fuite. Tous ces lieux sont l'objet d'une vénération particulière et employés au culte divin.

Je visitai ensuite l'intérieur de la ville, et je cherchai à me rendre compte du fait d'armes qui s'y est passé en 1799. L'armée turque venait de Damas, au secours de Saint-Jean-d'Acre assiégé. Le général Bonaparte avait posté en observation, à Nazareth, le général Junot, avec trois cents hommes d'infanterie, et cent quatre-vingts chevaux. Les Turcs se présentèrent devant Nazareth et furent repoussés; le lendemain, le général Bonaparte, qui avait marché rapidement par la vallée du Coppa, déboucha sur les derrières de l'armée turque, l'at-

taqua inopinément et la mit en fuite, après un choc de quelques minutes.

On a peine à comprendre comment le général Junot, avec une poignée de monde, dans un lieu qui offre une assez bonne position, mais qui, pour être occupé convenablement, exigait des forces au moins quadruples de celles qu'il avait, et si loin de tout secours, ne fut pas enlevé. Sans vouloir diminuer la gloire qu'il acquit dans cette circonstance, il faut pour expliquer ce qui se passa, supposer que l'ennemi fit seulement une démonstration, une simple reconnaissance; et qu'il n'attaqua les troupes françaises, en position et appuyées aux principaux édifices, qu'avec de la cavalerie. Souvent la gloire de la défense résulte de la faiblesse de l'attaque. Quoi qu'il en soit, Junot resta maître de son terrain, et l'armée française arriva à temps pour le dégager.

L'armée turque était rassemblée dans un vaste bassin, entouré par les montagnes de Nazareth, le Mont Carmel, le Mont Thabor, et le Mont Hermon. Notre attaque fut dirigée sur les villages de Foulé et d'At-Foulé. Les Turcs, enfoncés, se dispersèrent; une partie se retira sur le Haut-Jourdain, l'autre sur Naplouse et Jérusalem.

Le récit que me fit le général Bonaparte, à son retour de Syrie, cadre parfaitement avec la situation des lieux. Il ajouta qu'un petit nombre de coups de canon avait suffi pour lui donner la victoire.

Je traversai toute cette plaine d'Esdrelon, qui est de la plus grande fertilité; mais c'est un don de la nature dont personne ne profite. Il n'y a pas la cinq centième partie de la surface qui soit cultivée: les herbes hautes et épaisses, qui la couvrent et naissent d'elles-mêmes, restent sans emploi, sans qu'il y ait des troupeaux pour les consommer; elles ne servent qu'à fertiliser de nouveau la terre, qui les produit inutilement.

Cet état de choses est le résultat des désordres, qui, depuis un si grand nombre d'années, ne cessent de désoler ces contrées. Là où la nature est prodigue de ses richesses, là où l'homme trouverait une large récompense d'un médiocre travail, il s'éloigne: car là aussi est le danger. Un pays riche et fécond, est ordinairement ouvert, dès lors on peut le parcourir avec facilité, et les oppresseurs peuvent s'y rendre à tous les moments: l'attaque y est aisée, la défense difficile; tandis que dans les pays de montagnes, au milieu des rochers, la défense est facile et d'un succès pour ainsi dire assuré. Si la terre cultivable est peu étendue, si les produits sont faibles, au moins leur conservation est garantie.

Il arrive de même que des villages sont bâtis de préférence loin des sources qui donnent de la bonne eau, et que les habitants aiment mieux être contraints au travail pénible et journalier d'aller la chercher à une grande distance, que de demeurer sur les

lieux où des étrangers, qu'ils redoutent, seraient attirés par les mêmes avantages. C'est donc le raisonnement et l'instinct qui amènent les peuples malheureux dans ces endroits retirés et abruptes, et par les mêmes motifs que, dans un pays composé de plaines et de montagnes, toute la population se retire dans ces dernières. Il faut que la protection vigilante de l'autorité, la main efficace du gouvernement, se fassent sentir, pour que les plaines soient habitées avec sécurité.

Trop souvent dans mon voyage j'ai pu vérifier la justesse de ces observations. Ainsi la magnifique plaine d'Esdrelon est déserte; ainsi le plateau de la rive droite du Jourdain et les bords du lac de Tibériade sont déserts; la Cœlé-Syrie est inculte et ne renferme que des pasteurs; il en est de même de la plaine d'Antioche, que l'on dit être la plus fertile du monde; tandis que le Liban est extrêmement peuplé, et que le pays âpre et difficile de Naplouse est rempli d'habitants.

Partout et constamment les mêmes causes produisent les mêmes effets; l'état des choses actuel est donc l'expression des désordres dont l'Orient, depuis tant de siècles, n'a pas cessé un moment d'être le théâtre. Si les œuvres de Méhémet-Ali, si l'admirable police qu'il a établie dans les pays soumis à son pouvoir lui survivent, tout prendra une nouvelle face dans ces contrées.

Après avoir franchi l'immense plaine d'Esdrelon, nous campâmes au pied des montagnes que nous avions à traverser pour nous rendre à Jérusalem. C'est au village de Jenni que nous dressâmes nos tentes. Ce lieu est riant; il y a des eaux vives et de beaux pâturages, qui y avaient fait rassembler une grande quantité de chevaux, levés dans ce pays, pour servir à la remonte de la cavalerie. Le cheik du village m'offrit tous les secours dont je pouvais avoir besoin, et me fit fournir des gardes pour la sûreté de nos équipages pendant la nuit. Plusieurs officiers européens, qui étaient à ce dépôt, vinrent me saluer; entre autres un médecin italien. L'Orient renferme un assez grand nombre de ces individus, dont la vie a été bouleversée par les révolutions, ou compromise par quelques actes politiques, qui

sont venus y chercher un asile et du pain. Quelques-uns y ont trouvé la grandeur et la fortune. Les conversations que j'avais avec les Européens étaient instructives pour moi. Il y a d'ailleurs tant de charmes à rencontrer loin de son pays des gens qui ont des souvenirs communs, un même langage, et qui comprennent nos mœurs et notre manière de sentir et de juger !

Lors de la dernière révolution qui a éclaté à Naplouse et à Jérusalem, les rebelles s'étaient réunis au village de Jenni. Ibrahim-Pacha les y châtia sévèrement.

Je partis le lendemain, 14 septembre, de grand matin. Nous marchâmes à travers un pays fort difficile, dont la population, assez considérable, habite les parties les plus âpres et les plus retirées, et où elle cultive avec soin des champs peu étendus, entourés de rochers. Nous nous arrêtâmes à Naplouse. Cette petite ville est située dans une gorge étroite, mais ornée de riches plantations; son aspect extérieur est charmant. Il est vrai que rien ne saurait faire deviner, à celui qui ne l'a pas éprouvée, la séduction qu'exerce la vue d'une réunion de beaux arbres sur un voyageur traversant, au milieu de l'été, les contrées brûlantes de l'Orient.

Avant d'entrer dans la ville, nous fîmes une halte de quelques heures au bord d'une jolie fontaine, bien ombragée. Ce lieu était délicieux. Quelques

femmes de Naplouse vinrent s'y livrer à leurs travaux de ménage. Nous les abordâmes, et elles s'entretinrent avec nous sans difficulté, mais toujours en conservant leurs voiles. Une d'elles, accompagnée de deux jolis enfants, dont l'un était d'une exigence et d'une tyrannie qui ne pouvaient lasser la tendresse et la douceur de sa mère, attira particulièrement mon attention; j'éprouvais pour elle de l'intérêt. Une femme turque s'en aperçut, et, voulant l'accroître, elle me dit, en me montrant sa compagne : « Elle est des vôtres, elle est chrétienne. » Il y a quelque chose de primitif et de vrai dans cette division qui classe les peuples par croyances. Cette manière d'envisager l'existence, la simplifie et lui donne de la dignité. Les paroles de la femme turque produisirent leur effet et je donnai quelques pièces de monnaie à ma co-religionnaire.

Naplouse est l'ancienne Samarie, ou du moins elle touche immédiatement au terrain sur lequel la ville antique était bâtie.

Samarie fut la capitale du royaume d'Israël, séparé de Judas et de Benjamin; elle le fut aussi d'une nation nouvelle, que formèrent les colonies envoyées d'Asie par Salmanazar, lors de la captivité des Hébreux à Babylone, et qui prit le nom de Samaritaine.

Autant Naplouse, vue de loin, parle agréable-

ment aux yeux, autant son aspect est repoussant quand on pénètre dans son enceinte. La population y est agglomerée, les rues sont extrêmement étroites, plus encore que ne le sont ordinairement celles des villes turques : la moitié est couverte de voûtes, qui en font comme des galeries souterraines, de manière que l'on ne voit le jour que de distance en distance. Tout enfin y est encore plus sale et plus infect qu'ailleurs.

Cette ville renferme un monument vivant de son antiquité. C'est une famille samaritaine, qui forme une espèce de tribu ; elle n'a jamais quitté ce séjour et ne s'est jamais alliée à aucun étranger. J'allai visiter le chef de cette famille, qui se compose aujourd'hui de trois ou quatre cents personnes. On le considère comme une espèce de patriarche. Le grand rabbin prétend descendre en ligne droite d'Aaron, frère de Moïse, et posséder les livres écrits par le fils d'Aaron. S'il en est ainsi, ce sont des manuscrits contemporains des plus anciens parmi ceux que l'on trouve en Égypte, dans les tombeaux. Je ne demandai pas à les voir, parce que leur vue ne m'aurait rien appris ; j'acceptai cette déclaration comme je la donne, sans la garantir.

Après avoir passé la majeure partie de la journée du 14 septembre à Naplouse, je continuai ma route et j'arrivai dans un lieu très-sauvage, où se trouvait une fontaine. Nous dressâmes nos tentes et nous y passâmes la nuit.

Le lendemain nous partîmes de grand matin ; ce jour-là, nous devions arriver à la ville sainte, et j'éprouvais d'avance une vive émotion. Tant d'idées diverses se réveillent à son seul nom !

Le pays que je traversai, jusqu'à trois lieues de Jérusalem, me parut, ainsi que celui que j'avais parcouru la veille, cultivé avec le plus grand soin. Une multitude de jardins bien tenus, remplis de figuiers et de vignes, en font la richesse, et les villages que l'on traverse présentent une assez grande apparence d'aisance. Cependant le pays par

lui-même est pauvre et aride, et c'est à un redoublement de soins et d'efforts de ceux qui l'habitent, qu'il doit ses avantages.

Bientôt la scène change : en approchant de Jérusalem, on croit entrer dans le domaine de la mort. La stérilité se voit partout et la culture nulle part. Mais l'attention et l'intérêt sont excités d'une autre manière, le passé vient faire oublier le présent. Remarquant un édifice sur une montagne, à quelque distance de la route, je demandai à mon guide ce que c'était, il me répondit simplement : « C'est le tombeau de Samuel. » Ailleurs il me dit : « Ce puits fut creusé par Jacob. » Sans cesse je me trouvais inopinément en contact avec les patriarches et les prophètes. Le spectacle de misère et de désolation que j'avais sous les yeux m'avertissait, en même temps, que j'étais sur une terre de réprobation, où un grand crime a été commis; crime que, depuis dix-huit cents ans, poursuit la colère céleste : enfin que cette terre, promise et accordée au peuple de Dieu, si féconde et si riche autrefois, est devenue une terre maudite.

Mais si l'approche de Jérusalem fait éprouver ces profondes sensations, qu'elles sont plus grandes encore celles qui naissent à l'aspect de la ville même! Toutes les misères humaines semblent y être accumulées. Une morne tristesse s'empare de l'esprit du voyageur; il ne peut sortir de la médi-

tation et de la rêverie, dans lesquelles il tombe involontairement et qui l'absorbent. Il croit voir encore la main de Dieu s'appesantir sur cette malheureuse ville et la forcer de subir l'arrêt qui la condamna à vivre dans une agonie éternelle; il s'imagine être associé à son funeste sort, car il lui semble que l'air qu'il respire ne renferme plus l'élément de la vie. Oh! qu'ils aillent dans la Terre-Sainte, qu'ils entrent à Jérusalem, même avec une foi douteuse, ceux-là qui sont avides de nouvelles émotions; pour peu que leur imagination soit vive, et leur cœur droit et sincère, elles arriveront en foule à leur âme.

Cette ville fut belle et puissante. Les ouvrages de Salomon, l'influence qu'il exerça sur son siècle, les relations étendues qu'il établit avec les peuples lointains, le prouvent suffisamment. Aujourd'hui elle n'est plus qu'un tombeau placé dans un désert. Ses habitants formaient un peuple, et le souffle divin les a dispersés; depuis près de dix-huit siècles ils sont épars, et, malgré leurs richesses, ils ne peuvent échapper à une sorte d'abjection, qui semble s'être identifiée à leur nature et résulter d'une force supérieure à la puissance humaine.

Après avoir contemplé ces murs, qui furent arrosés de tant de sang; que les croisés, tout à la fois si grands, si magnanimes et si barbares, attaquèrent et défendirent successivement, je fran-

chis la porte dite de Damas, et, au milieu des ruines dont l'enceinte est semée, je m'acheminai vers le couvent catholique des pères de la Terre-Sainte. J'y fus reçu avec cette charité évangélique qui les distingue, et je les trouvai encore sous l'impression des maux sans nombre qui venaient de peser sur eux.

La révolte récente, réprimée avec peine par Ibrahim-Pacha, avait fait courir de grands risques aux chrétiens par les désordres qui en avaient été la suite : ils s'étaient refugiés dans le monastère pour y trouver un asile et quelque sûreté; mais, en s'y retirant, ils avaient enfermé la peste avec eux, et cette horrible contagion avait fait les plus grands ravages. Sur quarante moines, dix-neuf avaient succombé. Deux mois auparavant, le couvent de Bethléem, ébranlé et endommagé par un tremblement de terre, avait failli être renversé. A peine les mesures de purification et de santé venaient-elles d'être exécutées dans celui de Jérusalem, quand j'y pris mon logement.

J'eus immédiatement le triste spectacle des divisions des chrétiens dans cette ville, berceau du christianisme. Je venais d'entrer dans la cellule du père, vicaire général, que déjà on m'avait mis dans la confidence des disputes des latins avec les grecs. Les latins accusaient ceux-ci de torts graves, d'usurpation de leurs droits; ils me les dénoncèrent

comme capables de commettre les plus grands crimes, et imploraient mon appui et ma protection contre eux, auprès du pacha. Peut-être que, de leur côté, les grecs ne croyaient pas manquer de griefs à faire valoir contre les latins. Ah! quelle déconsidération doivent jeter sur nous, sur notre religion, des dissensions si opiniâtres et si amères! Pour qu'il existe un ordre de choses supportable pour tout le monde, il faut que chacune des sectes chrétiennes vive immédiatement sous la protection de l'autorité musulmane; que cette autorité maintienne l'ordre et la règle parmi elles, et, à cet effet, qu'elle soit dépositaire des clefs mêmes de l'église qui renferme le tombeau de Jésus-Christ. Grande humiliation et grand scandale pour la chrétienté!

Dès le lendemain, 16 septembre, je me mis en chemin pour parcourir Jérusalem et visiter cette ville où chaque pas offre un pieux souvenir. J'étais conduit par le père Camille, franciscain, Napolitain de naissance, et qui dessert la paroisse catholique.

Je commençai mes courses par l'église du Saint-Sépulcre, dont l'autorité musulmane avait fait ouvrir la porte. L'édifice, bâti dans le style byzantin, est beau sans être très-vaste; il se compose d'une simple rotonde, augmentée d'un prolongement qui forme le chœur. Son développement est cependant assez grand pour renfermer tous les lieux qui

ont été le théâtre des scènes de la passion, et il s'y ajoute l'espace nécessaire pour qu'un couvent, qui contient dix moines latins, soit compris dans son enceinte. Les moines grecs et arméniens sont logés dans la partie supérieure de l'église. Les grecs comme les plus favorisés, sont en possession du chœur, qui forme leur église particulière. Les latins en ont une dans leur couvent; elle est en même temps leur sacristie. Ils dressent, dans les fêtes solennelles, un autel à la porte du chœur, et y célèbrent l'office divin. Une autre partie de l'église est réservée aux Arméniens.

Des chapelles nombreuses sont élevées dans tous les endroits que la mort de Notre-Seigneur a sanctifiés, et le tombeau du Christ est au milieu de la rotonde, recouvert par un monument cubique, surmonté d'un dôme, qui fait, de cette partie de l'église, comme un édifice à part. Une table de marbre est placée sur la pierre qui recouvrit la tombe où le corps de Notre-Seigneur fut déposé. Des fleurs, sans cesse renouvelées, l'ornent constamment, et c'est là que les fidèles viennent se prosterner et élever leur âme vers Dieu. Tous ceux qui remplissent ce devoir sont aspergés avec de l'eau de roses. Un autel est au-dessus du tombeau, et chaque communion y vient célébrer les mystères divins à son tour. C'est le bâtiment que l'on appelle proprement le Saint-Sépulcre.

A peu de distance de la porte d'entrée, en face de la partie latérale du chœur, est une élévation, revêtue de maçonnerie. C'est un rocher de quatorze pieds de hauteur; une plate-forme occupe sa partie supérieure. Ce rocher, c'est le calvaire; c'est là que le sang du Juste coula; c'est là que le mystère de la rédemption s'accomplit. On montre le lieu où s'éleva la croix, celui d'où elle fut retirée sur une vision miraculeuse de sainte Hélène. On montre également les lieux où étaient placées les croix qui furent dressées en même temps que celle de Jésus-Christ.

Il est impossible de visiter froidement ce sanctuaire du Christianisme. C'est de ce point que jaillit cette éclatante lumière qui devait éclairer le monde; c'est de là que s'est propagée une religion fondée sur une morale sublime, et sur un esprit de paix et de charité inconnu auparavant; religion qui rendit à l'homme la place que Dieu lui avait assurée dans la création, et dont la pensée et le but furent tout au profit de la faiblesse et du malheur : nouvelle époque, nouvelle ère, nouveau monde moral que créa le sang de Jésus-Christ.

On me montra successivement, dans cette même enceinte, le lieu où Jésus-Christ fut détenu avant son crucifiement, la place où il fut insulté, celle où furent partagés ses vêtements, celle où il apparut à Marie-Madelaine, sous la forme d'un jardi-

nier, l'endroit où était la Vierge pendant le supplice de son fils; la pierre sur laquelle fut embaumé le corps de Jésus-Christ, pierre recouverte aujourd'hui pour sa conservation, mais qui est l'objet d'une devotion particulière; le tombeau de saint Nicodème, qui détacha Jésus-Christ de la croix; le rocher qui se fendit au moment de la mort de Notre-Seigneur.

On me fit voir aussi le lieu où ont été déposés les restes de Godefroi de Bouillon et de Baudoin, son frère, premiers rois de Jérusalem. Des inscriptions l'indiquaient autrefois; mais après l'incendie, qui a eu lieu il y a trente ans, les grecs, ayant fait reconstruire ce que le feu avait détruit, et cédant à leur haine contre les latins, ont masqué, par de nouvelles constructions, ce qui rappelait la gloire et la puissance de nos ancètres. J'ai vu, j'ai manié avec respect l'épée de Godefroi, de ce héros chrétien, qui montra pendant sa vie autant de courage et de vertu, que de talent. Cette épée est une bonne arme de bataille, un peu courte et un peu lourde, mais que l'on peut cependant remuer sans peine, et dont on pourrait encore faire usage.

Je venais de voir tous ces objets avec une pieuse émotion; je vivais dans les siècles passés, et une profonde rèverie s'était emparée de moi, lorsque le père Camille m'en tira en me disant : « Adesso » vi farò vedere la tomba d'Adamo. — Qu'est-ce ?

» m'écriai-je; qui Adam? — Si, Adamo, il primo » uomo. — Ah! mon père, que me dites-vous? » Il se hâta de me répondre pour me calmer : « Non » e di fede; et solamente di tradizione e d'istoria.» L'effet était produit et la sensation durable. Quel tort ont fait, et font chaque jour ces moines, en se livrant à une sotte superstition, qu'alimente l'ignorance, et dont la moindre réflexion démontre l'absurdité !

Après midi nous continuâmes nos courses. Nous sortîmes par la porte dite de Jaffa, et nous nous mîmes en marche pour faire une partie du tour extérieur de la ville. Nous dépassâmes la montagne de Sion, qui n'est que la partie supérieure du plateau sur lequel Jérusalem est bâtie, et nous arrivâmes à la fontaine de Siloé, placée dans la vallée de Josaphat, que nous remontâmes. C'est un ravin très-resserré, très-étroit, qui sépare Sion et le plateau de Jérusalem, de la montagne de l'Ascension et du jardin des Oliviers. Le lit du Cédron est constamment à sec dans la belle saison; à peine en hiver y coule-t-il accidentellement quelque peu d'eau, qui se rend dans la mer Morte. Tout le pays est desséché et d'une aridité extrême.

Le silence qui règne dans la ville, où l'on n'entend aucun bruit, d'où l'on ne voit s'élever aucune fumée, la désolation et la stérilité de la campagne, où tout semble privé de vie, ont dû faire naître à

l'esprit la pensée que la vallée de Josaphat était un séjour dévolu à la mort. Trois tombeaux y sont placés, ce sont ceux d'Absalon, fils de David; de Josaphat, roi de Juda, et de Zacharie. Ces monuments, d'une construction singulière, sont taillés dans le roc avec tous leurs ornements, colonnes, pilastres et architraves. Le style en est grave et digne de leur destination. Ils décorent convenablement cette triste vallée, et reçoivent des lieux environnants un encadrement qui les embellit.

Nous passâmes le lit du Cédron et nous montâmes sur le flanc de la montagne de l'Ascension. Nous tournâmes cette montagne et nous nous rendîmes à Béthanie, village célèbre par un miracle de Jésus-Christ. C'est là qu'il fit appeler Madelaine, qu'il la conduisit dans la grotte où son frère était déposé, et qu'il rendit Lazare à la vie. Je descendis dans cette grotte pour la visiter; elle est à vingt pieds environ sous terre, et un autel y est placé; on y célèbre la messe plusieurs fois chaque année.

De là nous nous rendîmes sur le sommet du mont de l'Ascension. Ce fut de ce lieu que Jésus-Christ quitta la terre pour remonter au ciel, après sa résurrection. Une église y fut bâtie par sainte Hélène, et cette église est devenue une mosquée; mais une chapelle y a été conservée, et chaque année les moines latins y disent la messe le jour de l'Ascen-

sion. Un tremblement de terre récent l'avait ruinée en partie ; on était occupé à la réparer.

En descendant nous nous arrêtâmes au jardin des Oliviers, qui est situé au pied de la montagne, à peu de distance de l'origine du lit du Cédron. Huit oliviers sont debout, probablement les mêmes qui existaient du temps de Notre-Seigneur. Deux de ces arbres ont vingt-cinq pied de tour. On sait comme l'olivier vit longtemps et combien il est lent à croître et à prendre son développement. C'est donc sous l'ombrage de ces mêmes arbres, que Jésus-Christ s'est reposé, qu'il a conversé avec ses disciples, qu'il fut arrêté, et que ses disciples effrayés l'abandonnèrent et prirent la fuite ; c'est là encore que saint Pierre tira son sabre pour défendre son divin maître et coupa l'oreille à Malchus. Tout auprès on voit la grotte de Gethsémani, où Jésus-Christ se retira pour prier, avant d'être arrêté.

Tout le premier acte de cette sublime catastrophe s'est donc passé sur ce théâtre étroit, que j'avais sous les yeux. Le jardin sacré, qui renferme ces arbres si précieux, appartient au couvent de Saint-Sauveur. Les pères en ont fait l'acquisition de leurs propres deniers. Dépouiller ces arbres de leurs branches serait un crime, et c'est une chose expressément interdite ; les branches mortes sont seules enlevées, et servent, ainsi que les fruits, à fabriquer divers objets de piété.

Dans le fond du vallon, soit qu'il y eût antérieurement une grotte, ou qu'on l'y ait creusé à main d'homme, on a construit une église souterraine, dédiée à la sainte Vierge, et l'on y a mis un tombeau qui porte son nom. Aucune tradition ne fait mourir Marie à Jérusalem. C'est à Éphèse et dans l'île de Samos, qu'il semble qu'après la mort de son fils, elle passa le reste de sa vie. Mais que ce tombeau soit réel, ou qu'il soit une simple image, il n'en est pas moins l'objet d'une piété universelle. Marie est un être sacré pour toutes les religions en Orient, et j'eus le spectacle touchant de femmes turques et de chrétiennes, réunies au pied de ce tombeau, par le même sentiment, et qui priaient ensemble avec une égale ferveur. Les musulmans ont un oratoire, les diverses communions chrétiennes ont des chapelles, et les catholiques sont en possession du tombeau : on y arrive par un large et magnifique escalier de cinquante marches.

L'église souterraine contient également le tombeau de saint Joseph et ceux de saint Joachim et de sainte Anne, père et mère de la vierge. Cette réunion donne trop l'idée d'un caveau de famille. Les souvenirs religieux n'ont pas besoin de cette symétrie pour arriver d'une manière digne et convenable à la postérité, et ce qui a été fait avec maladresse, dans la vue de les embellir, leur ôte une partie de leur éclat.

Le 17 septembre j'allai revoir les mêmes lieux. Je visitai de nouveau la fontaine de Siloé : elle coule avec une grande lenteur et d'une manière irrégulière, et remplit peu à peu un vaste réservoir, qui la précède extérieurement, et où les femmes de Jérusalem viennent puiser de l'eau. C'est à cette piscine que Jésus-Christ rendit la vue à un aveugle. La fontaine de Siloé est l'unique source abondante qui soit dans la ville et à portée. Son eau est d'une qualité très-médiocre ; aussi celle que l'on réserve pour boire est-elle recueillie dans les temps de pluie, et on la conserve avec le plus grand soin dans des citernes fermées à clef.

J'allai voir à peu de distance, au pied du rempart actuel de la ville, la grande piscine, dite la piscine Probatique. Elle est vaste; mais elle ne peut plus renfermer de l'eau. Jésus-Christ y rendit le mouvement à un paralytique.

Autrefois les divers réservoirs, qui pourvoyaient aux besoins de la population, étaient alimentés par des retenues faites au loin et exécutées à grands frais. Les conduits qui amenaient les eaux, et dont on voit encore les restes, sont de magnifiques travaux, dignes de la puissance de Salomon.

Nous parcourûmes la montagne de Sion : c'est comme je l'ai déjà dit, la portion supérieure du plateau, sur lequel la ville est bâtie. Autrefois Jérusalem comprenait toute cette montagne ; à pré-

sent une partie est dans l'enceinte des murs, l'autre est extérieure : cette dernière est la plus élevée, et c'est là qu'est situé le tombeau de David. C'est aussi dans ce lieu que Jésus-Christ fit la dernière cène avec ses apôtres. Je visitai le puits de Néhémie, dans lequel on cacha le feu sacré, lorsque les Juifs furent emmenés captifs à Babylone.

Je revins sur le Cédron ; on me montra le pont d'où Notre-Seigneur fut précipité dans le torrent, et où, dit-on, il laissa l'empreinte de ses mains. J'entrai par la porte qui s'était ouverte devant sa marche triomphale, et qui huit jours plus tard le vit se rendre au lieu de son supplice. Je suivis la Voie douloureuse, et je passai devant le palais de Pilate, dont les ruines existent encore. De ce point je pus contempler l'emplacement où s'élevait le temple bâti par Salomon, que l'Écriture représente comme un des plus admirables ouvrages qu'aient jamais exécutés les hommes. Aujourd'hui une belle mosquée l'occupe ; son architecture élégante, le vaste parvis qui l'environne et que décorent des constructions légères, donnent à ce monument un caractère tout particulier. L'imagination l'embellit encore, car elle ne peut séparer ce que l'on voit de ce qui fut autrefois.

L'entrée de cette mosquée, objet d'une vénération particulière des musulmans, est interdite aux chrétiens. Cependant, au moment de mon départ,

Ibrahim-Pacha me fit proposer de la visiter. Mais il y avait des arrangements préliminaires indispensables à prendre, qui auraient retardé mon voyage, et je renonçai à profiter de cette faveur. Je l'ai regretté depuis, à cause du mystère qui environne ce lieu. Cependant une chose contribua à m'y déterminer, c'est que je savais d'une manière positive que, si cette mosquée est belle et ornée intérieurement, il n'y a aucune vérité dans les récits exagérés dont on nourrit la crédulité des voyageurs.

Je vis ensuite la place où Jésus-Christ fut flagellé, l'endroit où il fut chargé de sa croix, et ceux où, succombant sous le poids, il tomba par terre ; enfin celui où sainte Véronique, lui ayant essuyé la figure, emporta l'empreinte de ses traits. Toutes les circonstances sont racontées sur les lieux ; la place, où chaque événement se passa, est montrée avec une foi, qui ne serait pas plus vive chez les narrateurs, si ces événements s'étaient passés la veille même.

Le 18, j'allai voir la grotte de Jérémie et le sépulcre des rois. La grotte de Jérémie est à très-peu de distance de la ville, sur le chemin qui conduit au sépulcre. C'est un de ces accidents de terrain, qui se rencontrent fréquemment dans ce pays tourmenté. La tradition veut que ce soit là que le prophète composa ses lamentations.

Le sépulcre des rois est situé à cinquante pas des

murs de la ville. L'excavation par laquelle on y entre ressemble à l'ouverture d'une ancienne carrière abandonnée; des constructions en ont régularisé la surface. La porte, d'ordre dorique, est taillée dans le roc. Une frise, d'une exécution très-soignée, et d'une composition bizarre, qui semblerait représenter un triomphe de Bacchus, l'orne dans sa partie supérieure et dans celles latérales. Un corridor en pente, où l'on ne pénètre plus aujourd'hui qu'en rampant et avec difficulté, conduit à trois grandes salles taillées aussi dans le roc. Trente chambres sépulcrales, disposées symétriquement, ont été l'objet d'un grand travail. Elles étaient toutes fermées par des portes en pierre, roulant sur des pivots également en pierre; on en voit encore plusieurs qui sont renversées, mais à peu près intactes, et on reconnaît la manière dont elles étaient placées. Ce genre de monument appartient à l'antiquité la plus reculée. Il rappelle ceux de la Nubie; mais la nature des ornements démontre que celui-ci est de l'époque romaine; c'est une imitation d'ouvrages beaucoup plus anciens, quant à l'idée principale, mais qui porte le cachet du temps où elle a été exécutée.

C'est une grande question que de savoir qui a occupé ces tombeaux, et à qui ils ont été destinés. M. de Châteaubriand l'a traitée dans son *Itinéraire*; il démontre qu'ils furent construits par Hérode-le-

Tétrarque, pour lui et sa famille, et que la plupart de ces chambres sépulcrales ne furent jamais remplies. Alors, comme à présent, il y avait des grandeurs passagères; et des tombeaux promis et élevés ne recevaient pas les cendres qui devaient les occuper.

En rentrant à Jérusalem, j'allai voir les autorités et m'entendre avec elles sur les mesures à prendre, pour faire avec sûreté le voyage que je projetais à la mer Morte. Je vis le général Achmet-Bey, qui jouit de la confiance d'Ibrahim-Pacha. Il me parut avoir de l'esprit et du jugement, et sa conversation fut au-dessus de la conversation ordinaire d'un Turc.

Le 19 septembre, je me rendis à Bethléem. C'est là que naquit David et qu'il garda les troupeaux; près de là il combattit les ennemis du peuple de Dieu, et mérita, par les services qu'il lui rendit, d'être placé à sa tête. Mais là aussi eut lieu un bien plus grand événement : c'est à Bethléem que le Sauveur du monde reçut le jour.

A peine a-t-on traversé cette zône de misère et

de mort, qui environne immédiatement et de toutes parts Jérusalem, que le spectacle change ; la vue est rafraîchie par une nature riante, belle et fertile. Presque partout, en Judée, on est au milieu des rochers; mais ici les intervalles qui les séparent sont bien cultivés; une grande quantité d'arbres, des vignes très-belles y sont plantées. On voit une complète métamorphose, et l'on fait avec plaisir la réflexion que la nature est en harmonie avec les souvenirs que ce lieu fait naître; car ces souvenirs se rattachent à des espérances qui devaient se réaliser pour consoler le monde.

La population de Bethléem est, presque en totalité, composée de chrétiens. Je me rendis au couvent des franciscains. Une longue ouverture, partageant les murs du monastère du haut en bas, prouvait le danger imminent auquel il avait échappé peu de mois auparavant, à la suite d'un tremblement de terre. Nous entrâmes, comme il est d'usage dans ces couvents, par une porte revêtue en fer, offrant un passage qui a tout au plus trois pieds de hauteur. Ces précautions indiquent les périls qui menacent constamment les bons habitants de ces demeures. Immédiatement après avoir franchi la porte, on entre dans une église bâtie par sainte Hélène. Quarante-huit colonnes d'ordre corinthien, placées sur quatre lignes, la décorent : elle n'est plus consacrée au culte divin; mais c'est

un beau monument de la piété de la mère de Constantin.

Les moines me reçurent avec les soins dont les chrétiens d'Occident sont l'objet dans tous les monastères de l'Orient. Je m'empressai d'aller visiter le lieu où Jésus-Christ reçut le jour. Ce sanctuaire, laissé en commun aux trois cultes, est ouvert à la fois aux moines grecs, arméniens et latins. Il a le caractère qui convient au grand événement dont il fut le théâtre. Tout y porte le cachet d'idées douces et riantes. C'est une grotte souterraine, à sept ou huit pieds plus bas que le terrain environnant. On montre le lieu où Jésus-Christ naquit, celui où la Vierge reçut la visite des mages.

Il y a, dans chacun des lieux, des autels, toujours couverts de fleurs. A Jérusalem on sanctifie les souffrances, la douleur et la mort de Jésus-Christ: ici on sanctifie sa vie, sa jeunesse et l'espérance.

Près du sanctuaire, et communiquant avec lui, est une grotte, où saint Jérôme se retira, où il enseigna, mourut et fut inhumé. Son corps ne s'y trouve plus: ainsi que ceux des saints les plus illustres, il a été transporté à Rome.

Tout cet ensemble produit une profonde impression religieuse. On est pénétré d'un sentiment naturel de piété, et l'on s'abondonne aux réflexions que doit inspirer le lieu où fut le berceau de celui qui opéra la réforme du monde.

Non loin encore, est une autre grotte renommée, où l'on dit que la sainte Vierge se cacha, avant sa fuite en Égypte, pour mettre à l'abri son fils, au moment du massacre des enfants, ordonné par Hérode. Elle est située au milieu d'un terrain blanchâtre, auquel on attribue une vertu particulière : quelques parcelles de cette terre, mises dans la boisson des nourrices, ont la propriété de leur rendre, dit-on, le lait dont elles sont privées. Du haut du tertre où cette grotte est située, on montre, à l'orient, un vallon où les bergers furent avertis par les anges que Jésus venait de naître. C'est aussi là que Saül se rencontra avec David, qu'il poursuivait. Celui-ci, maître de la vie de l'ennemi qui l'accusait injustement, la respecta, et prouva ainsi son innocence.

En venant à Bethléem on m'avait fait voir un puits, qui s'appelle encore aujourd'hui le puits des rois : on dit que les mages s'y arrêtèrent en venant adorer l'enfant Jésus, et que c'est de là qu'il tire son nom. A chaque pas, sur cette terre sainte, on entend prononcer des noms de l'ancien et du nouveau testament ; et, si les récits ne sont pas toujours d'une exactitude historique rigoureuse, l'histoire est au moins appliquée à tous les lieux qu'on parcourt.

Les fêtes de Noël, qui sont particulièrement celles de Bethléem, y sont célébrées avec une pompe

extraordinaire. On y a conservé l'usage du moyen âge de représenter les mystères sur un théâtre. Des enfants jouent les rôles des différents personnages de l'histoire sainte : habillés comme ceux dont ils portent les noms, ils figurent successivement le divers tableaux rappelant la naissance de Jésus-Christ. L'annonciation faite à Marie, par l'ange Gabriel, commence le drame; viennent ensuite la grossesse de Marie et la naissance de l'enfant divin, et la pièce finit au massacre des innocents. Si j'avais consenti à prolonger mon séjour dans le couvent, les moines étaient disposés à me donner une représentation de leur pieuse comédie.

Après avoir reçu l'hospitalité des moines franciscains, et dîné dans leur couvent, je partis pour me rendre à celui de Saint-Jean. Il est situé à deux heures de marche environ. Ce couvent est bâti dans le lieu même où naquit saint Jean-Baptiste : la grotte qu'il habitait est devenue un sanctuaire, et a reçu de riches ornements. On y remarque de fort beaux bas-reliefs, d'un travail espagnol. Il semblerait que ce couvent est l'objet de l'affection particulière de cette nation; les moines qui s'y trouvent, en plus grand nombre que dans les autres monastères, sont tous espagnols.

Le couvent de Saint-Jean est une véritable forteresse. Ceux qui l'habitent ne pouvaient autrefois dormir en sécurité que sous la protection de ses

épaisses murailles, et des portes de fer par lesquelles on y pénètre. Depuis le gouvernement de Méhémet-Ali, il en est autrement; mais l'Orient est si sujet aux révolutions, qu'il est sage de ne pas se relâcher des soins que commande la prudence.

De ce côté le pays est bien cultivé; là où il y a des terres cultivables, elles sont mises en valeur; partout on voit des arbres et des vignes. A deux heures, plus au nord, sont les anciens réservoirs de Salomon, travail considérable, dont j'ai déjà parlé, et qui donnait de l'eau à Jérusalem.

Des hauteurs qui dominent le couvent, on me montra le lieu où, suivant la tradition, prêcha saint Jean, et celui où sainte Élisabeth fut visitée par la Vierge, lorsqu'elle était enceinte. De là aussi on découvre le commencement de la vallée de Thérébinte, où David, enfant, tua le géant Goliath, avec une fronde, et mit en fuite les Philistins. Enfin on aperçoit dans le lointain une grande masse de ruines sur une hauteur. C'est le tombeau des Machabées, de ces héros qui rendirent la liberté à leur pays, le défendirent contre les rois de l'Asie, et qui furent le bouclier et l'épée d'Israël.

Après une journée consacrée à cette excursion, d'un intérêt toujours soutenu, nous reprîmes la route de Jérusalem. Nous passâmes près du monastère grec de Sainte-Croix. Il a été bâti, dit-on, au lieu même où fut coupé l'arbre qui servit à

faire l'instrument du supplice de Notre-Seigneur.

En nous rapprochant de la ville, nous retrouvâmes la misère et la dévastation. Une circonstance particulière venait encore faire ressortir ce triste tableau. La révolte, quoique complétement réprimée, avait laissé des traces de brigandage, et quelquefois des voyageurs étaient arrêtés. C'est un crime irrémissible aux yeux de Méhémet-Ali, et les mesures les plus sévères et les plus promptes sont prescrites pour le punir. Aussi quatre hommes qu'on en accusait ayant été saisis, un interrogatoire avait suffi pour démontrer leur culpabilité : la condamnation s'en était suivie, et l'exécution avait eu lieu immédiatement après le prononcé du jugement. Pour l'exemple, les quatre hommes suppliciés devaient être exposés sur la grande route, aux quatre portes principales de la ville. Le corps de chacun d'eux était étendu par terre, la tête placée sous l'un de ses bras. L'exécution avait été faite la veille : déjà des chiens dévoraient le cadavre qui était près de la porte Jaffa ; des oiseaux de proie, placés à une petite distance, semblaient attendre impatiemmant que leur tour arrivât de prendre part à cet horrible festin.

A cette occasion, je raconterai comment se font les exécutions dans presque tout l'Orient. Excepté dans les grandes villes, il n'y a pas d'exécuteur des hautes-œuvres, en titre d'office ; mais un sabre est

destiné aux supplices. Quand un condamné doit périr, on tire ce sabre du fourreau, on le met entre les mains du premier homme que l'on rencontre dans la rue, et on lui ordonne de s'en servir. Souvent la maladresse de l'exécuteur prolonge la torture du patient; mais enfin, à force de renouveler ses efforts, il parvient à remplir la tâche qui lui a été imposée, et la tête du coupable finit par être séparée de son corps.

Le 22 septembre, de grand matin, je me mis en route pour faire mon excursion à la mer Morte et en visiter les bords, ainsi que ceux du Jourdain. L'autorité du pacha était déjà si bien rétablie, que je pus sans danger, et sous l'escorte du gouverneur, ou pour parler plus exactement, du cheik-el-beled de Jéricho, entreprendre ce voyage.

Nous traversâmes la chaîne des montagnes de la Judée, par la route la plus directe, en suivant d'abord celle de Jéricho pendant deux heures et demie, et prenant ensuite à droite. Une heure après nous avions atteint le bord de la plaine, au point où elle a le plus de largeur, et nous nous reposâmes au couvent ruiné de Giarath, qui est situé à son centre. Nous y fîmes une halte, et en deux heures nous arrivâmes sur les bords du lac Asphaltite. Nous

avions employé six heures environ à parcourir la distance qui le sépare de Jérusalem.

Il est difficile de se faire une exacte idée de l'extrême aridité de ces montagnes. Pas la moindre végétation; des rochers calcaires éblouissent la vue; une chaleur dévorante consume le voyageur, un silence profond l'attriste. Ce paysage n'était animé que par une multitude d'oiseaux de proie, attirés par les cadavres des chameaux et des chevaux, dont l'armée égyptienne avait jonché le chemin lors de son passage, en poursuivant, au délà du Jourdain, les insurgés qu'elle avait vaincus.

Cependant on voit dans ces montagnes des ruines qui annoncent qu'autrefois elles étaient habitées, et l'on trouve des constructions d'une grande importance, qui supposent une accumulation de moyens d'exécution. A en juger par la largeur des conduits qui restent encore, un bel aqueduc menait des eaux abondantes dans la plaine de Jéricho. Des citernes sont placées dans divers endroits : une, entre autres, d'un travail magnifique, d'une maçonnerie soignée, et qui a une profondeur de plus de soixante pieds, et dont les autres dimensions sont en proportion ; enfin on voit des traces de puissance et de grandeur passées, là où il ne reste plus de moyens d'existence pour un seul homme.

Il faudrait faire des recherches étendues pour

déterminer à quelle époque se rapportent ces ruines, et qui créa les édifices dont elles montrent les restes. Il m'est démontré que le pays lui-même a subi une révolution aussi grande que les ouvrages des hommes dont il était couvert.

Il pleut beaucoup en hiver dans les montagnes, mais l'eau disparaît aussitôt; elle s'écoule en suivant les lits des torrents qui se dirigent vers la mer Morte, où elle s'engloutit dans la terre, si complétement qu'il n'en reste pas la plus faible goutte pour les besoins de ceux qui traversent ces pays, aussitôt que la belle saison est revenue.

Dans la plaine voisine, au contraire, il ne pleut jamais; sa pente est régulière et continue, constamment avec la même inclinaison jusqu'au bord de la mer Morte. Elle se compose d'un sable terreux, très-fin et très-meuble. Quoiqu'il n'y pleuve pas, cette plaine est extrêmement remuée par les eaux : d'abord par les torrents qui la traversent et la sillonnent, et qui roulent quelquefois de grandes masses d'eau; puis aussi par des écoulements souterrains qui surgissent partout, détrempent les terres et transforment toute sa surface en boue, de manière à rendre les chemins tout à fait impraticables, depuis la fin de décembre jusqu'au mois d'avril. Cette boue est si liquide que l'action du vent s'y fait sentir : en l'agitant avec force, il la ride et la dessèche, et, lorsqu'elle est devenue plus

consistante, y laisse des traces visibles et durables de son passage. Les eaux, en s'infiltrant, produisent des cavités auxquelles succèdent des éboulements, et la terre s'achemine ainsi vers la mer Morte.

Tout le glacis que forme cette immense plaine est déchiqueté vers son extrémité, et laisse à découvert quelques parties de terrain plus solide et de rochers isolés. Quelquefois la terre ressemble à de la cendre qu'un volcan y aurait jetée. Il se trouve, çà et là, des sources salines qui, en s'écoulant, déposent du sel marin, que l'on trouve à l'état concret. Dans la suite des siècles, toutes les terres seront entraînées dans le lac Asphaltite, et le diminueront beaucoup, si elles ne le comblent pas en totalité.

Je reconnus que les eaux de la mer Morte sont telles que les voyageurs les ont décrites : leur pesanteur est à celle des eaux douces commes onze est à neuf. Elles sont salées et amères à un point qu'il est impossible d'exprimer, et répandent une odeur particulière et désagréable qui frappe l'odorat. Elles sont gluantes, et, quand on les touche, il est difficile de détruire l'effet qu'elles produisent sur la peau ; lorsqu'on s'y baigne, on ne peut y plonger à cause de la force avec laquelle elles se soulèvent. Il est probable que la mer Morte ne nourrit point de poissons, du moins on n'en voit aucun

sur ses bords, et, jusqu'à deux cents pas, je n'ai pas aperçu un seul oiseau, ni à sa surface, ni à quelque distance.

Je pris de cette eau, que j'emportai avec moi; des poissons de mer, qui y furent mis en arrivant à Alexandrie, périrent en deux ou trois minutes. Ainsi, c'est avec raison qu'elle porte le nom de mer Morte: elle refuse la vie à tout ce quelle touche.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la cause qui forma la mer Morte : c'est l'ouverture d'un volcan qui lui donna naissance. Indépendamment des récits de la Bible et des traditions qui s'y rattachent, tout porte ce caractère, et le pays entier est rempli de matières combustibles et bitumineuses.

Avant la catastrophe qui en changea l'aspect, le Jourdain avait son embouchure dans la mer Rouge. On peut suivre le vallon par lequel les eaux s'écoulaient, et l'on reconnaît que tous les affluents, tous les lits des torrents, sont dans cette direction. Les feux qui embrasèrent la contrée produisirent un gouffre où les eaux se précipitèrent; elles éteignirent le volcan, et, leur niveau ayant baissé, elles formèrent par leur accumulation, cette masse d'eau empestée qui compose aujourd'hui la mer Morte.

Je cotoyai son bord occidental jusque près de l'embouchure du Jourdain, et je remontai la rive droite de la rivière. Jusqu'à une lieue, dans cette saison, son lit est envahi par les eaux de la mer.

Arrivé à l'endroit où Jésus-Christ fut baptisé, un peu au-dessous de celui où les Israélites passèrent le fleuve, sous le commandement de Josué, l'eau avait repris sa saveur naturelle; le Jourdain ne roule pas alors plus d'eau qu'avant son entrée dans le lac de Tibériade.

En quittant les bords de la mer Morte, je me dirigeai sur Jéricho; la portion de la plaine que je traversai pour m'y rendre était de même nature que celle que j'avais parcourue le matin; il n'y avait ni culture, ni troupeau; on ne voyait qu'une végétation médiocre et sans emploi.

J'arrivai à Jéricho au commencement de la nuit. Ce village a trente maisons environ. Autrefois, c'était une ville riche et peuplée; elle fut la première conquête du peuple de Dieu quand il entra dans la terre promise. Des ruines assez étendues, et qui donnent du mouvement au terrain, indiquent ce que Jéricho fut jadis. Aujourd'hui, il y a encore des jardins, quelques champs cultivés, et on pourrait y trouver des éléments de richesses; mais partout où l'homme ne trouve ni sûreté ni protection, il s'éloigne, et les efforts de la nature, qui ne sont ni secondés ni dirigés, restent sans effets utiles. Cette plaine, que l'Écriture appelle la plaine des palmiers, est privée maintenant de cet arbre précieux, dont les produits considérables et variés servent puissamment au bien-être des peu-

ples qui le cultivent. Il est probable qu'un changement dans le climat l'a fait disparaître, car il exige si peu de soins, donne de si grands bénéfices sur les bords de la Méditerranée, que les peuples de l'intérieur de la Judée n'auraient pas sans doute renoncé volontairement à cette culture.

Nous traversâmes Jéricho, et j'allai établir mon camp à un mille plus loin, sur un tertre plus élevé, au-dessus de la fontaine d'Élisée, et au-dessous de la montagne où Notre Seigneur passa quarante jours dans le recueillement et la prière.

La fontaine d'Élisée est abondante; c'est une source de fond dont la température est de vingt degrés cinq-dixièmes centigrades. Cette eau est bonne à boire, quoique d'une saveur peu agréable; on dit que le prophète Élisée la purifia avec du sel, et, par ce moyen, la conquit aux besoins de l'homme. Elle serpente dans la plaine et vient à Jéricho : elle pourrait servir puissamment à fertiliser le pays, et être employée à des arrosements; mais, sous l'administration turque, des idées d'amélioration ne pouvaient venir à personne. Le bien-être appelle les regards, éveille le cupidité du pouvoir; aussi, dans cette malheureuse Syrie, qui n'a cessé d'être en proie aux exactions des pachas et de leurs subordonnés, tout est ruiné, ou tombe en ruine; je n'ai pas aperçu une seule maison neuve, pas une seule en construction,

pas même en réparation : tout va en se dégradant jusqu'à ce que la mort et le néant surviennent. Le gouvernement de Méhémet-Ali promet à ce pays un meilleur avenir, et ce que j'ai vu était l'expression du régime passé, régime qui, depuis tant d'années, est le sort de tout l'Orient.

La fontaine d'Élisée présente un phénomène assez singulier à l'œil. Le sol de son bassin est couvert d'une multitude de coquillages très-légers que les jets de la fontaine élèvent à six pieds environ ; arrivés à cette hauteur, ils retombent, puis remontent de nouveau, de manière que ce mouvement de bas en haut se renouvelle sans cesse. L'explication de ce fait est facile : la direction du jet, qui porte en haut les coquillages, étant un peu oblique, l'action de la pesanteur les ramène à terre aussitôt que, par leur élévation, la force qui les poussait se fait moins sentir ; ils roulent alors et reviennent sur l'orifice, où le jet les reprend de nouveau et les fait recommencer leur mouvement.

Sur le bord de la fontaine, j'ai cueilli de ce fruit dont tous les voyageurs ont parlé, sous le nom de pommes de Sodome. Assez beau extérieurement, il a la couleur et l'apparence d'un petit citron ; mais il est d'une saveur amère : l'intérieur est rempli de grains noirs, qui se détachent facilement. L'arbuste est épineux. On a eu raison de

trouver que cet arbre, et le fruit qu'il porte, sont l'image du monde.

Au-dessus de nos tentes était la montagne de la Quarantaine, objet d'une dévotion particulière. Son sommet est élevé de deux mille deux cents à deux mille quatre cents pieds. Une église y est bâtie ; au pied est un ancien couvent ruiné. Le flanc de la montagne est escarpé et déchiré sur plusieurs points. Des cavernes et divers travaux, exécutés par les hommes, annoncent qu'elle a servi de retraite à des solitaires, dans les temps de la primitive Église et du moyen âge. A peu de distance de cette montagne, et à sa base, on trouve les restes d'un aqueduc et d'autres constructions assez considérables. On m'assura que, sur le plateau, à sa partie la plus haute, il y a une source pareille à celle d'Élisée, et que ces eaux s'écoulaient par cet aqueduc.

Après nous être reposé, par une bonne nuit, des fatigues extrêmes de la veille, nous contemplâmes, au point du jour, la magnifique vue qui se développait sous nos yeux : la plaine de Jéricho tout entière, le cours du Jourdain, les bords de la mer Morte et les montagnes d'Arabie, qui forment comme un grand mur vertical. M. de Chateaubriand donne une idée exacte et juste de ces montagnes : « On ne distingue au sommet, dit-il, pas la moin- » dre cime ; seulement, on aperçoit, çà et là, de

» légères inflexions, comme si la main du peintre
» qui a tracé cette ligne horizontale sur le ciel eût
» tremblé en quelques endroits. »

Le 25 septembre, nous revînmes à Jérusalem, et nous vîmes encore de nouvelles ruines sur le chemin. Ibrahim-Pacha venait d'entrer dans la ville. Il avait quitté son camp de Salsk, où il avait accompli la répression des rebelles, et reçu leur soumission. J'aurais vivement regretté de quitter la Syrie sans l'avoir vue, et je profitai avec empressement de l'occasion que m'offrait sa présence. J'allai donc lui faire visite le 25 au matin.

Ibrahim-Pacha logeait hors des murs de la ville, sur la montagne de Sion. Il faisait sa demeure dans un ancien monastère, bâti sur le lieu doublement célèbre, où étaient placés les tombeaux de David et de Salomon, et où se passa la cène du Christ avec ses apôtres. Il y avait un camp de cavalerie dans le voisinage, mais aucune troupe ne montait

la garde à la porte du couvent. Une absence absolue de faste et la plus grande simplicité sont dans les goûts et les habitudes d'Ibrahim-Pacha; il tient à ce que chacun puisse librement l'approcher, et à ne montrer ni crainte ni défiance.

Je fus frappé de son peu d'entourage. Parvenu à une grande salle, située au premier étage, je trouvai quelques officiers de son état-major : prévenu de mon arrivée, il sortit, vint au-devant de moi et me fit entrer dans son appartement particulier avec le comte de Brazza et mon interprète.

Le mobilier de sa chambre ne se composait que d'un simple divan, et d'un lit en fer à l'européenne. Nous nous assîmes, et je lui dis que je me réjouissais d'avoir eu, avant de partir, les moyens de faire sa connaissance. Il me répondit qu'appelé à Jérusalem pour quelques affaires, et sachant que mon séjour devait être fort court, il avait hâté son arrivée, afin de me voir. Son accueil fut flatteur et gracieux, notre conversation facile; elle dura une heure. Mon interprète traduisait, le sien debout écoutait, prêt à rectifier le mien.

Ibrahim-Pacha me parut avoir un esprit vif, un grand sens, de la gaîté et beaucoup de finesse. Ses manières, quoique simples et même presque vulgaires, ne manquent pas d'une sorte de dignité : son regard est expressif et perçant, et son sourire spirituel. Ibrahim-Pacha est d'une extrême corpu-

lence, quoiqu'il n'ait guère plus de quarante ans ; mais cette obésité ne nuit en rien à son activité qui est très-grande. Il est dur à lui-même, supporte les fatigues et les privations sans peine, et paie d'exemple à la guerre ; il a les qualités et le caractère du soldat.

Notre entretien fut varié et n'eut aucun objet particulier. Il me fit des compliments sans affectation, et reçut les miens avec une modestie qui paraissait naturelle et sincère. Il me parla beaucoup de Napoléon, des principales campagnes que j'avais faites; je lui parlai des siennes en Syrie et dans l'Asie-Mineure. Loin de chercher à en exagérer les difficultés, il sembla plutôt les atténuer, en rabaissant beaucoup la valeur des ennemis qu'il avait vaincus. C'est un homme qui a beaucoup de détermination et de courage, et qui ne se laisse pas abattre par les obstacles et les dangers. Il l'a prouvé plusieurs fois, mais d'une manière particulière dans la guerre qu'il a faite dans l'Hedjaz, où, au début de sa carrière, il se tira à force d'énergie d'une position qui semblait désespérée.

Au moment où je le vis, Ibrahim-Pacha venait de sortir d'une crise fort grave. Ses troupes n'étaient pas réunies, quand une insurrection éclata dans les cantons de Naplouse et de Jérusalem. Elles éprouvèrent de grandes pertes par les attaques inopinées qu'elles eurent à soutenir, et en raison

de la confiance trop grande avec laquelle marchaient ses détachements. Il fut obligé de se retirer dans Jérusalem, mais enfin il vint à bout de réprimer la révolte et de maîtriser le pays.

Cet exemple doit lui prouver qu'il est dans son intérêt de conduire la Syrie par l'opinion plutôt que par la force ; que l'emploi de celle-ci doit être rare et accidentelle, et qu'il faut que les Syriens trouvent leur bien-être dans l'ordre de choses dont ils dépendent aujourd'hui, afin qu'ils s'affectionnent au pouvoir qui les régit : sans quoi l'acquisition de cette province, qui était, pour Méhémet-Ali, comme le complément nécessaire de l'affermissement de son autorité, deviendra la cause immédiate de sa ruine.

Un des points d'appui, sur lesquels le gouvernement nouveau doit fondre sa puissance, est placé dans le Liban. La population chrétienne qui s'y trouve a tout à redouter du fanatisme des Turcs, et tout à gagner sous un gouvernement fort et tolérant. Elle l'a senti lors de la révolte de Naplouse, et l'émir Beschir l'a maintenue dans des sentiments conformes aux intérêts de Méhémet-Ali. Elle a fortement contribué à retenir dans le devoir les pays qui sont restés tranquilles, et a arrêté un incendie qui menaçait d'un embrasement général. Il y a dans les Maronites les éléments nécessaires pour faire quelque chose de compacte, dont Mé-

hémet-Ali pourra se servir comme d'un utile contrepoids, et dont, avec son habileté démontrée, il saura tirer un grand parti.

Je m'occupai, avant de partir de Jérusalem, de déterminer l'élévation de la chaîne des montagnes de la Judée. C'est près de cette ville que se trouve le point de partage des eaux qui coulent d'une part dans la Méditerranée, et de l'autre dans la mer Morte, c'est-à-dire, dans le bassin de la mer Rouge. Je choisis pour point d'observation la montagne de l'Ascension qui domine Jérusalem et tout le pays, sauf quelques pitons isolés. Je trouvai cette hauteur de sept cent quarante-sept mètres au-dessus de la Méditerranée. Je ne pus pas faire d'opération pour déterminer les hauteurs respectives de la mer Morte et de la mer Méditerranée; mais d'après quelques indices, et les différences de température, aux heures correspondantes, je peux supposer que la mer Morte est de cinq cents mètres au-dessous du mont de l'Ascension, et par conséquent de plus de deux cents mètres au-dessus de la Méditerranée.

J'aurais pu donner des détails plus circonstanciés sur Jérusalem et faire une plus ample description du pays; mais j'y ai renoncé après avoir relu l'itinéraire de M. de Châteaubriand. Il m'a découragé; moins éloquent, je n'aurais pu être plus exact. C'est donc à ce bel ouvrage que je renvoie ceux qui voudront s'instruire davantage. J'oserai

cependant le contredire sur un seul fait : la population de l'ancienne Jérusalem. Les limites de cette ville, lorsque Titus en fit le siége, sont connues. On ne peut être en dissentiment sur l'étendue de son enceinte; ce ne fut jamais celle d'une grande ville. Sa plus grande longueur n'excédait pas quinze cents toises, et il est impossible de concevoir dans un tel espace une population assez considérable pour éprouver les pertes dont font mention les historiens. Onze cent mille Juifs ont péri, disent-ils, pendant le siége. Comment se seraient remués, et comment auraient pu exister plusieurs millions d'individus sur une surface aussi bornée. Il y a donc évidemment erreur. La Judée était sans doute tout autre qu'elle est à présent : le pays avait une physionomie différente, il était fertile et productif; depuis Salomon le commerce l'avait enrichi, sa population était nombreuse; elle avait pu former des armées et résister aux rois de l'Asie, avant de combattre les Romains. Mais, en résultat, tout y était et ne pouvait y être que sur une échelle médiocre; et établir des nombres tels que ceux que je viens d'indiquer, c'est autoriser à douter de tous les récits qui les accompagnent, et à suspecter, ou la véracité, ou les lumières de ceux qui, les premiers, se sont livrés à de pareilles exagérations.

Je quittai Jérusalem le cœur plein des émotions involontaires qui l'avaient subjugué pendant mon

séjour dans les saints lieux ; leur puissance s'exerçait autrefois sur des populations entières qui s'y rendaient en masse : aujourd'hui, elle n'agit plus que sur quelques rares voyageurs qui viennent les visiter ; mais l'ardeur religieuse qu'ils inspirent est toujours la même, et cette foi vive, cette pieuse ardeur qui enflamment toutes les sectes, réagissent sur les étrangers et se communiquent aux hommes les plus indifférents. Entraîné, comme malgré soi, dans les passions de ses co-religionnaires, on est disposé à s'occuper de tout ce qui fait l'objet de leur sollicitude, et à s'associer à leurs intérêts. L'imagination doit cependant se fatiguer à la longue des sensations trop multipliées que causent les noms révérés de l'histoire sainte. Je voudrais qu'ils ne fussent pas ainsi prodigués, qu'on les fît intervenir seulement à l'occasion des événements qui en sont dignes, des grandes actions des prophètes, de la naissance, de la mort de Notre-Seigneur, et des principaux miracles qui ont marqué son passage sur la terre. En les bornant à cet emploi, il resterait un champ plus libre aux sentiments religieux. Abandonnés à eux-mêmes, ils s'élèvent. La véritable piété, au contraire, est éprouvée par des citations multipliées, par des récits mesquins et apocryphes qui rappellent trop les événements journaliers et vulgaires. On vit trop familièrement, et, pour ainsi dire, dans une intimité trop facile,

avec ces grands noms que tant de siècles séparent de nous, et que notre vénération entoure dès l'enfance. En se bornant à un petit nombre d'indications matérielles, on leur laisse toute leur magie et toute leur autorité. Plus d'une fois, j'ai été importuné et froissé quand des récits futiles sont venus me distraire des méditations profondes que les lieux que je voyais m'avaient inspirées, et auxquelles je m'abandonnais avec charme. Les moines, en général gens d'un esprit borné et d'une foi aveugle, abaissent, par des légendes qu'une tradition incertaine a consacrées, la grandeur du sujet qu'ils traitent, et diminuent l'intérêt qu'il fait naître. Peut-être leur langage produit-il sur le vulgaire un effet différent, et contribue-t-il à établir sur lui leur puissance. Quant à moi, il me paraît plus fait pour eloigner du but que pour en rapprocher : si j'habitais Jérusalem, je fermerais l'oreille à tous ces récits prolixes ; je voudrais vivre dans le silence et le recueillement, et nourrir mon esprit de la lecture des livres saints et des inspirations de mon cœur.

Je partis de très-grand matin, le 25 septembre; mon intention était de me rendre à Jaffa dans la même journée.

Après avoir parcouru le rayon de cette zône déserte qui environne la ville tout à la fois sainte et coupable, je me trouvai dans des vallons étroits, mais habités et cultivés. Je passai en vue, et assez proche du village de Modin, où sont les vastes ruines que déjà j'avais aperçues des hauteurs de Saint-Jean. C'est là que vécurent les Machabées, c'est là qu'ils furent ensevelis et que leurs tombeaux ont été élevés.

Pendant six heures nous ne quittâmes pas les montagnes, et nous trouvâmes plusieurs beaux villages. Là où il n'y a pas d'habitants, la terre se couvre spontanément d'une végétation vive et gé-

néreuse; des touffes de térébintes et des arbres de différentes espèces attirent les regards.

Avant de quitter cette chaîne de Judée et d'entrer dans la plaine, je traversai le village de Jérémie, qui est très-grand et très-beau, et dans lequel réside Aboghos, une espèce de chef de brigands qui a renoncé à sa vie de rapine, et qui, maintenant, sert fidèlement Méhémet-Ali. Il tenait autrefois entre ces mains les clefs de Jérusalem, on ne pouvait pas se rendre de Jaffa dans cette ville sans sa permission; il fallait lui payer un tribut. Sous l'autorité de Méhémet-Ali, toutes ces tyrannies locales ont disparu : un Européen jouit partout d'une entière liberté, et, au besoin, il recevrait des autorités la protection la plus efficace.

Nous entrâmes dans la plaine, et je fus frappé de la beauté du pays et de l'extrême fertilité de la terre, qui rend jusqu'à cinquante pour un de la semence. Que les habitants soient plus nombreux, que l'ordre ne soit jamais troublé, et il sortira de cette terre de grandes richesses. C'est là que les croisés ont si souvent combattu, et quand ils voulaient défendre Jérusalem, et lorsque, après l'avoir perdue, ils menaçaient encore ceux qui la leur avaient enlevée.

J'arrivai à Rama, l'ancienne Arimathie de la Bible: aujourd'hui c'est un bourg, dont le couvent des pères de la Terre-Sainte est le plus grand bâtiment.

Ce couvent fut fondé par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les arbres qui l'entourent le décorent d'une manière charmante; un magnifique réservoir rassemble les eaux qui pourvoient aux besoins des bestiaux; près de là sont des fontaines alimentées par des machines hydrauliques, mues par des chevaux, et qui sont constamment en mouvement.

C'est à Rama que j'ai vu les premiers palmiers productifs. Ils étaient en petit nombre, mais surchargés de fruits. Il n'y en a plus que trois à Jérusalem; ils ne portent que rarement des fruits, et encore qui ne mûrissent pas. La plaine de Rama donne des récoltes de toutes les espèces, particulièrement de froment. Tout le midi de la Palestine, et surtout les plaines de Gazza, sont riches en grains et en froment; c'est le grenier de la Syrie.

Les pèlerins s'arrêtent ordinairement à Rama en allant à Jérusalem; lorsqu'ils en reviennent, ils trouvent un asile charitable, et un bon accueil, dans le couvent des moines catholiques de la Terre-Sainte. Je ne réclamai pas leur hospitalité, étant pressé d'arriver à Jaffa, où j'entrai une heure avant le coucher du soleil.

En approchant de Jaffa, la beauté et l'étendue des jardins qui environnent cette ville charmèrent ma vue. Chacun d'eux renferme un ou deux puits; des roues à pots, mues par des animaux, servent à élever l'eau et procurent des arrosements abon-

dants. L'eau est à une très-petite profondeur, et ces machines donnent ainsi de grands et de faciles résultats. Dans ce canton, presque toujours une petite maison d'habitation est jointe à un jardin, et ces campagnes sont tout à la fois des lieux d'agrément et de produit. La clôture des jardins est formée par des haies de figuiers d'Inde : en une année ces arbustes prennent un si grand développement, ils ont acquis tant de force et de hauteur, leurs branches sont tellement entrelacées, qu'ils forment un obstacle impénétrable. Indépendamment de cet objet, qu'ils remplissent parfaitement, ils donnent une assez grande quantité de fruits d'une médiocre qualité; leurs feuilles, couvertes de pointes aiguës et piquantes, font une nourriture de choix pour les dromadaires et les chameaux. C'est une chose singulière, que ces animaux puissent, sans se blesser la langue et le palais, employer de pareils aliments : il faut que ces organes aient chez eux une constitution toute particulière.

J'étais annoncé à Jaffa par Ibrahim-Pacha, et j'y fus reçu avec de grands honneurs. Le général qui y commandait et le musselim, ou gouverneur civil, vinrent à ma rencontre. Je descendis chez un négociant franc, nommé Damiani, qui gère plusieurs consulats européens, et en particulier le consulat de France. Il m'avait écrit pour me prier de loger chez lui, et son fils était venu jus-

qu'à Rama pour attendre mon arrivée. Je fus très-bien reçu par cette famille hospitalière. J'occupai dans sa maison la chambre où avait couché M. de Lamartine, et j'y retrouvai les hôtes qu'il y avait laissés, des hirondelles qui voltigeaient sans cesse, non pas en aussi grand nombre qu'il le raconte, mais cependant encore assez pour troubler le repos des voyageurs. J'avais donné l'ordre à mon bâtiment de venir m'attendre dans la rade de Jaffa, et, au moment où je descendais de cheval, il jetait l'ancre.

Le 26, je visitai la ville et ses environs. Elle est située dans un monticule de sable, et les fortifications qui l'enveloppent sont composées d'un mur. Je reconnus le point par lequel l'armée française, en 1798, l'avait attaquée. Une batterie de six pièces de douze avait suffi pour ouvrir l'enceinte, et un seul assaut donné à la place, en rendit maître. Cela devait être avec des troupes aussi braves que celles qui l'attaquèrent, et des éléments de défense aussi incomplets.

Après un jour de repos je m'embarquai pour Saint-Jean-d'Acre. Je ne pouvais me résoudre à quitter la Syrie sans voir une ville qui a eu sur la destinée du monde une immense influence, en arrêtant la fortune du général Bonaparte. Si Saint-Jean-d'Acre se fût rendu, la Syrie était conquise, rien ne pouvait mettre obstacle aux entreprises de l'armée française : les populations du Liban prenaient les armes et nous fournissaient des soldats, l'opinion nous devenait si favorable, que tout cédait devant nous, et même se réunissait à nous. L'habileté politique de Bonaparte, ce talent supérieur qu'il possédait pour manier les hommes et pour les entraîner, eussent trouvé de belles occasions de s'exercer, et il aurait eu de grandes applications à en faire. Groupant autour de lui ces

populations éparses que renferme l'Asie, leurs intérêts, liés aux nôtres, auraient ajouté beaucoup à ses moyens; l'empire ottoman, déjà si faible, s'écroulait sous son attaque et sous ses coups, et un nouvel ordre politique surgissait nécessairement (1). Maître d'un grand pays, fondateur d'un nouvel empire, pouvant distribuer les richesses de l'Égypte et de l'Asie à ses compagnons, sans doute Bonaparte se fût contenté de recommencer Alexandre, et il n'aurait plus pensé à un retour en France, retour si difficile et si hasardeux. Dieu sait dans quel état la France était alors et ce qu'elle serait devenue sans lui : Dieu seul aussi sait quelle marche auraient suivie les événements en Europe; mais, quoi qu'il fût arrivé, nous y devenions étrangers : un empire français s'élevait en Orient. La résistance imprévue de Saint-Jean-d'Acre a ramené l'armée française en Égypte, elle a mis le général Bonaparte en contact avec les nouvelles de l'Europe, à portée des bâtiments qui pouvaient l'y transporter, et maître de tenter cette chance, parce qu'il laissait son armée victorieuse, bien pourvue, et en possession d'un pays peu étendu, riche, soumis et

(1) On verra, lorsque j'aurai l'occasion de parler du désastre naval d'Aboukir, quelles étaient les grandes pensées du général Bonaparte sur l'Orient.

J'ai placé aussi à la fin de ce volume quelque documents relatifs à l'expédition d'Égypte.

facile à défendre. La résistance de Saint-Jean-d'Acre a donc décidé de son sort et de celui de l'Europe ; car l'un s'est trouvé lié à l'autre. Cet échec lui parut un grand malheur, et cependant c'était un bienfait inespéré de la fortune, qui le conduisait par des voies mystérieuses à l'apogée de sa grandeur.

Un accident de mer retarda notre départ. Cependant nous mîmes enfin à la voile, et le 28, au matin, nous étions devant Caïffa. Nous aurions dû et pu mouiller à Saint-Jean-d'Acre; mais mon ignorant capitaine assura que la chose était très-dangereuse. Nous jetâmes donc l'ancre au mouillage de Caïffa, qui est à l'extrémité sud de cette immense rade foraine, au nord de laquelle est placé Saint-Jean-d'Acre.

Je pris terre immédiatement. Le musselim était prévenu, et aussitôt j'eus à ma disposition, pour moi et mes compagnons, des moyens de transport pour nous rendre à Saint-Jean-d'Acre.

De Caïffa il y a encore quatre lieues, et l'on suit toujours la côte, qui est souvent jonchée de débris de bâtiments, car la mer y est habituellement mauvaise. Avant d'arriver à la presqu'île à la pointe de laquelle Saint-Jean-d'Acre est bâti, je trouvai la rivière de Coppa, l'ancien Bélus, que je traversai à son embouchure. Après l'avoir passée, je me portai à la droite, sur une hauteur, en avant de l'isthme,

qui commande la presqu'île et la plaine. Les nombreux débris qui la forment en grande partie, et de vieilles constructions, marquent l'emplacement de l'ancienne ville de Ptolémaïs.

A cinq ou six cents toises, en se rapprochant de la pointe de la presqu'île, est la ville de Saint-Jean-d'Acre. Ses fortifications, du côté de terre, n'ont pas plus de cent vingt toises de longueur : le front est flanqué par trois tours carrées, il regarde l'est; le rempart tourne au midi, et suit immédiatement le bord de la mer. C'est dans cette partie qu'est situé le port. Ce rempart continue du midi à l'ouest, et vient par le nord retrouver le front de terre. Le grand diamètre de cette place ne dépasse pas trois cents toises. Une seconde enceinte, du côté de l'isthme, ressemble à la première; mais elle est encore moins bonne : elle est intérieure. Celle-là seule existait en 1799. L'enceinte extérieure fut construite par Djezzar-Pacha, après la retraite de l'armée française.

L'intérieur de la ville ne présentait, quand je le visitai, qu'une masse de décombres; le dernier siége fait par Ibrahim-Pacha avait tout détruit. On était occupé à déblayer ces ruines et à reconstruire la ville et l'on rétablissait les fortifications, telles qu'elles étaient auparavant.

Le gouverneur me reçut de son mieux; il me fit faire le tour de la place et me montra tous les

travaux. Un ingénieur italien, qui avait servi autrefois sous mes ordres en Dalmatie, les dirigeait, et il m'expliqua, sur les lieux mêmes, tout ce qui pouvait m'intéresser dans les temps anciens, comme pour les événements modernes.

Je visitai le point d'attaque qu'avait choisi le général Bonaparte, en 1798, un peu à gauche du centre du rempart qui regarde l'isthme. Je reconnus la brèche faite par l'artillerie française, aux réparations qu'elle a nécessitées; une maçonnerie différente de celle de l'enceinte les fait remarquer. Je commandais alors à Alexandrie, et j'avais fait embarquer quelques pièces de gros calibre sur une flottille qui fut prise par les Anglais. Cette batterie était plus que suffisante pour mener promptement le siége à bien: ayant manqué, il en résulta un grand embarras: on fut réduit à employer seulement les pièces de douze de campagne. Ces pièces firent une brèche. Impatient d'emporter la place, le général ordonna l'assaut avant que la brèche eût été rendue suffisamment praticable, et l'on fut repoussé. Les approvisionnements, peu considérables, s'épuisèrent bientôt: on en avait fait un emploi mal entendu, par suite d'une malheureuse rivalité et du peu d'accord qui régnait entre les chefs de l'artillerie et du génie. Plusieurs assauts se succédèrent sans réussite, et dégoûtèrent les troupes, tandis que cette résistance ines-

pérée encouragea les Turcs dans leur défense.

L'armée française, peu nombreuse au moment de son entrée en Syrie, avait éprouvé des pertes qui l'affaiblirent. La peste vint ajouter ses ravages à ceux que causait le feu de l'ennemi, tandis que la garnison, de deux à trois mille hommes dans le principe, reçut successivement par mer des renforts qui la portèrent jusqu'à douze mille; de manière qu'elle était plus forte que l'armée qui l'attaquait. Tout espoir de prendre la place s'évanouit donc; il fallut renoncer à l'entreprise, et lever le siége. Le général Bonaparte n'avait plus rien à faire que de rentrer en Égypte avec son armée, et c'est ce qu'il effectua.

Après avoir parlé du siége de Saint-Jean-d'Acre par Napoléon, je parlerai de celui fait en dernier lieu par Ibrahim-Pacha. Entre les deux événements il n'y a aucun rapprochement possible; tout y est différent. Ibrahim-Pacha entre en campagne avec une armée nombreuse, un équipage d'artillerie complet, une escadre et des moyens immenses, et il est resté six mois devant cette place. Quelques fortifications ajoutées nouvellement aux anciennes, et tout aussi mal entendues que celles-ci, n'auraient pu prolonger la résistance que de peu de jours si le siége avait été convenablement conduit; mais aucune attaque ne fut dirigée d'une manière régulière; et, si les inspirations du génie

peuvent à la guerre quelquefois suppléer à l'expérience et aux études, il n'en est pas de même dans l'attaque des places. C'est une affaire spéciale, qui exige des connaissances positives, une science exacte dont les principes sont connus, qui a ses applications déterminées et précises, et dont on ne peut s'écarter sans s'éloigner du but que l'on se propose d'atteindre.

C'est ce qui est arrivé ici. Une énorme quantité de projectiles fut lancée contre Saint-Jean-d'Acre, les maisons furent détruites, mais les remparts à peine endommagés restèrent intacts. Les Égyptiens n'ayant ni fait une brèche, ni ouvert un chemin pour pénétrer dans l'enceinte, la ville tint ses portes fermées et continua à se défendre par une simple force d'inertie. Fatigué de tant de délai, d'une si grande perte de temps, et de tant de munitions consommées sans résultat, Méhémet-Ali envoya à ce siége un ingénieur napolitain, nommé Roset, qui était en Égypte. Il conduisit une attaque régulière, et au bout de quinze jours la place était prise. C'est à peu près ce qui serait arrivé dès le commencement du siége, si les attaques avaient été dirigées par un homme de métier un peu habile.

La position de Saint-Jean-d'Acre est si favorable, qu'on peut, avec une faible dépense, en faire une excellente place capable d'une résistance prolongée, et susceptible à la fois d'être défendue par peu de

monde, et de recevoir et mettre en sûreté toute une armée. Il faut pour cela ne considérer la place actuelle que comme un réduit; faire, quatre-vingts toises en avant sur la capitale du saillant de gauche, une grande lunette à flanc, à casemate et à feu de revers; une autre lunette plus petite, en rentrant entre la première et la mer, au nord de la ville, et un demi-bastion sur l'isthme et sur le bord de la mer, en avant de la porte de terre. En ajoutant à cela un bon ouvrage, avec établissement complet, blokaus intérieur et chemin couvert sur la hauteur des ruines de Ptolémaïs, enfin des inondations à droite, au moyen de la rivière, on fait de Saint-Jean-d'Acre une véritable ville de guerre, dont l'attaque exigerait une grande réunion de moyens.

Cette ville est d'une importance extrême pour Méhémet-Ali : elle est centrale, et peut servir, en cas d'événements malheureux, de refuge à son armée. Elle est maritime et peut recevoir des secours de l'Égypte au moyen de sa marine. Elle jouit d'une grande réputation, et sa possession est d'un puissant effet moral. Méhémet-Ali ne saurait trop s'occuper de la rendre aussi forte qu'elle peut le devenir, et il devrait y avoir toujours de grands magasins de vivres et de munitions de guerre.

Après cette longue digression sur Saint-Jean-d'Acre, je reviens à mon voyage. Je retournai le soir même à Caïffa où le gouverneur et les principaux officiers voulurent me reconduire. J'y arrivai fort tard. Une mer extrêmement houleuse, et un vent impétueux, empêchaient toute communication avec mon bâtiment : je fus forcé d'aller demander l'hospitalité au couvent du Mont-Carmel, qui en est à peu de distance.

Les moines qui l'occupent sont de l'ordre des carmes. Il a été détruit, il y a quelques années, par Abdallah-Pacha, sous un vain prétexte, mais en réalité pour faire servir à des constructions, destinées à son usage personnel, les matériaux que l'on pouvait en tirer. Des réclamations, qui arrivèrent de toute part à Constantinople, firent don-

ner des ordres pour protéger ces moines, qui depuis ont entrepris de rebâtir le couvent, et y sont parvenus, à force de volonté, d'industrie et de persévérance. Des quêtes ont été faites dans toute l'Europe; plusieurs souverains ont répondu avec générosité à cet appel à leur piété.

Le couvent du Mont-Carmel est aujourd'hui le plus beau, sans comparaison, de toute la Terre-Sainte. Il est bâti sur un cap avancé et domine la mer à une assez grande hauteur. Il est vaste, très-bien construit, et disposé pour la défense. On pourrait y soutenir un siége; et, pour peu que l'on voulût résister, il serait imprenable pour des gens qui l'attaqueraient sans canon de gros calibre. Les portes sont revêtues en fer, défendues par un flanquement et des feux de protection; des créneaux et des meurtrières sont ouverts dans toutes les directions, et la terrasse est défilée des hauteurs qui la dominent. C'est un moine que j'y trouvai, qui en a été l'architecte : il entend bien les constructions civiles, et n'est pas étranger aux constructions militaires. L'église n'était pas complétement achevée; elle est bâtie avec un goût exquis, sur la grotte qui servait d'asile au prophète Élie. De ce point aussi la Vierge vit, dit-on, dans une nuée qui s'entrouvrit, des signes de sa destinée future.

Je trouvai dans ce couvent une excellente hos-

pitalité. Les carmes occupent dans la hiérarchie religieuse un rang supérieur à celui des franciscains; mais les uns et les autres rivalisent de zèle envers les voyageurs. En général, on est toujours frappé de l'hospitalité de l'Orient, constamment exercée avec plaisir, avec empressement et grâce, et reçue avec une vive reconnaissance.

Je fus frappé de la quantité de palmiers qui croissent sur cette côte. C'est à Saint-Jean-d'Acre qu'ils commencent, et le nombre en augmente constamment à mesure que l'on s'avance vers le sud : les pays les plus stériles, les sables les moins productifs, sont les lieux qui leur sont le plus favorables (1).

On ne saurait trop admirer la manière dont la providence sait tout disposer dans un but utile à l'accomplissement de ses vues. On dirait que ces

(1) J'ai pris des renseignements sur les produits que l'on tire des palmiers, dans cette province. Les dattes sont d'une qualité inférieure à celles de l'Égypte, des Oasis et de la Nubie. Le palmier ne donne des fruits ordinairement qu'une fois sur deux ans; dès l'âge de quatre ans il produit, et rend de cent vingt jusqu'à six cents livres de dattes. Il y en a de deux qualités; les rouges et les blanches, qui sont les meilleures, et se vendent jusqu'à dix paras la livre; les dattes brunes, qui se vendent quatre paras. On fait des caisses avec les branches du palmier; et, avec les parties chevelues, qui les environnent à leur naissance, on tresse d'excellentes cordes. Le corps de l'arbre peut servir à quelques constructions.

montagnes de sable, que le vent soulève et emporte, qui sont privées de l'eau des sources et de celle des pluies, sont destinées à une stérilité absolue. Eh bien, il y a au milieu de ces sables un arbre qui s'y plaît, qui y croît avec la plus grande facilité; cet arbre produit des fruits bons et abondants, toutes ses parties servent à une multitude de choses usuelles. Ainsi, pour franchir le désert, il faut être pourvu d'eau et de provisions. Ces provisions ne peuvent être portées par des chevaux, des ânes ou des bœufs, qui ne sauraient se passer d'eau, et la providence a créé un animal, qui mange peu, vit sans boire, porte de grands fardeaux, et qui, lorsqu'il le faut, parcourt en peu de temps d'immenses distances. C'est le dromadaire et le chameau. Grâce à son secours, le désert peut être habité et traversé; aussi a-t-on appelé les chameaux les vaisseaux du désert.

Le 29 au matin, je quittai les bons moines du Mont-Carmel, et je retournai à bord. Mon intention était d'aller à Sour, pour visiter les ruines, ou plutôt l'emplacement de l'ancienne ville de Tyr, mais un vent du nord prononcé y mettait obstacle, tandis qu'il favorisait notre navigation pour l'Égypte. La saison m'autorisant à craindre qu'il ne soufflât pas longtemps, et ensuite ne devînt rare, je me décidai à me diriger immédiatement sur Alexandrie.

BASSE-ÉGYPTE.

ALEXANDRIE.

Le 25 septembre nous avions mis à la voile de Caïffa pour l'Égypte, et nous aurions dû, en deux jours, arriver à Alexandrie; mais mon capitaine s'il avait de grandes prétentions, ne les justifiait guère par son talent : au lieu de se tenir au vent, il se laissa affaler à la côte, et notre navigation devint alors difficile, et même dangereuse. Lorsqu'il m'annonça que nous étions en vue d'Aboukir, ses calculs étaient si peu exacts, ses estimes si fausses,

qu'il s'en trouvait bien loin ainsi que je le lui démontrai, car nous avions atteint à peine la hauteur de Damiette.

Cette côte d'Égypte est tellement basse qu'il faut en être très-près pour la distinguer; elle est en outre si uniforme que les points qui la font reconnaître dans ses détails sont fort rares, et qu'on peut assez facilement se tromper. Ces circonstances sont la cause de fréquents naufrages dont elle est le théâtre. Un signe cependant, à cette époque de l'année, indique aux navigateurs l'approche de la terre, avant qu'ils puissent l'apercevoir : c'est la couleur de l'eau. Le Nil en roule alors une telle masse que, jusqu'à sept à huit lieues des côtes, il blanchit les eaux de la mer, et les trouble en y mêlant le limon dont il est chargé, et qu'il entraîne avec lui dans un cours de six cents lieues. Ce sont les dépôts de ce limon qui, au bout d'un grand nombre de siècles, ont formé le Delta et créé les bancs qui obstruent l'entrée du fleuve; ils diminuent chaque jour la profondeur de la mer sur la côte, et contribueront, avec l'aide du temps, à l'accroissement de la terre ferme.

Quoique le Nil, par ses alluvions, tende sans cesse à la création de nouvelles terres, on est autorisé à croire qu'à l'époque des basses eaux, l'action de la mer l'emporte aujourd'hui sur lui. L'emplacement qu'occupaient près de la côte des villes

considérables et des temples célèbres, est à présent envahi par les eaux. Des lacs ont toujours existé; mais ils se sont étendus ; le lac Menzaléh et celui de Bourlos communiquent avec la mer et recouvrent les ruines de plusieurs villes qui y forment des îles. On peut donc croire que la balance des eaux de la mer et du Nil n'est plus la même qu'autrefois, et que l'équilibre en est changé (1).

Arrivés fort près de la côte, nous naviguâmes la sonde à la main; des vents de terre, qui soufflèrent pendant la nuit, vinrent à notre secours, et nous donnèrent les moyens de gagner le large; des courants contraires, et qui constamment portent de l'ouest à l'est, nous firent rétrograder; mais enfin, à force de lutter contre les difficultés, le 4 octobre nous étions devant Alexandrie. En ce moment, tout annonçait une tempête; il eût été fort périlleux de rester près de terre avec un aussi vieux bâtiment et un si mauvais équipage. Malgré le gros temps un pilote vint à notre rencontre et nous fit entrer dans le port. Un bâtiment marchand, qui était sorti la veille, et qui se rendait en Europe, fut jeté à la côte et périt misérablement à peu de distance.

(1) Les villes de Chemints et d'Helbon étaient situées dans l'emplacement actuel du lac Bourlos, au midi; celles de Tanis, de Tourah et de Samnah, dans le lac Menzaléh.

La vue d'Alexandrie m'émut profondément. Du large je reconnus cette ville et les points principaux qui la signalent. Les deux montagnes factices qui dominent toutes les ruines et tous les édifices modernes, et sur lesquels les fortifications que nous fîmes construire sont assises, charmèrent mes yeux : c'était une sensation de trente-six ans qui se renouvelait. Je me trouvais ainsi ramené au temps de mes plus belles années; à cette époque où, déjà avancé dans ma carrière, je pouvais jouir du présent et concevoir des espérances immenses pour l'avenir. Alors j'étais assez jeune pour avoir cette foi aveugle dans la destinée, apanage du premier âge, parce qu'aucun mécompte n'est encore venu éclairer sur l'incertitude des choses humaines. Aujourd'hui l'aspect de ces lieux m'apportait une réminiscence de cette exubérance de vie d'où naît l'instinct de pouvoir tout entreprendre et tout surmonter, qui empêche l'idée de la mort de se présenter à l'esprit, et fait naître cette illusion que le temps dont on peut disposer n'a pas de limite. En 1799, j'avais traversé cette mer, mais pour regagner la patrie menacée : nous accourions pour combattre et pour la sauver, et avec deux frégates nous nous étions élancés au milieu des escadres ennemies. Leur échapper, telle était la condition de tout notre avenir. Alors, et à cette même époque de l'année, nous allions recueillir le fruit de notre hardiesse,

atteindre cette côte française que nous étions venus chercher à travers tant de périls. Ce retour inopiné du général Bonaparte, du premier capitaine du siècle devait rendre à nos armées la confiance et le courage, au peuple l'espérance, donner à la nation une grandeur et un éclat inconnus dans les temps modernes; grandeur, hélas! fugitive et passagère! Que d'événements s'étaient passés depuis ces trente-six ans écoulés! entre ce départ de la terre des pharaons pour aller chercher la guerre et la fortune, et ce retour comme un simple voyageur qui, devenu étranger aux événements de ce monde, en étudie la marche et tâche de prévoir leurs résultats. Tous mes souvenirs s'étaient réveillés, tous les événements intermédiaires, qui unissaient ces époques si éloignées, se plaçaient devant mes yeux. Je contemplais le présent, et c'était toujours moi, le même individu dont la vie se compose de tant de phases différentes, dont l'existence longue, laborieuse et agitée, a été remplie alternativement de cet éclat qui éblouit, éveille l'envie, est l'objet de l'ambition des hommes, et de ces infortunes dont l'impression ne s'efface jamais, et qu'on ne supporte qu'avec une grande résignation et beaucoup de philosophie.

Mes récits, quand je parlerai de l'Égypte, recevront, je crois, un nouveau degré d'intérêt; j'ai de si belles et de si admirables choses à raconter! Mais

tous ne se composeront pas de louanges. Ma position, comme narrateur, est difficile : comblé de soins et d'égards par Méhémet-Ali, je ne voudrais pas manquer à la reconnaissance que je lui dois en disant des choses qui pourraient lui déplaire; d'un autre côté, je ne veux en rien m'écarter de la vérité. J'espère remplir cette double tâche, et, si mes éloges sont mêlés de quelques critiques, cette critique même sera la preuve de la sincérité de mes éloges.

Quand je me présentai à Alexandrie, on me refusa la pratique; je venais de la Syrie, où la peste avait régné quatre mois auparavant, et, quoique la santé fût devenue parfaite, on crut devoir exiger des formalités qui n'étaient qu'un sacrifice fait à l'opinion des ports de l'Europe. Je dis sacrifice à l'opinion, car, en ce moment, les précautions étaient surabondantes, et, lorsqu'elles sont nécessaires et motivées, elles sont incomplètes. Pendant que la peste sévissait, et que l'on tenait à l'exécution des mesures maritimes de santé, on laissait les communications libres, par terre, entre la Syrie et l'Égypte. Ainsi, les précautions avaient alors été insuffisantes, et maintenant elles étaient superflues. C'est souvent ainsi que se passent les choses en Orient : on imite les usages de l'Occident, sans se

rendre compte de tout ce qui doit être fait pour atteindre le but que l'on se propose, et l'on a ainsi les inconvénients d'un système sans en recueillir les avantages.

Pressé de continuer mon voyage, j'éprouvai une grande contrariété de ce retard. Toutefois le pacha, qui dès avant mon arrivée avait annoncé la manière dont il voulait me recevoir, et les soins dont il voulait m'entourer pendant mon séjour, ne négligea rien pour diminuer les ennuis que cette quarantaine devait me causer. Un de ses palais, bâti sur le bord de la mer, au Port-Vieux, dans la presqu'île des Figuiers, à côté de celui qu'il habite, fut mis à ma disposition; des gens de sa maison furent envoyés pour me servir, et rien ne fut négligé pour m'en rendre l'habitation agréable. Ma réclusion fut réduite à sept jours, et, le 12 octobre, on m'accorda l'entrée.

A mon arrivée à Alexandrie, le pacha était au moment de partir pour le Caire : il avait déjà quitté la ville, et s'était établi dans une maison de campagne du gouverneur d'Alexandrie, située à une demi-lieue, sur le bord du canal; mais il revint exprès, se rendit chez moi, et me dit qu'impatient de me voir il n'avait pas voulu attendre ma sortie de quarantaine. C'est la première fois qu'il lui soit arrivé de rendre visite à un Européen; cet événement fit grande sensation dans le pays, et, dès le lende-

main, la nouvelle en alla retentir dans toutes les maisons du Caire.

Ma première conversation avec Méhémet-Ali fut courte, toute remplie de civilités et de lieux communs. Je lui fis des compliments, que les circonstances motivaient naturellement et qu'il reçut avec une grande simplicité. Il me parla de mon voyage, me fit diverses questions sur les pays que j'avais traversés, et me dit, en se retirant, qu'il désirait vivement me revoir pour causer en toute liberté. Effectivement le temps amena bientôt des conservations longues, suivies, journalières et du plus grand intérêt.

Des hommes qui ont joué un rôle important, et dont nous avons entendu souvent parler, se peignent dans notre esprit suivant ses caprices. Chacun les forme à sa manière. Leurs actions étant la peinture naturelle de leur caractère, on en tire aussi des conséquences sur leur manière d'être, et l'imagination va jusqu'à créer une image physique qui s'y rapporte. Quelquefois on rencontre juste, mais le plus souvent on se trompe : c'est ce qui m'arriva cette fois. Je m'étais figuré Méhémet-Ali comme un homme d'une taille haute, d'un maintien constamment grave et solennel, d'une conversation toujours sérieuse, et d'une physionomie sévère. Loin de là : il est de petite taille, et, bien que ses traits soient beaux et que leur expression soit relevée

par une superbe barbe blanche, la dignité n'en est pas le principal caractère ; c'est la finesse et l'énergie qui frappent tout d'abord en lui. Son regard est perçant, spirituel et scrutateur, sa figure très-mobile. On voit qu'une puissance intérieure agit fortement en lui, et qu'il est passionné. Mais, après ces traits principaux, on trouve sur son visage et dans ses manières de la bonhomie. Effectivement il est de mœurs enjouées, et, quoique habituellement occupé d'affaires importantes, quoiqu'il se livre de préférence aux conversations qui s'y rapportent, il ne manque ni de bienveillance ni de gaîté. Il est né avec un tact très-délié, avec la connaissance des hommes, et c'est une chose qui tient du prodige que l'habileté qu'il a déployée pour arriver au pouvoir et pour s'y maintenir. Tous les petits souverains de l'Italie du moyen âge réunis n'ont pas mis en œuvre plus d'esprit, d'adresse et de ruse. Il faut en lire les détails dans l'histoire écrite par un Français qui habite le Caire, M. Mangin, histoire bien faite, et dont l'intérêt augmente à mesure que la réputation et la puissance de Méhémet-Ali s'accroissent, et que l'ordre politique de l'Égypte prend plus de stabilité.

Méhémet-Ali a reçu de la nature des qualités qui accompagnent rarement une aussi grande finesse. C'est une force de volonté qui ne connaît aucun obstacle, surmonte tout, ou brise ce qu'elle ne peut

soumettre. La puissance d'opinion que son nom a acquise dans un pays immense est plus grande que celle que donne une armée, et de loin comme de près son action se fait également sentir. Elle est telle qu'en peu d'années elle a opéré le prodige, presque incroyable, de rendre parfaitement sûres les routes de ses vastes états, autrefois infestées par le brigandage. Aujourd'hui, dans un espace de sept cents lieues, un Européen, comme tout autre individu, peut seul, sans danger, librement et sans escorte, se rendre du Taurus au Sennaar. Ce pouvoir moral, qu'il a créé, est le premier élément du gouvernement, le levier le plus fort pour conduire les hommes.

L'instinct des grandes choses lui a été aussi donné : il est imitateur, il voudrait réunir chez lui tout ce qui existe ailleurs. Mais, comme aucune éducation n'est venue développer son génie naturel, les connaissances premières lui manquent, et il est souvent mauvais juge du choix des moyens. Il lui arrive même de ne pas apprécier les conséquences de ce qu'il veut et de ce qu'il entreprend, et de ne pas reconnaître les conditions du succès qu'il espère : j'en citerai des exemples. D'un autre côté, il recherche les conseils, il va au-devant des avis, il encourage la liberté du langage, et ne néglige rien pour remédier à ce qui lui manque.

Méhémet-Ali est l'homme de la nature et de l'ex

périence ; avec les facultés que développe l'étude, il serait devenu un des premiers hommes de son siècle. Quand je le vis, il y a deux ans, il avait soixante-cinq ans. Sa constitution est forte et robuste : son activité ne se ralentit jamais ; il est occupé de tout, il ne redoute aucun soin, aucune fatigue. C'est ainsi que l'on obtient de bons résultats. Il a eu le bonheur d'attacher à sa fortune, pour l'aider dans ses créations, quelques hommes d'une haute capacité, dont je parlerai dans l'occasion. Ils ont constamment et pleinement justifié ses espérances, et quelquefois ils ont surpassé celles qu'il pouvait raisonnablement concevoir.

L'homme de la confiance absolue de Méhémet-Ali, le secret dépositaire de ses pensées et de ses projets, est M. Boghos, connu sous le nom et le titre de Boghos-Bey. Né à Smyrne, il est Arménien de naissance et de religion ; sa carrière a été celle des drogmans. On dit qu'il traduit l'arabe et le turc avec une grande exactitude ; je peux assurer qu'il s'exprime en français avec pureté et élégance. Attaché au pacha, il y a beaucoup d'années, en qualité d'interprète, il encourut momentanément sa disgrâce ; mais, après quelques mois, il fut rappelé. La confiance qu'il inspira au pacha, comme l'affection qu'il éprouva lui-même pour son chef, devinrent bientôt sans bornes. Un extrême désintéressement personnel scella cette union, qui ja-

mais n'a été troublée depuis, et à présent Boghos-Bey est le bras droit de Méhémet-Ali, l'instrument principal dont il se sert pour les affaires de l'intérieur, du commerce, de la comptabilité, des relations extérieures : il le consulte sur tout.

Boghos-Bey est un homme d'un esprit fin et délié, de mœurs douces, qui tempèrent quelquefois, au besoin, la fougue de son maître : son caractère conciliant l'a souvent rendu très-utile. En général, il est estimé et considéré, et c'est avec raison que Méhémet-Ali fait reposer sur lui le poids de l'administration. Boghos-Bey l'avait accompagné dans la visite qu'il me fit, et il est si modeste, se met si peu en évidence quand il n'y est pas forcé, que ce ne fut qu'après son départ que j'appris qu'un homme aussi important était du petit nombre de ceux venus avec le pacha.

Le premier emploi que je devais faire de ma liberté, était d'aller voir Méhémet-Ali et de le remercier de son bon accueil. Il m'envoya deux fort belles voitures à glaces, venues de Vienne, et je me rendis, avec mes compagnons de voyage, à la maison de campagne où il était établi. Partout les honneurs militaires me furent rendus. J'eus un long entretien avec Méhémet-Ali. Nous n'étions que quatre : le pacha, Boghos-Bey, son neveu, drogman particulier du pacha, et moi. Il me montra tout d'abord une confiance dont je fus touché,

et même un abandon qui peut paraître extraordinaire. Il me parla de sa situation, de sa politique, de ses projets, et me demanda mon avis sur les choses les plus délicates.

On m'avait prévenu de son caractère. M. Boghos m'avait fortement engagé à lui parler sans détour, conformément à mes convictions, et sans craindre de lui déplaire. Je suivis ce conseil, et je m'en trouvai bien. Sans hésiter, je combattis ses idées quand je les crus susceptibles d'une critique fondée; il ne m'en sut pas mauvais gré, et cependant nous traitions des sujets dans lesquels ses passions étaient en jeu. Dès ce moment Méhémet-Ali me demanda, pour prix de son bon accueil, de lui faire part, au retour du voyage que j'allais exécuter dans l'Égypte, des observations critiques qui pourraient l'éclairer et lui être utiles. J'ai tenu religieusement la parole que je lui avais donnée. Dès cet instant aussi une véritable sympathie s'établit entre nous, et il en est résulté une sorte d'intimité, épisode piquant de ma singulière destinée.

Je ne raconterai pas tout ce qui fit l'objet de nos entretiens. Beaucoup de choses ne sont pas de nature à être publiées, et une sage réserve me commande de les taire; mais, quand je le pourrai, je n'omettrai aucun des détails qui pourront intéresser.

Après ma première entrevue avec le pacha, j'allai prendre possession d'une jolie maison, bâtie hors de la ville habitée, mais située dans l'enceinte dite des Arabes, au pied même du fort principal qui est un ouvrage de ma jeunesse; je l'avais fait construire il y a trente-six ans. Je me trouvais dans des lieux bien connus; car j'avais commandé à Alexandrie, et dans toute cette partie de la Basse-Égypte, depuis le mois de novembre 1798 jusqu'au mois d'août 1799.

La ville d'Alexandrie a deux portes. Une presqu'île, qui était autrefois une île, située parallèlement à la côte, les couvre du côté de la mer, et ils sont séparés par l'isthme, formé par des atterrissements. Comme il aboutit à peu de distance de la pointe Est de la presqu'île, le port placé de ce côté.

que l'on nomme le Port-Neuf, est très-ouvert, entièrement exposé aux vents d'est et du nord, et présente qu'un abri peu sûr contre les gros temps. Il n'est abrité que par un môle, à l'extrémité duquel est le fort, fort connu sous le nom de fort du Phare. Un fanal qui le surmonte est allumé toutes les nuits. Au même lieu existait au autre phare célèbre dans l'antiquité, Le Port-Vieux au contraire est très-profond, très-sûr et très-vaste. Si son entrée était plus facile pour les vaisseaux d'un tirant d'eau considérable, et que le canal qu'il faut suivre, et qui est bordé de rochers sousmarins, fût plus large, ce port serait excellent. Il est d'ailleurs le seul sur toute la côte d'Égypte qui puisse recevoir des vaisseaux de ligne.

Anciennement, la ville, dont la population ne s'élevait pas au-dessus de dix mille âmes, n'occupait qu'une partie de l'isthme; aujourd'hui, il est tout entier couvert de constructions qui s'étendent en outre, à la fois, sur la presqu'île et sur la terre ferme.

Sur la presqu'île sont situés les palais du pacha, l'arsenal de la marine, un bel hôpital, où tous les intérêts de la salubrité sont combinés avec un service facile et économique, et quelques maisons des principaux employés du pacha; ce quartier est celui du gouvernement.

La ville turque occupe l'isthme : elle est beau-

coup plus belle et plus ouverte qu'autrefois; mais elle a conservé cependant son ancien caractère. La rue principale, qui la divise, est assez large pour que des voitures puissent circuler avec facilité. Un bazar assez vaste renferme beaucoup de marchandises. Le beau quartier vient ensuite : c'est celui des Européens, il a pris un très-grand développement. Ce quartier se compose de rues longues, droites, alignées; de maisons à trois étages; de magasins, de casernes, d'un autre hôpital, et ne cesse de s'étendre; il comprend tout l'intervalle qui séparait les ports d'un ancien mur de fortification intérieure, et suit le bord de la mer, du côté du Port-neuf.

Des maisons de campagne, avec des jardins, ont été construites dans l'enceinte des Arabes : enfin, dans diverses directions, sur les ruines qui couvrent encore cette immense surface, sont bâtis des villages habités par des fellahs qui ont été attirés par le besoin de bras pour les travaux.

Toutes ces populations réunies s'élèvent à environ quarante mille âmes. Voilà ce qui est résulté en peu d'années d'un grand mouvement imprimé à la culture d'un pays fertile, et de la création de la navigation et de l'industrie; voilà, en un mot, un exemple de ce que peut une grande force de volonté unie à la puissance.

Toutes les autorités se rendirent chez moi et vin-

rent me complimenter. A la tête du corps de la marine se trouvaient deux Français qui sont les créateurs des choses prodigieuses que je raconterai bientôt. L'un, M. de Cerisi, connu sous le nom de Cerisi-Bey, ingénieur-constructeur, et l'autre, M. Besson, ancien officier de marine, aujourd'hui vice-amiral, que l'on appelle Besson-Bey.

Ma première course eut pour but le fort principal, situé à peu de distance du palais où je demeurais ; c'est moi qui l'avais fait construire autrefois, et j'étais impatient de le revoir. Je le trouvai tel que je l'avais laissé : sauf les palissades qui n'existaient plus, rien n'avait subi le moindre changement. C'était le même armement, tout était à la même place et n'avait souffert aucun dégât. Quoique l'explication de ce fait se trouve dans la nature du climat, je fus étonné de voir que des constructions élevées à la hâte eussent duré aussi longtemps.

Je trouvai là aussi d'autres souvenirs qui m'émurent : c'était le lieu où j'avais fait déposer autrefois le cercueil d'un homme d'un mérite distingué, le colonel du génie Crettin. Cet officier, que le général Desaix avait choisi pour venir en Égypte, avait été employé sous mes ordres à Alexandrie, et c'était lui que j'avais chargé de la direction des travaux de cette place. Quoique très-âgé, son instinct belliqueux lui faisait supporter les fatigues de la

guerre. Sa figure vénérable et sa vieillesse contrastaient avec sa grande ardeur et son extrême activite ; il séduisait par son esprit étendu, et inspirait l'attachement par les qualités de son cœur comme par la bonté de son caractère. Malgré la grande différence de nos âges, le colonel Crettin me témoignait une obéissance empressée que je reconnaissais par la déférence la plus attentive : je l'aimais comme un père. Le général Bonaparte l'emmena avec lui lors de la bataille d'Aboukir, et il y fut tué. Nous plaçâmes ses restes milieu de l'ouvrage qu'il venait de terminer, et qui depuis a conservé son nom. Tous ces souvenirs se réveillèrent si fortement dans mon esprit que je me rappelai même les discours qui furent prononcés sur la tombe de ce digne militaire.

J'allai ensuite visiter un autre fort rival du premier, plus rapproché de la ville, mais ayant une grande analogie avec celui-là par sa position élevée sur une montagne factice, composée de débris de constructions anciennes réduites en poussière. Les deux monticules, dont la formation est la même, présentent des cônes de deux cents pieds de hauteur environ ; on assure que, sur l'emplacement du premier, se trouvait un vaste théâtre : nous les fîmes occuper par des fortifications permanentes, et ils devinrent les principaux points d'appui de la défense de la ville.

Ce second fort, que j'avais fait également construire, était, comme l'autre, précisément dans l'état où je l'avais laissé; ni plus, ni moins, ni autrement. Il avait servi aussi à perpétuer le nom d'un homme d'un mérite supérieur, de l'un des officiers les plus distingués de l'armée française, le général Caffarelli-Cufalgua, commandant le génie de l'armée d'Orient, mort devant Saint-Jean-d'Acre : ce fort, en prenant son nom, est devenu un monument élevé à sa gloire.

J'examinai aussi l'enceinte dite des Arabes, dont une partie était entrée dans notre système de défense : Méhémet-Ali l'a fait réparer avec soin dans tout son développement, et armer dans quelques-unes de ses tours. Quoique cette enceinte ne soit pas conforme aux principes de la fortification actuelle, elle est utile parce qu'elle offre un très-grand camp retranché qui se défend de lui-même, et qu'on ne peut escalader; il fournirait aussi un très-bon appui aux forts permanents dont il est facile d'envelopper la ville et de couronner les hauteurs principales.

Cette inspection de l'enceinte m'amena à la porte Rosette. En 1798, j'avais été chargé de l'enlever, et je la fis enfoncer à coups de hache, malgré le feu des Turcs qui garnissaient le haut des murailles, et tiraient sur nous, à bout portant, par les créneaux. Le général Bonaparte mentionna ce fait

d'armes dans son bulletin : c'était encore un souvenir précieux.

Je continuai à parcourir jusqu'à la mer cette portion de l'enceinte et je revins chez moi, en suivant le rivage du Port-Neuf. Je revis les aiguilles dites de Cléopâtre, dont l'une est encore debout, et l'autre est gisante par terre. Elles ornaient autrefois, à ce que l'on rapporte, le temple élevé à César par Cléopâtre, et dont faisait partie la tour, dite des Romains, qui termine les fortications actuelles : elle est bâtie avec du beau calcaire lenticulaire, d'une grande blancheur, et certainement de construction romaine. De ce côté était le beau quartier d'Alexandrie : le palais du roi, la bibliothèque, le gymnase ; de vastes jardins s'étendaient jusqu'au cap Lokias, aujourd'hui le Pharillon, point opposé au fort du Phare, et qui forme l'entrée du port. Au-delà était un temple à Neptune ; plus loin la maison qu'occupa Antoine pendant la dernière année de sa vie, et qu'il nomma le Timonium, du nom de Timon d'Athènes, de qui il avait adopté la philosophie.

Un des travaux de Méhémet-Ali, les plus dignes d'exciter mon intérêt et ma curiosité, c'était le canal qui établit la communication entre le Nil et le port d'Alexandrie; aussi m'empressai-je d'aller l'examiner. Voici les raisons qui, avec le mouvement de commerce et d'exportations dont l'Égypte est le théâtre, en font un ouvrage de première nécessité.

A toutes les embouchures des rivières, leur cours est ralenti par le choc de leurs eaux avec celles de la mer. Les limons qu'elles entraînent se précipitent et forment des dépôts, qui élèvent sur ce point le fond de leur lit. Ces élévations constituent ce qu'on appelle une barre, et elles présentent un grand obstacle à la navigation. Nulle part la barre n'est si forte qu'aux bouches du Nil, parce qu'au-

cun fleuve n'a des eaux aussi constamment chargées de limon, et les dangers de la navigation augmentent et deviennent imminents quand la mer est agitee. Cependant les produits de l'Égypte, destinés à être exportés, sont si abondants, que la navigation ne saurait être interrompue.

Cette considération décida le pacha à établir une communication, navigable et directe, entre le port d'Alexandrie et le Nil. Dans l'antiquité, le canal connu sous le nom de Khalydi remplissait cet objet.

Sans faire un travail entièrement neuf, on pouvait approfondir et élargir ce canal. Il a toujours été entretenu, car on n'a jamais pu se passer des eaux douces qu'il amenait à Alexandrie, lors des crues du fleuve ; mais son usage était borné à alimenter les vastes citernes qui se trouvent dans la ville. Le gouvernement devant nécessairement prendre des soins tout particuliers pour l'arrivée des eaux, parce que l'élévation du fond du canal, au-dessus de la campagne, en rendait facile la perte, un bey, ou un kiachef, était chargé de leur conservation.

Pendant la première année de la possession de l'Égypte par les Français, cette fonction me fut dévolue : pour la remplir avec succès, il fallait une surveillance active et incessante. Les paysans riverains étaient intéressés à faire des ouvertures au ca-

nal pour arroser leurs terres; il était donc indispensable de les empêcher de disposer de ses eaux, avant que le but principal fût atteint. Les citernes une fois remplies, l'approvisionnement d'eau assuré, celles que renfermait ou qu'amenait encore le canal étaient réparties d'une manière proportionnelle aux besoins des villages, et à l'étendue des terres destinées à la culture.

M. Le Père, ingénieur en chef des ponts et chaussées, avait rédigé un projet pour rétablir cette navigation intérieure, entre le Nil et le port d'Alexandrie : il est compris dans les publications de la commission d'Égypte. Mais, soit que le pacha l'ait ignoré, soit qu'il n'eût pas alors, près de lui, des hommes capables de le comprendre, on n'y recourut pas; et, sans disposition préalable, sans nivellement, sans avoir arrêté un tracé précis, le canal fut ordonné et entrepris. Les points de départ et d'arrivée furent fixés au Port-Vieux d'Alexandrie, et à et l'atféhsur le Nil. Une grande masse d'ouvriers fut prise dans la population des diverses provinces et répartie dans cet intervalle. Chacun campa sur l'emplacement où il devait travailler; au bout d'un petit nombre de mois, le canal fut ouvert et navigable, et l'on s'en sert depuis plus de douze ans.

Il est regrettable que des travaux préliminaires n'aient pas précédé son exécution : on aurait évité beaucoup d'inconvénients, qui chaque jour se font

sentir davantage. La prise des eaux aurait été faite plus haut et le canal serait navigable toute l'année, tandis qu'il ne l'est pas constamment dans son entière étendue. Il serait en ligne droite et aurait une moindre longueur ; des écluses auraient donné des moyens de communication entre le Nil et le canal, et entre le canal et le port, de manière que les mêmes bateaux auraient porté les marchandises depuis la Haute-Égypte jusqu'à bord des bâtiments destinés à les recevoir, pour les transporter en Europe ; tandis qu'à présent il faut les charger et les décharger trois fois. Aussi est-ce un travail à refaire : mais son exécution sera un jeu quand on réunira les moyens convenables, et qu'on la confiera à quelqu'un de capable de la diriger.

Ce qu'il y a de certain c'est que, malgré tous ses défauts, le canal actuel satisfait en grande partie aux besoins du moment ; et qu'en outre, en amenant constamment les eaux douces autour d'Alexandrie, il est le principe d'une végétation active, qui a remplacé la stérilité : un désert s'est transformé en un jardin où une belle culture se déploie. Sous un climat tel que celui de l'Égypte, là où l'eau arrive, la nature retrouve sa vie, sa jeunesse, et son énergie. De nombreuses maisons de campagne, environnées de jardins, bordent le canal, et leur nombre s'accroîtra chaque jour. Je parcourus avec un grand plaisir ces lieux autrefois si différents.

Je suivis le canal jusqu'au point où il se termine, c'est-à-dire à quelques toises du Port-Vieux : je le dépassai et j'allai voir le plus grand des jardins de cette contrée. Il appartient à Ibrahim-Pacha; son étendue est de deux cent cinquante feddams (1). Des grandes plantations de vigne et d'arbres fruitiers y ont été faites avec un succès complet, et l'on est autorisé à en espérer les plus grands produits. Un joli kiosque est placé au milieu, sur une élévation; tout y est riant et fertile. A la limite du jardin, il n'y a plus d'eau, et l'on trouve le désert. Dans le voisinage, au midi, et parallèlement à la mer, le spectacle change. On voit une immense

(1) Un feddam équivaut à quatorze cent quatre-vingt-deux toises carrées.

surface brillante : ce sont des salines naturelles, qui se sont formées dans l'emplacement de l'ancien lac Maréotis.

Le bassin du lac Maréotis est d'une grande étendue. Un léger exhaussement de terrain l'entoure et forme ses bords. Très-anciennement il recevait le trop-plein des eaux du Nil ; mais les canaux qui les y conduisaient s'étant comblés depuis longtemps, il était complétement desséché lorsque nous débarquâmes en Égypte, en 1798. On y voyait alors seulement, çà et là, quelques cristallisations salines. Une partie des troupes, particulièrement celles que je commandais, qui étaient à la droite, en marchant sur Alexandrie, la traversa sans rencontrer aucun obstacle, ni aucun point marécageux. Après la perte de la bataille, dite du 30 ventôse, que le général Menou livra aux Anglais, en avant d'Alexandrie, ceux-ci, voulant isoler complétement la ville et sa garnison de l'intérieur de l'Égypte, et ayant remarqué que le sol du lac était plus bas que le niveau de la mer, coupèrent la digue qui contenait les eaux du lac Madiéh, communiquant avec la mer, et préservait, de l'action des eaux salées, le canal qui amenait celles du Nil à Alexandrie. Aussitôt que cette coupure eut été faite, les eaux de la mer se répandirent avec abondance dans le lac Maréotis, qui devint aussi une mer intérieure. Les Anglais y envoyèrent des bâti-

ments armés; ils y régnèrent sans contestation, et la garnison d'Alexandrie ne put correspondre avec le Caire, qu'au moyen d'Arabes envoyés par le désert.

Lorsque l'armée française eut évacué l'Égypte, les Turcs réparèrent la digue, et le lac Maréotis se dessécha de nouveau en partie. Quand les Anglais revinrent en Égypte, et eurent éprouvé un échec près de Rosette, ils se concentrèrent dans Alexandrie, et, pour en faciliter la défense, ils conduisirent de nouveau, et par le même moyen, les eaux de la mer dans le lac Maréotis. Mais enfin, après leur départ, on remit tout dans le premier état. Méhémet-Ali fit réparer avec le plus grand soin, non-seulement la digue qui avait été rompue, mais encore, afin d'éloigner davantage les eaux de la mer, il fit boucher, par une digue, l'entrée du lac Madiéh, et l'isola ainsi de la mer : en même temps il ordonna, pour le desséchement de ce lac, des travaux qui furent exécutés avec succès.

Aujourd'hui que le lac Maréotis reçoit seulement des eaux d'infiltration, celles provenant des pluies, et le trop-plein du Nil, amené par le canal, au moment de la crue, l'évaporation en enlève une grande partie, et il reste au fond une couche de sel de plusieurs pouces d'épaisseur, résultant des dépôts salins que la présence des eaux de la mer y a formés, ou bien de la nature même du sol.

Une grande partie de l'emplacement du lac Maréotis est devenue ainsi une saline naturelle. En hiver tout cet espace est impraticable ; mais en été, avec des précautions, des hommes à pied peuvent traverser ces terrains marécageux.

Il résulte de l'état actuel des choses que la place d'Alexandrie est devenue d'une défense beaucoup plus facile, parce que l'espace praticable autour de cette ville est fort resserré, et qu'elle n'est vulnérable que par deux points seulement.

En effet, la défense d'Alexandrie doit être calculée pour résister à une armée de débarquement : or il n'y a, sur cette côte, que deux points de débarquement qui soient à proximité : 1° l'anse du Marabout, où l'armée française descendit en 1798 ; 2° la rade d'Aboukir, qui fut choisie par les Anglais. On ne peut pas raisonnablement supposer que jamais on ose tenter directement, de la mer, un coup de main sur Alexandrie ; ni que l'on essaie de prendre terre entre Alexandrie et Aboukir, sur une côte droite, d'un accès difficile, et qui n'offre aucun mouillage.

Il n'est guère possible de faire stationner des troupes sur la côte aride et déserte du Marabout, parce qu'elle est dépourvue d'eau. Le débarquement ne pourrait pas être empêché sur ce point, et l'ennemi y descendra quand il le voudra. Mais si l'espace assez étroit, qui existe entre la mer et

le lac Maréotis, par lequel il faut nécessairement qu'il passe en marchant sur Alexandrie, est défendue d'une manière suffisante par des fortifications permanentes, il sera arrêté dans son mouvement, obligé d'ouvrir la tranchée et d'entreprendre un siége; et l'on ne comprend pas comment il oserait et pourrait l'exécuter dans un désert brûlant, dépourvu de tout, sans eau douce, et sans rade où ses vaisseaux pussent rester à portée.

Cet espace, d'une fort grande étendue, était occupé autrefois par un quartier considérable, celui de Nécropolis. Une ligne de rochers le couvre dans toute sa longueur : des habitations nombreuses étaient accumulées à sa surface, et des voûtes sépulcrales, des excavations, qui sans doute furent d'abord d'anciennes carrières, sont au-dessous. Elles étaient remplies de tombeaux et d'ornements funèbres. Ces lieux sont connus sous le nom de Catacombes.

Il y a aussi un espace envahi par les eaux de la mer, qu'on appelle le bain de Cléopâtre. On suppose que ce bassin servit aux inhumations, et que c'était là que les corps étaient déposés et lavés avant d'être embaumés et placés dans leurs tombeaux. Le nom qu'il porte vient sans doute de ce que Cléopâtre y reçut les derniers soins après sa mort.

Les ouvrages qui couvrent aujourd'hui cet em-

placement ne suffisent pas : ils sont trop peu considérables, et n'ont pour objet qu'une défense maritime. Il serait facile d'y créer une double défense, contre la mer et contre la terre. Il faut que celle-ci soit telle qu'une attaque de vive force ne puisse réussir, et l'on atteindrait ce but, en ajoutant, à ce qui existe, un bon fort et deux moindres, dans une position intermédiaire que j'ai reconnue. Cet ensemble exigerait, de la part de l'ennemi, un siége régulier, d'autant plus difficile à conduire, que les deux points d'appui de droite et de gauche, la mer et le lac, étant immédiats, et les ouvrages étant placés, sur deux lignes en échiquier, les attaques ne pourraient pas envelopper les défenses.

Il y aurait un moyen d'ajouter beaucoup à la force d'Alexandrie : ce serait d'ouvrir un canal qui, partant du Nil, aussi haut que possible, amènerait les eaux du fleuve au lac Maréotis, à l'époque des crues. Comme il est probable que le Nil roule aujourd'hui moins d'eau qu'autrefois, il serait prudent de faire une écluse à son commencement: elle ne serait ouverte qu'autant que le fleuve dépasserait la hauteur nécessaire à l'inondation. Une seule forte crue, comme il en vient quelquefois, remplirait probablement tout ce vaste bassin, et les années les plus ordinaires fourniraient à la consommation causée par l'évaporation. Si le barrage entrepris à la tête du Delta réussit, si cet ouvrage

prodigieux est mené à bien, il y aurait pendant sept ou huit mois de l'année une surabondance d'eau à verser dans le lac, qui serait ainsi presque constamment à plein bord, et ses rivages pourraient être cultivés et habités.

Un large et profond canal, existant autrefois entre le lac et la rade d'Alexandrie, dont on retrouve les vestiges à trois mille toises de la colonne dite de Pompée, serait rétabli, donnerait passage aux bâtiments, et lierait la navigation de la mer avec celle du lac et du canal supérieur; des écluses y seraient faites, conserveraient les eaux, et empêcheraient l'introduction de celles de la mer. Deux bons forts, élevés sur les rives du canal, en rendraient maître, couvriraient les écluses, et empêcheraient les bâtiments ennemis d'y pénétrer.

En cas de siége, cette navigation intérieure serait d'une importance capitale : elle donnerait une communication facile avec l'intérieur de l'Égypte, et assurerait l'arrivée des secours de toute nature, qui pourraient être envoyés. Mais si, ce qui n'est pas supposable, l'insuffisance des eaux du Nil rendait nécessaire de faire arriver les eaux de la mer pour remplir le lac Maréotis, il serait encore utile de rétablir le lac : car une masse d'eau semblable dans les circonstances où elle se trouve, offre toujours des avantages qui doivent la faire préférer au désert dont elle a pris la place.

J'avais continué de marcher à l'ouest d'Alexandrie, visité les défenses maritimes du port, et parcouru tout l'intervalle entre la mer et le lac. Je fus frappé de la facilité avec laquelle on pourrait tirer parti du terrain, et des avantages immenses qui en résulteraient pour la défense. J'en parlai à Méhémet-Ali, qui me demanda d'expliquer mes idées à son ingénieur. Je le conduisis sur les lieux, il comprit ma pensée et rédigea un projet. Si ce projet est exécuté, Alexandrie ne sera plus attaquable que par une armée qui aurait débarqué à Aboukir, et nous verrons plus tard, en parlant de ce dernier point, ce qui a été fait, et ce qu'il conviendrait de faire pour empêcher qu'un débarquement puisse y être tenté avec succès.

En visitant les bords du canal, je passai près de la colonne dite de Pompée. C'est le plus grand monolithe que l'antiquité nous ait laissé, l'un des ouvrages les plus majestueux et les plus parfaits qui soient sortis de la main des hommes. Une colonne pareille, d'une dimension encore un peu plus grande, a été élevée il y a peu d'années à Saint-Pétersbourg : avant elle, les modernes ne pouvaient rien comparer à la colonne de Pompée. Elle est de l'ordre corinthien, mais très-élancée. Son fût est de quatre-vingt-cinq pieds, sur neuf de module.

On a beaucoup discuté pour savoir à quelle époque cette colonne a été élevée, et à qui elle a été consacrée. Cette controverse devrait, il me semble, être terminée depuis longtemps. Si César pleura la mort de Pompée, de cet illustre Romain qui

triompha tant de fois, et vit au milieu des derniers hasards de son existence sa fortune suivie encore par les consuls et par tout ce que Rome renfermait de grand ; les larmes de César furent le seul hommage qu'il rendit aux vertus et aux malheurs de son rival, et il n'éleva pas de monument à sa mémoire. C'est à mon avis à Alexandre-le-Grand que la colonne a été dédiée.

Nous savons par Vitruve, qui vivait sous Auguste (préface du second livre d'architecture), et par Pline le naturaliste, qui naquit sous Tibère (livre VIII), que l'architecte Dinocrate fut chargé par Alexandre de bâtir la ville d'Alexandrie d'Égypte. D'un autre côté un antiquaire du quinzième siècle, nommé Ciriaque (1), qui avait voyagé en Orient par les ordres du pape Nicolas V, étant de retour à Rome, adressa au pape Eugène IV, successeur de Nicolas, la relation de son voyage (*Itinerarium*). Elle fut imprimée à Florence, en 1742, par Laurent Méhus, académicien de Cortone, avec une préface, dans laquelle l'éditeur fait les plus grands éloges du savoir de Ciriaque. Celui-ci dit, pages 49 et 50 de son Itinéraire : « Hors des murs de la

(1) Je dois à M. le chevalier Visconti, antiquaire à Rome, et commissaire de la chambre apostolique pour les antiquités, l'indication du *Voyage de Ciriaque d'Ancône*, que je ne connaissais pas. Il a éveillé ma curiosité, et m'a fait faire des recherches dont je consigne ici le résultat.

» ville (Alexandrie) et près de la porte du Poivre, » nous aperçûmes la colonne gigantesque, qu'on » appelle vulgairement la colonne de Pompée, et » que nous tenons avec plus de vérité pour la royale » Alexandrine, érigée par l'illustre architecte Di- » nocrate, d'après une ancienne inscription gravée » sur le superbe socle de ce monument.» — Ensuite, dans un recueil d'inscriptions anciennes, qui a été publié par Pierre Apian, mathématicien d'Ingolstadt, et Bartolomeo Amantius, poëte, et dédié « au magnifique seigneur sire Raymon Fugger, » conseiller de l'empereur Charles V, et de Ferdi- » nand roi des Romains,» on trouve ce qui suit : « On dit qu'il existe à Alexandrie d'Égypte, sur » une colonne d'une grandeur merveilleuse, une » inscription en grec, dont la traduction est, » Démocrate (ou Dinocrate), célèbre architecte, » m'érigea par l'ordre d'Alexandre, roi Macédo- nien.» La même inscription est rapportée par Muratori (p. 949), comme existant à la base de la colonne d'Alexandrie. Il dit tenir ce document de Gori, célèbre antiquaire de Toscane, qui l'avait trouvé dans des notes laissées par Fra-Giocondo, l'un des architectes les plus distingués des quinzième et seizième siècles, et collaborateur de Michel-Ange et de Bramante.

Cet ensemble de preuves me paraît résoudre la question d'une manière incontestable.

Maintenant il reste à expliquer pourquoi la colonne porte le nom de Pompée. M. le colonel Leake, de la Société royale de Londres et de la Société africaine, va nous l'apprendre. Il fit faire un échafaud pour arriver jusqu'à l'inscription que Pockocke avait indiquée comme étant gravée sur la partie occidentale. Il est parvenu à l'épeler, et le sens, traduit en français, est « Po...us (Posthu- » mus ou Pompeïus), préfet de l'Égypte, et la ville, » ont érigé le très-saint empereur, le (dieu) tutélaire » d'Alexandrie, Dioclétien, l'invincible. » L'inscription ne dit pas « la colonne, » mais veut parler sans doute d'une statue de Dioclétien, placée sur la colonne. Des personnes qui ont monté jusqu'à son sommet ont constaté que le chapiteau avait effectivement été creusé pour recevoir et porter une statue. Mais si même on avait consacré cette colonne, déjà debout, à Dioclétien, on aurait fait ce qui a été exécuté souvent à Rome pour divers monuments, notamment pour l'arc de triomphe situé près du Colysée, et qui, élevé à Trajan, fut depuis consacré à Constantin dont on lui donne le nom aujourd'hui : la colonne aurait porté le nom de « Colonne de Dioclétien, » tandis qu'elle prit, pour le vulgaire, le nom du magistrat qui l'avait consacrée de nouveau, et qui est écrit le premier dans l'inscription.

Le massif construit de débris antiques, sur le-

quel elle repose, a offert à M. Champollion le cartouche de Psammétique II. C'est que les matériaux proviennent des ruines de Saïs, ville peu éloignée d'Alexandrie, où résida la dynastie appelée les rois Saïdes à laquelle Psammétique appartenait, et qui était détruite lors de la conquête d'Alexandrie. Mais, quant à la colonne, son style corinthien démontre qu'elle ne peut être antérieure à l'arrivée des Macédoniens dans ce pays.

Le soir du jour où je fis la longue promenade que je viens de raconter, j'entretins le pacha sur la situation de la Syrie. Je cherchai à lui faire comprendre toute l'importance qu'il y avait pour lui à conduire cette province avec douceur, à n'exiger d'elle que des sacrifices proportionnés à ses facultés, et ne dépassant pas de beaucoup la somme des impôts qui pesaient sur elle autrefois. Je lui fis remarquer l'immense différence qu'il y a entre ce pays et l'Égypte.

Dans le premier, la population est mutine, accoutumée à la résistance. Retranchée, pour ainsi dire, dans des montagnes d'un difficile accès, où chaque village peut se défendre, la population habite en général hors des communications praticables pour les voitures, et l'on ne peut pas employer

partout de l'artillerie contre elle. Elle occupe en outre un vaste territoire, et se trouve à portée de recevoir des secours extérieurs.

L'Égypte, au contraire, est un pays petit, isolé de toute part, qu'on parcourt dans tous les sens avec facilité. Une flottille de quelques bateaux armés, quatre mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, et douze pièces de canon doivent le maintenir dans l'obéissance ou l'y faire rentrer s'il se révoltait. Ajoutez à cela que les maisons des villages sont faites de boue, et peuvent être facilement renversées; que la population d'Égypte, qui a peu de besoins, est accoutumée au travail, à la pauvreté, à la soumission.

Il y a ensuite une autre observation à faire sur les deux pays. Si l'Égypte peut sans danger être surchargée d'impôts, il y a en même temps d'immenses ressources à en tirer. En Syrie tout est péril, et ses produits, quoique l'on fasse, seront toujours bornés : c'est une dernière raison pour les traiter différemment l'un de l'autre.

Ainsi la Syrie doit être menée par l'opinion, par son intérêt, par le sentiment de son bien-être. Il faut profiter de ses richesses naturelles, exploiter ses mines et ses forêts; y lever des soldats pour ménager la population égyptienne, mais suivre un mode de recrutement équitable, attendu que c'est la seule manière de le rendre supportable, et lui

donner d'abord peu d'extension pour y accoutumer; enfin, mettre en valeur les immenses plaines incultes que le pays renferme, en y plaçant quatre ou cinq millions de bêtes à laine, qu'il peut nourrir.

Par ce système, l'Égypte sera couverte par une province étendue, fidèle, qui fournira au pacha les objets que l'Égypte ne possède pas, augmentera la consistance et la force de son armée, et lui donnera action sur l'intérieur de l'Asie. Mais, si le désir d'augmenter ses revenus en argent lui fait pressurer cette province, et y établir le monopole, elle sera bientôt totalement désaffectionnée, changera promptement sa soumission en révolte, accueillera les ennemis de Méhémet-Ali, et accroissant de leur secours ses moyens de résistance, elle épuisera en peu de temps une armée qui succombera sous ses efforts impuissants. C'est d'ailleurs le bien-être des peuples, et d'abord leur soumission, qui légitiment les pouvoirs nouveaux et leur attirent l'estime et l'assentiment du monde, tandis qu'une simple contestation suffit pour atténuer leur force morale ; et ils doivent être jaloux de la conserver, car elle est la garantie de leur durée.

Le pacha parut me comprendre, et me dit qu'il était dans ses intentions de suivre ce système, dont les avantages ne pouvaient pas être mis en doute. Je crois qu'il l'exécute à présent, et je désire dans ses intérêts qu'il y persiste.

Je communiquai aussi au pacha les remarques que j'avais faites sur ses troupes en Syrie, et il me demanda avec instance de ne rien omettre à cet égard. Je lui ai tenu parole, et il en est résulté qu'il s'est décidé à leur donner une organisation nouvelle, qui fut arrêtée sous mes yeux, au Caire, avant mon départ pour l'Europe.

Le 15, j'allai visiter l'arsenal et l'escadre. J'étais extrêmement impatient de voir cette création étonnante, et, pour ainsi dire, incompréhensible. En 1828, il n'existait sur la presqu'île d'Alexandrie qu'une plage aride et déserte. Je la trouvai, en 1834, couverte par un arsenal complet, bâti sur la plus grande échelle ; par des cales de vaisseaux, des ateliers de tous les genres, des magasins pour tous les approvisionnements, une corderie de mille quarante pieds de longueur (dimension égale à celle de la corderie de Toulon). J'y trouvai rassemblés des ouvriers nombreux, habiles dans tous les métiers qui se rattachent au service de la marine, et qui tous étaient Egyptiens : tout cela organisé, en mouvement, en plein service. Et de cet arsenal, dont les fondations datent de six ans, il est sorti dix vaisseaux de ligne de cent canons, dont sept étaient

armés, avaient déjà navigué, et trois étaient sur le chantier, prêts à être lancés à l'eau. Je ne parle pas des frégates de divers rangs, des corvettes et des bricks, qui portent la flotte à plus de trente bâtiments armés. Ces prodigieux résultats ont été obtenus avec cette promptitude si grande, dans un pays où il n'y a ni bois, ni fer, ni cuivre, ni ouvriers, ni matelots, ni officiers de marine; aucun des éléments, enfin, qui peuvent servir à la création d'une escadre. Je ne crois pas que l'histoire du monde entier ait jamais présenté dans aucun temps rien de pareil. Ce phénomène est dû au talent remarquable, à l'activité, à l'esprit d'ordre et de prévoyance que possède au plus haut degré M. de Cerisi, ingénieur constructeur de la marine; et à cette volonté de fer du pacha qui subjugue tout et amène tout au résultat qu'il a déterminé. Les travaux ont été dirigés par l'homme du métier; mais Méhémet-Ali passait ses journées entières au milieu des ouvriers, et par sa présence donnait une impulsion irrésistible, levait les obstacles qui pouvaient survenir, et forçait chacun à développer toute l'étendue de ses facultés.

M. de Cerisi forma, au nombre de dix-sept, des compagnies d'ouvriers de cent hommes; il les composa des plus intelligents, et les emplois d'officiers furent donnés aux ouvriers qui se montrèrent les plus habiles dans chaque métier.

L'Arabe possède à un très-haut degré le talent d'imitation; il en a le génie, si je puis m'exprimer ainsi. Adroit, vif, ardent, souple, docile, on en fait tout ce que l'on veut. En peu de temps ces hommes, recrutés dans la population parmi les cultivateurs, devinrent chacun, dans le métier qui lui avait été départi, de très-bons ouvriers. On ne se borna pas à les façonner aux métiers de charpentier, de menuisier, de serrurier, de tourneur, etc., etc., mais on en forma pour les ouvrages qui exigent le plus de précision. On est parvenu à fabriquer des instruments pour la navigation, des boussoles, quarts de cercles, octans, lunettes, etc. J'ai vu les ateliers d'où ils sortent et les ouvriers qui les font. Ces ouvrages sont admirablement bien exécutés, et ces artistes, qui me furent présentés, n'avaient pas deux ans d'étude et de pratique. On n'atteindrait certainement pas un résultat si prompt avec des Européens, pris au hasard parmi les cultivateurs, de quelque nation qu'ils fussent tirés.

M. de Cerisi me donna des détails curieux sur le caractère des Arabes. Sobres, aimant le repos, et même paresseux par nature, ils sont cependant susceptibles de la plus grande activité. La cupidité et l'argent ne sont pas des mobiles capables de les stimuler fortement : l'autorité et l'émulation, employées avec discernement, voilà les plus puissants véhicules auprès d'eux. Quand le chef ordonne, tout

le monde obéit; lorsqu'une rivalité s'établit, rien ne peut être comparé au zèle qui se déploie : ainsi le talent de ceux qui commandent est de trouver les moyens de la faire naître. Un atelier travaille avec mollesse, on place un autre atelier près de lui; chacun appartient à un vaisseau différent; dès ce moment une extrême activité succède à la paresse, les efforts vont jusqu'aux limites du possible, et ils semblent les dépasser quelquefois. Plus le travail est pénible, plus l'obstacle à vaincre est grand, et plus ces hommes se roidissent contre la difficulté.

L'Arabe est d'une complexion nerveuse qui s'exalte facilement. Quelquefois, une espèce de découragement survient tout à coup : des ouvriers habituellement adroits, ne réussissent plus dans leurs travaux, ils semblent avoir perdu leur talent et refusent le travail. Il ne faut pas alors les maltraiter et les punir, mais patienter, les laisser pendant quelques moments à eux-mêmes; bientôt ces facultés, qui semblaient perdues, renaissent, et l'habile ouvrier se retrouve. Si l'on agissait autrement, on accroîtrait le mal, et cet état d'atonie morale se prolongerait. C'est le résultat d'une organisation particulière, qui a quelque rapport avec la nôtre. Lorsque, au milieu du combat, des soldats français sont momentanément en désordre, ce n'est point par les réprimandes, les injures, les menaces, que l'on parvient

à les rallier : c'est en se présentant à eux avec calme, en leur parlant avec fermeté, mais avec douceur : c'est en payant d'exemple, qu'on les arrête, qu'on les décide à faire face à l'ennemi, et qu'on les reconduit au-devant de lui. Plus d'une fois j'en ai fait l'expérience, et j'en ai acquis la preuve. Leur esprit alors se tranquillise, l'imagination se calme, les sentiments du devoir et de l'honneur reprennent leur empire, et le brave soldat reparaît.

Tous les travaux dans le port d'Alexandrie se font à bras. La main d'œuvre est à si bon marché en Égypte, et les combustibles sont si rares et si chers, qu'au moins jusqu'à présent, il y a de l'économie à agir ainsi. Cet état de choses changera sans doute quand les mines de charbon fossile de Syrie seront en pleine exploitation. Alors les hommes seront réservés pour les fonctions qui exigent l'emploi de l'intelligence, ils reprendront la place que le Créateur leur a assignée. La matière produira les forces motrices, suppléera à la population, en ce qui représente la force matérielle, et les ressources de l'Égypte seront ainsi décuplées. C'est à mettre ces mines en valeur que le pacha doit consacrer tous ses soins. La population devant faire face aux besoins de l'armée et de la marine, et aux travaux des immenses constructions civiles qui sont commencées, ou qui chaque jour s'entreprennent, elle recevra un grand soulagement lorsque des ma-

chines à vapeur la remplaceront dans un grand nombre de fonctions qu'elle remplit aujourd'hui. Mais, en même temps, il faut former beaucoup d'hommes capables de conduire ces machines, car leur rareté est encore aujourd'hui une raison pour en ajourner l'emploi.

Après avoir vu dans le plus grand détail, et pendant très-longtemps, tout ce que le bel arsenal improvisé d'Alexandrie présente de digne de remarque, et exprimé à M. de Cerisi l'admiration sincère que des choses si étonnantes m'avaient inspirée, je m'embarquai pour aller visiter les vaisseaux qui étaient dans le port. Ils étaient au nombre de sept, et venaient de rentrer d'une croisière de six mois, qu'ils avaient exécutée sur la côte d'Asie. Chacun d'eux est armé de plus de cent canons, et toute cette artillerie est du même calibre, et emploie des projectiles de même dimension. Le poids des pièces varie : sur les gaillards et les passavants ce sont des caronades; mais toutes sont du calibre de trente. On conçoit l'utilité d'un pareil arrangement, au milieu du désordre qu'entraîne un com-

bat naval. Il est extraordinaire que ce système, si simple, n'ait pas d'abord été mis en usage chez les grandes puissances maritimes, et que l'exemple leur en soit donné par une marine nouvelle, créée dans un pays qui commence seulement à sortir de la barbarie.

Les proportions des vaisseaux sont différentes aussi de ce qui existe ailleurs. Partout les bâtiments diminuent de largeur dans leur partie supérieure : on a eu en vue en cela de créer un moyen de défense, en cas d'abordage, en laissant un intervalle vide entre les deux vaisseaux, dans les parties qui correspondent aux ponts. Mais indépendamment de ce que ce n'est pas ordinairement bord à bord, mais par l'arrière ou par l'avant que cette entreprise est tentée, on sacrifie, pour un cas particulier et d'exception, un avantage de tous les jours, qui consiste à donner une plus grande capacité aux vaisseaux, plus d'espace et plus de facilité pour la manœuvre du canon. Les vaisseaux égyptiens, dont la largeur est égale partout, ont peut-être moins d'élégance à la vue, mais c'est une beauté de convention : l'œil est habitué aujourd'hui à ce rétrécissement de la partie supérieure, il s'habituera de même à une autre construction quand l'usage l'aura consacrée et que sa supériorité aura été généralement reconnue.

L'amiral de cette escadre, Moutouche-Pacha,

espèce de colosse, que l'on dit fort brave, ne commande que de nom. C'est pour ménager l'opinion que Mehémet-Ali a donné ce titre à un Musulman. L'âme de cette escadre, celui qui l'a organisée et l'a mise sur le pied où elle est, est un Français, M. Besson (Besson-Bey), qui est vice-amiral et le major-général du pacha. Voici quelle est son histoire :

Cet officier servait dans la marine française, en qualité de lieutenant de vaisseau, et était, en 1815, employé au port de Rochefort. Il avait épousé une demoiselle danoise, assez riche, qui possédait un bâtiment de commerce, et ce navire, nommé *La Madelaine*, se trouvait précisément à Rochefort au moment où Napoléon y arriva et se disposait à quitter la France. M. Besson proposa à l'empereur de le conduire sur son vaisseau aux États-Unis d'Amérique. Napoléon accepta : tout fut en conséquence disposé à bord. On fit préparer un endroit pour le cacher, au moyen de tonneaux défoncés communiquant entre eux et matelassés intérieurement. Les effets les plus précieux de l'empereur furent embarqués mystérieusement en plusieurs fois. Il avait donné l'ordre à M. Besson de se trouver entre l'île d'Aix et le rocher d'Éneste, et de venir ensuite le prendre. Mais, quand M. Besson arriva auprès de Napoléon, celui-ci avait changé d'avis ; il lui annonça qu'il renonçait à ce parti, que trop

de chances contraires accompagnaient, et qu'il avait envoyé M. de Las-Cases auprès de l'amiral anglais, pour lui demander de le recevoir. *La Madelaine* mit à la voile et arriva en Amérique, très-promptement et très-heureusement, sans même avoir été visitée. Si Napoléon avait persisté dans son premier projet, sa destinée prenait un tout autre cours.

Cet acte de dévouement de M. Besson, envers l'empereur, ayant été connu du gouvernement français, le compromit. Son nom fut rayé des contrôles de la marine, et il se vit obligé, afin d'assurer son existence et celle de sa famille, de naviguer pour le commerce. Ses premières opérations ayant mal réussi, et se trouvant à Alexandrie en 1820, il proposa au vice-roi d'Égypte, qui s'occupait de la création d'une marine militaire, d'entrer à son service. Son offre fut acceptée. D'abord, il fut chargé de surveiller la construction des bâtiments que le pacha faisait faire en France; puis il eut le commandement de la belle frégate de soixante-quatre canons, *La Bahiréh*, qui sortait des chantiers de Marseille. Bientôt après, le pacha, appréciant sa capacité, et convaincu qu'il pouvait lui être beaucoup plus utile dans un grade plus élevé, l'avança : il est devenu en peu d'années vice-amiral et major-général, c'est-à-dire le véritable ministre de ce département.

La promptitude avec laquelle M. Besson a formé et dressé les équipages est une espèce de prodige. Les matelots sont tous égyptiens et recrutés pour la plus grande partie parmi les mariniers du Nil. Les officiers sont presque tous également égyptiens, ou turcs, ou mameloucks achetés par le pacha, élevés dans sa maison, et primitivement destinés au service de terre. Un très-petit nombre d'officiers français et italiens se trouvent mêlés parmi eux. Aujourd'hui, ces vaisseaux naviguent et manœuvrent avec régularité, et tiennent des croisières, quelquefois dans une saison avancée, dans les mers étroites et dangereuses qui baignent les côtes de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. C'est un véritable phénomène, qui honore tout à la fois le pacha et l'amiral Besson, et qui prouve tout ce que l'on peut faire, tout le parti que l'on peut tirer de la race arabe.

Une discipline très-sévère, nécessaire partout dans les armées de terre et de mer, mais plus indispensable encore dans ces dernières et avec les Orientaux, est maintenue dans tous les grades. Quelques actes d'une grande rigueur, mais d'une rigueur légitime et d'une justice incontestable, ont donné une puissante action au pouvoir. Il y a quelques années qu'un capitaine de frégate, se confiant dans son intelligence et la connaissance qu'il croyait avoir des lieux, essaya d'entrer sans pilote dans le

port d'Alexandrie. La passe est étroite et difficile, son bâtiment toucha et se perdit. Ce capitaine fut mis à un conseil de guerre, condamné à mort, et fusillé malgré les demandes en grâce qui furent de toutes parts adressées au pacha. Depuis cette époque, les entrées et les sorties du port se font régulièrement et aucun bâtiment ne périt plus.

La crainte que le pacha inspire à ceux qui commettent quelques délits est telle, qu'il y a peu d'années, le commandant d'une frégate, qui servait d'école de marine, ayant appris que Méhémet-Ali, informé des désordres de mœurs dont il était coupable, lui avait retiré ses bonnes grâces, se fit justice lui-même d'une manière terrible. Il attendit un jour de congé, fit descendre toute l'école à terre selon la coutume, resta seul à bord sous un prétexte qu'il imagina, et mit le feu aux poudres de la frégate, qui sauta avec lui au milieu du port d'Alexandrie.

Moutouche-Pacha me reçut avec les honneurs d'usage, à bord du *Saint-Jean-d'Acre* qu'il montait, et au bruit d'une nombreuse artillerie. L'amiral Besson m'accompagnait. Je visitai ce vaisseau avec un soin particulier, et il me sembla qu'il n'y avait que des éloges à donner à la manière dont il était tenu et dont tout y était aménagé. Ce bâtiment, comme tous les autres vaisseaux de ligne, était une de ces créations merveilleuses d'Alexan-

drie, et avait déjà fait deux campagnes de mer. L'escadre se composait des bâtiments ci-après :

VAISSEAUX DE LIGNE.

Acre (Am.) de	110 canons.
Moussir (vice-am.). . .	110
Maakren (contre-am.). .	104
Mahlakebir.	104
Iskuedo.	104
Homs	104
Aboukir	84

FRÉGATES.

Bachir de.	64
Béchir	64
Mustachi-Giad	64
Syri-Giad.	60
Kafra-el-Sech.	56
Tamiad	56

et en outre de plusieurs bâtiments d'un rang inférieur.

Aujourd'hui, elle a de plus trois vaisseaux de même force et une frégate de soixante-dix canons, qui alors étaient sur le chantier. Cette marine a, et avec raison, le sentiment de sa supériorité sur celle des Turcs.

Afin de régulariser les affaires de la marine, et de les conduire d'une manière méthodique, le pacha a établi un conseil où les affaires sont rapportées et décidées. Ce conseil se compose : de l'amiral Moutouche-Pacha; de Besson-Bey, vice-amiral; de Cerisi-Bey, et d'un contre-amiral. Chaque jour le pacha reçoit un rapport sur ses travaux.

Le 19 octobre, j'allai revoir Aboukir. C'est un lieu d'une grande importance militaire pour l'Égypte.

Le mouillage d'Aboukir est le seul, sur cette côte, qu'une escadre puisse prendre avec facilité, et il est en même temps le point le plus favorable pour un débarquement. La plage est d'un accès aisé attendu que la mer ne bat jamais avec violence: elle est garantie de son action par les bancs et les rescifs, et l'anse ouverte au nord-est de celle des vents du nord, du sud et de l'ouest, par la pointe et la terre. Le fort, placé à l'extrémité du cap, est armé d'une nombreuse et formidable artillerie; mais son canon n'atteint point le mouillage, et ne saurait empêcher de s'y établir, ni en chasser ceux qui l'occupent : les vaisseaux de ligne et même les

grandes frégates ne pouvant venir assez près de la terre, pour se trouver sous sa portée, à cause du peu de profondeur de l'eau. Ce fort n'est réellement utile que pour protéger le cabotage et défendre la côte contre des bâtiments légers. Il est donc d'une sage prévoyance de la part du maître de l'Égypte de préparer des moyens de résistance contre les troupes ennemies au moment où, embarquées sur les chaloupes, elles veulent mettre pied à terre.

Les localités se prêtent beaucoup à ce que l'on puisse les combattre avec avantage. Le cap, à la pointe duquel est construit le fort, et qui s'avance de plusieurs centaines de toises dans la mer, est fort élevé. Cette élévation reste la même, et se trouve encore plus grande pendant une partie du développement de la rade; elle diminue ensuite et finit par disparaître tout à fait, jusqu'à ce que la côte soit au niveau de la campagne, et très-peu au-dessus de la mer.

Cette ceinture élevée se compose de dunes d'un sable mouvant. En l'occupant par de fortes batteries, placées à une hauteur convenable, le commandement qu'elles exercent leur donnerait un grand avantage pour détruire les bâtiments légers qui seuls peuvent s'approcher; et en élevant un fort, sur la sommité, afin de protéger les batteries, du côté de la terre, contre ceux qui, ayant débarqué

malgré leur feu, tenteraient de les enlever, on aurait beaucoup de chances pour leur résister. Et si des troupes disponibles, masquées derrière ces monticules, appuient ces dispositions, et sont en mesure de tomber sur l'ennemi, en même temps qu'il est soumis au feu des batteries, il est à peu près certain que le succès d'un débarquement deviendra impossible. Les arrangements défensifs ont été faits dans cet esprit.

Autrefois j'avais fait faire un ouvrage de campagne sur la dune la plus élevée; mais le mouvement des sables l'eut bientôt effacé. On construit, par l'ordre du pacha, un ouvrage revêtu, permanent, qui est en état de résister à un coup de main; et un nombre d'hommes suffisant est constamment employé à le débarrasser des sables qui s'y amoncellent. Une partie de son armement bat la plage, mais il est trop faible. On devrait, dans le même objet, placer encore sous le fort, et sous sa protection, deux nouvelles batteries de vingt ou vingt-cinq pièces de canon chacune, dans l'unique but de foudroyer la plage : alors la défense de ce point serait parfaitement établie.

Le fort, qui est au bout de la presqu'île, est dominé par un monticule situé à l'isthme. Il était, en 1799, occupé par une redoute; mais elle n'accomplit pas sa destination, et ne fit aucune résistance. Un chef de bataillon, nommé Godart, qui

commandait dans toute cette partie de la côte, s'y était placé lorsque les Turcs l'attaquèrent, après leur débarquement : il fut tué, en s'exposant trop pour animer ses soldats à se bien défendre ; le découragement se mit dans la troupe, et les Turcs enlevèrent ce poste. Le fort se rendit immédiatement après, et la redoute devint le centre de la position que prit l'armée turque, en attendant qu'elle fût en état de marcher en avant. Une tranchée faite de chaque côté de la redoute, et aboutissant, d'une part, à la grande mer, et de l'autre à la rade, compléta leur position.

Les Turcs l'occupaient, lorsque le général Bonaparte arriva du Caire avec l'armée. Ils résistèrent d'abord à une première attaque ; mais, étant sortis de leurs retranchements, ils furent repoussés, poursuivis, et la redoute enlevée. Le fort fut ensuite assiégé et bientôt pris, avec les malheureux qui s'y étaient entassés, et qui y mouraient de soif et de faim.

On voit quelle est l'importance de ce point dominant de l'entrée de la presqu'île, et le rôle qu'il est appelé à jouer. Occupé convenablement, il complète la défense, crée de nouveaux obstacles pour le cas où un débarquement aurait réussi, et devient un excellent appui pour les troupes qui se réuniraient pour combattre l'armée qui aurait pris terre. Il est donc du plus grand intérêt d'y avoir un ou-

vrage de fortification permanente. C'est ce que le pacha a senti et ce qu'il a fait : on y construisait, lors de mon voyage, une grande lunette avec réduit, et casemates à feu de revers. C'est un ouvrage qui exige un siége régulier, et le meilleur de tous ceux qui ont été faits en Égypte. Il était aux trois quarts terminé, et doit être fini en ce moment, et renfermer des établissements complets.

Une armée qui parviendrait à opérer son débarquement se trouverait donc maintenant dans une position difficile. Placée sur une plage d'où l'eau douce la plus voisine est assez éloignée pour qu'il ne lui fût guère possible d'y recourir; loin de ses vaisseaux qui ne pourraient approcher de la côte, gênée sur son flanc droit par l'ouvrage dont je viens de parler, et par le feu du fort qui éloignerait toutes les embarcations qui pourraient essayer d'aborder, elle serait dans une situation détestable soit pour combattre sur ce terrain, soit pour se rembarquer dans le cas où, ayant marché en avant, elle aurait éprouvé un échec. Ainsi l'ensemble de ce système donnerait de grandes chances pour empêcher qu'un débarquement fût tenté, et du moins qu'effectué il réussit. Dans tous les cas, il obligerait l'ennemi à agir avec circonspection, ce qui donnerait le temps de rassembler des forces, d'abord pour lui résister, et ensuite pour le détruire en cas de succès.

Les travaux achevés ou entrepris à Aboukir sont donc tels qu'on peut les souhaiter, et il est certain que si en 1800 ils eussent existé, l'armée anglaise n'aurait pas fait quitter l'Égypte à l'armée française, quelque fût le degré presque incroyable d'incapacité de celui à qui le commandement de cette brave et malheureuse armée était alors confié.

Une fois la côte d'Aboukir mise en état de défense parfait, et les ouvrages que je regarde comme nécessaire d'établir dans l'espace qui existe entre la mer et le lac Maréotis étant exécutés, on comprend que la place d'Alexandrie n'est plus attaquable d'aucun côté par une armée de débarquement. Mais si, en raison de la grande importance de cette ville, du riche matériel qu'elle renferme, on voulait ajouter à ses moyens de sûreté, et la fortifier indépendamment d'Aboukir, afin de la mettre en état de résister, soit après la perte complète de ce point, soit contre une armée qui viendrait de l'intérieur, on remplirait ce but aisément, ainsi qu'on va pouvoir en juger.

Une chaîne de hauteurs, extérieure à l'enceinte actuelle, couvre la ville du côté de la porte de Rosette ; elles sont composées des debris d'un des plus beaux quartiers d'Alexandrie, du faubourg de Nicopolis, réunion de vastes palais ou d'établissements publics. La rue Royale le traversait, et son tracé est le même que celui de la route qui conduit

à Aboukir. Ces hauteurs ont une large base, elles forment de véritables collines, capables de servir d'assiette à d'assez grands ouvrages de fortification. Ces reliefs continuent en tournant vers le sud, et suivent le bord du canal qui passe à leur pied. C'était le faubourg d'Éleusine. Sur les premières de ces hauteurs il faudrait construire un ouvrage à couronne, fermé à la gorge; un autre moins grand, mais encore considérable, sur la hauteur près du canal, et deux ou trois autres, plus petits, en intermédiaires, jusqu'à la colonne d'Alexandre. Les eaux du canal pourraient être disposées pour former des inondations; on reconstruirait les forts actuels de l'intérieur (Crettin et Caffarelli); les revêtements de leur escarpe seraient couverts : les tours de l'enceinte des Arabes, que le pacha a fait réparer, armées avec soin, lieraient tout cet ensemble. L'espace occupé serait, comme on le voit, très-vaste; il embrasserait presque la totalité de l'emplacement de l'ancienne ville d'Alexandrie, qui était si prodigieusement étendue, et dont la surface immense est couverte aujourd'hui d'un amas de débris plus considérable que ne le sont toutes les ruines des villes anciennes que j'ai visitées.

Il en résulterait que les défenses seraient portées très au loin, et que tous les établissements d'Alexandrie seraient en sûreté. Et cependant ce système de fortification, malgré la grande étendue de la

place, n'exigerait pas une forte garnison. Deux régiments d'infanterie de trois mille hommes chacun, et quelques compagnies d'artillerie, qui en feraient le fond, soutenus par les moyens de la marine, suffiraient pour assurer une bonne et longue défense, et pour donner tout le temps nécessaire à la réunion des moyens que l'Égypte et la Syrie renferment, et pour venir à son secours. Les travaux en Égypte s'exécutent à si bas prix, et le résultat est si avantageux, que, dans l'intérêt de l'avenir, le pacha ne devrait pas hésiter à faire ce grand ouvrage.

La rade d'Aboukir me rappela le combat naval qui eut une influence si grande sur le sort de l'armée d'Orient et sur celui de l'Égypte. Peu après cet événement j'avais été envoyé du Caire, avec ma brigade, pour protéger les côtes contre les entreprises des Anglais. Quand j'arrivai, les débris de nos vaisseaux étaient encore fumants, et les cadavres de leurs défenseurs gisaient sur le rivage.

C'est dans ma tente, au camp de Kauka, entre Belbeys et le Caire, que le général Bonaparte, revenant de poursuivre Ibrahim-Bey, avait appris cette funeste nouvelle et reçu les dépêches par lesquelles le général Kléber, commandant alors à Alexandrie, lui en rendait compte. Le général Bonaparte resta calme et ferme à la lecture de ces lettres : il montra beaucoup de force d'âme, et, sans

déguiser l'immensité de nos pertes et leurs graves conséquences, il s'occupa seulement à diminuer l'impression qu'elles devaient produire, en faisant un appel aux sentiments nobles et généreux. « Nous » voilà séparés de la mère patrie, nous dit-il, sans » communication assurée avec elle; il faudra savoir » nous suffire à nous-mêmes. L'Égypte offre d'im- » menses ressources, nous les développerons. » Autrefois elle formait à elle seule un puissant » royaume; pourquoi ne le ferions-nous pas re- » naître de ses cendres, enrichi par les arts, par » les sciences et l'industrie? Avec du courage et » de la volonté il n'y a pas de limites que l'on ne » puisse atteindre, point de résultat qu'on ne doive » espérer. Quel appui pour la république que cette » position offensive contre les Anglais! quel point » de départ pour les conquêtes que l'écroulement » possible de l'empire ottoman peut mettre à notre » convenance et à notre portée! Des secours par- » tiels pourront toujours arriver de France : les » débris de l'escadre fourniront des ressources im- » portantes à l'artillerie; nous deviendrons facile- » ment inexpugnables, dans un pays qui n'a d'au- » tres frontières que des déserts et une côte sans » abris. La grande affaire pour nous, la chose im- » portante, c'est de préserver l'armée d'un décou- » ragement qui serait le germe de sa destruction. » Sachons-nous élever au-dessus de la tempête et

» les flots seront domptés. Nous sommes peut-être » destinés à renouveler la face de l'Orient, à placer » nos noms à côté de ceux les plus illustres de » l'histoire ancienne et du moyen âge! »

Après ce mouvement oratoire, Bonaparte s'empressa de prévenir les reproches qu'on pouvait lui adresser, en rejetant tout le blâme encouru sur le pauvre amiral, qui n'existait plus, mais sans convaincre personne. Il est indubitable que Brueys n'a jamais eu l'ordre d'aller à Corfou, ni celui de croiser. Peut-être il aurait pu faire plus d'efforts pour placer son escadre dans le port vieux d'Alexandrie; la chose etait rigoureusement possible. Mais jamais le général en chef n'a manifesté l'intention de se séparer de ses vaisseaux : la manière même dont il accusait l'amiral Brueys prouvait qu'il n'avait pas foi dans ses paroles.

La côte, couverte alors de cadavres, montra combien les circonstances naturelles sont, en Égypte, d'accord avec l'ancien usage de ce pays de conserver les morts. Il semble que l'atmosphère y suffit : les cadavres, jetés sur la plage, s'étaient desséchés en un instant, tant la chaleur est forte, et sans qu'aucun d'eux entrât en putréfaction, tellement l'air est sec. Nulle partie de la peau n'avait été détruite ou altérée, tandis qu'en Europe la corruption suit de près la mort et décompose le corps.

Ma course à Aboukir me donna l'occasion de re-

connaître les grands changements survenus dans ces localités. Le lac Madiéh était une invasion de la mer dans l'intérieur des terres ; ses limites étaient voisines du canal, qui amenait les eaux douces à Alexandrie, lors de la crue du Nil : ce lac n'existe plus. Le pacha a fait faire une digue, haute et épaisse, pour fermer son entrée. L'action de la chaleur a fait évaporer les eaux, et son bassin est à sec; quelques concrétions salines se montrent seulement à la surface.

Cette opération était indispensable du moment que l'on destinait le canal à être tout à la fois propre à la navigation et à approvisionner Alexandrie d'eau potable, afin d'empêcher les infiltrations qui l'auraient gâtée. Il n'en était pas ainsi lorsque le canal n'avait d'autre but que d'amener des eaux douces pour les besoins de la ville, et d'arroser la campagne. Alors il ne recevait de l'eau qu'au moment des plus fortes crues du Nil, et le fond du canal étant presque partout au-dessus du niveau de celles du lac, leur influence fâcheuse ne pouvait pas se faire sentir. Mais aujourd'hui il n'y a aucune sorte de précaution que l'on ne doive prendre pour s'en préserver, et une autre digue faite en arrière serait utile. Peut-être aussi serait-il bon de protéger la première par un ouvrage défensif qui la mettrait à l'abri d'un coup de main; et, en liant son feu avec celui des ouvrages

d'Aboukir, ajouterait encore de nouvelles difficultés au débarquement qu'entreprendrait l'ennemi.

J'examinai, en allant et en revenant, le terrain où se livra la bataille qui décida, en 1800, du sort de l'Égypte. La connaissance que j'avais des lieux me fit bien comprendre, lors de l'événement, les fautes capitales que le général Menou avait commises; mais, en vérité elles furent telles que l'on peut assurer que jamais général ne se conduisit avec autant d'ineptie et ne montra moins de connaissance des premiers principes du métier.

L'armée anglaise s'était avancée péniblement depuis Aboukir jusqu'à deux lieues d'Alexandrie; elle manquait de moyens de transport, d'attelages, de cavalerie; jamais armée ne fut plus mal pourvue, et l'on sait que, si l'armée anglaise est une des plus braves et des meilleures de l'Europe, elle est, sans aucune comparaison, celle qui exige le plus de matériel, et à laquelle il faut le plus de facilité de toute espèce pour la vie. Quand elle en est privée, elle perd une grande partie de sa valeur; dans cette circonstance, sa pénurie de chevaux était telle qu'il fallut faire traîner les pièces de campagne par des matelots. Une armée réduite à ces extrémités doit être facilement battue, si celle qui lui est opposée, et qui est forte en cavalerie, qui a une artillerie nombreuse et bien attelée, est

conduite avec un peu d'habileté, si elle manœuvre et opère de manière à menacer l'ennemi sur divers points et agit en masse sur celui qu'elle a choisi. Or, voici comment les choses se passèrent à la bataille d'Alexandrie.

Les Anglais avaient appuyé leur droite à la côte, et leur gauche au lac Madiéh. Une vieille ruine romaine, située sur la hauteur, et que l'on appelle le camp de César, forme, à droite un bon point d'appui; il devient une véritable forteresse dans un jour de combat, quand de braves gens le défendent. Les Anglais l'occupèrent. De ce point, si l'on tire une ligne droite à la pointe du lac Madiéh, cette ligne fait un angle aigu avec la côte. Ainsi, les Anglais, qui avaient placé leur ligne de bataille dans cette direction, refusaient leur gauche. Ils fortifièrent leur centre par des ouvrages executés à la hâte, et dans cette position, ils attendirent l'attaque de l'armée française, leur droite soutenue par le feu des chaloupes canonnières, et leur gauche par des canots armés. Que devait faire le général français dans une occasion semblable? Former son armée en avant d'Alexandrie, se présenter en force devant la droite de l'ennemi et le menacer sur ce point pour attirer son attention, et porter rapidement ensuite ses troupes sur sa droite, en masquant leur mouvement, et agir avec tous ses moyens réunis sur la gauche de l'ennemi. Une batterie de

six pièces de douze et quelques obusiers suffisaient pour éloigner ou pour couler les canots armés qui étaient sur le lac : une fois retirés, l'armée ennemie n'avait plus d'appui, et le terrain bas et uni qu'elle occupait était très-favorable au mouvement de notre artillerie et de notre cavalerie. La gauche culbutée, le centre et la droite des Anglais étaient tournés, et ils ne pouvaient se préserver d'être coupés de leur point de retraite qu'en se retirant en toute hâte : l'armée anglaise, pressée dans sa marche, abandonnait son artillerie et se trouvait harcelée, poursuivie pendant une retraite de trois lieues, et, probablement, laissait en morts, blessés ou prisonniers, la moitié de ses soldats ; le reste se rembarquait en toute hâte, et l'Égypte était délivrée de tout péril.

Dans le cas où un succès décisif n'aurait pas été obtenu, l'armée française, après la bataille, se concentrait sur le point où elle avait combattu. Les Anglais ne pouvaient rien entreprendre sur Alexandrie, l'armée française étant placée sur son flanc et ses derrières. En mettant tout au pis, l'armée française se retirait sur le Nil ; elle appelait à elle les forces considérables qui étaient au Caire, et elle pouvait tenter de nouveau la fortune. Enfin, si on devait être réduit à évacuer l'Égypte, peu importait que la capitulation fût signée au Caire ou à Alexandrie.

Au lieu de ce plan si simple, dont les avantages sont si facilement appréciables, que fit le général Menou? Il attaqua la droite des Anglais retranchés dans le camp de César, et soutenue par le feu des vaisseaux. Cette attaque fut repoussée avec perte, et le brave général Lanusse, officier de courage et de résolution, blessé mortellement : Menou précipita ensuite sa cavalerie sur le centre de l'armée anglaise, qu'elle traversa; elle entra dans les ouvrages qui n'étaient qu'ebauchés; mais, n'étant pas appuyée dans son mouvement par l'infanterie, elle fut obligée de revenir, après avoir laissé sur le champ de bataille le général Roize qui la commandait. Après ces deux attaques si décousues et si mal conçues, une canonnade s'entama sur toute la ligne : elle dura jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de mnnitions, et la bataille fut perdue, car une bataille défensive est gagnée par l'armée qui est attaquée dans sa position, lorsqu'elle la conserve malgré les efforts de l'ennemi.

La combinaison faite par le général Menou était d'autant plus absurde que, si l'armée anglaise avait été battue à sa droite, elle n'aurait point été pour cela compromise, ni en danger dans sa retraite. Sa gauche et son centre, étant plus près d'Aboukir que sa droite, elle aurait eu moins de chemin à faire pour y arriver que les Français, et elle se trouvait tout naturellement échelonnée pour se re-

tirer; et de tout cela il résulte qu'il y avait moins d'avantages à espérer dans le succès, et plus d'obstacles à surmonter pour l'obtenir, puisqu'il fallait agir sous le feu des vaisseaux ennemis.

Les troupes françaises se retirèrent sous Alexandrie, les Anglais s'emparèrent de la communication de cette ville avec le Nil et le Caire, coupèrent la ligne qui bordait le lac Madiéh et sur laquelle passait le canal; répandirent l'eau salée dans le lac Maréotis, et isolèrent du reste de l'Égypte la masse des troupes françaises, qui était à Alexandrie. Dès ce moment l'Égypte fut perdue pour nous.

Ainsi une armée de vétérans, une des plus braves qu'ait eues la France, a vu tous ses efforts inutiles, parce que celui qui était chargé de la diriger était sans capacité et sans aucun talent militaire.

Voilà le sort des meilleures troupes, quand la fatalité veut qu'elles soient confiées à des mains inhabiles. Chez nous, le choix d'un mauvais général a des conséquences encore plus graves qu'ailleurs, parce que nos soldats, spirituels et intelligents, jugent bientôt leur chef, et savent d'avance si sa capacité leur promet des succès. Quand leur instinct est pour la négative, alors ils épargnent une vie dont le sacrifice serait sans utilité : l'homme

qui aurait été heureux de la donner, avec l'espérance de la victoire, en devient avare, et on ne peut le blâmer. On ne va pas à l'armée pour se faire tuer, mais pour combattre l'ennemi et le vaincre en acceptant la chance de mourir soi-même. Quand on est convaincu que le succès est impossible, on se réserve pour une autre occasion. Auprès des soldats français, inspirer la confiance, c'est la première condition qu'un général doive remplir, le talent ne vient qu'ensuite. Il est vrai qu'à la longue les succès sont les résultats de la capacité, et que la confiance qui en résulte a ainsi le talent pour base.

C'est à Alexandrie que le pacha a fixé sa résidence d'été. Il y passe au moins six mois chaque année. L'importance de cette place, ses relations multipliées avec les côtes de la Méditerranée et toutes les villes maritimes de l'Europe, les soins qu'exige la marine, dont Méhémet-Ali ne cesse de s'occuper, et l'influence salutaire qu'exerce sa présence sur tout ce qui y est relatif, l'ont décidé à choisir ce séjour. Les brises de la mer le rendent d'ailleurs fort agréable pendant les chaleurs, et préférable à celui du Caire, où elles se font moins sentir. La ville du Caire offre d'autres avantages en hiver, parce que les pluies y sont moins fréquentes qu'à Alexandrie. En se rendant de l'une de ces villes à l'autre, le pacha fait ordinairement des excursions dans diverses provinces du Delta, et se livre à l'examen de la culture et de l'administration : ces

inspections, où peu de choses échappent à son regard investigateur, sont très-redoutées, et servent puissamment ses intérêts.

Les deux résidences du pacha ont reçu des établissements complets, et renferment tout ce qui est nécessaire à l'agrément de la vie. A Alexandrie il a plusieurs palais. Celui qu'il habite se compose de deux maisons distinctes et séparées. Le harem est dans l'intérieur de la presqu'île : c'est un grand bâtiment, entourés de murs élevés, et qu'on prendrait pour un couvent. Nul homme n'est admis à y pénetrer. Le divan, ou palais de réception, dans lequel Méhémet-Ali se tient pendant la journée, reçoit, et s'occupe de ses affaires avec ses agents, est placé sur le bord de la mer, du côté du port. Il est distant du harem de plusieurs centaines de pas, et le pacha monte à cheval pour se rendre de l'un à l'autre.

Un second palais, voisin du divan, également sur le bord de la mer, est destiné aux étrangers de distinction : c'est celui que j'occupai. Il n'a qu'un rez-de-chaussée, formant un grand carré long; deux immenses corridors en croix le divisent en quatre parties. Les deux donnant sur le port contiennent chacune une salle et plusieurs chambres, qui servent d'appartements; une autre renferme un bain complet, et la quatrième est occupée par la domesticité.

Un troisième bâtiment est consacré à prendre des bains de mer. Un des fils du pacha y fit quarantaine au moment où l'escadre sur laquelle il était embarqué, revenant de croisière, rentra dans le port.

Le harem du pacha, à Alexandrie, est presque aussi nombreux que celui du Caire. Il emmène sans doute avec lui les femmes qui sont l'objet de ses préférences; mais une maison complète reste toujours dans chacune de ces villes, qu'il soit absent ou présent.

Dès le matin, le pacha sort de son harem, et s'établit dans son divan : là il est accessible à tout le monde. A l'extérieur est un poste de ses troupes. L'appartement se compose d'un petit nombre de très-grandes pièces. Dans la première, la plus vaste, se trouvent pêle-mêle ses officiers, ses employés, les gens qui attendent pour lui parler, les curieux qui veulent savoir les nouvelles. La pièce suivante, fort grande aussi, est celle où se tient Méhémet-Ali : il est ordinairement assis à l'angle droit d'un large canapé qui fait le tour de la chambre, ayant vue sur le port. C'est la place d'honneur. Lorsque j'allai chez lui, l'étiquette était changée : il se levait au moment où je paraissais et venait à ma rencontre jusqu'à moitié de la pièce. Nous nous asseyions au milieu du canapé, du côté donnant sur la mer. Des pipes pareilles, ornées

de diamants d'une grande valeur, nous étaient offertes, et ensuite le café, dans des tasses également riches. Il a constamment établi entre nous des rapports qui supposaient une parfaite égalité. C'est le soir que je me rendais chez le pacha. Je le trouvais presque toujours environné d'une foule de courtisans. Une fois établis sur le divan, tout le monde se retirait; nous restions avec Boghos-Bey et son neveu, interprète en titre, tous les deux debout devant nous; et alors commençaient nos intéressantes conversations.

Les consuls généraux, entretenus en Égypte par les diverses puissances de l'Europe, forment le corps diplomatique du pacha, et habitent toujours la même ville que lui. Ils résident alternativement au Caire et à Alexandrie, tandis que d'autres consuls, sous leur ordres, les remplacent dans la ville qu'ils ont quittée. Ceux-si s'occupent spécialement et uniquement d'affaires commerciales.

La position des consuls généraux n'est pas sans éclat : traités avec la plus grande considération par le gouvernement, ils occupent la sommité sociale. En général les consuls en Orient jouissent de plus d'importance qu'ailleurs : les habitants leur montrent beaucoup de déférence; mais, ici, leur existence est encore plus relevée, parce que la puissance à peu près indépendante de Méhémet-Ali leur donne nécessairement accès dans la politique.

Ces places sont au surplus remplies aujourd'hui par des hommes fort distingués, et je ne saurais trop faire l'éloge du colonel Campbell, consul général d'Angleterre; du colonel Duhamel, consul général de Russie, et de M. Lorentz, consul général d'Autriche : tous m'ont paru à la hauteur des fonctions importantes qu'ils remplissent.

Alexandrie est sans doute la ville d'Orient où l'on retrouve le plus les mœurs de l'Europe et le plus grand nombre d'Européens. Des négociants du premier rang s'y sont établis, et vivifient la place par leur crédit. Beaucoup d'autres Européens sont venus sans capitaux y chercher fortune. Cette masse d'individus, conduite à Alexandrie par mille circonstances diverses, y ont apporté leurs passions politiques, qui se sont compliquées de préjugés nationaux, et d'intérêts de différente nature. La nationalité de l'Égypte ne les a pas encore confondus de manière à servir à la création d'un crédit local étendu, comme il est arrivé dans d'autres places de commerce nouvelles de l'Europe, et particulièrement à Trieste, où des individus de tous les pays se réunirent autrefois et s'occupèrent immédiatement avec ardeur des intérêts communs, éléments de la fortune de chacun. Mais, s'il y a souvent division à Alexandrie entre les gens du même pays; il y a cependant aussi des rapprochements dans l'intérêt du plaisir. On assure que les

fêtes y sont nombreuses pendant l'hiver; les bals fréquents, une comédie de société très-bonne, des repas fastueux, dans des maisons décorées avec luxe et magnificence, satisfont les goûts de la population européenne (1). La chronique scandaleuse trouve aussi les occasions de s'exercer, et l'on prétend qu'elles ne sont pas rares. Mais aussi, comme partout, on cite des femmes jeunes, dont la sagesse égale la beauté. A mon arrivée je pus entrevoir la société d'Alexandrie. On devait à mon départ me la montrer dans tout son éclat; mais l'invasion de la peste empêcha l'exécution de ces projets, et isola chacun dans sa maison.

La ville musulmane n'a rien qui lui soit particulier : on n'y rencontre point d'almées, rien ne l'égaie; elle ne renferme aucun bain considérable, et l'on sait que ce sont les lieux de plaisirs dans l'Orient. Les hommes s'occupent de leurs affaires, et les femmes restent habituellement dans leurs maisons. Elles voient rarement des femmes européennes; quoique l'entrée des harems ne soit pas

(1) M. Anastasio, consul de Suède, négociant grec établi depuis longtemps à Alexandrie, ami du pacha avant sa grandeur, a fait une très-grande fortune. Sa maison est magnifique, décorée avec le meilleur goût; elle rappelle une belle habitation d'Italie. Il y donne des fêtes charmantes, qu'il répète souvent.

défendue à celles-ci, on ne les y reçoit qu'avec difficulté.

On rencontre dans cette ville un grand nombre de filles publiques. Ce n'est pas une particularité propre seulement à Alexandrie et aux grandes villes de l'Égypte; il y en a partout, dans les villages comme dans les villes; et dans telle partie du Delta et de la Haute-Égypte la moitié des femmes appartient à cette classe. On ne comprend pas comment elles se livrent à ce métier; car elles sont forcées de se contenter du plus mince salaire. Il est vrai que l'amour des femmes est la première, et, pour ainsi dire, l'unique passion des Arabes, et leurs facultés passent pour prodigieuses, malgré leur extrême misère et leur étonnante sobriété.

ROUTE D'ALEXANDRIE

AU CAIRE.

Tout étant enfin prêt pour mon départ, je me mis en route le 21 octobre au soir. J'avais à ma disposition une cange et une dahabié. La première est un bâtiment fort léger, aménagé d'une manière commode, et ayant une chambre; la deuxième un bâteau de charge : celui-ci était destiné à recevoir mes équipages et mes gens. Nous passâmes toute la nuit sur le canal. Il donne la vie à Alexandrie. Nécessité première pour son commerce et ses rela-

tions d'affaires, il sert encore beaucoup, malgré l'état défectueux où il se trouve aujourd'hui. Je pus juger, dans ce trajet d'Alexandrie au Nil, de l'influence que ce canal exerce sur l'agriculture. Autrefois peu de champs, dans ces localités, étaient mis en valeur, faute d'eau, et les arrossements étaient chétifs et momentanés; à présent qu'ils peuvent avoir lieu constamment, toute la plaine que le canal traverse est cultivée, ensemencée, et donne des produits.

Nous arrivâmes à l'Atféh vers midi : c'est un village de nouvelle création, et qui doit sa naissance à l'entrepôt des marchandises qui y arrivent chaque jour et qui doivent y séjourner, parce que la navigation est interrompue par un barrage. Comme les bateaux du canal ne peuvent pas, faute d'écluse, passer dans le Nil, de même que ceux du Nil ne peuvent pas entrer dans le canal, il y a nécessité de transborder les chargements des bâtiments dans d'autres, soit que l'on descende ou que l'on remonte; et comme mille circonstances empêchent la concordance nécessaire, il faut déposer les marchandises, dans des magasins, en attendant que des moyens d'expédition se présentent.

Les autorités avaient été prévenues de mon arrivée; elles vinrent me demander mes ordres et m'offrir leur concours, et en peu de moments j'eus à ma disposition une belle cange et une dahabié

du port de plus de cent cinquante tonneaux.

Je m'embarquai sans retard, et je me rendis le même jour à Fouéh, ville du Delta, située à peu de distance, en remontant le fleuve. Elle est entourée d'une immense quantité de palmiers et de sycomores, et présente de loin un paysage enchanteur.

J'avais vu le Nil et j'en avais gardé le souvenir ; mais sans doute le temps avait effacé en partie de ma mémoire la majesté de son aspect, car je fus frappé d'admiration en contemplant ce fleuve magnifique. Nous étions, il est vrai, au moment de sa plus grande crue, et les eaux élevées à la hauteur de ses bords et se confondant souvent à l'œil avec les inondations, d'où sortaient les villages bâtis sur des tertres, et avec les chemins nécessaires à leurs communications, donnaient à cette immense nappe d'eau l'apparence d'une mer couverte d'îles.

J'employai les heures de la soirée à parcourir Fouéh. Il y avait autrefois dans cette petite ville une opulence qui a disparu. Plusieurs maisons construites en briques sont abandonnées par leurs propriétaires, et tombent en ruines ; mais d'autres ont été élevées par le pacha pour recevoir diverses fabriques qui sont belles et grandes, et établies sur un fort bon pied.

La première est destinée à la confection des tar-

bouches, bonnets de laine rouge dont les Orientaux se coiffent maintenant. Autrefois leur coiffure consistait en une calotte de laine, également rouge, mais peu profonde, et cette calotte mise sur la tête était entourée d'un turban. Depuis la révolution que le sultan Mahmoud a opérée dans la coiffure, le turban a disparu, ou du moins il est devenu rare, et aujourd'hui le tarbouche l'a remplacé, ainsi que la calotte. Ces calottes rouges étaient un objet de commerce important pour nos manufactures de drap du midi; elles en fournissaient à tout l'Orient.

A présent Fouéh pourvoit à une partie de la consommation de l'Égypte. Comme cet établissement donne jusqu'à cinquante pour cent de bénéfices, il est probable que le pacha en établira d'autres. La fabrication est de vingt-quatre mille tarbouches par mois. On tire d'Europe la laine, qui est de deuxième qualité: c'est une matière que le pacha possédera en immense quantité, et de toutes les qualités, quand il le voudra, en couvrant de troupeaux les vastes plaines incultes, mais fertiles, de la Syrie.

La laine est cardée et filée au moyen de machines, et distribuée aux femmes de la campagne, qui font ces bonnets à l'aiguille. Apportés à la manufacture, ils sont foulés pendant quatre jours par des marteaux pesant quatre cents livres. Chaque marteau

en foule six cents à la fois. On les dégraisse ensuite, dans une eau de savon élevée à une très-haute température. Lorsqu'ils sont dans un état convenable, peignés et parés à la main, ils sont mis pendant deux heures dans une solution alcaline, qui fait office de mordant, puis pendant deux autres heures dans la teinture, séchés ensuite, et enfin emballés et expédiés. Ils se vendent de vingt-cinq à trente piastres, c'est-à-dire six à sept francs. Cette fabrique, qui n'a pas exigé un grand capital pour son établissement, donne annuellement un bénéfice net qui n'est pas beaucoup inférieur à un million de francs.

La seconde fabrique est une filature de coton, tout nouvellement créée, et dont la prospérité ne peut être douteuse. Déjà beaucoup d'autres semblables sont en activité dans différentes provinces. Tout leur est favorable: le pays produit abondamment la matière première, la main d'œuvre est à bas prix, et des enfants y sont presque exclusivement employés. Comme toutes celles qui l'ont précédée, cette filature a de très-belles machines, venues d'Europe. On n'y file que vingt numéros, parce qu'ils suffisent à la confection des objets fabriqués dans le pays et nécessaires à ses besoins.

Tout est fait à l'entreprise et payé à un prix suffisant. Cent cinquante quintaux de coton sont filés par mois; une partie est employée à faire des

toiles à voile pour l'escadre. Le chef qui dirige l'établissement est un petit Arabe très-intelligent, qui sort d'une fabrique de même espèce, établie à Boulaq par un français, M. Joumel, et qui a été comme la mère de toutes celles qui ont été formées depuis.

Enfin dans la troisième fabrique on dépouille le riz de son enveloppe, au moyen de pilons armés de quatre grosses pointes de fer, sans aspérité, au-milieu desquels est une cinquième pointe plus grosse, dont la partie inférieure a la forme d'une dent mâchelière. Après que le riz a passé quatre fois sous l'action de cette machine et qu'il a été vanné autant de fois, il est mis dans le commerce. Cette fabrique est fort médiocre; les machines sont mises en mouvement par un manége, que font tourner des bœufs. A Rosette il y en a une autre pour le même travail qui, à ce que l'on m'a dit, est très-belle, et marche au moyen d'une machine à vapeur.

Le 23, nous partîmes de très-grand matin des environs de Fouéh, et nous continuâmes notre navigation sur le Nil. Le vent de sud, et le courant contraire, rendaient notre marche lente et difficile. Nous ne pouvions avancer qu'au moyen des efforts continuels de nos matelots qui attelés à une corde, tiraient constamment nos barques, en marchant sur le rivage. Nous arrivâmes en face de Bach-

maniéh, où l'ancien canal, destiné à fournir l'eau à Alexandrie, prenait naissance. J'y avais fait faire jadis un ouvrage de fortification, et je me demandai, sans pouvoir en deviner le motif, pourquoi le nouveau canal n'y avait pas été conduit, puisqu'il aurait eu sa prise d'eau à un point plus élevé.

Cette journée, extrêmement pénible pour nos matelots, me donna l'occasion de remarquer la force physique dont la race arabe a été pourvue par la nature. A peine nos barques étaient-elles amarrées sur le bord du fleuve pour notre station de la nuit, à peine un repas frugal et peu substantiel avait été pris par nos marins, qu'ils se mirent à danser pendant une heure, au son de la musique la plus misérable et la plus monotone.

Il est incroyable à quel point les Arabes sont sensibles à la musique; elle exerce sur eux une action extraordinaire; elle les électrise et double leurs forces. C'est à ce point que les travaux qui exigent une grande énergie ne peuvent être exécutés qu'en chantant. Leurs danses habituelles sont accompagnées de gestes obscènes, d'images grossières, que les anciens contemplaient souvent, et révéraient beaucoup, mais que nos mœurs actuelles et la bienséance m'empêchent de décrire et de nommer.

En naviguant sur le Nil, je me rappelais les impressions de ma jeunesse, et j'étais étonné de l'as-

pect différent sous lequel le pays s'offrait à mes yeux. Les palmiers qui décorent tous les villages étaient plus nombreux jadis. Beaucoup ont été détruits à cause des droits dont ils sont frappés; tous auraient disparu sans doute, si le pacha n'eût décidé que chaque commune serait passible de l'impôt déjà établi, quel que fût le nombre des arbres: cette disposition a sauvé ceux qui restent, et en fera replanter d'autres. C'est une véritable richesse pour l'Égypte que le palmier; car ses fruits sont une nourriture recherchée, et l'arbre lui-même est employé à divers usages. Presque tous les cordages dont on se sert viennent de sa partie chevelue, qui remplace le chanvre.

Je fus également frappé du grand nombre de villages en ruine, résultat de la misère actuelle des paysans, et d'une diminution sensible dans la population. Autrefois, comme aujourd'hui, les habitations des fellahs se composaient de misérables cabanes, construites avec des briques séchées au soleil. Souvent l'élévation des maisons n'excède pas quatre pieds et demi ou cinq pieds. Mais anciennement, toutes ces cabanes, qui ne semblent propres qu'à loger les animaux les plus vils, étaient surmontées de colombiers, construits en forme de tours rondes ou carrées, hauts de douze ou quinze pieds, ornées de crénaux, et d'une architecture tout à la fois bizarre et jolie: maintenant, à peu

d'exceptions près, ces tours n'existent plus. On doit convenir au surplus que, si le coup d'œil que présente le pays perd à cette suppression, la population y a gagné beaucoup; quelle que fût la richesse des moissons, les myriades de pigeons qui venaient s'en nourrir devaient certainement les diminuer beaucoup.

De grands changements se sont aussi opérés dans la culture; une quantité prodigieuse de coton a remplacé les céréales. Enfin un dernier changement, celui qui m'a le plus surpris, c'est que le ciel m'a paru moins pur, et que les pluies, qui autrefois étaient une espèce de phénomène, sont si fréquentes à présent que l'on compte dans la partie inférieure de la Basse-Égypte, assez communément, trente à quarante jours de pluie par an. Dès le mois d'octobre, j'en éprouvai plusieurs fois les effets, et ils sont si marqués que le pacha a fait construire d'immenses magasins pour recevoir les produits de la terre, tandis qu'anciennement toutes les récoltes restaient exposées à l'air, sans inconvénient. Plus tard, je traiterai la question météorologique, et je donnerai aussi des détails circonstanciés sur la culture actuellement en usage.

Le 24, les vents du nord-ouest revinrent : j'en profitai pour continuer mon voyage. Nous arrivâmes devant Chebrèrys. C'est un très-beau et très-

magnifique village, où je retrouvai quelques-uns de ces colombiers élégants dont l'aspect avait attiré mon attention autrefois. Je descendis à terre pour le revoir de plus près.

C'est à Chebrêrys que l'armée d'Égypte, après son débarquement, s'était trouvée la première fois en présence des mamelouks. Le général Bonaparte donna à cette rencontre le nom de bataille : c'était assez gratuitement, car il n'y eut aucun engagement sérieux. Quelques mamelouks vinrent se faire tuer en rodant autour de nos carrés, et les richesses qu'on trouva sur eux apprirent à nos soldats le profit qu'il y avait à combattre de pareils ennemis. A la nouvelle de notre arrivée, Mourad-Bey s'était porté au devant de nous, et, ayant su que l'armée se composait presque uniquement d'infanterie, il avait dit en partant du Caire : « Je vais tailler leurs » têtes, comme on coupe des pastèques au milieu » d'un champ. » Mais, à la vue des masses compactes que formaient nos divisions, il n'osa rien tenter, rebroussa chemin, et dit à son retour que « tous les Français étant liés ensemble avec des » cordes il n'avait pu les entamer. »

Un seul engagement eut lieu ce jour-là, ce fut celui de notre flottille; elle se composait d'une douzaine de bâtiments, dont faisait partie une demi-galère, amenée de Malte. Le Nil étant alors très-bas, les bords du fleuve la dominaient. Elle

s'était avancée avec trop de confiance, et se trouvait à une lieue environ en avant. Elle fut attaquée par la flottille des mamelouks, fort belle et très-bien commandée. Un combat opiniâtre s'engagea : la demi-galère fut prise par les Mamelouks et reprise par nous. De petits canons et des hommes armés de fusils, placés sur la rive, tiraient avec avantage sur nos bateaux, et nous tuaient beaucoup de monde : il est probable que notre flottille aurait été détruite sans l'arrivée de l'armée, qui la dégagea.

Elle avait à son bord une partie des membres de l'Institut, et, entre autres, deux savants célèbres qui ont été les flambeaux de leur époque, et, en même temps, des hommes qui savaient inspirer l'attachement par leur simplicité et leur bonté, Monge et Berthollet. Le premier a été le créateur de la géométrie descriptive, science d'une application journalière ; et l'autre, l'un des fondateurs de la nouvelle chimie, dont il a développé les principes et hâté puissamment les progrès. S'ils eussent péri dans cette échauffourée, c'eût été un grand malheur, non-seulement pour l'armée, mais encore pour la France.

Après avoir donné cette journée à mes souvenirs militaires, je me rembarquai et je continuai mon voyage. Le 25, contrariés par le vent, nous descendîmes à terre pour aller visiter les ruines de

l'ancienne Saïs, située dans le Delta. Sur la foi de M. Champollion, je croyais que nous avions de belles ruines antiques à y admirer; mais j'eus, en cette circonstance, une nouvelle preuve que les meilleurs esprits sont susceptibles de céder aux illusions. Il est vrai que, lorsque M. Champollion, ce génie supérieur, dont les travaux ont rendu le nom immortel, s'enthousiasmait pour les ruines de Saïs, il n'avait pas vu celles de Thèbes et les pyramides; il était avide de prodiguer à L'Égypte ancienne l'admiration qui remplissait son âme, et il en saisissait l'occasion avec ardeur. Mais il est de fait qu'on ne trouve à Saïs rien qui puisse donner la plus légère idée de la puissance et de la grandeur égyptiennes.

Une enceinte, en forme de parallélogramme rectangle, qui se compose d'une masse de décombres, réduits en poussière, provenant de constructions faites avec des briques vertes, et dont la hauteur est de quarante à cinquante pieds, au lieu de quatre-vingt que lui donne M. Champollion; des ruines intérieures, composées de briques cuites, et qui présentent aussi des morceaux de granit, indiquant que cet emplacement renfermait des constructions plus belles et plus riches, voilà tout ce que l'on voit à Saïs. Ce quadrilatère formait probablement l'enceinte de la ville; et, s'il en était ainsi, elle n'avait qu'une étendue fort médiocre.

Il n'y a donc que l'homme qui arrive d'Europe qui puisse trouver à Saïs quelque aliment pour l'imagination. Mais, quand on a pénétré dans la Haute-Égypte, quand on a pu admirer ce qui reste des monuments des Pharaons et de Sésostris, de ces hommes qui semblent avoir été des demi-dieux, et dont on explique et comprend à peine la puissance et les travaux, on doit accorder peu d'attention aux ruines de la Basse-Égypte. L'Égypte actuelle, sous les rapports des richesses, des produits et des trésors qu'elle peut fournir, est en-deçà du Caire. L'Égypte historique, l'Égypte poétique, étonnante, admirable, l'Égypte, enfin, qui ouvre un champ sans limite à l'esprit, qui l'exalte et confond l'intelligence humaine, est au-delà.

De Saïs nous allâmes coucher au village de Kaffer-Chabas, et le 26 septembre au matin, favorisés par le vent, nous fîmes bonne route. Rien n'est plus élégant que la marche légère de ces bâtiments, qui, avec un vent propice, remontent le Nil, et font quelquefois vingt lieues dans une journée. L'immensité des voiles et leur hauteur extraordinaire rendent cette navigation périlleuse, et il arrive souvent des accidents. Mais aussi, avec quelle rapidité on refoule le courant du fleuve, et combien peu de temps on emploie pour franchir de grands espaces! Ces bouquets d'arbres environnant chaque village; ces villages, construits sur des tertres éle-

vés, pour qu'ils soient au-dessus des plus fortes crues du Nil; cette multitude de bateaux montant et descendant, qui se croisent dans tous les sens; tout cela présente un coup d'œil animé et admirable, qui contraste fortement avec le désert toujours voisin et qu'on entrevoit souvent. Enfin, quand on pense que le fleuve, le seul qui arrose cette vaste terre, ne reçoit dans son sein, pendant la longue ligne de tant de centaines de lieues qu'il parcourt, aucune source, aucun affluent, nul auxiliaire d'aucune espèce; quand on songe qu'il est le principe unique qui apporte aux terres la fertilité, donne aux hommes les moyens d'existence, on s'explique pourquoi les anciens Égyptiens l'avaient divinisé.

Les Égyptiens actuels, sans en faire un dieu, ne connaissent rien au-dessus du Nil; ils ne comprennent pas d'autre bonheur que de vivre dans son voisinage. Lorsque l'armée française était en Égypte, les paysans nous demandaient s'il n'y avait pas de Nil en France. Nous leur répondions: « Nous en avons cinquante. » Alors, ils répliquaient: « Qu'êtes-vous donc venus faire ici? »

Nous arrivâmes à Terrânéh à l'entrée de la nuit. Nous nous arrêtâmes chez un Européen qui y est établi, et qui était employé dans l'administration des finances de l'armée d'Italie, en 1796 et 1797. Il est connu sous le nom d'Omar-Bey et se nomme

Baffi : c'est Méhémet-Ali qui lui a donné le titre de bey. Il est venu apporter son industrie en Égypte et y a fait fortune. C'est un homme d'esprit, un philosophe pratique, qui mène joyeuse vie. Il a donné asile et des moyens d'existence à quelques-uns de ses compatriotes, que les révolutions ont froissés et jetés dans une vie incertaine et sans avenir.

Omar Bey a pris à ferme l'exploitation des lacs Natroun, et partage avec le pacha les profits qu'il en tire. Cette exploitation est très-bien conduite, à ce que l'on assure, et donne de grands produits, que l'on exporte en Europe avec beaucoup de bénéfices.

J'avais d'abord eu l'intention d'aller visiter les lacs Natroun, et de voir les établissements que dirige M. Baffi; mais ils sont placés loin dans le désert, et cette course aurait exigé plusieurs jours. On m'attendait au Caire, le vent était favorable, et je remis à mon retour à faire cette course, qu'à mon grand regret les circonstances ne m'ont pas permis d'exécuter.

Je partis de Terrânéh à dix heures du soir, et le lendemain 27, dans la matinée, j'étais arrivé à l'endroit où le Nil se divise en deux branches qui embrassent le Delta. Jusqu'alors nous avions navigué dans la branche de Rosette, qui, à elle seule, égale un des plus grands fleuves de l'Europe. Mais, quand on est au milieu du Nil entier, à l'epoque de l'année où nous étions arrivés, ou conçoit que les Arabes l'appellent « la mer. »

Je descendis sur le Delta pour voir les travaux qui y sont entrepris. Ils sont tellement vastes, tellement difficiles, que l'on peut craindre pour le succès : s'ils réussissent, Méhémet-Ali aura exécuté un travail hydraulique qui l'emportera sur ceux des anciens et des modernes : il aura créé une au-

tre Égypte, doublé ses produits: il aura fait enfin un ouvrage admirable, et du résultat le plus immense. J'ai examiné les plans, et je me suis bien rendu compte du but que l'on se propose, des bases sur lesquelles le projet est fondé, et du système qui a été adopté.

L'Égypte est un pays très-fertile : on a cependant des idées fausses sur les circonstances qui le rendent tel. Il n'y a d'autre eau, dans cette partie de l'Afrique, que celle du Nil, et les pluies sont trop rares pour avoir une influence marquée sur la végétation. En débordant, le Nil, chaque année, se répand sur une plus ou moins grande surface de terrain, qui alors devient fertile : il en est de même pour les plaines du désert, quand il les recouvre. Lorsque les terres, anciennement arrosées, et couvertes des dépôts que forme le fleuve, ne sont pas humectées de nouveau, elles demeurent stériles. C'est donc le Nil seul qui donne la vie à la nature Mais l'inondation ne fait que compenser la pluie qui manque, et équivaloir à ses effets dans les autres contrées; elle ne prépare qu'une seule récolte. Les produits de l'Égypte sont, dans ce cas, les mêmes que partout, et inférieurs à ceux où l'on cultive avec soin. Mais, quand il est possible d'avoir toujours de l'eau à sa disposition, les récoltes se renouvellent deux, trois, et jusqu'à quatre fois dans le cours de l'année. On conçoit qu'il doit en

être ainsi dans un pays où la chaleur est extrême; car les deux éléments de la végétation résident dans la chaleur et l'humidité.

Dans certaines parties de l'Égypte, au moyen de canaux intérieurs et de machines hydrauliques mues par des bœufs, on peut arroser constamment; mais l'étendue de ces portions de terre est bornée, et le travail est dispendieux. C'est pour arriver à arroser avec facilité, sans frais, et à volonté, toute la surface de la Basse-Égypte, que Méhémet-Ali a conçu et entrepris l'exécution d'un barrage, qui, en tenant, dans les plus basses eaux, le Nil à la hauteur nécessaire, laisse couler toute l'eau inutile, donne passage à celles qui sont amenées par les crues annuelles, et prévienne ainsi les dégâts qu'elles pourraient occasionner. Voilà quelle est la pensée première.

Les conditions du problème à résoudre sont : 1° d'arroser, en tout temps, sans l'aide de saquis, et par des simples saignées, trois millions huit cent mille feddams de terrain;

2° D'alimenter, au moment des crues, les grands bassins d'inondation, situés dans l'intérieur, depuis le Caire jusqu'à la mer;

3° De conserver la navigation dans les deux branches.

La première condition entraîne la nécessité d'élever les eaux à cent soixante-six millimètres au-

dessus de la campagne, et cela quand elles sont les plus basses.

La seconde, de rejeter, au moment des crues, une partie des eaux de la branche de Rosette dans celle de Damiette, où vient s'aboucher la plus grande partie des canaux qui alimentent les bassins d'inondation. Une hauteur d'eau d'un mètre cent soixante-six millimètres au-dessus des terrains, dans la branche de Rosette, a été reconnue suffisante pour atteindre ce but.

La troisième suppose que le niveau du Nil ne doit pas être sensiblement moindre qu'il ne l'est annuellement, au moment des plus basses eaux.

Pour satisfaire aux conditions imposées, on a décidé l'ouverture de deux nouvelles branches, creusées dans le Delta, le plus près possible de sa tête, et qui, après un court trajet, ramèneront les eaux dans les branches actuelles. Ces deux lits seront coupés transversalement par des barrages, destinés à tendre les eaux, conjointement avec les digues et déversoirs construits dans les anciennes branches, et qui, étant composés d'ouvertures fermant à volonté, donneront passage aux eaux, et formeront deux ponts éclusés (1).

(1) L'arche principale, située au milieu de chaque barrage, devra rester toujours ouverte pour laisser constamment couler les eaux nécessaires à la navigation des branches. Le

Des digues, sur lesquelles seront élevés des déversoirs, couperont les lits actuels, et sur les barrages et sur les digues passeront les communications publiques d'Alexandrie avec le Caire et avec Suez.

Enfin un canal de navigation, avec un sas donnant passage aux bateaux, de la partie supérieure à la partie inférieure des barrages, sera établi, afin d'éviter de franchir la grande arche, qui présentera, par la rapidité de son courant, des obstacles difficiles à vaincre.

Des coupes nombreuses ont été faites pour déterminer la quantité d'eau que roule le Nil dans les basses eaux; elles ont présenté pour résultat :

		m.
LARGEUR DU NIL.	Branche de Rosette.	435,57
	— Damiette.	205,55

pont barrage de Rosette aura quatre cent soixante-dix mètres de longueur : au milieu, il y aura une arche de trente-quatre mètres de large : vingt-quatre arches, de vingt-quatre mètres chacune, seront placées douze à droite et douze à gauche de l'arche du milieu. Elles seront formées par des piles de dix mètres d'épaisseur à la grande arche, et de huit aux autres, et les eaux auront un débouché de deux cent soixante-quatorze mètres.

Le pont barrage de Damiette aura trois cent vingt-six mètres de longueur : il aura dix-sept arches, et donnera aux eaux un débouché de cent quatre-vingt-quatorze mètres.

VITESSE MOYENNES *par minute*	Branche de Rosette.		47,67
	—	Damiette.	48,86
PROFONDEUR MOYENNE.	Branche de Rosette.		2,66
	—	Damiette.	4,96
			m car.
LES SECTIONS D'EAU *se trouvent être :*	Branche de Rosette.		1158,61
	—	Damiette.	1009.60

Ce qui donne, en multipliant les actions d'eau par les vitesses correspondantes, les quantités d'eau écoulées par vingt-quatre heures. Elles sont

		m. cub.
BLANCHE de Rosette.		79 532 551,728
—	Damiette.	71 033 840,640
		160 566 392,368

L'expérience a démontré que l'arrosement d'un feddam exige par vingt-quatre heures seize mètres cubes deux cent deux millièmes.

Ainsi il faudra pour les trois millions huit cent mille feddams. . . . . . . 61 567 600,000.

Si l'on ajoute l'eau consommée par les arches du milieu, qui sont toujours ouvertes, laquelle est calculée à la quantité de. . . . . 85 329 034,720.

La perte d'eau causée par le

A reporter. . . 146.896.634,720

Report. . . .	146 896 654,720.
sas dans la navigation. . . .	2 343 904,000.
Celle de l'évaporation, qui est évaluée à.	40 000,000.
On aura pour la somme totale.	m. cub. 149 280 558,720.

Quantité d'eau égale à celle que fournit alors le Nil.

A cette époque, le fleuve en contient donc assez pour remplir l'objet proposé, et pour servir à la navigation.

Enfin, un nivellement fait avec soin a montré que le terrain est de cinq mètres cinq cent trente-quatre millimètres au-dessus des plus basses eaux, et à neuf mètres six cent trente-quatre millimètres au-dessus du radier du barrage : ce qui porte la hauteur de l'eau, en amont du barrage, à neuf mètres quatre-vingts centimètres, pour l'élever à cent soixante-six millimètres au-dessus du terrain ; et à dix mètres quatre-vingts centimètres dans la plus grande crue, et la met à un mètre cent soixante-six millimètres au-dessus des terres, mais ne dépasse pas la hauteur des digues actuelles, qui sont d'un facile entretien.

Ce qui précède, démontre la possibilité d'arrosements faits régulièrement pendant la plus grande baisse des eaux.

Maintenant, voici quels sont les moyens d'éva-

cuation, au moment de la plus grande crue du Nil.

Les plus hautes eaux connues ont donné les quantités suivantes :

		m.
VITESSE MOYENNE *par minute.*	Branche de Damiette.	69,27
	— Rosette.	83,10
		m. car.
SECTIONS D'EAU.	Branche de Damiette.	2 277,750
	— Rosette.	3 997,174
		m. cub.
PRODUITS D'EAU *par minute.*	Branche de Damiette.	157 779,742
	— Rosette.	332 165,159

Par les barrages, les arches étant libres, il s'écoule par minute :

		m. cub.
BARRAGE	de Damiette.	140 489,950
	de Rosette.	275 412,744

Mais des déversoirs, établis dans les anciens lits, et qui seront élevés à la hauteur nécessaire pour tendre les eaux à cent soixante-six millimètres au-dessus du terrain, peuvent donner passage aux eaux surabondantes : celles-ci étant à un mètre six centimètres au-dessus des déversoirs, elles se trouveront alors au-dessus du terrain de la quantité d'un mètre cent soixante-six millimètres, ce qui ne paraît pas devoir présenter de danger, leur action

ne s'exerçant que dans un espace borné, dont les digues peuvent et doivent être faites, surveillées et réparées avec soin. Et, si les choses paraissaient avoir des inconvénients, il suffirait de prolonger de moitié les déversoirs, et, alors, les eaux ne s'élèveraient jamais, dans les plus grandes crues, à plus d'un mètre cent soixante-six millimètres au-dessus du terrain, élévation jugée nécessaire pour alimenter les grands bassins d'inondation situés dans l'intérieur.

Tel est l'ensemble de ce travail gigantesque, où l'on entreprend de lutter corps à corps avec une des grandes puissances de la nature.

C'est un jeune Français fort distingué, M. Linan, établi en Egypte depuis une quinzaine d'années, qui a rédigé le projet de cette entreprise, et qui préside à son exécution, assisté par plusieurs autres Français possédant une instruction étendue, de grandes connaissances, et qui sont animés d'un zèle très-ardent.

M. Linan me montra tous les plans qu'il avait dressés, ainsi que les projets de détail qu'il avait rédigés, il me donna les renseignements les plus circonstanciés, répondit à toutes mes observations, et il me parut que son projet avait été médité avec profondeur et combiné avec une grande habileté; mais c'est à l'exécution maintenant qu'il faut arriver.

Le succès d'un travail semblable dépend beaucoup des préparatifs. Mettre la main à l'œuvre avant que tout soit prêt, c'est user les moyens sans presque aucune utilité. La première chose à faire, avant tout, était de réunir des ouvriers d'art en quantité suffisante; d'organiser des bataillons de tailleurs de pierre, de charpentiers, de serruriers, enfin, huit ou dix mille ouvriers instruits et en état de préparer, à la fois et d'avance, tous les matériaux nécessaires, de manière à pouvoir en faire l'emploi avec ensemble et promptitude. Il aurait fallu former aussi de grands magasins fournis d'outils de toute espèce, et que tout ce qui était nécessaire au bien-être et à la conservation des ouvriers, fût disposé.

Au moment de ma visite, rien à cet égard n'avait encore été fait; on avait rassemblé huit à dix mille paysans pour creuser les nouveaux lits, chose facile, qui n'exige que des bras, et comporte l'accumulation des moyens. Il y aurait eu avantage à ajourner ces travaux jusqu'à l'époque où ceux d'art pouvaient être commencés et conduits rapidement, afin de diminuer les effets des eaux. Mais le vif désir qu'éprouvait le pacha de voir le mouvement imprimé à cette entreprise, et le besoin, peut-être, de se faire illusion sur les prompts avantages qu'il en retirerait, a décidé à consacrer des moyens considérables à des ouvrages dont l'époque, dans

une bonne distribution de travail, n'était pas encore venue, et qui, lorsqu'ils auront été achevés, ne donneront aucun résultat.

Une des choses qui caractérise le plus l'expérience acquise par de grands travaux déjà exécutés, c'est de savoir d'avance prévoir tous les besoins, préparer tout ce qui est nécessaire pour y satisfaire au moment même où ils se font sentir, et de classer le travail, et de déterminer l'ordre dans lequel il doit être suivi, de manière à faire le meilleur emploi des moyens; enfin, de se préserver d'une impatience qui intervertit cet ordre et éloigne les résultats au lieu de les rapprocher.

J'ignore si cette belle et immense entreprise sera menée à bien. Je le désire avec ardeur, car l'homme pourrait s'en glorifier; elle montrerait ce que peuvent son génie et sa volonté. Assurément, l'industrie n'a jamais reçu nulle part de plus grands développements, ni présenté des avantages apparents plus étendus.

Quand je revis le pacha, je lui parlai avec admiration de ces ouvrages, et je lui fis les observations que je consigne ici sur la nécessité d'organiser des bataillons d'ouvriers d'art. Je ne pus que faire l'éloge des plans de M. Linan, tout en reconnaissant que je n'ai pas le droit de me regarder comme juge compétent en pareille matière; mais je l'engageai à faire tout au monde pour appeler à lui le célèbre

ingénieur Brunel, dont la France se glorifie, qui a fait de si admirables choses en Angleterre, et dont l'esprit vaste ne s'étonne de rien : il joue avec les éléments, commande à la nature, et sait les moyens de la dompter quand elle se montre rebelle. Je crois, que, s'il vient en Égypte pour donner un coup d'œil aux travaux déjà faits, s'il vérifie les calculs et approuve les projets, on aura une garantie certaine du succès. Je ne puis pas supposer que M. Brunel soit insensible à la gloire d'attacher son nom à une œuvre semblable; il serait digne de celui qui a vaincu la Tamise de maîtriser le Nil, de lui dicter des lois et de le forcer à doubler la masse des richesses dont il est le créateur.

LE CAIRE.

Le 27 septembre au soir, à une heure assez avancée, j'arrivai au vieux Caire. Je descendis dans la maison de Soliman-Pacha, chez qui mon logement avait été désigné. Méhémet-Ali, en raison de son titre de Français et d'ancien soldat de l'armée française, l'avait chargé de me donner l'hospitalité et de me faire les honneurs de la ville. En m'adressant à lui, et me confiant à ses soins, c'était ajouter aux agréments de mon séjour.

On m'attendait depuis longtemps; des troupes avaient été envoyées à ma rencontre, et, lorsque je mis pied à terre, je trouvai Soliman-Pacha qui

était venu pour me recevoir à la sortie de ma barque. Je fus installé dans une charmante maison, située sur le bord du Nil, et prévenu que tout y était à ma disposition. Soliman-Pacha se hâta de me dire qu'il avait servi sous mes ordres et de me raconter les circonstances de sa vie et les événements qui, en le jetant dans les hasards qu'il a courus, ont créé son existence actuelle.

Soliman-Pacha est né à Lyon : il se nomme Selves; son père est propriétaire d'usines importantes. Né avec l'instinct belliqueux, de bonne heure il se disposa à servir. Il étudia pour entrer dans la marine; mais le nombre des aspirants étant trop considérable alors, une partie reçut d'autres destinations : les uns furent placés comme officiers dans l'armée de terre, les autres comme sous-officiers dans l'artillerie de la marine. Selves fut de ces derniers. Il navigua plusieurs années en cette qualité, et était embarqué, en 1804, à bord de l'escadre commandée par l'amiral Villeneuve. Il fit avec cette flotte la navigation qui la conduisit aux Antilles et la ramena sur les côtes de l'Europe, et assista au combat d'Ortégal, où Villeneuve eut la honte de se retirer devant une escadre anglaise inférieure en nombre, en lui abandonnant deux vaisseaux qui, étant tombés sous le vent, furent pris à sa vue, sans qu'il entreprît rien pour les sauver.

Cette expédition de l'amiral Villeneuve était le

commencement de la belle combinaison de Napoléon dont le but était d'éparpiller les forces navales des Anglais, et de réunir les escadres françaises dans la Manche, pour nous donner une superiorité, momentanée il est vrai, mais décisive, afin de protéger le passage de la flottille réunie à Boulogne, et la sortie de la flotte et de l'expédition du Texel. Cette manœuvre, dont les Anglais furent dupes, et qui démontra qu'il aurait été possible, avec des forces maritimes inférieures comme l'étaient les nôtres, d'être maîtres de la mer sur nos côtes, pendant un temps donné, fut au moment de réussir. Elle ne manqua que par la faiblesse de l'amiral Villeneuve, qui avec vingt-sept vaisseaux, dont les équipages étaient bien exercés et bien disposés, n'osa pas livrer bataille à l'escadre anglaise, conduite par l'amiral Calder, et qui n'en comptait que dix-huit.

Le jeune Selves, dégoûté d'un service qui avait si peu d'éclat, désirait vivement passer dans l'armée de terre : un duel, dans lequel il tua son adversaire, le décida à quitter la marine. Il se rendit en Italie et demanda à entrer, comme soldat, dans le sixième régiment de hussards, qui faisait partie des troupes sous mes ordres, et que commandait alors le colonel Pajol, un des meilleurs colonels de cavalerie légère de l'armée française.

Le zèle de ce jeune homme, la manière dont il

se présenta, intéressèrent le colonel Pajol ; il le reçut dans son régiment, le fit mettre en règle, et le protégea d'une manière particulière : en peu de mois Selves devint sous-officier. Une circonstance hâta son avancement. Napoléon avait à cette époque la manie de faire exercer aux manœuvres de l'infanterie les troupes à cheval, et les hussards n'en étaient pas plus dispensés que les cuirassiers. Personne ne connaissait ces manœuvres dans le sixième régiment de hussards. Selves les avait apprises dans le corps d'artillerie de marine ; on le fit instructeur et en même temps brigadier, et peu après maréchal des logis.

Lorsqu'en 1809 la guerre commença, Selves se distingua ; il devint officier et fit plus tard, en cette qualité, la campagne de Russie. Il remplit pendant la retraite les fonctions d'officier d'ordonnance du maréchal Ney. En 1814, étant employé dans la même qualité auprès du général Piré, il eut l'occasion d'être remarqué par Napoléon : chargé par lui de missions momentanées, son avenir semblait assuré, quand l'édifice de l'empire s'écroula. En 1815, il fit la campagne des Cent-Jours, attaché à l'état-major du maréchal Grouchy. A la formation de la garde royale, il fut proposé pour un emploi d'adjudant-major, avec rang d'officier supérieur, dans le premier régiment de cuirassiers, que commandait le comte Élie de Pé-

rigord; mais, comme il avait été à Warterloo, il ne fut pas admis.

Se trouvant ainsi sans emploi et sans activité, il entreprit de faire valoir la ferme de la plaine de Grenelle, qu'il prit à bail. La garde manœuvrait souvent dans cette plaine et gâtait quelquefois ses récoltes. Selves me fut présenté à cette occasion par le général De Coëtlosquet, qui le connaissait et avait de l'amitié pour lui. Le cœur du soldat prenant le dessus sur l'esprit du cultivateur, il se décida à quitter la France en 1817, et à chercher la fortune dans les hasards des aventures. Des Européens avaient réussi en Perse; il forma le projet de s'y rendre; mais, en traversant l'Égypte, il vit Méhémet-Ali qui lui proposa d'entrer à son service, et, quoique ses offres ne fussent pas très-avantageuses, Selves se décida à les accepter.

Méhémet-Ali avait en ce moment la pensée de former des troupes régulières, chose alors la plus difficile. Les Orientaux ont eu pendant bien longtemps, pour ce genre de service, une répugnance qui semblait invincible: Méhémet-Ali l'avait même tentée déjà une fois vainement.

Ce fut à Selves que cette opération délicate, ce nouvel essai, furent confiés. Il s'y prit avec une rare adresse et une grande habileté; aussi est-il parvenu à le mener à bien. On peut assurer qu'il a dépassé la limite du succès que l'on devait se promet-

tre; et, si une confiance absolue de la part du pacha lui est continuée encore pendant quelques années, il rendra l'armée égyptienne digne d'être comparée aux bonnes armées de l'Europe et d'entrer en ligne avec elles.

En s'élevant et en voyant s'agrandir le cercle de son autorité, Soliman-Pacha a constamment réfléchi sur son métier; il a beaucoup lu, beaucoup étudié, et il a fait les plus heureuses applications de son expérience et de ses méditations. Il est devenu homme d'un mérite supérieur : on peut dire de lui que, ce que les circonstances de sa vie ne lui ont pas permis d'apprendre, il l'a deviné. Car n'ayant servi en France, et combattu avec nous, que dans des grades subalternes, il a deviné la grande guerre, et l'a faite avec succès en Égypte. Il en parle à merveille : il a les idées les plus saines sur tout ce qui tient à l'organisation des armées, à leurs mouvements, et sur les principes qui doivent les régir. C'est enfin un général consommé et qui serait remarqué dans tous les états-majors.

Son activité est extrême; il parle le turc et l'arabe avec facilité, et connaît parfaitement le caractère du peuple auquel il a affaire. Il est craint et aimé, et exerce un grand pouvoir d'opinion. C'est enfin le créateur et la cheville ouvrière de l'armée égyptienne. Nul autre homme ne pourrait réussir aussi bien que lui, parce qu'il joint à des talents vé-

ritables des antécédents et une expérience personnelle des choses et des hommes qu'aucun autre ne peut posséder au même degré. Méhémet-Ali a toujours eu pour lui la confiance qu'il mérite; mais peut-être n'avait-il pas une idée assez haute de ses talents, et ne les appréciait-il pas à toute leur valeur. Je l'ai éclairé à cet égard, et en cela je crois lui avoir rendu un immense service.

Soliman-Pacha a eu le bonheur de rencontrer dans Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, un homme capable de le comprendre, et susceptible de hautes inspirations militaires. Cette alliance de facultés précieuses, entre ces deux hommes supérieurs, accroît la puissance de Soliman-Pacha et devient une nouvelle garantie de ses succès.

Il a aujourd'hui cinquante-cinq ans, il est plein de force et de santé. C'est le type de l'homme de guerre, de l'officier de l'armée française dans ses temps de gloire et d'éclat, ce qui n'a pas peu contribué à me faire trouver si agréables mes rapports avec lui. Sa gaieté et sa philosophie pratique, qui sont aussi des vertus militaires, renouvelaient les sensations de ma jeunesse.

Soliman-Pacha, malgré la vie occupée qu'il mène et les devoirs importants qu'il remplit, nourrit son esprit de ses souvenirs. Je trouvai dans son cabinet de travail les portraits qui, me dit-il, lui rappelaient les plus belles époques de son jeune âge :

c'étaient ceux de Napoléon, du prince Eugène, vice-roi d'Italie, du maréchal Ney, et le mien.

Indépendamment des personnes que j'ai déjà nommées, Méhémet-Ali a trouvé, tant parmi les Européens que parmi les Orientaux, d'autres hommes distingués, dont il a su reconnaître le mérite et utiliser les services. Les principaux vinrent dès le lendemain de mon arrivée me faire visite. Je ne les nomme pas en ce moment, me réservant d'en parler plus tard.

On doit penser avec quel empressement je revis le Caire et je visitai cette grande et belle ville, si renommée en Orient. Elle s'est embellie d'une manière extraordinaire. En 1798, une ceinture formée par une suite de monticules, débris d'anciennes constructions, et d'une élévation moyenne de plus de cent pieds, l'environnait presque de toute part. A peine en reste-t-il quelques vestiges entre la ville et le Nil. Ces ruines, composées en grande partie de briques vertes, réduites en poussière par l'effet du temps, ont été répandues sur toute la plaine environnante : il en résulte un léger exhaussement, mais qui n'empêche pas les arrosements d'avoir lieu au moyen de saquis. Ces arrosements multipliés ont créé d'immenses jardins d'une très-grande fertilité ; ils séparent la ville du fleuve et sont traversés

dans tous les sens par de belles et larges communications : et, comme des clôtures n'arrêtent pas la vue, elle peut embrasser un vaste espace.

Ibrahim-Pacha a bâti un magnifique palais sur le bord du Nil, et couvert d'arbres l'île de Roudah, située en face, dont une grande partie est distribuée en jardins à l'européenne ; il a fait aussi planter avec soin tous les environs des diverses maisons qui forment son habitation. Il en résulte un double effet : du Caire la vue est étendue et agréable, et, du palais, on admire la beauté du paysage qui se compose au premier plan des jardins nouveaux ; au second, de la ville, dont on découvre tout le développement, et enfin de la citadelle qui domine le Caire et termine le tableau.

Au delà du palais d'Ibrahim-Pacha est Boulaq, situé sur le bord du fleuve. Ses maisons formaient autrefois un petit bourg, dépendant du Caire et lui servant de port. Il a pris tant de développement qu'il est devenu aujourd'hui une ville importante ; c'est la ville manufacturière. Tous les grands établissements d'industrie y sont réunis. Il y a aussi une école que l'on appelle *école polytechnique ;* mais son nom ne répond pas à l'enseignement qui y est donné.

De Boulaq jusqu'au vieux Caire la distance est d'une lieue, et cet espace est garni par une suite de belles maisons, et animé par une population con-

sidérable : le palais d'Ibrahim est placé à peu près au milieu.

Ces environs du Caire ont entièrement changé de face.

Il en est de même de l'intérieur de la ville. La rue principale qui conduit à la citadelle a été élargie, et la circulation est libre et facile à présent, au point de permettre aux voitures du pacha de la parcourir. Les bazars renferment de riches produits du pays, de l'Europe, de l'Arabie et de l'Inde : des milliers d'individus constamment en course, et montés sur ces ânes précieux dont le pays abonde (leur nombre s'élève, dit-on, à cinquante mille) donnent au Caire un mouvement qui rappelle nos plus grandes places de commerce.

En venant de Boulaq, j'entrai au Caire par la place de l'Ezbékiéh. Sur cet emplacement, je me rappelai le général Bonaparte passant la revue de ses glorieuses légions ; je voyais la maison qui fut sa demeure, le quartier général de l'armée d'Égypte, le lieu où Kléber termina son illustre carrière.

En traversant la citadelle je revis le puits de Joseph, auquel un caprice seul a donné le nom de cet enfant des patriarches. Il est dans les habitudes et les mœurs des peuples d'attribuer aux grands hommes, dont l'histoire a consacré les noms, les monuments remarquables qui frappent les regards

ou que des ruines indiquent, quelle que soit la différence des époques où ils ont vécu avec celle où ces monuments ont été érigés. La citadelle du Caire, et par conséquent le puits qui lui fournit de l'eau, fut l'œuvre d'un homme d'une grande puissance, dont le nom est venu à nous paré de l'éclat des sentiments généreux, d'un noble courage, et d'une civilisation déjà avancée. C'est par l'ordre de Saladin qu'elle fut bâtie, et sous la direction de Karokous, qui avait défendu Ptolémaïs contre Philippe-Auguste. Le grand Saladin, dont la mémoire est restée populaire chez les musulmans, portait le prénom de Jussus (Joseph) : de là le nom donné au puits de la citadelle, et le vulgaire aura confondu cette origine avec la tradition du fils de Jacob.

En sortant de la citadelle par la porte de secours, on trouve un espace étendu, couvert de ruines, de décombres, de citernes à moitié ouvertes, et qui obligent à marcher avec précaution. Sur cet emplacement était bâtie l'ancienne ville de Fostat, qui fut l'ouvrage d'Amrou, lieutenant d'Omar, le conquérant de l'Egypte.

C'est une chose digne de remarque que le changement successif des lieux choisis, tour à tour, pour les différentes capitales de l'Égypte. Ce fut d'abord Thèbes. En remontant à la plus haute antiquité, à l'époque où le Delta n'était qu'un marais,

on conçoit que la capitale de l'Égypte devait être placée dans la partie supérieure de la vallée, qui depuis un grand nombre de siècles était cultivée et contenait une nombreuse et puissante population. Cette ville fut l'aînée des villes royales du monde.

Quand le Delta eut agrandi l'Égypte, Memphis s'éleva. C'était une position centrale qui satisfaisait aux besoins du pays.

La ville de Saïs, placée beaucoup plus bas, l'emporta momentanément sur Memphis ; mais les droits de Memphis reprirent le dessus et finirent par triompher.

Alexandrie prit un développement prodigieux, une importance qui en fit la principale ville de l'Égypte. Cela s'explique par sa position et par l'étendue d'un commerce qui embrassait le monde connu, et dont elle devint le centre. Mais pourquoi les Arabes, à leur arrivée, deshéritèrent-ils tout à la fois Memphis et Alexandrie de leur ancienne prépondérance, fondée sur la succession des siècles et sur les circonstances naturelles qui les favorisaient; et pourquoi élevèrent-ils Fostat qui, étant loin de la mer, ne possédait aucun des avantages d'Alexandrie et se trouvait dans les mêmes conditions que Memphis, ville ancienne, immense et superbe? On dit qu'une colombe, étant venue établir son nid sur la tente d'Amrou, cet événement lui

parut un ordre du ciel, et qu'il bâtit, au lieu où il avait campé, une mosquée que l'on voit encore, et qui devint un objet de vénération pour les musulmans. Autour de la mosquée, une population nouvelle se rassembla et s'accrut; les habitants de Memphis s'y joignirent successivement; Memphis disparut, et Fostat devint une ville riche, peuplée et puissante. Mais elle ne devait avoir qu'une existence de peu de durée : des guerres intestines, des révolutions survinrent; les croisés et le sultan de Damas, Noureddin, tour à tour alliés et ennemis des califes fatimites, anéantirent le peu de puissance qui restait à ceux-ci; et la complication des intérêts qui se froissaient sur ce point ayant amené une nouvelle crise, Fostat fut réduite en cendres par Chaver, ministre du calife, à l'approche d'Amaury, roi de Jérusalem, comme Moscou le fut de nos jours, dans une circonstance semblable.

C'est en 1167 qu'eut lieu cet incendie, qui dura cinquante jours. Les campagnes qui avoisinaient Fostat servirent d'asile momentané à la population, et la ville s'éleva d'elle-même. Elle acquit un grand développement sous le règne de Saladin qui, de simple général de Noureddin, était devenu sultan de l'Égypte.

On peut de la sorte reconnaître, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une génération de capitale et de cités.

Saladin s'occupa de la sûreté de la ville du Caire, qui en partie était son ouvrage : il la fit fortifier et embellir. Elle existe dans tout son éclat, et cet éclat a été encore nouvellement rehaussé par les soins du pacha. Mais elle aurait disparu, comme celles qu'elle a remplacées, si la domination française s'était continuée, car la pensée du conquérant de l'Égypte était d'en déplacer la capitale et de la transporter à la pointe du Delta, où elle aurait possédé de forts grands avantages.

Aujourd'hui le vieux Caire ne compte plus qu'une faible population de trois à quatre mille âmes, établie sur le bord du fleuve, où se trouve le port du Caire, pour les expéditions du midi. La mosquée d'Amrou est menacée de destruction, et de nombreux tombeaux sont répandus dans cette plaine tourmentée et couverte de ruines. C'est là que Méhémet-Ali a fait élever une mosquée, destinée à servir à la sépulture des membres de sa famille : plusieurs de ses enfants et de ses proches y ont déjà pris leurs places.

Je me rendis successivement chez tous les grands personnages qui étaient venus me visiter, et, dès le lendemain, je commençai les courses régulières qui devaient me faire connaître la ville nouvelle, que le mouvement imprimé par Méhémet-Ali a faite si différente de ce que je l'avais vue autrefois.

Le Caire, capitale de l'Égypte actuelle, est le centre de la puissance de Méhémet-Ali. Une agglomération d'au moins deux cent cinquante mille habitants exerce toujours une forte action sur le pays qui l'environne. On comprend le rôle, qu'en Égypte, dont la population entière ne s'élève guère au delà de deux millions d'âmes, joue cette ville, qui, avec Alexandrie, possède presque tous les capitaux et les avantages résultant de leur circulation. Le Caire est le centre des souvenirs, de l'opinion, de tous les éléments qui doivent faire de l'Égypte un état. Si les capitales disproportionnées avec les pays qui en dépendent influent quelquefois d'une manière fâcheuse sur leur tranquillité, ce sont elles cependant qui leur donnent la vie et développent les facultés intellectuelles des peuples : à mesure que la masse des hommes réunis est plus grande, et que les combinaisons de l'esprit sont plus variées, les idées et les intérêts se multiplient et se modifient; enfin plus les moyens de toute espèce augmentent, et cela dans une proportion bien plus rapide que celle de la suite naturelle des nombres. Otez à tel pays sa capitale, et il perdra dans le monde la place qu'il occupe.

Le Caire ne joue pas encore le rôle qui doit lui appartenir un jour, parce que les lumières ne sont ni assez répandues, ni assez vives ; mais le temps les accroîtra. Déjà cette ville et ses environs renfer-

ment les principaux établissements qui doivent éclairer les esprits, developper l'industrie, et créer les richesses.

Je vais rendre un compte détaillé de ce que j'ai vu sous ces différents rapports. Je traiterai d'abord ce qui concerne l'armée et les établissements militaires : je parlerai ensuite de l'industrie, des écoles civiles, de l'administration du pacha et de la culture.

La première chose que j'eusse à visiter, c'était la citadelle : elle est située sur une hauteur qui domine le Caire. Nous l'avions occupée autrefois; elle avait servi à maintenir la ville, et à la réduire après la grande révolte qui eut lieu en 1800. Méhémet-Ali l'a fait réparer avec soin. Elle a deux enceintes distinctes; c'est dans l'espace qui les sépare que se trouvèrent pris et enveloppés les mamelouks que Méhémet-Ali sacrifia à sa sûreté. On peut dire qu'entre eux et lui il y avait guerre à mort, et que, s'il ne se fût pas défait des mamelouks, ceux-ci l'auraient fait périr. On me montra l'endroit où un de ces hommes fit franchir le parapet à son cheval, tomba avec lui de trente pieds de haut, et, laissant son cheval mort sur la place, s'échappa et conserva la vie.

Comme la citadelle est dominée par le mont Moqattam, qui est la fin de la chaîne arabique, le pacha a fait élever un fort pour en occuper le sommet. C'est un fort à la turque, mais fait avec soin et capable de résistance; imprenable pour ceux qui aujourd'hui pourraient l'attaquer, car, dans les combinaisons que l'on peut prévoir, on ne doit pas faire entrer celle d'un siége avec des moyens réguliers. C'est un carré de petite dimension, avec revêtement, au milieu duquel il y a une tour. Le carré et la tour sont armés de canons.

La citadelle renferme un assez grand nombre de maisons. Dans la partie haute est le palais du pacha et les bureaux de l'administration, des casernes, et une mosquée que le pacha fait élever. On a retrouvé dans la chaîne arabique les belles carrières d'albâtre oriental : Méhémet-Ali les fait exploiter. Cet albâtre, très-dur, prend un superbe poli. L'intention du pacha est d'en faire revêtir l'intérieur de la mosquée, et de la faire orner de colonnes de cette matière précieuse. Cet édifice, qui sera assez grand et d'une bonne architecture, aura beaucoup de magnificence.

Dans l'intervalle existant entre les deux enceintes de la citadelle sont placés plusieurs établissements importants : un arsenal de construction très-bien entendu, et dirigé dans un bon système; une fonderie qui pourvoit à tous les besoins de

l'artillerie, et fournit à la marine tous les objets en cuivre qui lui sont nécessaires.

Un laminoir, pour les feuilles de cuivre employées dans la marine, est établi à côté de l'arsenal dans un autre local : il est parfaitement réglé et mis en mouvement par une machine à vapeur à haute pression, de la force de vingt chevaux. Plus loin sont les ateliers et des magasins pour l'armée : on y fabrique des selles, des brides, des harnais, des gibernes, de la buffleterie, des sacs de soldat, etc., etc.

Ce qui ne peut assez être louangé, c'est une manufacture d'armes portatives d'où sortent les produits les plus parfaits. Il y en a trois en Égypte. J'ai visité avec le plus grand soin celle de la citadelle ; les armes qu'on y fabrique ont toute la perfection de celles provenant de nos manufactures. C'est le modèle français. On prend les mêmes précautions que chez nous pour assurer la qualité des armes : on a adopté la même division du travail, le même contrôle est établi. Tout est fait à la pièce et à l'entreprise, et d'après un tarif : enfin cette manufacture est aussi belle, aussi bonne, et aussi économiquement conduite, que les meilleures que nous ayons en France.

C'est le général d'artillerie Eteim-Bey qui est à la tête de tous ces établissements et qui les a fondés : il est turc de nation, et né en Europe, et de-

puis plusieurs années au service du pacha. Par la seule force de sa volonté, il a appris, sans avoir de maître, le français qu'il parle correctement, les mathématiques qu'il connaît à merveille, et la science de l'artilleur, où il se place, à mes yeux, de pair avec les meilleurs officiers d'artillerie et les directeurs de matériel les plus habiles. C'est une des plus fortes têtes administratives que j'aie jamais rencontrées. Il y a eu du talent à Méhémet-Ali à deviner le mérite d'un pareil collaborateur, et du bonheur à l'avoir rencontré.

Une autre manufacture d'armes est établie dans la ville, à peu de distance de la citadelle. Elle est conduite de même, également sous les ordres d'Eteim-Bey, et sous la direction immédiate d'un officier italien.

La troisième est hors du Caire. Ces trois fabriques produisent annuellement trente-six mille fusils, et les pistolets et les armes blanches dans la proportion des besoins.

Sur le revers du mont Moqattam sont placées, dans des cavernes, les poudrières et les salles d'artifice. Les dispositions de sûreté, très-louables, semblent devoir mettre à l'abri des accidents graves dont ces établissements menacent partout et souvent les citoyens.

C'est à Tourla, à deux lieues du vieux Caire, qu'est située l'école d'artillerie, spécialement des-

tinée à pourvoir aux besoins de ce service, mais qui en outre fournit les sujets dont tous les autres services militaires ont besoin.

On a de plus établi, dans un baraquement fixe, un régiment d'artillerie à pied et un régiment d'artillerie à cheval, avec un polygone, qui sert pour les troupes et pour les élèves.

Le régiment d'artillerie à cheval, qui a six compagnies, a manœuvré devant moi avec vélocité et beaucoup d'ordre et de précision. Les hommes sont beaux, instruits et d'une belle tournure militaire; les attelages excellents, quoique les chevaux soient de petite taille, mais tels que le pays le comporte. Les canonniers sont bien montés, leur tir est vif et juste : c'est une artillerie de guerre excellente et comparable à celles des armées de l'Europe. Le colonel de ce corps est un homme très-capable et plein de zèle.

Le régiment d'artillerie à pied se compose de dix-huit compagnies; il fit l'école, et le feu des pièces de canon fut parfaitement dirigé, celui des mortiers moins bien.

En voyant cette artillerie on ne peut qu'admirer la puissance qui a transformé des fellahs en aussi bons soldats.

Je visitai avec la plus grande attention l'école des élèves : elle se compose de trois cent quatre-vingt-onze jeunes gens, qui sont entretenus aux frais de

Méhémet-Ali : il y en a de tout âge, à commencer de celui de dix ans. On y enseigne les langues arabe, turque, française, italienne, anglaise; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la mécanique, le dessin, la fortification, et tout ce qui, dans les hautes sciences, est applicable à l'artillerie et à la navigation. Cent de ces jeunes gens sont destinés au service de la marine. Un brick de guerre est mouillé en face de l'école, et, chaque jour, ils s'exercent sur ce bâtiment, dont ils composent l'équipage. Ils exécutèrent sous mes yeux divers mouvements à la voile avec précision et promptitude. En général, les élèves, tous arabes, sont ardents dans leur études, remplis d'intelligence et du désir d'apprendre. Il y a trente-huit professeurs et répétiteurs; trois Européens seulement comptent parmi eux; les autres sont arabes, et, pour la plupart, ils ont été élevés et instruits dans l'école. Les jeunes gens sont parfaitement tenus, et ont un maintien assez distingué; ils sont bien logés, convenablement nourris, et paraissent devoir répondre aux espérances du pacha.

L'instruction actuelle n'est pas très-forte; mais la direction est bonne, l'impulsion donnée, l'esprit excellent, l'émulation très-grande. Il est impossible qu'avec ces éléments les améliorations ne se succèdent pas chaque année.

Il y a aussi à Damiette une école très-nombreuse,

pour l'infanterie : l'instruction y est moins étendue. Je n'y ai point été ; mais je suis autorisé à croire que l'esprit y est le même.

Une autre, destinée à fournir des officiers à la cavalerie, est placée Ghizéh ; je la vis plus tard : elle a déjà atteint la perfection et doit avoir la plus grande influence sur l'avenir de l'armée égyptienne. Cette école se compose de trois cent soixante jeunes gens, qui forment trois escadrons. C'est le lieutenant-colonel Varin, ancien aide-de-camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui l'a créée et la dirige. Le succès qu'il a obtenu lui fait le plus grand honneur.

En voyant cette troupe en bataille, et exécuter des manœuvres, j'ai cru avoir devant moi un de nos plus jolis régiments de chasseurs. Il restait à désirer, pour compléter le succès de cette école, quelque instruction de salle, de langue, de dessin, etc. Mais, quant à ce qui concerne le service de la cavalerie, elle n'a, dès ce moment, plus rien, absolument rien à acquérir : l'équitation est très-bonne, les manœuvres sont rapides et précises, la tenue la meilleure possible, et l'esprit tel qu'on peut le désirer ; ce sont des soldats dans toute la force du terme. Les trompettes sont excellents.

Lorsque les écoles auront donné deux à trois mille sujets pour occuper les emplois d'officiers

dans les régiments, ce qui arrivera d'ici à très-peu d'années, l'armée égyptienne sera parfaitement constituée.

J'ai dit que c'était M. Selves (Soliman-Pacha), qui avait présidé à la formation de l'armée égyptienne. Voici comment il y préluda et quels furent les commencements de cette armée.

Selves comprit tout d'abord que son début aurait une grande influence sur le succès de son œuvre, et, avant de l'entreprendre, il réfléchit profondément à la manière dont il devait agir.

Il consacra, à faire le noyau de l'armée que l'on voulait créer, un petit corps de trois à quatre cents mamelouks, que Méhémet-Ali tenait auprès de lui. Il y trouvait plusieurs avantages. D'abord c'étaient des jeunes gens alertes et intelligents : les mamelouks ont de tout temps été craints et respectés des Égyptiens; ils exerçaient un pouvoir d'opinion qui tenait à leur origine, et cette puissance, aug-

mentée du talent et de la capacité, devait être irrésistible. Il fallait seulement convaincre, instruire et discipliner ces mamelouks. Là se trouvait la principale difficulté.

On envoya ce corps à Syène, aux confins méridionaux de la Haute-Égypte, et on l'isola complétement pour qu'il fût à l'abri des intrigues qui pouvaient l'égarer et l'éloigner des vues du pacha. Selves s'occupa de conquérir l'amitié personnelle de ces jeunes mamelouks, et y parvint bientôt. Il était leste et adroit lui-même, montait bien à cheval; il se mêla à leurs récréations, et on sait qu'il est dans les mœurs des mamelouks de passer leur vie au milieu des jeux militaires. Selves y devint bientôt le plus habile; il leur inspira le désir de connaître les exercices Européens, et il s'établit promptement une émulation salutaire. Chacun mit de l'amour-propre à ne pas rester en arrière de ses camarades. Toute cette instruction fut donnée et reçue en jouant. Lorsqu'elle dépassa le maniement d'armes, il y eut moins d'amateurs, et l'obligation du silence et de l'immobilité leur déplut; alors souvent des murmures éclatèrent, quelquefois un mécontentement prononcé menaça d'une révolte, et même un jour une tentative fut faite contre la vie de Selves. Mais, d'un côté, en bravant leurs coups, il prouva qu'il ne craignait pas la mort, et de l'autre montra de la générosité, en ne faisant

pas rechercher les coupables. Par cette conduite, il acheva de s'attirer leur affection.

L'instruction devint complète et les mamelouks formèrent un bataillon modèle, qui fournit alors les cadres des troupes nouvelles. Des paysans y furent placés et instruits, et l'armée égyptienne fut organisée.

Pendant beaucoup d'années, les emplois d'officiers furent donnés à des Turcs ou à des mamelouks, le pacha ne voulant pas se mettre entre les mains de la population arabe, et dépendre entièrement d'elle. Mais à mesure que son autorité s'affermit, qu'il put davantage compter sur le dévouement de son armée, il admit les Arabes à occuper les emplois d'officiers subalternes. Ces sous-officiers montrèrent une grande intelligence, beaucoup d'activité, et les officiers qui furent pris parmi eux devinrent bientôt les meilleurs et préférables aux Turcs. Aujourd'hui, ils n'ont plus de barrières qui les arrêtent dans leur avancement, et ils peuvent occuper des emplois supérieurs.

Il y a eu dans cette marche autant de sagesse que d'habilité, d'adresse, et de prudence.

Soliman-Pacha a un projet que j'approuve fort, et qui sera la garantie des bons effets des écoles. Il compte engager Méhémet-Ali à former deux ou trois régiments d'instruction, un de cavalerie, et un ou deux d'infanterie : ces corps n'auront que

des officiers sortant des écoles, et on leur donnera les chefs les plus capables. Pendant deux ans, ces officiers completeront plus en grand leur instruction; en s'habituant à un service effectif, ils s'affermiront dans leurs principes, et ne seront point exposés aux influences fâcheuses que pourraient exercer sur eux des officiers moins bons et plus anciens, s'ils se trouvaient, en sortant de l'école, en minorité dans les corps. De là ils passeront dans l'armée proprement dite, placés de manière à être toujours en majorité; on ne leur associera que ce qui existe de meilleur aujourd'hui. Avec cette sage précaution, on ne peut pas douter que l'on n'obtienne les résultats les plus satisfaisants.

Une très-belle brigade d'infanterie, composée des neuvième et vingtième régiments, se mettait en route pour Suez, où elle devait s'embarquer pour aller renforcer l'armée de l'Hedjaz : j'en passai la revue. Elle manœuvra pendant trois heures devant moi, dans la plaine de Lakoubéh, non loin des tombeaux des Califes, et près de celui de Malek-Adel, frère de Saladin. J'eus lieu d'être extrêmement content. Quoique cette brigade fût composée de fort jeunes soldats, attendu que les cadres de ces régiments étaient revenus de l'armée pour recevoir des recrues, on pouvait remarquer que, dans cette formation, l'action du chef suprême se faisait sentir : car il y avait à la fois bonne tenue,

discipline et instruction. C'est ce que j'avais encore vu de mieux dans l'armée égyptienne.

Le général commandant et les officiers supérieurs me parurent instruits et capables. Je vis aussi le sixième régiment de cavalerie : les hommes qui étaient dans le rang n'avaient, pour la plupart, pas plus de dix mois de service, et cependant, à quelques légères imperfections près, ils me parurent ne mériter que des éloges.

J'admire le parti qu'on peut tirer de cette population arabe, dont l'intelligence et l'amour-propre sont les traits caractéristiques. Ces dispositions qui, habilement mises en œuvre, ont produit de si heureux résultats militaires, se font remarquer avec le même avantage dans les arts de la paix. C'est de l'industrie, proprement dite, que je vais maintenant parler.

Boulaq est le quartier qui lui est consacré : ce bourg en est devenu comme la capitale. Sa situation isolée sur le bord du fleuve, au lieu d'embarquement et de débarquement, est très-favorable ; aussi presque toutes les fabriques y sont-elles réunies. Je m'y rendis pour les visiter, et je passai beaucoup de temps à les examiner en détail. Plusieurs sont établies sur une vaste échelle, et seraient remarquées en France et en Angleterre.

La première que je vis est une fabrique de drap, montée simplement, mais d'une grande utilité. Elle fournit tout le drap nécessaire à l'habillement de l'armée et verse dans le commerce le surplus de ses produits, qui sont considérables. Les avantages qu'on en retire sont immenses, car les prix de confection ne s'élèvent qu'à la moitié de celui de vente. Quand Méhémet-Ali n'achètera plus ses laines à l'étranger, et les tirera des troupeaux qu'il peut entretenir en Syrie, tout sera bénéfice.

Je visitai ensuite une fabrique de coton qui se divise en deux : dans l'une, on file le coton; dans l'autre, on fabrique la toile. Cette fabrique peut servir de modèle, c'est un monument élevé à la gloire de l'industrie. Elle est établie avec le plus grand luxe et garnie des plus beaux métiers, que fait marcher une belle machine à vapeur de la force de vingt chevaux; mais elle n'était point en activité, faute de combustible, lorsque je m'y rendis.

Dans le même local, et mise en jeu par le même moteur, est une machine à faire les cardes. C'est une invention admirable : chacun de ses mouvements produit douze effets différents, et il s'exécute dans la durée d'une seconde : successivement il coupe le fil d'acier, l'introduit dans le trou qui vient d'être fait, le tire, le coupe, et lui donne l'inclination nécessaire. La matière n'est jamais

parvenue à acquérir à ce point l'apparence de l'intelligence; cette machine semble raisonner ce qu'elle fait.

Cette fabrique ne sera sans doute pas celle qui donnera les plus grands bénéfices, à cause des sommes qu'elle a coûté; mais elle fera naître dans l'esprit des Arabes des idées d'ordre et de perfection dont il est bon de les frapper, en en mettant l'image sous leurs yeux.

A peu de distance est une autre usine, également d'une grande beauté : c'est une fonderie. On ne peut voir rien de mieux en ce genre. Elle est composée d'un vaste bâtiment qui renferme huit fourneaux à réverbère, dont chacun peut contenir dix mille livres de métal. Il y a moyen de combiner leur travail et de réunir leurs produits : ainsi il n'y a aucune pièce de fonte que l'on ne puisse exécuter. Il y a aussi deux fourneaux de cupole de grandes dimensions. La machine à souffler est de nouvelle invention et donne des résultats excellents, à ce que m'a dit l'ingénieur. C'est une espèce de tarare en fer, dont le volant fait deux mille tours par minute : il donne de l'air en abondance, sans pression, et le vent produit est régulier; ses effets sont égaux à ceux de deux pistons, et la force qui le fait mouvoir ne dépasse pas celle d'un demi-cheval.

Cette usine est complète et peut fournir toute la

fonte dont on a besoin en Égypte. Elle a été créée, ainsi que la filature et la fabrique de coton dont j'ai parlé, par un Anglais, M. Gallovai.

La chose importante pour que ces établissements travaillent avec succès, c'est qu'ils soient abondamment pourvus de bons charbons de terre, à un prix convenable. Les mines de houille qui ont été découvertes au pied du Liban donneront avec le temps cette richesse; mais en attendant le pacha pourrait tirer sans frais ses charbons d'Angleterre, en employant à leur transport une partie de son escadre qui, à moitié désarmée, naviguerait constamment dans cet objet : cette navigation, plus étendue que celle de la Méditerranée, servirait en outre à exercer ses matelots et à développer les talents de ses officiers.

Il y a cependant contre l'emploi de la machine à vapeur, en Égypte, une objection, dont le temps seul pourra faire apprécier la justesse : c'est que l'atmosphère est souvent chargée d'un sable d'une finesse extrême qui s'introduit partout; des hommes de l'art, habiles et juges compétents, croient qu'il doit en résulter des effets fâcheux. Cette opinion est celle de Cerisi-Bey, et ses lumières lui donnent un grand poids.

J'allai, en dernier lieu, visiter la manufacture de poudre, située dans l'île de Roudah : elle est conduite, depuis vingt ans, par un Français, et

d'après les meilleurs procédés. Il en sort de très-bonne poudre, et en telle quantité qu'on peut le désirer.

Je trouvai au Caire un homme que je connaissais depuis longtemps, M. Haim, chimiste français, anciennement employé sous mes ordres à l'armée de Portugal. Il a formé, pour la fabrication des produits chimiques nécessaires aux manufactures, et principalement de l'acide sulfurique, des établissements qui prospèrent. Il a aussi des salpêtrières dans lesquelles l'évaporation se fait en plein air, par l'action du soleil. Elles donnent, à très-bas prix, une quantité de nitrate de potasse fort supérieure aux besoins.

M. Haim est associé de Méhémet-Ali. Ses opinions politiques sont prononcées, et il passe pour républicain. On raconte que sa réputation étant venue aux oreilles du pacha, celui-ci lui demanda de lui expliquer ce que c'était qu'une république. M. Haim lui en donna la définition en deux mots : « Si l'Égypte était une république, lui dit-il, vous » seriez le peuple, et le peuple serait le pacha. » Méhémet lui répondit qu'il ne se trouvait aucun goût, aucune sympathie pour une république.

Si les écrits que j'ai faits jusqu'ici ont éveillé quelque intérêt, cet intérêt doit s'accroître maintenant que je vais parler de l'établissement d'Abou-Zabel, qui est digne des plus grands éloges et de la plus sincère admiration. Cette création, entièrement nouvelle, est consacrée à l'enseignement des sciences naturelles, ainsi qu'à celui de la médecine et de la chirurgie. M. le docteur Clot, officier de santé français, que le pacha a élevé à la dignité de bey, et qui est connu sous le nom de Clot-Bey, en est le fondateur. Médecin éclairé et profond, chirurgien habile, homme d'un esprit supérieur, il est venu s'établir en Égypte, il y a une dixaine d'années, et consacre sa vie à diriger les établissements scientifiques qui doivent régénérer le pays, en développant les facultés intellectuelles des Égyp-

tiens. Il est livré tout entier à sa noble tâche, et sera le bienfaiteur de l'Égypte. On va juger des résultats déjà obtenus.

Abou-Zabel est situé à six lieues du Caire. Un hôpital, destiné à recevoir les malades du camp de Kauka, où l'armée égyptienne était stationnée pour son instruction, y fut établi. Le docteur Clot conçut la pensée d'y réunir des écoles de différentes sortes, et d'en faire le lieu spécial de l'enseignement. Le pacha approuva son projet qui, bientôt, reçut une entière exécution.

Le bâtiment, au milieu duquel il y a un jardin, est très-étendu et forme un carré : ses côtés ont environ chacun cent toises de longueur; leur épaisseur est telle qu'il y a partout deux lignes de salles grandes et vastes, séparées par un corridor spacieux.

Deux des côtés du carré sont consacrés à recevoir les malades; c'est l'hôpital proprement dit : les deux autres contiennent les salles d'instruction et le logement des élèves et des professeurs. Toutes les salles sont parfaitement aérées par des croisées latérales. Les corridors reçoivent du jour et de l'air par des ouvertures pratiquées dans la terrasse qui couvre le bâtiment. Un jardin botanique, fort complet, occupe l'espace intérieur, et un beau jardin potager environne le bâtiment extérieurement; il occupe l'intervalle existant entre le bâtiment et le

mur de clôture, qui l'enveloppe et l'isole de la campagne et du village.

Le jardin botanique est divisé en deux parties : chacune renferme les mêmes sujets, de manière que l'on peut dire qu'il est double. La différence est dans le classement des plantes : de l'un des côtés il est fait d'après le système de Linnée, de l'autre d'après celui de Jussieu.

Au milieu du jardin est un autre bâtiment carré qui renferme les cuisines, l'amphithéâtre d'anatomie, le laboratoire de chimie, et la salle de physique.

L'ensemble de l'instruction comprend la médecine, la chirurgie, la physique, la chimie, la botanique, la philologie, et la langue française. De très-bons professeurs occupent les différentes chaires, et tout est conduit et dirigé par le docteur Clot.

Il existait une difficulté fort grande pour l'enseignement : les professeurs, qui sont des Européens, ne savent pas l'arabe, et les écoliers ne savent pas le français. Il fallait donc des interprètes, et, de plus, qu'ils connussent l'exacte valeur des expressions qu'ils seraient chargés de traduire. On a choisi des jeunes Arabes, parlant la langue française, auxquels on a fait suivre des cours de toutes les sciences dont ils devaient devenir les interprètes; ils en ont appris suffisamment pour bien

saisir la signification des termes qu'elles emploient. Ils seraient incapables de professer, mais ils en savent assez pour comprendre parfaitement le professeur ; ce sont eux qui transmettent en arabe, aux élèves, l'enseignement qui est fait en français.

J'ai assisté à tous les cours, et j'ai pu juger par moi-même de la clarté qui règne dans les leçons des professeurs ainsi que de la bonté de leur méthode. Comme la transmission était rapide et sans hésitation, j'ai dû croire qu'ils étaient bien compris. Les questions que j'ai faites m'ont prouvé aussi, tout à la fois, la capacité des traducteurs et les connaissances des élèves.

Clot-Bey s'est occupé d'une branche particulière de la médecine, bien importante et d'un grand intérêt pour la population. Jusqu'à présent, les accouchements ont été abandonnés à la nature: nul secours humain ne lui est venu en aide. La dépendance dans laquelle sont les femmes, et leur position dans l'état social, ont empêché qu'il ne se formât des accoucheuses. Le docteur Clot a voulu suppléer à cette lacune : il a fait acheter des esclaves noires abyssiniennes, et il s'est chargé de les instruire lui-même. Une sage-femme française est venue l'aider dans cet enseignement. Il est à peine croyable quelle est l'intelligence qui s'est développée chez ces esclaves, et avec quelle facilité

elles ont appris ce qu'on leur enseignait. Elles possèdent, non-seulement les connaissances que suppose l'état d'accoucheuse, mais elles ont des idées générales sur l'anatomie, connaissent ce qui a rapport à la circulation du sang, etc., etc. Elles ont subi devant moi un examen fait par un médecin, qui n'eût pas mieux demandé que de les trouver ignorantes, et elles s'en sont tirées à merveille. Elles deviendront capables de traiter les diverses maladies et d'exercer la médecine dans les harems. Elles sont, dit-on, plus instruites que toutes les sages-femmes de la Maternité à Paris, et, en deux ans, elles ont acquis non-seulement leur instruction médicale, mais encore la connaissance de l'arabe littéral, qu'elles écrivent avec correction et élégance.

Ces femmes ont une émulation prodigieuse. Sur les dix, quatre sont mortes par excès de travail; il en reste six, et douze autres viennent de leur être adjointes. Les anciennes instruisent les nouvelles, et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'on soit parvenu à en former un nombre qui corresponde aux besoins de l'Égypte. Deux jeunes ennuques du pacha gardent ces femmes et participent à leurs leçons.

C'est un immense bienfait que d'avoir trouvé le moyen de concilier ce que commande l'intérêt de l'humanité avec les mœurs de l'Orient et les usages de l'islamisme.

Clot-Bey s'immortalisera par l'établissement d'Abou-Zabel, dont les succès ne peuvent que s'accroître. Il y a eu du génie à concevoir un aussi beau système, et il a fallu une grande force de volonté et beaucoup de persévérance pour l'amener ainsi à bien. M. Clot a trente-six ans : il a devant lui une immense carrière, et il comptera, plus que tout autre, au nombre des régénérateurs de l'Égypte.

Plus de quatre cents jeunes gens reçoivent une instruction gratuite, et sont entretenus aux frais du pacha, à Abou-Zabel; déjà il en est sorti des officiers de santé pour tous les corps de l'armée et pour l'escadre. Chaque année, l'instruction devient plus forte, et les nouveaux élèves seront plus instruits que leurs devanciers. Une fois les services publics assurés, les médecins et chirurgiens dont on pourra disposer encore seront répartis dans les différentes provinces pour donner leurs soins à la population.

J'eus l'occasion, à Abou-Zabel, de remarquer et de constater un fait qui m'était inconnu; c'est que les eunuques de race noire, quoique opérés en bas âge, ont la voix ordinaire aux hommes; il paraît que, chez eux, cet organe se développe à l'âge de puberté, malgré l'opération qu'ils ont subie, tandis que, chez les blancs, il reste pendant toute la vie dans l'état où il se trouvait dans l'enfance.

A côté de l'établissement d'Abou-Zabel est l'école vétérinaire, dirigée par M. Hammon, homme d'un talent distingué, qui sort de l'école d'Alfort. L'instruction embrasse un cours complet d'hippiatrique, d'anatomie, de ferrement, etc., etc. On y enseigne aussi la langue française. Cette école doit former des élèves distingués; mais elle va changer de place et être transférée auprès du haras de Choubra (1). Rien ne manquera plus aux études des

(1) Le haras de Choubra, que Méhémet-Ali fait établir à peu de distance du Caire, près de sa maison de campagne du même nom, et des bois qui l'environnent, sera, ainsi que l'école, sous la direction de M. Hammon. On assurait, en 1834, que, dans deux ans, il serait complétement organisé. La distribution des bâtiments et leur division sont faites de manière à assurer le meilleur service. Dans un vaste enclos, on élèvera des monticules pour donner de l'agilité et de l'adresse aux poulains. Cinq cents juments poulinières seront placées dans cet établissement. D'autres semblables seront sans doute encore formés; alors, une précieuse richesse, qui a disparu, se retrouvera, et les beaux chevaux qui, autrefois, couvraient en grand nombre le sol de l'Égypte, renaîtront. Aujourd'hui, sous ce rapport, tout est à créer.

Déjà Méhémet-Ali a réuni des poulains à Choubra, dans un bâtiment provisoire; mais conduit avec la routine ancienne, cet établissement peut être à présent l'objet d'une critique fondée; il en sera autrement quand M. Hammon en aura la direction absolue, et que tout se passera sous ses yeux. Il est extraordinaire que l'on n'ait pas supprimé l'usage pernicieux d'attacher par les pieds les jeunes chevaux à des piquets; il

élèves, qui vivront au milieu des animaux qu'ils sont appelés à connaître et à soigner; et l'Égypte, avec le temps, sera pourvue de vétérinaires capables, qui lui sont si nécessaires, et dont elle n'a pas un seul à présent.

Pour terminer ce qui a rapport à l'enseignement en Égypte, j'ajouterai qu'il y a des écoles primaires gratuites dans toutes les villes et les arrondissements, et que, hors du Caire, entre le vieux Caire et Boulaq, il y a une grande et belle école, nommée Kar-el-Ain, où douze cents enfants, de six à dix ans, entretenus aux frais du pacha, apprennent à lire et à écrire, l'arabe et le turc, pour être envoyés ensuite à l'une des écoles spéciales, soit militaires, soit civiles, affectées aux différents services publics.

n'y a pas un seul cheval qui, élevé ainsi, n'en éprouve les effets les plus fâcheux, par la manière dont il est placé sur ses jambes.

En me rendant à Abou-Zabel, j'avais traversé la plaine de Kauka, où je campais en 1798; c'est dans ma tente que le général Bonaparte apprit le funeste événement de la destruction de notre escadre à Aboukir, et nous tint le discours que j'ai rapporté.

Ibrahim-Pacha a beaucoup embelli cette plaine en y faisant amener les eaux pour les irrigations; il a mis en culture une grande surface de terrain autrefois stérile, et il a fait planter une grande quantité de ceps de vigne, du plant de Bordeaux, dont on espère tirer un grand parti.

Mon séjour à Abou-Zabel fut égayé par tous les plaisirs que peut offrir l'Égypte. Une réunion d'almées, venues du Caire, toutes d'une grande beauté, et couvertes de bijoux très-riches, anima notre

soirée: leurs danses sont le type de toutes les danses de l'Orient, de même que les danses populaires de la Sicile et du royaume de Naples. Elles ont été si souvent décrites qu'il paraîtrait peut-être superflu de les peindre encore; cependant j'en dirai deux mots.

Les danses, qu'accompagne une musique mono tone, commencent d'abord par un mélange de mouvements gracieux et voluptueux, mais qui arrivent promptement aux écarts les plus étranges. La plus remarquable est connue sous le nom de l'Abeille. Deux danseuses sont supposées piquées par une abeille cachée dans leurs vêtements; elles s'écrient et répètent constamment: « Nach yao! nach yao! » (ah! l'abeille! ah! l'abeille!); et, pour la trouver, elles se dépouillent, toujours en dansant, de leurs habits, même de leur chemise, conservant toutefois un manteau de soie noire qui, alternativement, s'ouvre et se ferme, et vole aux yeux des spectateurs. Elles se rhabillent de même, toujours en cadence. On comprend que la vue d'une semblable danse finit par allumer les sens de ceux qui en sont les témoins.

La musique ne se compose que d'une seule phrase de quatre ou cinq notes, sans cesse répétées: c'est l'accompagnement obligé de ce spectacle, qui fait les délices des harems et les plus grands divertisse ments des gens riches. Au surplus, on sait qu'en

général les Orientaux ont l'imagination licencieuse, et les Égyptiens particulièrement.

Il paraît qu'il en a toujours été ainsi : d'anciennes sculptures et d'anciens dessins en apportent la preuve. Aujourd'hui, le Caire est, de toutes les villes d'Orient, celle où les anciennes mœurs se sont conservées les plus intactes, et si le Phallus n'est plus l'objet d'un culte véritable, il est cependant souvent exposé au public comme un signe de joie. On en voit souvent, dans les danses, des imitations grossières; mais, quelquefois, c'est avec profusion que les rues en sont couvertes, et l'on assure que, lors des réjouissances qui eurent lieu au Caire à l'occasion de la prise de Saint-Jean-d'Acre, réjouissances qui furent très-vives et très-populaires, un grand nombre de ces anciennes divinités étaient suspendues à des cordes qui traversaient les rues, et mises continuellement en mouvement pour l'amusement du peuple et à la grande satisfaction des passants.

Abou-Zabel est aux confins de la terre de Gessen, qu'habitèrent les enfants de Jacob, et où sa race se multiplia. C'est près de là que les Israélites bâtirent pour Pharaon les villes de Pithom et Ramessès. Une élévation voisine d'Abou-Zabel, que l'on appelle la montagne des Juifs, et qui est formée de décombres, marque sans doute le lieu où la seconde de ces deux villes existait; la première, plus

au nord, connue aussi sous le nom de Héroopolis, était située sur le bord de la mer, et donnait son nom au fond du golfe, qui s'étendait jusque là.

C'est de cette terre que les Israélites, conduits par Moïse, partirent pour échapper à leurs oppresseurs. Peu après l'avoir quittée, se voyant poursuivis par Pharaon, ils s'enfoncèrent dans le désert, dont ils ne sortirent que par une suite d'événements qui prirent à leurs yeux l'apparence d'une protection toute divine.

Le caractère de grandeur que le pacha a su donner aux établissements publics se retrouve dans ceux qui lui sont personnels. Son palais principal est placé dans la citadelle du Caire : il est très-vaste, et le divan est contigu au harem. L'habitation est au premier étage ; un escalier très-large, mais extrêmement roide, y conduit. Ce palais est distribué comme celui d'Alexandrie, mais beaucoup plus grand.

L'habitation de Choubra, située à une lieue de la ville, n'a point beaucoup d'étendue, et n'est pas fort belle, mais les jardins sont magnifiques. J'allai y passer une journée, et visiter les environs ; ils sont couverts d'immenses plantations qui, dans peu d'années, formeront de véritables bois. Une superbe allée conduit du Caire à Choubra. Ces jardins ne

rappellent point les nôtres : de nombreux berceaux de jasmin, des fleurs en abondance, de belles treilles, des bassins, des jets d'eau, des kiosques de toutes les dimensions, voilà ce qui les remplit.

Je remarquai un arbuste (Hibiscus mutabilis) qui produit une très-belle fleur, dont la couleur varie pendant son existence d'un jour : le matin, elle est d'un blanc éclatant ; à midi d'un rouge vif, et le soir d'un rouge foncé ; le lendemain, elle a vécu. Si cette fleur n'est pas l'image de la vie, elle l'est au moins de la jeunesse.

Le grand kiosque mérite une description particulière : il est bâti à l'extrémité du jardin, du côté opposé au palais, et se compose d'un vaste bâtiment carré, ouvert à l'intérieur et soutenu par des colonnes de marbre blanc, ou d'albâtre oriental ; des divans et des meubles de toute espèce sont placés dans cette galerie ouverte. Au milieu de l'espace qu'elle entoure est un grand bassin, séparé du bâtiment par un quai en marbre blanc, de trente pieds de largeur ; un groupe de crocodiles jette constamment de l'eau qui, ainsi, se renouvelle toujours. Un appareil au gaz éclaire tout ce bel ensemble.

C'est là que le pacha vient quelquefois, au milieu de son harem, se délasser des fatigues des affaires, et respirer pendant de belles soirées. Il a beaucoup de femmes, et sa compagnie est nombreuse : on dit

que plusieurs d'entre elles sont instruites à manier les rames, et qu'elles promènent sur le bassin leur maître, mollement étendu dans un bateau élégamment orné, tandis que d'autres font retentir l'air de musique et de chants. Ne croit-on pas entendre un récit des *Mille et une Nuits!*

Le grand harem du pacha est au Caire; on assure qu'il renferme trois cents femmes, et que jamais pareil établissement ne fut mieux réglé. Tout y est maintenu dans l'ordre le plus parfait, et jamais aucun événement extraordinaire, jamais aucun scandale ne sont venus alimenter la malignité publique. Le premier talent de Méhémet-Ali est celui d'organiser, et de se faire obéir, et là aussi il l'a développé.

Il a établi, dans son harem, diverses charges qui sont remplies par des femmes, et analogues à celles que les hommes exercent à l'extérieur et dans son divan : il a sa trésorière, ses secrétaires et des femmes appelées à un service de surveillance près de sa personne; enfin, son harem présente, à ce que l'on rapporte, un ensemble qui n'a jamais existé dans aucun autre.

Méhémet-Ali, occupé de choses importantes, et conduisant tout par lui-même, mène la vie la plus active et la plus laborieuse. Il est matinal, travaille beaucoup, est toujours au courant des plus petites choses qui concernent ses intérêts. Cette vie n'est guère d'accord avec celle que supposent les établissements dont je viens de parler; mais il a sacrifié à l'usage, et aux mœurs turques qui se trouvent quelquefois en lui, et présentent un contraste remarquable; car, pour la presqu'universalité des Turcs, les actions qui remplissent la vie se réduisent à des jouissances matérielles et aux prières; mais ceux-là n'ont presque aucune affaire à régler, ou bien ils les négligent, tandis que Méhémet-Ali en est surchargé et ne cesse pas un moment de s'en occuper.

Je placerai ici un résumé sur son gouvernement et sur les principaux agents qu'il emploie.

On devine facilement que dans la personne du pacha se trouvent réunis tous les pouvoirs : rien ne s'exécute que sur ses décisions, il entre dans la connaissance de chaque chose et ordonne ce qui doit être fait. On ne peut assez s'étonner qu'il suffise à tout; il est certain cependant que non-seulement il donne l'impulsion, mais qu'encore il entre souvent dans les plus minutieux détails pour assurer l'exécution de ses ordres, parce que, jusqu'à présent, à l'exception des Européens et d'un petit nombre de nationaux, il a de faibles collaborateurs et des agents peu capables.

Pour être instruit sans retard de ce qui arrive loin de lui, Méhémet-Ali a établi des moyens de correspondance rapides avec la Basse-Égypte où sont ses plus grands intérêts. Une ligne télégraphique lui fait connaître en peu de moments ce qui se passe à Alexandrie et sur d'autres points de la côte. Une correspondance journalière lui apporte en vingt heures ses dépêches d'Alexandrie; elles sont confiées à des piétons.

Les postes, qui se correspondent, sont multipliés, et les hommes chargés du transport des lettres doivent toujours courir; une petite sonnette, attachée à leur jambe, annonce l'arrivée du portefeuille, et celui qui doit le recevoir est tout prêt

à le prendre, et part aussitôt qu'il lui est remis.

Le meilleur aide du pacha dans les affaires générales est, sans contredit, Boghos-Bey. Je suis déjà entré dans le détail de ce qui concerne cet homme recommandable. Au conseil d'état, que Méhémet-Ali a créé, se traitent toutes les grandes affaires d'administration; on y prépare les mesures d'ordre et de législation qui sont jugées nécessaires. Ce serait une excellente institution si elle était composée d'hommes instruits; mais ce ne sont, à ce que l'on assure, ni l'esprit ni les lumières qui distinguent ses membres; et, si ce corps a l'utilité de réunir tous les documents de l'administration, et de mettre de l'uniformité dans les décisions, il présente souvent l'inconvénient de ralentir la marche des affaires. Le jeune Turc Mouktar-Bey, qui le préside, et que Méhémet-Ali a fait élever à Paris, a des formes de civilisation. — Habil-Effendi, ministre de l'intérieur, compatriote du pacha, a du zèle pour le service de son maître, qu'il a servi utilement dans des négociations avec la Porte; mais on révoque en doute sa capacité. — Koutchiou-Bey, faisant fonctions de ministre de la guerre, sorti du bataillon des mamelouks qui a servi de noyau à l'armée égyptienne, sans avoir des facultés d'un ordre supérieur, conduit assez bien la besogne dont il est chargé, et, à défaut des connaissances qui lui manquent, il a au moins le mérite de

s'entendre à merveille avec Soliman-Pacha son général.

Tels sont les principaux agents de l'autorité du pacha dans l'ordre civil et politique.

Quant à ce qui concerne l'armée, je me suis déjà expliqué. Soliman-Pacha est un homme d'une haute capacité, qui convient de toutes les manières, et à tous les titres, aux fonctions qu'il remplit. — Le général Éteim-Bey est sans prix pour le pacha. — Les fonctions de ministre de la marine sont nominalement remplies par Moutouche-Pacha, qu'assiste un conseil. Mais ce conseil est uniquement pour la forme; le pouvoir réel est entre les mains de l'amiral Besson-Bey, qui, comme major-général, correspond directement avec Méhémet-Ali, et donne des ordres en son nom.

Le matériel de la marine parle suffisamment pour M. de Cerisi, et je ne répéterai pas ce que j'ai dit à son égard; mais il a dû quitter l'Égypte : une discussion vive, qui eut lieu entre lui et Besson-Bey, au moment où la peste se déclarait à Alexandrie, lui a fait former le projet de retourner en France; son départ sera un véritable malheur pour le pacha, Cependant, aujourd'hui qu'Alexandrie renferme un bel arsenal, et que de nombreux ouvriers instruits lui donnent le mouvement et la vie, un homme d'un génie supérieur est beaucoup moins nécessaire.

Les fabriques de Méhémet-Ali se sont établies successivement : celle qui est la fabrique modèle, et qui a formé les chefs-ouvriers, est l'ouvrage d'un Français, M. Joumel. Les belles fabriques montées à l'anglaise sont la création d'un Anglais, M. Gallovai, mecanicien distingué et habile.

Je suis entré dans de grands détails sur l'établissement d'Abou-Zabel. qui doit devenir l'université de l'Égypte, et sur le docteur Clot, qui dirige; et ce que j'ai dit suffit pour faire apprécier à la fois et l'établissement et son chef.

Voilà quelle est la division des pouvoirs supérieurs administratifs en Égypte, et les hommes entre les mains de qui ils sont déposés, sous l'active surveillance du pacha, avec son concours habituel et sa puissante volonté, complément indispensable du système.

Mehémet-Ali a divisé l'Égypte en cinq grands gouvernements, dont les chefs ont le titre de Moudirs. Les grands gouvernements sont subdivisés en provinces, commandées par des Mamours; celles-ci en arrondissements, dirigés par des Nazers, subordonnés aux mamours; et, sous les nazers, dans les cantons, sont des Kyachefs; enfin, chaque village est sous l'autorité d'un chef qui porte le nom de Cheyk-el-beled.

Chacune de ces autorités exerce, dans la hiérarchie établie, un pouvoir qui embrasse la police et

le maintien de l'ordre public, la surveillance des travaux ordonnés et celle de la culture, enfin la levée des impôts de toute nature et des recrues pour l'armée.

Indépendamment du cheyk-el-beled, il y a dans chaque village un chef de culture qui est arpenteur, et un agent d'administration qui lève l'impôt, reçoit les denrées et tient les écritures; c'est ordinairement un cophte. Le cheyk-el-beled rend la justice dans les affaires de peu d'importance ; les autres sont jugées par le cadi, qui est un homme de loi : celui-ci a des subdélégués qui remplissent les mêmes fonctions et interviennent aussi dans la rédaction des actes.

Après avoir donné cette idée de la charpente administrative et judiciaire de l'Égypte, j'expliquerai les rapports établis entre le pacha et les habitants.

Un fait incontestable, c'est que la propriété a toujours été incertaine en Égypte ; jamais elle n'a eu de bases fixes comme dans l'Occident. Sous les Pharaons, il en était de même, et le titre de possession a souvent varié. On pourrait dire, au surplus, que les éléments de la propriété ne sont pas les mêmes en Égypte que partout ailleurs. Ce n'est pas la terre qui constitue la valeur d'un domaine, ce n'est pas le travail de celui qui la cultive qui en assure le produit; c'est l'eau qui en fait toute la

valeur, parce qu'elle apporte les éléments de la végétation (1). Le propriétaire de l'eau du Nil est donc le véritable propriétaire des terres, puisque c'est par lui seul qu'elles peuvent être fécondées.

Dans notre Europe, un homme qui a un champ en retire plus ou moins, suivant qu'il le cultive bien ou mal. L'état de l'atmosphère influe sur les résultats de ses travaux; mais c'est la Providence qui lui donne, ou lui refuse, la pluie dont on a besoin : les hommes n'y peuvent rien. Il en est autrement ici : le gouvernement peut modifier la marche des eaux; augmenter, par les travaux qu'il exécute, la surface qu'elles couvrent, ou la diminuer en négligeant les soins de l'administration. Il peut ainsi transformer le sable du désert en terre fertile; ou changer les terres en plaines semblables au désert. C'est donc lui qui est le premier agent de la Providence, qui est son ministre immédiat et direct; et l'on comprend que la force des choses, et le rôle important qu'il joue ainsi dans la culture, ait accoutumé les habitants à l'idée de l'associer à la proprieté. Mais que la chose soit naturelle, juste ou non, on doit reconnaître, comme incontestable,

(1) J'ai trouvé, depuis mon retour en Europe, cette idée reproduite dans le livre de M. Michaud; mais elle m'avait frappé en parcourant l'Egypte.

que jamais le cultivateur n'a été propriétaire en Égypte.

Dans les derniers temps, la propriété pouvait se diviser ainsi qu'il suit :

Les propriétés, appartenant aux familles de temps immémorial;

Celles des mosquées;

Les terres des multezimes;

Les maisons et les jardins dans les villes;

Les fortunes mobilières.

Les biens de la première catégorie paraissent tirer leur origine d'apanages accordés sous le règne des sultans circassiens.

Les terres des multezimes avaient été données à ferme à des particuliers qui les faisaient cultiver pour leur compte, et en payaient le miry au gouvernement. D'une possession momentanée, ils arrivèrent à une possession héréditaire.

Cette manière de transmettre les droits du souverain, au moyen d'un abonnement représentant l'impôt, s'était conservée chez les mameloucks, et même pendant l'occupation française; car divers généraux de l'armée reçurent ainsi des villages, avec l'obligation de verser au trésor la somme représentant le miry.

Les propriétés des mosquées avaient pour origine des donations faites par des multezimes, qui rendaient les mosquées héritières à l'extinction de

leurs familles, et leur donnaient ainsi immédiatement la nue-propriété. C'était une manière de rendre plus certaine la conservation de la jouissance. Ces propriétés étaient appelées Wakoufs.

Le pacha n'a prétendu aucun droit sur les propriétés de la première catégorie, ni sur les maisons et jardins dans les villes; mais il s'est emparé des autres, en assurant aux mu'tezimes une rente viagère, équivalente à la valeur primitive de leur revenu, et en accordant aux mosquées, sur le trésor, les sommes nécessaires à leur entretien.

Il a respecté les fortunes mobilières proprement dites; mais, en établissant le monopole sur les produits, il y a porté une cruelle atteinte, parce que les revenus appartiennent à cette nature de propriété.

Une fois le pacha mis ainsi en contact immédiat avec les fellahs, voici le système qu'il a établi et qui est suivi.

Le chef de culture, assisté par le cheyk-el-beled de chaque village, fait tous les ans la répartition des terres à cultiver par les habitants: cette répartition exécutée, on détermine la culture qui leur sera appliquée. Tant en doura; tant en blé, orge, légumes, graines de trèfle; telle quantité en sucre, riz, coton, indigo, etc.

La quantité de doura à cultiver est déterminée d'après les besoins présumés de la famille; les pro-

duits lui sont abandonnés pour sa nourriture. Quant aux autres, ils sont divisés en deux classes : les blés, orge, légumes, graines de trèfle, appartiennent au cultivateur, sauf la quantité qu'en demande le pacha, et qui change chaque année; le plus habituellement elle est de la moitié ou des deux tiers de la récolte. Le reste, c'est-à-dire le riz, le coton, le sucre, l'indigo, l'opium, la garance, est exclusivement réservé pour le pacha : il n'est pas permis au cultivateur, sous les peines les plus graves, d'en retenir la plus petite quantité. Toutes ces denrées sont conduites dans les magasins publics répartis dans le pays, et reçues au compte des fellahs au taux qui est réglé par le pacha, et ne dépasse jamais les deux tiers du prix marchand.

Le fellah doit au pacha le miry, que l'on peut considérer indifféremment comme l'impôt ou comme le prix de location des terres. Cette somme est fixée d'après la classe de la terre; le maximum est de vingt-huit pataks (seize francs), son minimum de dix-sept (neuf francs soixante-dix centimes) par chaque feddam.

Le fellah paie encore un impôt personnel, qui, suivant la fortune présumée de l'individu, varie de quinze piastres à cinq cents. Son bétail est aussi imposé : les bœufs et les vaches à vingt piastres, et à soixante-dix quand ils sont vendus au boucher, et

la peau appartient au gouvernement ; les chameaux et les brebis quatre piastres ; les barques du Nil paient deux cents piastres, etc., etc.

Les enfants mâles de l'âge de douze ans sont seul assujettis à l'impôt personnel ; mais comme on n'a aucun moyen régulier, faute de registre de l'état civil, de constater l'âge précis de personne, on le détermine par l'apparence, et l'on conçoit qu'elle est toujours interprétée en faveur du gouvernement.

Le fellah est obligé, en outre, à prendre dans les magasins publics tout ce qui lui est nécessaire, même son habillement, comme chemises de toile bleue, manteaux d'hiver, etc. Il doit acheter au pacha les semences pour sa culture, et il les paie à un prix supérieur à celui auquel il a livré son grain. A-t-il besoin de bœufs pour transporter l'eau destinée aux arrosements, c'est le pacha qui les lui fournit. Lui faut-il, pour son bateau, une voile et des agrès, c'est le pacha qui y pourvoit. La natte, sur laquelle il couche, c'est des magasins du gouvernement qu'elle sort.

Un compte est ouvert par les percepteurs des villages à chaque habitant : à l'avoir du fellah on porte les sommes provenant des récoltes qu'il a livrées, à son débet celles représentant le miry, le montant de tous les autres impôts, ainsi que le prix des choses qui lui ont été fournies, et qui dépasse

toujours leur valeur. Tous les quatres ans on arrête les comptes et on fait la balance.

Si le fellah est constitué débiteur, on le poursuit; s'il est créancier on conserve la somme qui lui revient pour être la garantie du paiement des fellahs de son village qui se trouvent dans la position contraire, ou bien on la passe au compte de tout autre fellah qui doit au gouvernement. Cette solidarité existe non-seulement entre tous les individus du même village, mais elle s'étend d'un village au village le plus voisin, de celui-ci à un autre, et enfin elle pèse sur les provinces : de manière qu'un canton, riche et bien cultivé, pourrait être chargé du paiement des impôts d'une province entière, dont les habitants seraient restés dans le repos et la paresse, et qu'en résultat les créances des fellahs, n'étant jamais exigibles, sont en réalité fictives et imaginaires.

Mais là ne se bornent pas encore tous les impôts et toutes les mesures fiscales qui les accompagnent. Il existe plusieurs lieux de grande consommation, tel que le Caire, Alexandrie, Damiette, Rosette, Sieneh dans la Haute-Égypte, qui fait par Cosseïr des expéditions en Arabie. Ces villes sont soumises à des impôts de consommation qui portent à peu près sur tout. Le blé est taxé à dix-huit piastres par ardep : cette taxe augmente beaucoup son prix; de plus le cultivateur, qui a du blé à

vendre, ne peut l'apporter aux marchés que lorsque celui du gouvernement est vendu et que ses magasins sont vides.

Quand un particulier, compris dans la répartition du blé que le pacha demande au pays, veut se dispenser de le fournir, il donne en remplacement trente-six piastres par ardep, et aime mieux faire ainsi un pur don de cette somme au gouvernement que de voir augmenté du double son crédit, parce qu'un actif considérable ne lui sert à rien, puisqu'il n'est jamais soldé, et qu'en vendant ses blés, malgré les droits et les trente-six piastres qu'il paie, il en tire au moins, en espèces, le quart ou la cinquième partie de sa valeur.

Méhémet-Ali n'a pas non plus oublié d'imposer l'industrie; il a trouvé le moyen de l'atteindre, quelle qu'elle soit. Les fabriques anciennement établies ne peuvent vendre leurs produits qu'au pacha, et aux prix qu'il fixe lui-même. Les plus misérables objets sont frappés par des droits. Ainsi, l'Egypte manque de combustible et on en compose artificiellement, par un mélange de paille et de fiente de vache : pour l'introduire dans les lieux de consommation, il faut acquitter une taxe entre les mains d'un fermier, auquel on en a abandonné la perception ; c'est ce qu'on appelle un apalte. On ne peut pêcher dans le Nil, vendre des œufs et des poulets à la ville, sans payer un apalte. Un

fellah paie pour les palmiers qu'il possède, malgré que déjà il ait à acquitter le miry de la terre sur laquelle ils croissent : les branches de palmier et l'enveloppe chevelue qui sert à faire des cordes, sont frappées d'un droit particulier à la vente ; c'est encore un apalte. Enfin, il n'y a rien, absolument rien, qui ne soit imposé.

Une différence de mesurage, consacrée par l'usage, produit des bénéfices si considérables que le transport des grains ne coûte rien au gouvernement. En livrant le blé aux reis des bateaux, on se sert d'une mesure plus petite que celle qu'on emploie dans les magasins de l'état, lorsqu'il y est reçu ; la différence équivaut à peu près aux frais de nolis.

Je pourrais ajouter beaucoup d'autres détails ; mais ce que j'ai dit suffit sans doute pour faire connaître l'esprit de l'administration et les principes qui la dirigent.

Après cet exposé on n'imaginera pas que je puisse avoir la pensée de justifier le système suivi ; cependant, en supprimant plusieurs parties, et en exécutant avec bonne foi les autres, c'est-à-dire ce qui concerne le monopole, on arriverait à concilier tous les intérêts.

Quoique la population de l'Égypte soit plus pauvre qu'autrefois, les produits du pays sont, en général, devenus infiniment supérieurs, parce qu'au

lieu des anciennes moissons vulgaires, et d'un rapport peu élevé, on obtient aujourd'hui des récoltes d'une grande valeur. Tout est complétement changé à cet égard. D'où celà vient-il ? de la direction que le pacha a donnée à l'agriculture, et de l'autorité qu'il exerce sur elle. Jamais les fellahs n'auraient rien imaginé de semblable : non-seulement ils n'en auraient pas eu l'idée, mais encore, leur fût-elle venue, les soins particuliers et l'augmentation des travaux qui en résultaient les auraient empêchés de l'exécuter. D'ailleurs les Arabes, quoiqu'ils aiment l'argent et qu'ils thésaurisent volontiers, ont si peu de besoins, et le pays qu'ils habitent fournit les choses indispensables à la vie à si bas prix, qu'ils souffrent moins que d'autres de la pauvreté. Une personne qui connaît parfaitement leurs mœurs, m'a dit et démontré qu'une famille, composée de cinq ou six personnes, qui a douze ou quinze paras à dépenser par jour, peut suffire à son entretien, et une piastre, qui est composée de quarante paras, vaut cinq sous de France. L'autorité du pacha était donc nécessaire pour introduire et faire prospérer la nouvelle culture.

On doit regretter que Méhémet-Ali, en changeant la face du pays, n'ait pas admis les cultivateurs au partage d'une portion des avantages qu'il en retire, en leur payant à un prix plus élevé les

denrées qu'il reçoit. Obligé à d'énormes dépenses, et forcé de réunir de grandes sommes pour y subvenir, on comprend qu'il emploie des moyens extraordinaires pour se les procurer, et le monopole les lui fournit; mais il y a une limite qu'il ne devrait pas dépasser.

Si au moins les contrats, tels qu'il les fait, étaient exécutés de bonne foi; que, d'un côté, les prix fixés par le gouvernement fussent payés exactement et en réalité, et non par des comptes fictifs; que, de l'autre, les fellahs pussent se procurer les objets dont ils ont besoin à leur juste valeur, et que la solidarité monstrueuse qui existe entre les individus, les villages et les provinces, fût abolie, leur sort serait très-supportable. Mais cette solidarité tue tout sans enrichir le gouvernement, car elle détruit tout motif de chercher à augmenter les produits de la terre, puisque le cultivateur laborieux et intelligent a le sentiment qu'il ne travaille point pour lui, mais et toujours et uniquement pour les autres. Ce système a permis au gouvernement, la première année où il fut établi, de garder dans ses coffres quelques sommes qui auraient dû en sortir; mais il a arrêté l'accroissement de la production et tari ainsi les sources de la richesse et de la prospérité.

Les impôts vexatoires et minutieux, dont j'ai fait l'énumération, et les actes évidemment injus-

tes du gouvernement, tourmentent la population sans apporter de grands bénéfices à l'état. Leur suppression lui donnerait, en force morale, une puissance qui l'indemniserait largement du sacrifice qu'il aurait fait.

Je me résume : le paysan arabe est obéissant, soumis, laborieux, quand l'autorité parle; la culture portant sur des objets de grande valeur, et le pays étant fertile, c'est à augmenter cette culture et ces produits que tous les efforts du pacha doivent aboutir. Mais il est un autre intérêt qui doit aussi être constamment présent à son esprit : c'est celui de l'avenir. Pour l'assurer, il doit s'occuper de la conservation de la population en lui procurant un bien-être convenable et des avantages personnels. Tout le monde y trouvera son compte, le pacha le premier; mais souvent la passion empêche de reconnaître où sont placés nos véritables intérêts, et les hommes à volonté forte y sont plus sujets que d'autres.

Après avoir exposé le système de l'administration de l'Égypte, c'est le lieu de parler de l'état de la culture dans ce pays et des travaux qu'elle exige.

J'ai indiqué déjà la distinction qu'il y a à faire entre les terres arrosées et celles qui ne sont qu'inondées; les premières seules donnent de grands produits, par une succession non interrompue de récoltes, ou par l'ensemencement de plantes d'une grande valeur.

C'est dans les terres inondées que l'on cultive les céréales et les trèfles; ordinairement on ne fait qu'une récolte : cependant, il arrive que les champs qui ont donné du trèfle sont, après trois coupes, semés en blé du printemps et en orge, et qu'ainsi ils fournissent deux moissons.

Au moment où l'eau du Nil se retire (à la fin

d'octobre ou en novembre), quand les champs n'offrent à la vue qu'une plaine de boue, si ce sont des trèfles que l'on sème, on se contente de jeter la graine dans la terre, sans autre préparation. Le trèfle de la première coupe est toujours mangé en vert, parce que les feuilles trop tendres, se mettant en poussière, il ne peut pas se conserver sec. Les autres coupes sont, ou consommées en vert, ou fanées pour être mises en approvisionnement, selon la convenance du cultivateur.

La récolte des trèfles opérée, le champ peut être cultivé ; souvent on l'abandonne jusqu'à l'inondation suivante. Dans le premier cas, on retourne la terre par un labour, et on l'ensemence d'orge ou de blé de printemps, que l'on récolte avant l'inondation.

Lorsqu'on ne sème pas de trèfle, ce sont des blés d'automne : à cet effet, lorsque le Nil s'est retiré, et que les terres sont encore humides, on sème du blé, des fèves et des lentilles, etc. On passe par-dessus les semences une pièce de bois de dattier, traînée par deux bœufs, afin de les couvrir; cet instrument s'appelle loch : on donne aussi quelquefois une légère façon à la main, avec une pelle en bois nommée maaraka.

Dans la Basse-Égypte, et dans les terrains susceptibles d'un arrosement constant, au moyen des saquis, on commence, dès les mois de juin et juil-

let, à semer le maïs et le millet. Cette culture, que l'on peut considérer comme faisant un quart de celle de tout le pays, donne deux récoltes, attendu qu'avant d'enlever le maïs on sème la graine de trèfle; ou bien, après la récolte du maïs, on donne un labour à la terre, et on sème de l'orge ou du blé, et ensuite des melons et des pastèques, ce qui fait trois récoltes dans une année.

Les produits des céréales varient, suivant les soins de culture, de six jusqu'à quinze pour un de la semence. Il y a eu des exemples rares de récoltes qui se sont élevées jusqu'à vingt-cinq pour un.

Le trèfle est un des plus grands produits économiques de l'Égypte, à cause du nombreux bétail qui existe dans le pays. On calcule qu'il faut deux tiers de feddam par bœuf, buffle et chameau, et un demi-feddam par cheval. Les bestiaux restent au vert pendant quatre mois : la première coupe les purge, la seconde les engraisse.

C'est, quand il est en fleur, que l'on fait sécher le trèfle, il se consomme alors à la fin du printemps, en été et au commencement de l'automne.

Voici comment se conduit la culture du riz : vers le mois d'avril, on met les grains dans des couffes; on les place dans l'eau, et, suivant la température, on les y laisse dix à quinze jours. Ensuite on vide les couffes sur la terre et l'on amoncelle les graines de riz en tas de trente pieds de long, de quatre de

large et d'un d'épaisseur; on les couvre de trèfles verts, et elles germent en deux ou trois jours. Les carrés de terre destinés à être cultivés sont couverts d'eau; on jette sur l'eau même la graine en abondance, et l'on conserve un tiers de l'espace vide pour y placer les tiges qui poussent trop serrées. Quand elles ont un pied de hauteur, on les transporte dans d'autres carrés, également remplis d'eau; on les place à la surface, et, d'elles-mêmes, elles prennent racine dans la terre. Il faut que l'eau recouvre constamment les rizières; si elles sont un moment à sec, cet instant suffit pour tout faire périr. On doit changer l'eau tous les trois jours, et, au moment même où elle s'écoule d'un côté, la nouvelle, qui la remplace, arrive de l'autre.

Le riz rend jusqu'à quatre-vingts pour un de la semence; la récolte se fait à la fin d'octobre. La terre ayant conservé beaucoup d'humidité, on sème des trèfles, que l'on coupe une seule fois; puis on laboure la terre, on y fait arriver l'eau, et l'on y sème de nouveau du riz.

Les cotons sont semés au printemps et se récoltent à la fin de l'année; la même plante peut durer sept ans. On la conserve ordinairement deux à trois ans; mais il y a des cultivateurs qui la retirent de terre chaque année pour l'y placer de nouveau.

C'est après l'inondation que l'on sème les indigos.

On récolte deux fois les feuilles; la seconde fois on ajoute à cette récolte celle de la semence. L'Égypte produit aujourd'hui près de trois mille quintaux d'indigo.

D'immenses plantations ont été exécutées par les ordres du pacha, et l'on évalue à vingt millions de pieds d'arbres celles qui ont eu lieu dans la Basse-Égypte. Celles faites par les agents d'Ibrahim-Pacha, et pour son compte, s'élèvent à cinq millions mille cinq cent trente-quatre arbres forrestiers, de vingt-cinq essences différentes; cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent quatorze arbres fruitiers de quarante-une espèces, et de sept cent trente-quatre variétés. Il faut ajouter que, dans les plantations, il y a plus de deux cent mille mûriers, et que la récolte des soies s'élève déjà à plus de cent mille kilogrammes, qu'une fabrique établie au Caire emploie avec succès. Ces immenses plantations sont sans doute la cause des changements survenus dans l'état météorologique de l'Égypte.

On vient de voir quelle est la situation de l'agriculture en Égypte, et le rôle important que joue le Nil dans le résultat de ses travaux. J'ai dit la vaste entreprise que le pacha avait conçue pour augmenter la masse des eaux que ce fleuve fournit à la culture, et, par là, accroître la fertilité et la richesse du pays. Je dirai maintenant quel est l'état actuel du Nil.

Lorsque j'allai visiter, dans l'île de Roudah, la fabrique de poudre qui y est établie, je profitai de cette occasion pour revoir le mékias placé à la tête de l'île; il sert à déterminer le moment où l'on doit couper la digue, dont la rupture amène les eaux dans le Caire et sur les places de cette ville, et indique si l'inondation répond aux besoins de l'agriculture dans la Basse-Égypte. Ce nilomètre,

d'une construction arabe, se trouve dans un fort grand désordre : le bâtiment qui le renferme est en partie ruiné ; la colonne subsiste, mais il est difficile de se reconnaître au milieu du grand nombre de mesures confuses dont elle est couverte.

Le mékias de Roudah est le seul qui existe aujourd'hui en Égypte. Dans l'antiquité, indépendamment de celui de Memphis, il y en avait un à Cophtos et un autre à Syène. Les mékias étaient alors portatifs, on les plaçait à des époques déterminées de l'année dans des lieux choisis à cet effet; ils étaient confiés aux prêtres de Sérapis, et déposés dans leurs temples. On les appelait des sérapis, ce qui a pu faire supposer que le dieu Sérapis était le Nil divinisé.

Les changements successifs survenus dans l'élévation des eaux du fleuve, nécessaire pour qu'il y ait inondation; dans l'exhaussement du sol, et probablement aussi dans la hauteur du niveau de la mer, donnent lieu à des remarques intéressantes, et à réfléchir sur les causes et les effets de ces divers changements.

Neuf cents ans avant Hérodote, c'est-à-dire il y a trois mille ans, une élévation du Nil de huit coudées, ou douze pieds, suffisait pour inonder l'Égypte au-dessous de Memphis. Aujourd'hui il faut qu'elle soit beaucoup plus forte et arrive au moins à vingt-et-un pieds. On doit inférer d'abord

de ce fait que l'exhaussement de la plaine est plus grand que celui du fond du fleuve ; car, s'ils avaient été semblables, la hauteur d'eau n'aurait pas varié, de même qu'elle aurait dû diminuer si l'élévation du lit du fleuve avait été plus prompte que celle de la campagne. On conçoit au surplus que les choses ont dû se passer ainsi. Le courant du Nil, qui est assez rapide, tend à approfondir son lit, tandis que les eaux stationnaires dans la campagne laissent des dépôts qui doivent exhausser le sol.

Mais on devrait conclure de ce que le fleuve s'élève aujourd'hui plus qu'autrefois, dans le même lit, que la masse des eaux qu'il roule a augmenté, et il est incontestable, au contraire, qu'elle a diminué.

L'étendue des pays arrosés dans la Basse-Égypte était double de ce qu'elle est à présent. La base du Delta, au temps d'Hérodote, était calculée, depuis le lac Sirbonides, à l'est, jusqu'à Taposiris, sur le golfe de Plinthinète, à l'ouest : c'est dans ce lieu, appelé aujourd'hui Koum-Aboussyr, qu'était le tombeau d'Osiris.

La hauteur du Delta est restée la même : l'ancien et le nouveau commencent au lieu où la vallée s'élargit et les chaînes des montagnes se terminent. La surface du Delta actuel est inférieure à la moitié de l'ancien, et encore il faut diminuer du premier

un cinquième environ, qui est enlevé à la culture par les invasions de la mer.

Tout le Delta ancien était arrosé et couvert par les eaux bienfaisantes du Nil. Au midi et à l'occident du lac Maréotis, et jusqu'au golfe de Plinthinète, était une suite de villes, dont on voit à chaque pas les débris. Cette partie de l'Égypte formait à elle seule une province connue sous le nom de Nome Maréotique. Maréa, sa capitale, était une ville florissante, située sur le bord du lac : ce qui en reste montre l'importance qu'elle devait avoir. On sait qu'au temps de l'empire romain, il existait dans le Nome un si grand nombre de moines et de couvents, que l'empereur Valens en fit enlever cinq mille pour recruter son armée.

Des canaux amenaient l'eau du Nil dans toute cette partie : une population considérable réunie n'aurait pas pu sans cela subsister ni cultiver des campagnes que les historiens représentent comme très-riches et très-belles. D'un autre côté, à l'est, la culture s'étendait à une grande distance des bords de la branche pélusiaque, dont on ne voit plus que des vestiges. Maintenant tout cet espace est transformé en désert.

Sept embouchures amenaient les eaux du Nil à la mer, et elles ne cessaient de combattre avec succès son action, en éloignant constamment ses eaux du rivage, et en ajoutant au développement de

celui-ci par le limon qu'elles déposaient. Enfin le superflu des eaux du Nil était conduit dans le lac Mareotis, dont elles augmentaient l'étendue d'une manière sensible; et en même temps dans le lac Mœris, où elles restaient en dépôt pour être rendues plus tard.

Voilà quel était l'état des choses anciennement : aujourd'hui, des sept embouchures, quatre ont disparu et n'ont pas laissé de traces. Deux seules ont habituellement de l'eau : l'une aboutit à la mer, au-dessous de Rosette, et l'autre au-dessous de Damiette; cette dernière se subdivise. L'on retrouve la branche Tannitique, nommée aujourd'hui Omfargy, dans le canal de Moueis : elle ne reçoit de l'eau douce que lorsque le Nil est élevé; dans les basses eaux, celles du lac Menzaléh, c'est-à-dire les eaux de la mer, l'envahissent, et pour s'en défendre il est nécessaire, chaque année, de construire une digue.

Ainsi le Nil, qui ne couvre, par les canaux qui distribuent ses eaux, que la moitié de la surface ancienne, ne peut tenir en équilibre les eaux de la mer que par deux seules embouchures; la mer pénètre toujours, dans une des deux branches, à l'époque des basses eaux.

Du temps des mamelouks, la branche de Damiette était envahie par la mer; on imagina d'augmenter ses eaux en fermant le canal de Menouf,

qui en absorbait une partie et les rendait ensuite à la branche de Rosette. Une digue fut construite, et l'effet désiré fut produit ; mais au moment même, et depuis lors, chaque année les eaux salées remplissent, pendant plusieurs lieues, la branche de Rosette.

Il paraît donc incontestable que le Nil roule aujourd'hui moins d'eau que dans l'antiquité. Cependant les eaux, lors de l'inondation, montent plus haut qu'autrefois, et s'il n'en était pas ainsi l'Égypte serait frappée de stérilité.

Cet effet paraît en contradiction avec la diminution des eaux du Nil ; la seule explication qui puisse concilier ces faits opposés, c'est que le niveau de de la mer s'est élevé sur la côte d'Égypte, de manière qu'elle repousse le Nil quand il est bas, et contribue à l'élever puissamment au moment de la crue, et favorise ainsi l'inondation.

Il est certain que la hauteur des eaux de la mer influe d'une manière directe et décisive sur le débordement du Nil. Si les pluies qui tombent sous la ligne sont la principale cause de ce phénomène annuel, cette cause est secondée par l'action de la mer, que les vents d'ouest, en été, refoulent sur la côte. Un fait qui m'est personnel en donnera la preuve.

En 1798, je fus, ainsi que je l'ai déjà dit, chargé de garder les eaux du canal d'Alexandrie. Les be-

soins que l'armée avait de munitions de guerre, et la ville d'Alexandrie de blé, me donnèrent l'idée de faire transporter à bras, dans le canal, des petites barques, tirant trois pieds d'eau, qui se trouvaient sur le lac Madiéh ; j'établis ainsi une navigation qui remplit le double objet que j'avais en vue.

Cette navigation durait depuis assez longtemps quand tout à coup les eaux baissèrent et les barques restèrent prises dans les boues. C'était le 15 septembre : je crus que les eaux ne s'élèveraient plus et fis chercher des chameaux pour transporter les approvisionnements dont les barques étaient remplies. Le vent venait de passer à l'est et au sud ; quatre jours plus tard, il revint au nord-ouest, les eaux se tendirent de nouveau et la navigation, à laquelle j'avais cru devoir renoncer, fut rétablie et dura encore pendant dix jours. La plus ou moins grande hauteur de la mer influe donc sur celle du Nil.

Indépendamment de la supposition que j'ai faite de l'élévation des eaux de la mer, et qui explique comment les eaux du Nil, ayant diminué en quantité, prennent cependant au moment de la crue un autre niveau, et tel que l'exigent les besoins de l'agriculture, je ferai remarquer que la formation des lacs Bourlos et Menzaléh en apporte une nouvelle preuve. Le sol entier des lacs a le même ca-

ractère que les terres du Delta ; il ne se compose que d'alluvions, et des ruines de villes et de villages, qui, autrefois situées dans des plaines cultivées, forment maintenant des îles au milieu des eaux. On y voit les montagnes de Tannes, de Thora, et de Samnah, qui sont composées des débris des villes dont elles ont conservé le nom.

Enfin j'ajouterai que j'ai reconnu anciennement dans la partie inférieure des murs du fort du phare, à Alexandrie, qui est bâti sur les fondements de l'ancien phare si célèbre de cette ville, des ornements d'architecture qui certainement ont été destinés à être exposés à la vue, et qui aujourd'hui sont couverts de plusieurs pieds par les eaux de la mer.

Avant de quitter le Caire j'ai à parler d'une réunion de Français qui l'habite dans ce moment.

Si l'on m'avait dit, lorsque j'ai commencé mon voyage, que je rencontrerais des Saint-Simoniens, peut-être ma curiosité aurait-elle été piquée; mais si l'on eût ajouté que je vivrais dans une sorte de familiarité avec plusieurs d'entre eux, qu'ils m'inspireraient de l'intérêt et que je me plairais dans leur société, je l'aurais nié d'une manière absolue, et c'est cependant ce qui est arrivé.

Je trouvai, établis dans la maison de Soliman-Pacha, quelques-uns des plus célèbres apôtres de cette secte. Soliman-Pacha les avait recueillis; il avait été pour eux une véritable providence, et ils vivaient avec lui dans l'intimité : c'étaient le père Enfantin, chef suprême; MM. Barrault, Lambert, Petit et quelques autres.

Tous me parurent avoir des mœurs douces, un caractère tolérant, serviable, bienveillant, et beaucoup de qualités sociales; je vis parmi eux des hommes d'une instruction étendue et profonde. Plusieurs sortent de l'école polytechnique. M. Lambert a été ingénieur des mines en France et le premier de sa promotion. C'est un savant distingué et très-fort en analyse. M. Barrault est doué d'une éloquence naturelle, brillante et pleine de charmes; il a consacré sa fortune aux intérêts de la doctrine qu'il professe. Le père Enfantin a un sens droit et un jugement sain sur tout autre objet que le Saint-Simonisme. Il prend au sérieux la mission qu'il croit avoir reçue, et ses adeptes ont l'air de faire une chose toute simple et toute naturelle, quand ils lui montrent soumission et respect.

C'est un spectacle curieux pour un observateur. Ces hommes vivraient dans un ordre régulier, au milieu d'un peuple qui aurait adopté leurs dogmes, qu'ils n'agiraient pas d'une manière plus simple et avec une conviction plus apparente. Au surplus j'évitai de leur parler de leur prétendue religion. On ne discute pas sérieusement, avec leurs auteurs, de semblables utopies, subversives de toute société, et l'arme de la plaisanterie blesse souvent plus que les autres. J'aurais répugné à offenser des gens dans lesquels je trouvais beaucoup de prévenance et d'empresement pour moi.

Une seule fois, j'entrai en matière avec M. Lambert, dont la conversation, riche de faits et nourrie par une instruction étendue, me plaisait infiniment, et je pus voir et déplorer à quel point les plus hautes facultés de notre intelligence sont quelquefois obscurcies par les écarts les plus extraordinaires.

Tout ce système Saint-Simonien est un tissu de conceptions tellement bizarres que l'on ne conçoit pas que l'idée de la possibilité de sa mise en pratique puisse venir à un esprit raisonnable, et cependant M. Lambert me demanda de lire les différentes œuvres de ses coreligionnaires, dans les loisirs de la quarantaine que je devais faire en Europe. Il m'apporta plusieurs volumes, je lui promis de remplir ses désirs et je lui ai tenu parole. Cette lecture a ajouté encore à mon étonnement, et j'ai gémi de nouveau sur la faiblesse humaine.

Comment en effet comprendre que l'on propose de reconstituer la société humaine sans lui donner aucune base. Elle a pour principaux fondements la famille, la propriété, le pouvoir, une croyance religieuse, et les doctrines des Saint-Simoniens les détruisent tous.

Assurément, sans parler de ce qu'elle a d'immoral, la promiscuité fait disparaître la famille et son esprit. Cependant la famille est l'élément de la société, et plus l'organisation de cette dernière se

rapproche du type primitif, meilleure elle est. En se développant, les familles sont devenues des tribus, et celles-ci des nations; l'esprit créateur doit donc être conservé avec soin dans le chef et dans chacun des membres du corps social; lorsqu'il disparaît, les sociétés souffrent et les révolutions arrivent.

La communauté des biens anéantit la propriété : qu'est-ce que des propriétés sans propriétaires? Il faut bien ignorer la nature de l'homme pour le croire disposé à travailler, à se condamner à des fatigues, constamment pour les autres, jamais à son profit propre, car la part qui doit lui revenir en sa qualité de participant à la fortune totale de la communauté est fort peu de chose, et serait, par conséquent, d'une faible importance à ses yeux. La société ne peut se passer du véhicule de l'intérêt personnel.

Un pouvoir conduisant la société est son premier besoin, parce qu'en protégeant la masse des hommes réunis, et chacun en particulier, il est la garantie de tous les intérêts, généraux et privés. Le pouvoir, tel que le font les Saint-Simoniens, est un être de raison. Sans doute, le principe « à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres, » est beau en lui-même; il est louable de s'en approcher et tout bon gouvernement cherche à le suivre, autant que possible; mais il ne peut

recevoir que des applications individuelles. Vu d'une manière absolue, et comme point de départ du gouvernement lui-même, c'est une pure abstraction. D'abord, par qui et comment seront déterminées les capacités des plus capables chargés de juger et de conduire les autres? probablement par ceux qui prétendent à cette supériorité; alors qui prononcera tout à la fois entre eux et les autres hommes? les voilà tous en présence de leurs intérêts, de leurs passions, en un mot, dans l'anarchie. Supposons franchie cette difficulté insurmontable, et la puissance suprême déférée aux plus méritants. Cela est bien pour la première fois; mais pour conserver le principe, et à moins que d'en sortir et de renoncer à son application, il faut qu'il agisse constamment. Or, comme chaque jour le rapport des capacités change, la position de chacun doit changer aussi, un déclassement universel s'opérer à chaque moment, et l'autorité passer de main en main, selon que telle capacité vient à se placer au-dessus de telle autre. Où sont alors les garanties de la société à qui il faut, pour régulateur, un pouvoir stable et non pas éphémère.

Si du gouvernement on arrive à l'administration et à l'industrie, la confusion est encore plus grande, car, d'après les Saint-Simoniens, tous les travaux doient être ordonnés, le partage des produits faits par une impulsion venant d'en haut, et

fixant le sort de chacun dans ses droits; et cela aurait lieu par l'exercice d'une autorité mobile, sans cesse renouvelée. Appliquez ce système à l'armée, ce sera bien pire.

Enfin, le lien moral des croyances religieuses est reconnu indispensable dans toutes les sociétés, les Saint-Simoniens en conviennent eux-mêmes; mais a-t-on jamais vu une religion sans dogme et sans culte? Une religion ne se fait pas avec des principes d'économie politique; surtout elle ne s'établit pas *à priori;* elle se produit au grand jour, d'elle-même, par des voies providentielles, mystérieuses et cachées. Le Saint-Simonisme ne porte aucun de ces caractères, et sa marche serait de détruire toutes les croyances plutôt que d'en fonder une nouvelle.

Le pacha a pris à son service ceux des Saint-Simoniens qui peuvent lui être utiles. Ils dirigent des travaux, et il y en a plusieurs qui, sous M. Linan, sont employés à ceux du barrage du Nil. M. Lambert a dû être mis à la tête d'une école de mines et chargé de l'exploitation de celle de charbon de terre qui est au pied du Liban. Personne n'est plus capable que lui de servir les intérêts du pacha dans cette branche importante.

D'autres Saint-Simoniens, de diverses professions, habitent le Caire et vivent de différentes industries. Ils se réunirent un soir chez Soliman-

Pacha et donnèrent un concert et un petit spectacle qui nous firent beaucoup de plaisir.

Ils n'ont plus aucune assemblée, et ne se livrent à aucunes prédications ; elles seraient sans objet, faute d'auditeurs pour les comprendre, et s'il en était autrement je ne pense pas que le pacha leur laissât le libre usage de la parole. Rien ne les distingue aujourd'hui que le costume qu'ils portent et la résignation qu'ils montrent à leur sort. Ils ont agi sagement en adoptant l'Égypte pour séjour ; c'est un pays où ils peuvent être utiles et où ils vivent en repos.

Avant de partir pour la Haute-Égypte, je fis, dans les environs du Caire, quelques excursions qui avaient le double intéret des souvenirs et de la curiosité. J'allai voir la plaine de la Qoubbêh, en avant de la porte dite de Victoire; c'est le lieu où se rassemble la caravane qui du Caire se rend à la Mecque. Des voitures du pacha m'y attendaient, et bientôt j'arrivai à Matariéh, l'ancienne Héliopolis.

Cet endroit me rappela encore un épisode de ma jeunesse J'avais campé au milieu de ses ruines lorsque, après la prise du Caire, une partie de l'armée française marcha sur Salahyéh à la poursuite d'Ibrahim, le second des beys d'alors par l'influence, et le rival de Mourad.

Heliopolis était une des cités les plus illustres de l'Égypte. Là était le dépôt des connaissances et se

trouvait placée l'école des prêtres. Platon y demeura longtemps, et divers sages de la Grèce vinrent y chercher des leçons. A présent, le village de Matarieh n'est plus célèbre que par le grand nombre de filles publiques qui s'y réunissent et y demeurent habituellement. Un seul obélisque s'élève encore, et les ruines qui environnent la plaine au milieu de laquelle il est dressé, présentent l'aspect d'une chaîne de collines régulières, entièrement composées de décombres réduits en poussière, comme à Saïs et comme à l'hippodrome de Thèbes. C'est de cet endroit qu'ont été tirées les deux aiguilles connues à Alexandrie sous le nom d'aiguilles de Cléopâtre. C'est égalememt de là qu'est venue celle qui est à Constantinople, sur la place de l'Atméidan. C'était donc une ville superbe qu'Héliopolis, mais dont le caractère religieux et savant rehaussait la splendeur. Il est remarquable qu'aujourd'hui Abou-Zabel, qui semble destiné à la remplacer comme centre des études scientifiques, soit précisement situé dans son voisinage.

Des souvenirs consacrés par nos livres saints, ou par les traditions, se retrouvent aussi dans ce lieu. C'est là que demeurait le grand-prêtre du Soleil, Putiphar, de qui Joseph fut l'intendant. C'est aussi là que Marie s'arrêta lorsqu'elle se réfugia en Égypte, accompagnée de l'enfant divin. Une fontaine où la Vierge lava, dit-on les langes

de Jésus, a disparu. Un sycomore d'une dimension extraordinaire, qui lui servit d'abri, et que les anciens pèlerins ont pu voir, est mort de vieillesse : on en montre un autre auquel on donne également le nom d'arbre de Jésus et de Marie ; peut-être il est sorti des mêmes racines.

Le dernier souvenir que Matariéh rappelle est celui de la bataille que l'armée française, commandée par le général Kléber, gagna sur les Turcs, commandés par le grand-visir, le 20 mars 1800. Elle sauva l'armée, lui donna une seconde fois la possession de l'Égypte, et précéda d'une année une autre bataille, dont la gain eût été certain si le général Kléber avait vécu, et dont la perte entraîna celle de la colonie.

Des écrivains, mal informés sans doute, ont voulu rabaisser la gloire que Kléber acquit à Héliopolis; elle fut digne de lui et de ses troupes. L'armée française comptait à peine dix mille combattants; le grand-visir avait une armée de soixante mille hommes, et se croyait sûr du succès. Une marche décidée en avant, après avoir repoussé son choc, donna la victoire aux Français. Le combat ne fut ni long ni très-sanglant; mais, quand on bat les Turcs, il n'en est jamais autrement : tout dépend du premier moment, et voilà pourquoi, pour les cambattre, quelque grand que soit leur nombre, il ne faut pas beaucoup de troupes, mais qu'el-

les soient de bonne qualité. Les Turcs battus se retirèrent d'abord jusqu'à Kauka, où la cavalerie française les poursuivit, et bientôt après ils repassèrent le désert.

J'allai aussi revoir un des plus célèbres champs de bataille de l'armée d'Orient, où j'avais figuré, celui des Pyramides, qui nous donna la possession du Caire.

C'est au village d'Embabéh, situé en face de Boulaq, sur la rive gauche du Nil, que l'action se passa. Ce village était entouré par des retranchements vastes et informes, armés d'une quarantaine de mauvaises pièces de canon lourdes et difficiles à manier, et presque toutes en fer. Un ramassis de misérables fantassins était chargé de les défendre et de servir cette mauvaise artillerie. La nombreuse flottille des mamelouks, mouillée un peu au-dessous, prenait de revers ces retranchements et les protégeait.

Toute la maison de Mourad-Bey tenait la campagne sur cette rive du fleuve. L'armée française avait quitté Alexandrie depuis seize jours; elle avait déjà eu deux rencontres avec les mamelouks. Un séjour à Vardan l'avait reposée et mise en état de combattre. Elle était formée en cinq divisions; chaque division composait un seul carré sur six hommes de hauteur; les carrés, à distance d'une demi-portée de canon, se soutenaient entre eux. La plus

grande prudence et la plus grande circonspection avaient présidé à nos dispositions. Notre ligne était oblique, et le général Desaix, qui formait notre avant-garde, était à droite et en avant.

Une halte avait été ordonnée, et les soldats cherchaient à étancher leur soif avec une immense quantité de pastèques qui couvraient la terre, quand, tout à coup, l'ennemi parut et chargea à l'improviste la division Desaix, qui, saisissant ses armes immédiatement, le reçut sans s'étonner, et le repoussa en partie dans les retranchements qu'il avait en arrière.

Nous nous ébranlâmes tous pour les enlever, et comme c'était la division Bon, dans laquelle je servais comme général de brigade, qui se trouvait précisement en face et le plus à leur portée, elle fut chargée spécialement de cette attaque.

Le général de brigade Rampon, appartenant aussi à la même division, marcha avec des compagnies d'élite, détachées en avant du carré. Attaquées par un détachement de mamelouks, qu'elles repoussèrent, elles eurent bientôt gravi le sommet des retranchements, et à leur suite la division tout entière.

Les mamelouks, serrés de près, voulurent s'éloigner; mais ils ne pouvaient sortir que par un défilé entre le fleuve et la partie en amont du retranchement. M'étant aperçu de leur situation embarras-

sée, je partis à la course avec un bataillon et demi de la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, et je vins occuper le haut du retranchement qui commandait le défilé. Trente ou quarante mamelouks et leurs chevaux, qui tombèrent sous nos coups, eurent bientôt obstrué et rendu impraticable le passage : il n'y eut plus de retraite possible pour ceux qui se trouvaient encore dans le retranchement. Ils essayèrent de traverser le Nil à la nage; environ quinze cents prirent ce parti désespéré, et presque tous se noyèrent.

Alors les restes de la maison de Mourad-Bey remontèrent le Nil et s'éloignèrent, et Ibrahim-Bey, qui de la rive droite vit le désastre de la rive gauche, se disposa à évacuer le Caire et à se retirer en Syrie. Deux jours après nous entrâmes par capitulation au Caire, dont le général en chef prit possession.

Pendant les préparatifs du passage et les négociations qui précédèrent, il se passa une chose plaisante qui mérite d'être racontée. Les mamelouks étaient couverts d'or, de riches habits et d'armes magnifiques; il n'y en avait pas un seul qui n'eût une bourse garnie de six mille francs au moins. Nos soldats, qu'alléchait cette opulente dépouille, se désolaient de la manière dont avaient péri la plupart de leurs ennemis, et voyaient avec regret leur butin enseveli sous les eaux. Un soldat

de la trente-deuxième, c'était un Gascon, conçut l'idée de réparer le tort que la fortune voulait lui faire. Il essaya d'un procédé qui lui réussit : courbant sa baïonnette, il l'attacha à une longue corde, et la traîna au fond du fleuve où elle s'accrocha aux vêtements d'un mamelouk noyé, qui fut ainsi tiré de l'eau. Cet exemple fut bientôt suivi par tous les soldats du même corps; les baïonnettes furent transformées en hameçons, et la pêche fut aussi riche qu'abondante. Beaucoup de soldats déposèrent dans la caisse de leurs régiments des sommes considérables, qui s'élevèrent, pour plusieurs, jusqu'à trente mille francs.

De retour au Caire, je fis mes dispositions pour continuer mon voyage. Mon intention était de visiter la Haute-Égypte et une partie de la Nubie, si j'étais favorisé par le temps et que ma marche fût rapide. Je comptais parcourir le désert de la chaîne arabique, qui sépare la vallée du Nil du bord occidental de la mer Rouge, traverser cette mer pour visiter le mont Sinaï et revenir au Caire par l'Arabie Pétrée, en suivant le bord oriental de la mer Rouge.

Deux barques commodes et bien disposées furent préparées sur le Nil; une caravane de quarante-cinq dromadaires ou chameaux fut ordonnée et dut se rassembler au village de Cheik-Abbâdéh, sur les ruines d'Antinoé, où je devais la prendre à

mon retour, et un bâtiment ponté exprès, et convenablement aménagé, reçut l'ordre de m'attendre dans un bon mouillage de la côte du désert, près de la montagne de Gebel-Ezet.

Tels furent les soins bienveillants que prit le gouvernement égyptien pour faciliter mon voyage.

DOCUMENTS RELATIFS

A

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

L'Égypte a réveillé bien des souvenirs en moi. Soldat de cette mémorable expédition, chaque lieu me rappelait quelqu'un de ses épisodes, et je les ai cités à mesure qu'ils se retraçaient à ma mémoire. Il est demeuré entre mes mains des documents qui se rattachent à cette guerre et que je crois inconnus, du moins dans leur teneur littérale. J'ai pensé que ce serait faire plaisir à mes lecteurs que de les mettre sous leurs yeux.

La première pièce est une lettre du général en chef au directoire dans laquelle on verra qu'après une année de séjour et de combats en Égypte (nous avions débarqué le 13 messidor an 6 et la dépêche est du 10 messidor an 7); qu'après le siége de Saint-Jean-d'Acre et les ravages de la peste, les pertes de l'armée n'étaient pas très-considérables; et que Bonaparte concevait la possibilité de conquérir la Turquie, si le directoire lui envoyait des renforts. Je ne crois point que cette lettre ait été imprimée.

La troisième est le rapport que le général Kléber adressait

aux directeurs, après le traité qu'il avait conclu à El-Arich pour l'évacuation de l'Égypte. Le refus fait par les Anglais de laisser passer l'armée française amena la bataille d'Héliopolis, où Kléber, à son tour, annula par sa brillante victoire la convention d'El-Arich. Quand ce rapport parvint à Paris, le 18 brumaire avait renversé le directoire et c'était Bonaparte, devenu premier consul, qui le recevait. Il ne pouvait pas laisser publier les expressions chagrines de Kléber, qui s'était vu avec regret obligé de se mettre à la tête de l'armée d'Orient; car, au milieu de ses grandes et belles qualités, Kléber avait tout à la fois le défaut d'obéir avec répugnance et celui de ne pas vouloir commander. Le premier consul changea donc, de sa main, plusieurs phrases de la dépêche de Kléber: d'autres détails, dont il aurait été contraire aux intérêts de la politique de donner connaissance, furent supprimés dans l'insertion de ce rapport au *Moniteur* du 22 germinal an 8.

J'ai placé auparavant une lettre du colonel d'artillerie Grobert, envoyé par Kléber à Paris, pour porter au directoire des nouvelles de l'armée. Le départ de l'Égypte du colonel Grobert était antérieur d'un mois à la convention d'El-Arich. Cette lettre forme comme un avant-propos au rapport de Kléber. J'ai noté également les différences qui existent entre l'original et la version du *Moniteur*.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier-général du Caire, le 10 messidor, an 7.

BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF.

Citoyens directeurs,

Vous trouverez ci-joint plusieurs imprimés qui vous mettront au fait des événements qui se sont passés depuis plusieurs mois. La peste a commencé à Alexandrie, il y a six mois, avec des symptômes très-prononcés. A Damiette elle a été plus bénigne; à Gaza elle a fait plus de ravages, ainsi qu'à Jaffa. Elle n'a été ni au Caire, ni à Suez, ni dans la Haute-Égypte.

Voici l'état de situation de l'armée.

Au débarquement, la deuxième demi-brigade était à onze cents hommes; elle est à neuf cent cinquante.—La quatrième était à onze cent quarante; elle est à mille. — La vingt-unième était à deux mille cent; elle est à dix-huit cents. — La vingt-deuxième était à onze cent vingt-quatre; elle est à neuf cent vingt-neuf. — ...... était à quatorze cents; elle est à mille cinquante. — La treizième était à mille huit cents; elle est à mille quatre cents. — La dix-huitième était à mille quatre cents; elle est à mille trois cents. — La dix-neuvième était à cinq cents; elle est à quatre cents. — La vingt-cinquième était à mille cinq cents; elle est à douze cents. — La trente-deuxième était à mille sept cents; elle est à mille quatre cents. — La soixante-unième était à mille cinq cents;

elle est à onze cents. — La soixante-neuvième était à treize cents ; elle est à treize cents. — La soixante-quinzième était à dix-sept cents ; elle est à douze cents. — La quatre-vingt-cinquième était à mille sept cents ; elle est à onze cents. — La quatre-vingt-huitième était à douze cents ; elle est à mille. — La vingt-deuxième a reçu cent hommes de renfort ; la treizième, cinquante ; la dix-huitième, deux cent cinquante ; la trente-deuxième, cent ; la soixante-neuvième, cinq cent cinquante.

Le deuxième régiment de hussards était à quatre cents hommes ; il est à trois cent quatre-vingts. — Le vingt-deuxième de chasseurs était à deux cent soixante ; il est à trois cents ; il a reçu cent hommes de renfort. — Le troisième de dragons était à trois cent cinquante, il est à trois cents. — Le quatrième était à quatre cent quatre-vingts, il est à trois cent soixante-dix. — Le quinzième était à deux cents, il est à cent cinquante. — Le dix-huitième était à deux cent vingt, il est à cent soixante. — Le vingtième était à quatre cents, il est à trois cents.

L'artillerie était à deux mille cent hommes, elle est à mille huit cents. — Le génie était à neuf cents hommes, il est à six cents.

Vous voyez qu'il nous faudrait cinq cents hommes pour la cavalerie, cinq mille pour l'infanterie, cinq cents pour l'artillerie, pour mettre l'armée comme elle était lors du débarquement. La campagne de Syrie a eu un grand résultat. Nous sommes maîtres de tout le désert, et nous avons déconcerté, pour cette année, les projets de nos ennemis. Nous avons perdu des hommes distingués : le général Bon est mort de ses blessures ; mon aide-de-camp Croisier est mort ; beaucoup de monde a été blessé. Notre situation est très-rassurante. Alexandrie, Rosette, Damiette, El-Arich, Catiéh, Salahiéh se fortifient à force. Mais si vous voulez que nous

nous soutenions, il nous faut d'ici à pluviôse six mille hommes de renfort : si vous nous en faites passer en outre quinze mille, nous pourrons aller partout, même à Constantinople. Il nous faudrait alors deux mille hommes de cavalerie pour incorporer dans nos régiments, avec des carabines à la hussarde et des sabres ; six cents hussards ou chasseurs ; six mille hommes d'infanterie pour recruter les corps, cinq cents canonniers de ligne ; cinq cents ouvriers, maçons, armuriers, charpentiers, mineurs, sapeurs ; cinq demi-brigades à deux mille hommes chacune, et surtout vingt mille fusils, quarante mille baïonnettes, trois mille sabres, six mille paires de pistolets, dix mille outils de pionniers. S'il vous était impossible de nous faire passer ces secours, il faudrait faire la paix ; car il faut calculer que d'ici au mois de messidor nous perdrons encore six mille hommes. Nous serons à la saison prochaine réduits à quinze mille hommes effectifs, desquels ôtant deux mille hommes aux hôpitaux, cinq cents vétérans, cinq cents ouvriers qui ne se battent pas, notre force sera de douze mille hommes, compris cavalerie, infanterie, sapeurs, et nous ne pourrons pas résister à un débarquement combiné avec une attaque par le désert. Si vous nous faisiez passer quatre à cinq mille hommes, cela serait bon à recruter nos corps. Il nous faudrait vingt médecins et soixante à soixante-dix chirurgiens. Il en est beaucoup mort. Toutes les maladies de ce pays-ci ont des caractères qui demandent à être étudiés. Par là on ne peut les regarder toutes comme inconnues ; mais toutes les années elles seront plus connues et moins dangereuses.

Je n'ai point reçu de lettres de France depuis l'arrivée de Moreau, qui m'a apporté des nouvelles du 5 nivôse, et de Belleville du 20 pluviôse. J'espère que nous ne tarderons pas à en avoir. Nos sollicitudes sont toutes en France. Si les rois l'attaquaient, vous trouverez dans nos bonnes frontières, dans

le génie guerrier de la nation et dans vos généraux des moyens pour leur rendre funeste leur audace. Le plus beau jour pour nous sera celui où nous apprendrons la formation de la première république en Allemagne. Je vous enverrai incessamment le nivellement du canal de Suez, les cartes de toute l'Égypte, des canaux et de la Syrie. Nous avons de fréquentes relations avec Mokka et La Mecque. J'ai écrit plusieurs fois aux Indes et à l'île de France. J'en attends les réponses sous peu de jours. C'est le schérif de La Mecque qui est l'entremetteur de notre correspondance.

Le contre-amiral Perrée avec trois frégates et deux bricks est sorti d'Alexandrie le 19 germinal et est arrivé devant Jaffa le 24. Il s'est mis en croisière, a pris le 13 floréal deux bâtiments du convoi turc avec trois cents hommes, cent mineurs et bombardiers, est revenu devant Tentoura prendre nos blessés, mais il a été chassé par la croisière anglaise; il sera arrivé en Europe. Je lui avais donné des instructions pour son retour. Personne n'est plus à même que cet officier de nous faire passer des nouvelles et des secours. Il peut choisir depuis la bouche de Ommfaregger, Damiette, Berclos, Rozette, Alexandrie. Dans ce moment-ci il n'y a pas de croisière devant Alexandrie ni Damiette. Cela nous a été utile pour l'approvisionnement d'Alexandrie. J'ai été très-satisfait de la conduite du contre-amiral Perrée dans toute cette croisière. Je vous prie de le lui faire connaître.

BONAPARTE.

A la rade de Ville-Franche, le 12 nivôse, l'an 8 de la république française.

J. GROBERT, CHEF DE LA BRIGADE D'ARTILLERIE, AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (1).

Citoyens consuls,

Le général Kléber, commandant en chef l'armée d'Égypte, me charge de me rendre auprès du gouvernement pour lui remettre une dépêche dont je dois être porteur, et lui fournir verbalement les renseignements qui seraient utiles « aux opérations politiques pour le salut de l'armée » qu'il commande (2) : il m'a muni d'une lettre de créance à ce relative.

Ce général a reçu, par la voie du commodore Smith, les nouvelles des événements survenus en Europe jusqu'au 25 août, vieux style de l'année dernière. Les maux annoncés par les gazettes de Francfort et de Milan étaient probablement exagérés ; mais il a cru entrevoir dans la masse des faits, dans les discours et les rapports des membres du corps législatif, qu'une révolution quelconque s'était opérée, et que, dans les tourmentes dont la France semblait agitée, l'ennemi avait une puissante influence. Ces considérations, et la difficulté extrême de faire parvenir au gouvernement des nouvelles

(1) Cette lettre a été insérée au *Moniteur* du 30 nivôse, an 8. Tout ce qui est *placé entre des guillemets* a été changé dans le journal, ou bien entièrement supprimé. J'indique par les renvois suivants les phrases par lesquelles on a remplacé celles du texte original.

(2) « Les renseignements qui seraient utiles *aux opérations ultérieures de l'armée* qu'il commande. »

« aussi fréquentes que sa position l'exige, » ont dû lui suggérer des précautions pour en assurer l'arrivée.

Les événements heureux dont j'ai été instruit à mon arivée à Ville-Franche peuvent dissiper une portion des craintes dont doivent être affectés ceux qui sont séparés de « l'horizon politique » (1). Je présume que, si la durée de la quarantaine qui me serait prescrite à Toulon était trop longue, je pourrais trouver dans cette ville un moyen sûr pour faire l'envoi de ma dépêche; je fournirai personnellement, après, les éclaircissements que la situation politique du Levant exige.

Conformément à mes instructions, je dois, provisoirement, vous faire parvenir les notions suivantes.

1o

Vous trouverez ci-joint le rapport du général Kléber sur l'affaire qui a eu lieu à Damiette, lors du débarquement des janissaires. J'ai fait part de cette victoire aux généraux et commandants des ports où notre bâtiment a relâché, afin de rassurer de plus en plus les esprits sur le sort de notre armée. Un tel avantage, qui suit de près le brillant succès d'Aboukir, a effectivement inspiré une vive confiance à cette armée pour repousser les forces « plus nombreuses que redoutables que le grand-visir amène en Égypte (2). » Le commandant en second des janissaires, qui est prisonnier, a déposé, 1o, que la Porte fondait son unique espoir dans ce corps d'élite; 2o, que l'on ne comptait aucunement à Constantinople, sur l'armée de Syrie; 3o, que la totalité des janissaires n'avait pas débarqué; on devait effectuer un second

(1) « Ceux qui sont séparés *de la métropole*. »

(2) « Les forces *que le grand-visir pourrait amener contre* » *l'Égypte*. »

débarquement « de quatre mille hommes environ » (1); 4°, que, dans le plan primitivement conçu, cette opération devait marcher de front avec le débarquement commandé par le pacha « pris à » (2) Aboukir. Il a été étonné que ce pacha ait débarqué sans les attendre. Patrona-Bey a eu la tête tranchée (3).

2°

Le quartier-général était sur le point de quitter le Caire, lorsque j'en suis parti, le 1er frimaire (4). « On attendait un courrier du général Desaix, qui s'était rendu à Damiette, ou du général Reynier, qui était à Salahiéh. » L'avant-garde du grand-visir, forte de « treize mille hommes environ (5), » était à Gaza. Plusieurs voiles turques avaient paru le 20 brumaire devant Damiette; mais elles avaient disparu de suite. La mer est très-oragense dans cette saison sur l'étendue de la côte qui est comprise entre Damiette et El-Arisch. Trois barques canonnières turques et environ cinquante-six hommes, avec quelques pièces d'artillerie, ont échoué à proximité de Tiriéh et Omfurége. Je n'ai rencontré aucune voile turque ni anglaise depuis la sortie du port d'Alexandrie, « jusqu'à la hauteur de l'île de Pantéléana, quoique les vents nous aient contraints à louvoyer pendant quelques jours sur le cap occidental de Candie et les côtes de la Morée.»

(1) « *Deux mille hommes environ.* »

(2) Au *Moniteur* il y a « près.»

(3) Le *Moniteur* porte ici cette note : « Patrona-Bey était le vice-amiral de la flotte turque lors de l'expédition de thermidor dernier.

(4) « Le quartier-général était sur le point de quitter le Caire, lorsque j'en suis parti le 1er frimaire, *pour se porter en avant.*»

(5) « L'avant-garde du grand-visir forte de *cinq mille hommes environ.* »

5°.

« Le général Kléber a presque épuisé la voie des négociations avec le grand-visir. Fort des circonstances, plus ou moins instruit de notre situation, et vivement sollicité par les commissaires anglais et russes qui l'environnent, ce général turc repousse toute proposition sans l'évacuation préalable de l'Égypte; il offre seulement, pour l'effectuer, des bâtiments et des garanties. Dans cet état de choses, le général Kléber a employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour temporiser; mais le dernier courrier tartare, envoyé de Damas, a presque détruit tout espoir de différer une action, dont le succès sera toujours funeste à une armée dépourvue de moyens de recrutement. On prépare toutefois une tentative ultérieure. Le général Menou et le citoyen Poussielgue doivent se transporter en Syrie, et, si faire se peut, à Constantinople. Ils portent quelques présents en sucre, café, etc.; leur valeur est proportionnée à celle de nos moyens de finance. Il est encore un moyen dans lequel le général Kléber avait fondé quelque espoir : c'est la menace faite au grand-visir de livrer l'Égypte aux Russes; c'est le tableau très-vrai des fautes politiques de la Porte depuis qu'elle a rompu ses anciennes liaisons avec la France, son unique soutien, et qu'elle a imprudemment ouvert les Dardanelles aux flottes moscovites; cette idée effraie à l'excès les habitants du Caire. L'effendi, qui s'est transporté une seconde fois à Damas, assure que le grand-visir en est frappé; mais ces réflexions ne peuvent arrêter sa marche » (1). Le

(1) Toutes cette phrase est remplacée ainsi : « *Le général* » *Kléber et le grand-visir sont en pourparlers.* »
L'idée qu'il y a des Russes dans l'armée turque indigne

commissaire russe prodigue l'argent et les présents ; il menace de déclarer la guerre à la Porte si elle ne continue pas les hostilités contre les Français.

« Il n'a pas été impossible d'émouvoir Smith lui-même sur les progrès des Russes dans les régions qui environnent la Méditerranée : on a saisi l'occasion de répondre à une lettre par laquelle il demandait à entrer comme partie intégrante dans les négociations pour lui envoyer l'adjudant-général Morand ; cet officier est parti pour Jaffa. On lui a offert de continuer les négociations à bord même de son vaisseau. Par cette mesure, il sera facile d'en exclure totalement le commissaire russe. » L'attachement et les opinions religieuses des habitants nombreux de la Grèce, de la Morée et de l'Archipel semblent promettre de grands succès à la Russie (1). Cette idée doit occuper vivement le commodore anglais (2).

4o

« Les dispositions militaires du grand-visir, autant que l'on peut en croire des espions suspects ou ignorants, sont telles qu'il laisserait un corps quelconque pour faire le siége d'El-Arich, et passerait outre avec le gros de son armée. Il semblerait vouloir attaquer à plusieurs reprises avec trois portions de son armée, qu'il ferait agir successivement. Cette méthode nous serait infailliblement désavantageuse, en ce que l'effet moral étant le plus puissant motif de défaite dans une tourbe indisciplinée, et qui n'est pas guerrière, on ferait une dépense

et effraie les habitants de l'Égypte. » Et il continue par « Le commissaire russe, etc. »

(1) Le *Moniteur* ajoute « *dans ces mers.* »

(2) Après cette phrase vient celle-ci dans le *Moniteur* : *On ne peut plus concevoir la marche de la politique anglaise et autrichienne.* »

égale d'hommes et de munitions pour la repousser collectivement ou par portions. Il est certain que les munitions seront presque épuisées sans ressource ultérieure à la première action. La perte des hommes sera peut-être au niveau de celle qui est indiquée dans les instructions que le général Kléber a reçues pour fixer le dernier terme de la supériorité ou de l'équilibre de ses forces.»

« A cette considération puissante se joint celles des ravages que la peste peut occasionner. Lors de mon départ d'Alexandrie, les accidents n'étaient pas nombreux ; mais une pluie orageuse et continue qui a tombé au Caire le 30 vendémiaire et les jours suivants a alarmé les habitants sur ce symptôme, qu'ils croient assez sûr pour l'approche des maladies contagieuses. Si quelque motif peut nous rassurer contre cette crainte, ce sont les précautions nombreuses que l'on a prises pour éloigner ce fléau. Les pluies sont beaucoup plus abondantes qu'à l'ordinaire à Rosette et à Alexandrie ; mais l'on est parvenu, à force d'étudier les effets de la peste, à la traiter avec succès sur plusieurs individus. »

La « presque » totalité de l'armée était habillée en drap lors de mon départ ; cette précaution influera puissamment sur la conservation de la santé du soldat. On a fait face à cette dépense par l'échange de quelques blés de la Haute-Égypte que l'on a livrés aux négociants Pinj et Cie.

« Les pertes presque inévitables en hommes et en munitions font présumer au général Kléber que le sort de l'Égypte doit être décidé après la bataille de Salahiéh. » Il est indubitable que l'armée du grand-visir a été recrutée pas force, qu'elle a soulevé contre elle tous les habitants de la Syrie par les excès révoltants qu'elle a commis ; qu'elle est, presque en totalité, mal armée ; que les maladies l'affaiblissent journellement dans une saison où les pluies sont abondantes dans cette contrée, et que sa marche doit en détruire une partie.

Il est également certain que le petit nombre de soldats que Djezzar a fourni n'agira pas avec énergie. Ibrahim-Bey et le peu de Mamelouks qu'il amène seront guidés par des intérêts semblables à ceux du pacha d'Acre. Il est notoire que ce pacha a fait étrangler un capidgi que le grand-visir lui a envoyé pour lui ordonner de sortir d'Acre, et qu'il a facilité l'évasion d'un certain nombre de chrétiens qui se sont réfugiés en Égypte. Ces différents motifs, et la supériorité inappréciable de nos troupes, en valeur et en instruction, promettent au général Kléber une victoire complète sur « les soixante mille hommes que » « le grand-visir entraîne avec lui. Mais son état de faiblesse après cette victoire ne peut lui permettre de contenir le pays, lever les contributions à main armée, et faire face à de nouvelles agressions à la saison prochaine. Vous aviserez, citoyens consuls, aux moyens les plus prompts que votre sagesse vous dictera pour agir auprès des cours de Londres et de Constantinople, afin d'utiliser l'évacuation de l'Égypte, ou la retarder par des négociations. Vous connaissez la force de cette armée en hommes, en munitions, et ses ressources en finances ; je vous soumettrai des renseignements plus récents sur les détails qui y sont relatifs. Le général Kléber prend la liberté de vous rappeler en tout cas les lenteurs et la méfiance ordinaires de la Porte ottomane.

50

« Le bâtiment la *Belle-Marianne*, qui portait en France le cousin du citoyen Barras, ex-directeur, et le général Vaux, est parti le 15 brumaire dernier d'Alexandrie. Je n'ai pu recueillir ici aucune notion certaine sur son arrivée. Le citoyen Barras était porteur d'une dépêche qui contenait les pièces suivantes :

» 1o La lettre du général en chef Bonaparte, au grand-visir ;

» 2o La réponse du grand-visir à cette lettre ;

» 3o Une lettre du général Kléber au grand-visir ;

» 4o Une réponse du grand-visir à cette lettre ;

» 5o Une deuxième lettre du général Kléber au grand-visir ;

» 6o Une deuxième réponse du grand-visir ;

» 7o Une lettre du commodore Smith ;

» 8o Une lettre du citoyen Poussielgue au directoire ;

» 9o Les conférences qui ont eu lieu, lors du premier retour de l'effendi de Syrie, en présence du pacha prisonnier à Djizé, et du citoyen Poussielgue ; »

» 10o Une lettre du général Kléber au directoire ;

» 11o D'autres pièces qui me sont inconnues.

6o.

« La crue du Nil de cette année a été inférieure de vingt deux pouces à celle de l'année dernière. Il s'est retiré quinze jours plus tôt.

» Le numéraire disparaît journellement en Égypte ; on vend les piastres au prix de cent soixante-dix paras, malgré les punitions et les défenses les plus sévères. Les médins seuls sont en circulation.» Le citoyen Lepère, dans une reconnaissance faite avec le général Reynier, a ultérieurement vérifié l'existence et nivelé la pente d'un ancien canal, primitivement découvert par le général en chef Bonaparte, qui s'étend de Suez à Belbeïs, et de Belbeïs au Nil. Une douane était située sur ce canal, à proximité de l'ancienne ville d'Héropolis. Le point intermédiaire était de cinquante-quatre pieds au-dessous du niveau de la mer Rouge ; la branche nord-ouest, qui se joignait à la précédente, était alimentée par les eaux du Nil.

Les commissions des sciences et arts sont de retour de la

Haute-Égypte. Elles ont apporté une collection intéressante de dessins. Le citoyen Delètre y est resté pour perfectionner ses travaux.

L'opération indiquée par le général en chef Bonaparte pour rassembler les Mamelouks épars dans l'Égypte a très-bien réussi. Le général Kléber les a distribués à plusieurs officiers généraux et supérieurs. Ces jeunes gens se sont attachés à leurs nouveaux maîtres; ils ont apprécié la différence des traitements qu'ils reçoivent des Français, qu'ils envisagent comme leurs sauveurs dans une circonstance aussi difficile pour eux. Plusieurs parmi ceux qui étaient en Syrie, ou qui suivaient le sort de Mourad-Bey, étant instruits par leurs camarades, ont déserté. On présume que ce motif a contribué à la rentrée de Mourad-Bey dans le Saïd.

Une grande portion des troupes de la Haute-Égypte est montée sur des dromadaires. Ce corps a été presque doublé.

L'esprit de l'armée est excellent. Elle est animée de la plus vive confiance dans l'affection de son ancien général.

7°.

« Je suis parti d'Alexandrie le 7 frimaire. Mes instructions me prescrivaient d'aborder autant qu'il serait possible dans un des ports d'Espagne les plus voisins de la France. Mais quoique j'aie croisé dans le passage dangereux qui est entre la Sardaigne et la Barbarie, pendant deux jours, le vent de nord-ouest qui a fraîchi, et la présence de plusieurs briks Anglais, de quelques batiments algériens et de deux demi-galères sardes nous ont forcés à longer la Sardaigne à l'est. Nous avons échappé, en affrontant le péril des roches, à plusieurs batiments ennemis dans les environs de cette île. Nous n'avons pas pu doubler les bouches de Bonifacio, et nous avons été contraints de relâcher à Bastia, après vingt-

deux jours de navigation. Les vents contraires nous ont retenus pendant six jours à Bastia. Je suis parti avec une escorte pour le golfe Saint-Florent, où j'ai attendu pendant trois jours mon départ. J'ai employé un jour pour m'y rendre, et un jour pour la traversée de Saint-Florent à Pelle-Franche. Mon absence d'Alexandrie a été de trente-trois jours à l'époque où nous avons mouillé dans le port de Ville-Franche.

» La tartane sur laquelle j'étais embarqué était chargée de blessés afin de faire valoir le cartel d'échange stipulé par le général Marmont, dans le cas où je serais pris. Dans la crainte de cet événement le général Kléber m'a communiqué les principales pièces contenues dans sa dépêche, dont cette lettre forme en quelque sorte un extrait.

» Conformément à mes instructions, j'ai fait ici des démarches pour obtenir, sans passer outre, dans ce port, quelques jours d'observation pour moi individuellement, afin de me rendre promptement à Paris. Les retards que j'éprouve dans les réponses, et la presque certitude d'être contraint à me rendre à Jaclen pour l'obtention de cette demande, m'ont décidé à vous écrire, citoyens consuls, afin d'obvier à tout retard qui fût préjudiciable à la chose publique. Malgré les suites d'une maladie douloureuse et une navigation très-pénible, je me rendrai en toute diligence auprès de vous à l'expiration du terme que l'on me fixera lorsque je serai à Jaclen. J'espère suivre de près ma lettre. Notre quarantaine est commencée, et nous avons été exempts de toute maladie dans la traversée. »

Cette dépêche a été remise le 13 nivôse au commandant de la place de Ville-Franche avec invitation de la faire parvenir au général commandant le département des Alpes-Maritimes. J'ai écrit à celui-ci pour le prier de l'envoyer à Paris par un courrier extraordinaire.

Salut et respect. J. Grobert.

Du camp de Salahiéh, 10 pluviôse an 8.

KLÉBER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Je viens de signer, citoyens directeurs, le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte, et je vous en envoie la copie. Celle qui porte la signature du grand-visir ne pourra m'être remise que d'ici à quelques jours, l'échange devant avoir lieu à El-Arich.

Je vous ai rendu compte par mes dépêches précédentes de la situation où se trouvait cette armée « lorsque je fus obligé d'en prendre le commandement (1). » Je vous ai informé aussi des négociations que le général Bonaparte a commencées avec le grand-visir, et que j'ai dû continuer.

Quoiqu'à cette époque je comptasse peu sur le succès de ces négociations, j'espérais cependant qu'elles ralentiraient assez la marche et les préparatifs de guerre du visir pour vous donner le temps de m'envoyer des secours en hommes et en armes, ou du moins des ordres précis sur la conduite que j'avais à tenir dans les circonstances pénibles où je me trouvais. Je fondais cet espoir de secours sur ce que je savais que les flottes française et espagnole se trouvaient réunies à Toulon, et n'attendaient pour en sortir qu'un vent favorable. Elles en sont sorties en effet, mais pour repasser le détroit et rentrer à Brest. Cette nouvelle affligea profondément

(1) Le *Moniteur* porte : « *Lorsque j'en pris le commandement.* » Les mots « *j'en pris* » sont écrits sur l'original de la main du premier consul, au-dessus de la phrase de Kléber.

l'armée, qui apprit en même temps nos revers en Italie, en Allemagne, en Hollande, et jusque dans la Vendée, sans qu'il parût qu'on prît aucune mesure propre à arrêter le cours des malheurs qui menaçaient jusqu'à l'existence de la république.

Cependant le visir s'avançait de Damas ; d'un autre côté, au commencement de brumaire, une flotte parut devant Damiette. Elle débarqua d'abord quatre mille janissaires qui devaient être suivis d'un pareil nombre : mais on ne leur en donna pas le temps : les premiers furent attaqués et complétement battus en moins d'une demi-heure. Le carnage fut affreux : on leur fit cependant plus de huit cents prisonniers.

Cet événement ne rendit point les négociations plus faciles : le visir manifesta les mêmes intentions, et ne suspendit sa marche que pendant le temps qui lui était indispensable pour former ses établissements et se procurer des moyens de transport. Son armée était alors estimée à soixante mille hommes ; mais d'autres pachas le suivaient et recrutaient de nouvelles troupes de toutes les parties de l'Asie jusqu'au mont Caucase. La tête de cette armée arriva bientôt jusqu'à Jaffa.

Le commodore sir Sidney Smith m'écrivit vers cette époque, c'est-à-dire quelques jours avant le débarquement de Damiette, et comme je connaissais toute l'influence qu'il avait sur le visir, j'ai cru devoir non-seulement lui répondre, mais même lui proposer pour le lieu des conférences le vaisseau qu'il montait ; je répugnais également à recevoir en Égypte des plénipotentiaires anglais ou turcs, ou à envoyer les miens au camp de ces derniers. Ma proposition fut acceptée, et dès lors les négociations prirent une marche plus déterminée. Tout cela cependant n'arrêta point l'armée ottomane que le grand-visir conduisit sur Gaza.

Pendant tout ce temps la guerre continuait dans la Haute-Égypte, et les beys, dispersés jusqu'alors, pensèrent à se

réunir à Mourad, qui, toujours poursuivi et jamais abattu, entraînant dans son parti les Arabes et les habitants de la province de Bénissouef, ne laissait pas que d'occuper des forces et de donner des inquiétudes.

La peste nous menaçait aussi de ses ravages et nous enlevait déjà plusieurs hommes par décade à Alexandrie et dans d'autres places.

Enfin le premier nivôse, le général Desaix et le citoyen Poussielgue, que j'avais nommés plénipotentiaires, ouvrirent à bord du *Tigre* les conférences avec sir Sidney Smith à qui le grand-visir avait donné des pouvoirs pour traiter. Ils devaient tenir les parages de Damiette à Alexandrie; mais, un coup de vent très-violent les ayant obligés de gagner le large, ils tinrent la mer pendant dix-huit jours; au bout de ce temps ils descendirent au camp du visir. Ce dernier s'était porté sur El-Arich, et s'était emparé le 9 nivôse de ce fort. Il ne dut ce succès qu'à la lâcheté insigne « d'une garnison de près de six cents hommes » (1), qui se rendit sans combattre le septième jour de l'attaque.

Cet événement était d'autant plus malheureux que le général Reynier était en marche pour faire lever le blocus avant que le gros de l'armée turque fût arrivé.

Dès cet instant on ne pouvait plus espérer de traîner les négociations en longueur; il s'agissait d'examiner mûrement le danger qu'il y avait de les rompre, d'écarter les motifs d'une vanité personnelle, et de ne point exposer tous les Français dont la vie m'était confiée à des suites terribles que plus de délais rendaient inévitables.

Les rapports les plus récents portaient l'armée ottomane à

(1) Au *Moniteur* il y a : « la lâcheté insigne *de la garnison.* » Sur l'original le premier consul a écrit, « *la garnison de plus de quatre cents hommes.* »

quatre-vingt mille hommes, et elle devait s'augmenter encore ; on y comptait douze pachas, dont six du premier rang. Quarante-cinq mille hommes se trouvaient devant El-Arich, ayant cinquante pièces de canon et des caissons en proportion. Cette artillerie était traînée par des mulets. Vingt autres pièces étaient à Gaza avec le corps de réserve ; le reste des troupes se trouvait à Jaffa et dans les environs de Ramlé. Un cabotage actif approvisionnait le camp du visir ; toutes les tribus d'Arabes secondaient à l'envi cette armée et lui fournissaient plus de quinze mille chameaux. On m'a assuré que les distributions s'y faisaient régulièrement. Toutes ces forces étaient dirigées par des officiers européens, et cinq à six mille Russes étaient attendus d'un moment à l'autre.

A cette armée j'avais à opposer huit mille cinq cents hommes divisés sur les trois points de Katiéh, Salahiéh et Belbeys. Cette répartition était nécessaire pour faciliter nos communications avec le Kaire, et pour pouvoir porter promptement des secours à celui de ces postes qui aurait été le premier attaqué. En effet il est certain qu'on peut les tourner ou les éviter tous ; c'est ce qu'a fait récemment Elfi-Bey, qui pendant les négociations est entré avec ses mamelouks dans la Charkié, pour se réunir aux Arabes Billis et de là rejoindre Mourad dans la Haute-Égypte. Le reste de l'armée était distribué ainsi qu'il suit : mille hommes, aux ordres du général Verdier, pour former la garnison de Lesbé, lever des contributions en argent et en denrées, et tenir en obéissance le pays entre le canal d'Achmoun et celui de Moës, agité sourdement par le cheik Leskam. Dix-huit cents hommes étaient aux ordres du général Lanusse, pour fournir les garnisons de Rosette, Aboukir et Alexandrie, contenir le Delta et le Bahiré. Douze cents hommes étaient demeurés au Kaire et à Gizeh, et ils étaient obligés de fournir des escortes aux convois de l'armée. Enfin deux mille cinq cents hommes se trou-

vaient disséminés dans la Haute-Égypte sur une ligne de plus de cent cinquante lieues; ils avaient journellement à combattre les beys et leurs partisans: le tout forme quinze mille hommes. Voilà en effet ce qu'en évaluant au plus haut on peut compter de combattants disponibles dans l'armée.

Malgré cette disposition de forces, j'espérais la victoire, et j'aurais hasardé une bataille si j'avais eu la certitude de l'arrivée d'un secours avant la saison d'un débarquement; mais cette saison étant une fois arrivée sans que j'eusse obtenu de renfort, j'étais obligé de renvoyer au moins cinq mille hommes sur les côtes, il me restait trois mille hommes pour défendre un pays, ouvert de toutes parts, contre l'invasion de trente mille cavaliers, secondés par les Arabes et les habitants du pays, sans places fortes, sans vivres, sans argent, sans vaisseaux. Je devais prévoir ce moment et me demander ce que je pouvais faire alors pour la conservation de l'armée. Il ne restait aucun moyen de salut; l'on ne peut traiter que les armes à la main avec des hordes indisciplinées de barbares fanatiques qui méconnaissent tous les droits de la guerre. L'évidence de ces motifs a frappé tous les esprits; elle a déterminé mon opinion. J'ai donné des ordres à mes plénipotentiaires de ne rompre les négociations que dans le cas où l'on proposerait des articles qui pussent compromettre notre gloire ou notre sûreté : « Mais je n'ai fait cette démarche qu'après m'être éclairé du conseil des officiers-généraux qui m'entouraient. Leur avis était unanime; l'évacuation fut arrêtée, et les motifs exposés dans un procès-verbal. Je viens d'accomplir, citoyens directeurs, une action que la raison approuvera dans tous les temps, mais je n'en suis pas moins affligé d'avoir été contraint d'attacher mon nom à un événement qui ne m'appartient pas.

» Je n'avais pas seulement à vaincre toutes les difficultés de ma position militaire, il fallait encore surmonter des obstacles

administratifs qui se renouvelaient sans cesse. L'inondation ayant été très-défectueuse cette année, la valeur moyenne des revenus se trouvait réduite d'un tiers. De plus, si la perte successive des forces militaires m'eût obligé de retirer les troupes de la Haute-Égypte, cet abandon aurait occasionné une diminution de revenu plus considérable encore ; cela seul me mettait dans l'impossibilité absolue de soutenir la campagne prochaine. Je donnerai plus de développement à ces assertions ; il suffit en ce moment, pour détruire les idées exagérées que l'on se serait faites des revenus annuels de l'Égypte, de citer la dette de onze millions qu'a laissée le général Bonaparte avant son départ, quoiqu'à son arrivée en ce pays il ait trouvé des ressources extraordinaires qui, aujourd'hui, sont épuisées entièrement (1). »

Je termine ce rapport, citoyens directeurs, en vous observant que les circonstances de ma situation n'ont point été prévues dans l'instruction que m'a laissée le général Bonaparte. « Il ne me parle nullement de l'armée du grand-visir, soit qu'en effet il n'y crût pas, ou qu'il eût d'autres motifs pour ne m'en point informer (2). » Lorsqu'il me promet de prompts secours, il fonde, ainsi que je l'avais fait, ses espérances sur la réunion des flottes française et espagnole dans la Méditerranée ; on était alors loin de penser que ces flottes retourneraient dans l'Océan, et que l'expédition d'Égypte, entièrement abandonnée, deviendrait un chef d'accusation contre ceux qui l'ont ordonnée.

Je joins à cette lettre copie de ma correspondance, tant

(1) Tout ce qui est entre des guillemets est omis dans le *Moniteur*.

(2) Cette phrase n'est point imprimée dans le *Moniteur*. Sur l'original le premier consul a écrit au-dessus de la phrase « soit qu'en effet il n'y crût pas » ces mots « *soit qu'il l'ignorât ou qu'il n'y crût pas.* »

avec le grand-visir, qu'avec le commodore sir Sidney Smith et mes plénipotentiaires, ainsi que toutes les notes officielles remises de part et d'autre ; je joins aussi copie des rapports qui m'ont été faits sur la prise d'El-Arich (1), « et sur les différentes insurrections dont nos troupes se sont rendues coupables à Damiette et à Alexandrie. Vous apprécierez vous-mêmes l'importance de pareils événements. Je dois cependant ajouter, pour rendre témoignage à la vérité, que partout où j'ai été présent, nos troupes m'ont manifesté une confiance absolue et le plus louable dévouement. Quant à celles de la Haute-Égypte, je ne puis leur reprocher le moindre murmure. »

Au reste, l'armée française, pendant son séjour en Égypte, a gravé dans l'esprit des habitants le souvenir de ses victoires, celui de l'équité et de la modération avec lesquelles nous avons gouverné, le sentiment de ses forces et de la puissance de la nation dont elle fait partie. Le nom français sera longtemps respecté, non-seulement dans cette province de l'empire ottoman, mais encore dans tout l'Orient.

Je compte être rendu en France, avec l'armée, au plus tard à la fin de prairial.

Salut et respect.

KLÉBER.

(1) A la suite du rapport de Kléber viennent en effet, dans le *Moniteur* du 29 germinal an 8, un rapport du capitaine Ferray sur la prise d'El-Arich, la convention sur l'évacuation de l'Égypte, et diverses autres pièces.

Toute la suite de la phrase est omise dans le *Moniteur*.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE SOMMAIRE

DU TROISIÈME VOLUME.

SYRIE.

FIN DE LA TABLE.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE,

EN HONGRIE, EN TRANSYLVANIE,
DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE, EN CRIMÉE ET SUR LES
BORDS DE LA MER D'AZOFF; A CONSTANTINOPLE
ET SUR QUELQUES PARTIES DE
L'ASIE MINEURE; EN SYRIE, EN PALESTINE
ET EN ÉGYPTE.

TOME QUATRIÈME.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1837

MOYENNE ET HAUTE ÉGYPTE.

Le 17 novembre, au matin, je quittai le Caire pour me rendre dans la Haute-Égypte. Indépendamment de mes anciens compagnons de voyage, le comte de Brazza et M. Burnn, j'en avais trois autres : M. Lapi, drogman du consulat d'Autriche, jeune homme fort distingué, très-instruit, connaissant bien l'Égypte, et qui m'a été utile dans mes observations météorologiques; le docteur Koch, médecin en chef de l'escadre, officier de santé bavarois; et Jussuf Kiachef, investi de pouvoirs pour me faire fournir tout ce dont j'aurais besoin.

Jussuf Kiachef est un Français : il était soldat

dans le 22e régiment de chasseurs à cheval. Resté en Égypte, comme prisonnier des mamelouks, avec un certain nombre de ses camarades, au moment de l'évacuation de ce pays par l'armée française, il se fit musulman et devint mamelouk. Il a été employé à plusieurs missions par le pacha et a rempli différentes fonctions. On m'avait parlé de lui avec éloges ; je le demandai pour m'accompagner, et j'eus beaucoup à me louer de ses soins.

Nos moyens de transport se composaient de deux bâtiments : un dahabiéh, du port de cent cinquante tonneaux, conduit par un bon équipage et un reïs excellent, était chargé de nos provisions et servait de logement à mes compagnons de voyage, ainsi qu'à mes gens. La cuisine y était installée, et nous nous y réunissions pour prendre nos repas. Une fort jolie cange, appartenant à Soliman-Pacha, avec une chambre très-bien meublée, et une belle tente, qui couvrait le pont en partie, formait mon habitation particulière. C'était là que je passais la nuit, et que nous nous tenions tous pendant le jour pour lire et travailler. Nous changions ainsi de domicile suivant l'heure de la journée. Nous étions largement pourvus, d'après les ordres de Mehémet-Ali, de vivres et d'approvisionnements de toute nature, et surtout d'excellents vins de Bordeaux et de Champagne, qui ne nous ont jamais manqué, même dans le désert.

Enfin, pour dernière disposition, j'avais fait attacher ma cange au dahabieh, qui la conduisait à la remorque. Les immenses voiles que portent les canges les font souvent chavirer; j'évitais ainsi ce danger, et je ne risquais pas de me séparer de mes compagnons et de nos subsistances. Ainsi tout était arrangé pour rendre le voyage aussi commode que sûr et agréable.

Je le commençai par aller visiter les Pyramides, et j'envoyai mes barques m'attendre au village de Bedreqin.

Nous marchâmes pendant trois heures au milieu des inondations, qui étaient encore à leur plus grande hauteur, et je pus remarquer la formation de divers bassins dont nous suivions les bords, et qui servent à assurer une distribution générale, régulière et successive des eaux. En approchant des Pyramides, nous atteignîmes un terrain sablonneux, entre la limite de l'inondation et la côte lybyque.

J'étais impatient de voir de près ces monuments gigantesques, les plus extraordinaires que jamais les hommes aient construits. L'étendue et la difficulté des travaux ont exigé une accumulation de moyens proportionnés, et par conséquent immenses : il a fallu, pour élever ces édifices, sans utilité pour les vivants, une constance inouïe, et que leurs

fondateurs pussent disposer d'une foule innombrable d'esclaves. L'érection des Pyramides n'a pas été le caprice bizarre d'un seul souverain, non plus qu'une entreprise isolée et unique; ce fut l'accomplissement d'une pensée qui tenait aux croyances religieuses les plus profondes, relativement à l'avenir. Ces croyances étaient universelles, car chacun réalisa la même pensée suivant ses facultés, et il en résulta ce nombre considérable de pyramides, grandes ou petites, encore existant aujourd'hui, ou dont on retrouve les débris. Ces idées n'avaient pas pris naissance en Égypte : elles appartenaient aux peuples primitifs de la vallée du Nil, puisque l'île de Méroë, dans le Sennaar, plaine sortie du sein des eaux avant l'Égypte, est remplie de monuments semblables.

L'impression que les pyramides du Ghizéh font éprouver varie d'une manière singulière, selon la distance d'où on les voit. En remontant le Nil, dès qu'on les a découvertes à l'horizon, elles grandissent constamment à l'œil, à mesure qu'on avance vers le Caire; près de cette ville on dirait que ce sont des montagnes; et quand on réfléchit que ces montagnes si régulières sont sorties de la main des hommes, l'étonnement s'unit à l'admiration. C'est ce que nous éprouvâmes, il y a trente-huit ans, quand nous nous disposions à combattre à leur ombre et que Napoléon nous disait : « Soldats, du

haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent! »

C'est du Caire que les Pyramides apparaissent dans toute leur gloire. Digne ornement d'un pays dont les souvenirs ont tant d'éclat et remontent si haut dans les siècles écoulés, elles sont là comme pour rendre témoignage de ce que fut cette contrée que nous avons peine à comprendre, et qui exerça sur le monde une puissance que son étendue et sa population ne semblaient pas lui promettre. Une résidence habituelle au Caire accoutume à regarder les Pyramides comme une des nécessités de cette terre, comme une parure qui lui est propre ; on ne conçoit pas que le paysage puisse en être dépouillé, elles en font partie comme un ouvrage de la nature.

A mesure qu'on approche des Pyramides on croirait qu'elles s'abaissent et que leurs dimensions s'amoindrissent. Soit que l'œil s'habitue à leur aspect imposant, soit que le désert uni et monotone qui les entoure, n'offrant aucun point de comparaison, empêche d'apprécier leur masse énorme, il est certain que l'effet qu'elles produisent va toujours en s'affaiblissant. On le sent et l'on s'en étonne, sans pouvoir se soustraire à cette impression ; mais elle est passagère : quand on arrive jusqu'à les toucher, quand on lève la tête et que les regards s'élancent vers leur sommet, lorsqu'enfin

on en fait le tour et qu'on mesure ainsi leur étendue, la surprise renaît, et, en se rappelant les plus grands monuments que l'Europe possède, on se dit que si l'église de Saint-Pierre de Rome ou celle de Strasbourg étaient transportées ici, la croix qui les domine ne serait pas de niveau avec la plate-forme; que si le Louvre était adossé à cette Pyramide, le faîte ne correspondrait pas à la moitié de sa hauteur; alors l'admiration subjugue, et ce que vous voyez a le prestige d'une illusion des sens.

Les dimensions des Pyramides sont connues, ainsi je n'en dirai rien. Elles s'élèvent sur le rocher, dont quelques portions se révèlent dans l'intérieur, et l'on doit croire que les premiers travaux furent faits autour d'une saillie formant un noyau de cent cinquante pieds de hauteur. Un rocher scuplté en forme de sphinx, et en partie ensablé, semble être le gardien de ces monuments. Il est à supposer que cette figure indique à peu près la hauteur qu'avait le rocher avant l'excavation qui fut pratiquée pour y asseoir le monument.

Les Pyramides ont été bâties avec des matériaux pris sur place ou dans d'autres carrières de la chaîne libyque; mais on employa aux revêtements extérieurs, et à ceux des galeries, des pierres de choix tirées du mont Moqattam. Indépendamment de leur nature, qui l'indique, une inscription existant dans

ces carrières, et que notre illustre Champollion a expliquée, le dit d'une manière formelle.

Les pierres sont grandes et taillées régulièrement. Leur épaisseur varie de deux à trois pieds; elles ont une largeur à peu près égale, et trois ou quatre pieds de long; leur cube est donc de douze, quinze et vingt pieds. Elles sont placées en retrait et présentent une suite de gradins d'une hauteur différente, selon l'épaisseur des pierres, ce qui facilite la montée et la descente.

Rien ne les lie entre elles : il n'y a ni mortier ni crampons; mais comme leur taille est bonne, l'assiette en est solide. Un revêtement en pierres lisses les recouvrait : on peut en voir les restes dans la partie supérieure de la seconde pyramide; la grande en a été entièrement dépouillée. Deux de ses arêtes, celles opposées, qui regardent le sud-ouest et le nord-ouest, sont assez fortement endommagées; les deux autres sont intactes. La base de la pyramide est recouverte de sable, ce qui en diminue à l'œil la hauteur de soixante pieds environ. La plate-forme est carrée; de ce point, la vue est immense : elle embrasse une grande partie de la Basse-Égypte.

Cette plate-forme est couverte de noms : je fus fort étonné d'y trouver le mien, que cependant, en 1798, je n'y avais pas inscrit. Parti de Ghizéh, avec le général Desaix, pour aller voir les Pyramides,

un accident me força de rétrograder, et me priva du plaisir que je m'étais promis. J'ignore qui m'a suppléé en cette circonstance. J'y ai gravé de nouveau mon nom en 1834, et ainsi il s'y trouve maintenant deux fois, avec l'indication de deux époques bien éloignées l'une de l'autre, et suivi de titres différents.

Nous pénétrâmes dans l'intérieur par un boyau étroit qui descend d'abord et se relève ensuite, et dans lequel on ne peut avancer qu'en rampant sur les mains et sur les genoux. La chaleur y est extrême. Ayant oublié mon thermomètre, je ne pus prendre la température de ces souterrains.

Après avoir monté péniblement pendant assez longtemps, on arrive à une chambre sépulcrale, située au centre de la pyramide, et qui a trente-deux pieds de long sur seize de large : elle est entièrement revêtue de granit noir du plus beau poli; le plafond est du même granit et composé de bandes mises dans le sens de la largeur. Au fond de la chambre est un très-beau sarcophage de granit noir. On l'a trouvé vide, car cette pyramide avait été anciennement ouverte et visitée, soit par les Perses, soit par les Grecs ou les Romains : rien n'a pu mettre les cendres qu'elle renfermait à l'abri de la profanation des hommes.

Une chose remarquable, c'est qu'il y a, dans l'épaisseur de la pyramide, deux conduits étroits et

profonds, dont l'entrée est placée dans la chambre sépulcrale ; ils ont un pied et demi de largeur ; l'un va en s'élevant, et l'autre en s'abaissant. Des sondes ont été poussées à une distance de quatre-vingt-dix-sept pieds, sans qu'on en ait atteint l'extrémité.

Il est assez probable qu'ils arrivaient anciennement à la surface extérieure.

Quels en étaient le but et l'usage ? Au moment où le corps du roi Chéops fut déposé dans son tombeau, des hommes se dévouèrent-ils à sa garde et furent-ils enfermés avec lui ? Ces conduits étaient-ils destinés à leur donner de l'air et des aliments ; ou bien servaient-ils, au moyen de quelques procédés, à produire des effets d'acoustique qui passaient pour des oracles ? Il n'y a guère de solution à obtenir, ni d'explications satisfaisantes à donner.

Une autre chambre sépulcrale existe au dessous de la première : c'est à ces deux chambres, aux deux conduits dont je viens de parler, au canal étroit qui sert de chemin pour pénétrer, et à un puits profond qui descend jusqu'au niveau du Nil, que se bornent toutes les découvertes faites dans cette pyramide, dont l'érection paraîtrait aujourd'hui au-dessus des forces des plus grandes sociétés européennes, et qui fut l'œuvre, plusieurs fois renouvelée, d'un petit peuple.

La seconde pyramide est à peu près de la même

grandeur que la première ; à la vue on ne remarque aucune différence. Seulement les matériaux sont moins beaux, les pierres de plus petites dimensions, les assises moins régulières, et la maçonnerie n'est pas aussi soignée.

Toutes les dégradations que ces monuments ont subies sont l'ouvrage des hommes beaucoup plus que celui des siècles. Cependant, dans toutes les pyramides, les arêtes tournées vers le sud-est et le nord-ouest sont les plus dégradées. C'est un effet singulier qui doit être le résultat de l'action de l'atmosphère et de la direction des vents.

Cette seconde pyramide fut ouverte par Belzoni. Comme dans la première, des couloirs rapides et étroits conduisent à une chambre sépulcrale où se trouvait un sarcophage, dont le couvercle était brisé. Il renfermait des ossements que l'on a jugé être ceux d'un bœuf, ce qui autoriserait à penser que le dieu Apis partageait quelquefois avec les rois d'Égypte la gloire d'avoir une pyramide pour tombeau. Une inscription arabe fit connaître à Belzoni que cette pyramide avait déjà été ouverte du temps des califes.

La troisième est d'une dimension beaucoup plus petite; mais les matériaux qui ont servi à l'élever sont aussi beaux que ceux de la grande, et de plus elle était revêtue, non de pierres calcaires, mais de morceaux de granit rouge qui gisent encore auprès

d'elle ; ils n'ont pu se trouver ainsi amoncelés que par les barbares qui ont détruit ces monuments.

Près de la seconde pyramide, dite de Céphren, étaient des constructions étendues qui appartenaient à un temple. A peu de distance, et tout autour, il y a encore plus d'une centaine de petites pyramides dont plusieurs sont bien conservées, et d'autres renversées en grande partie. Parmi elles, plusieurs ont pour base un parallélogramme. Toute cette surface est couverte de tombeaux ruinés, et la montagne a été percée de puits qui servaient aux inhumations. Ces hypogées se rencontrent aussi dans le flanc de la chaîne libyque, jusqu'à Sakkara. Beaucoup sont revêtues de peintures qui, suivant l'ancien usage égyptien, indiquent les noms, les dignités et la fortune de ceux qui y étaient déposés.

Tout cet ensemble forme une immense ville des morts : c'est elle qui a recueilli les générations accumulées de la population de Memphis. A Abousyr, entre Sakkara et les grandes pyramides, on en voit trois autres d'une dimension médiocre, et plusieurs petites. Mais le quartier par excellence, le lieu où l'orgueil de l'avenir se déployait avec le plus d'éclat, et qui semblait défier les efforts du temps et des hommes, c'était celui dont les pyramides de Ghizéh formaient le centre.

La ville des morts se voit donc encore, mais celle que les vivants habitaient a disparu. Des mou-

vements de terrain, produits par des masses de décombres réduits en poussière indiquent seuls le lieu où fut Memphis. Une statue colossale de Sésostris, en granit rose, de trente-cinq pieds, et quelques débris d'une statue de Vénus étrangère, de soixante-quinze pieds de haut, dont Hérodote fait mention, sont les seuls objets d'art qui rappellent cette ville, si magnifique autrefois, qui était remplie de temples et de monuments, mais dont la décadence remonte à une époque bien éloignée, puisque Strabon parle de palais qui déjà tombaient en ruines.

Je ne vis pas ces débris, parce qu'ils se trouvaient alors sous les eaux : je ne pus contempler que les vastes montagnes de décombres qui marquent, particulièrement en Égypte, les lieux autrefois habités par une grande réunion d'hommes, et la forêt de palmiers qui est devenue l'ornement de cette contrée.

Nous arrivâmes au commencement de la nuit au village de Bedreqin où mes barques m'attendaient; et, profitant d'un vent du nord favorable, nous déployâmes nos voiles pour remonter le fleuve.

J'avais un grand désir de visiter le Fayoum, province séparée de la vallée du Nil, et pays à part. Il avait été convenu que j'y entrerais par le canal qui mène au pont d'El-Haoum; mais les eaux avaient baissé, et le canal n'était plus praticable pour ma cange. Nous arrivâmes à son embouchure le 12 au soir.

Forcés d'abandonner cette direction, nous nous rendîmes à Beny-Soueyf, chef-lieu de la province de ce nom, d'où nous comptions nous rendre à Médynet par terre : une digue, dont la rupture interrompait toute espèce de communication et

présentait un obstacle insurmontable pour le moment. Il fallut renoncer à cette excursion ; elle piquait beaucoup ma curiosité, parce que les anciens ont fait du Fayoum des récits divers et merveilleux, qui se confondent avec les inventions de la fable. Quoique les circonstances m'aient empêché d'y pénétrer, j'ai pris auprès de ceux qui l'ont habité des renseignements si multipliés et si minutieux, que je crois assez le connaître pour en pouvoir donner la description succincte.

Le Fayoum est un bassin circulaire environné de montagnes : la chaîne lybique, à laquelle il est appuyé, le termine au sud et à l'ouest. Des contreforts de cette chaîne se détachent à l'est et au nord, et, en se rejoignant, lui font une ceinture qui le sépare complétement du reste de l'Égypte.

On attribue au roi Mœris l'exécution de grands travaux dans cette partie de l'Égypte, où l'on prétend qu'il fit creuser un vaste bassin, pour recevoir les eaux du Nil au moment de la crue de ce fleuve, et les restituer, après son abaissement, aux plaines de l'Égypte. Hérodote dit que « pendant six mois » les eaux du Nil coulaient dans le sens, et pendant » six autres mois dans un sens opposé. »

On peut se rendre compte de ce fait, rapporté d'une manière un peu obscure, et l'expliquer en modifiant les circonstances qui l'accompagnent.

Le bassin du Fayoum est entièrement isolé; et,

quoique le point de jonction des deux contreforts soit plus bas que la chaîne, et forme une vallée que l'on distingue parfaitement bien de Beny-Soueyf, le fond de cette vallée avait une élévation trop grande pour que les eaux du Nil pussent y couler avant que la main de l'homme l'eût approfondi et y eût ouvert un canal. Ce canal a été creusé dans le roc, qui reste encore à découvert; et c'est par lui seulement que le Fayoum, qui n'a aucune eau qui lui soit propre, reçoit celles qui le fécondent. C'est donc l'introduction des eaux du fleuve qui a donné l'existence à ce pays.

Le canal commence à trente-six lieues plus au sud; on l'appelle Bahr-Yousef, ou canal de Joseph. Il coule au pied oriental de la chaîne libyque, et contribue à arroser tout le pays qu'il longe dans son trajet presque parallèle au Nil; les eaux qui ne sont pas employées à ces arrosements pénètrent dans le Fayoum.

On peut aussi supposer que ce canal est une branche naturelle du Nil, et que le travail des hommes n'est intervenu que pour lui ouvrir un chemin dans le Fayoum.

Immédiatement après la ceinture de montagnes que le canal traverse, le terrain de ce vaste entonnoir va en déclinant du côté de l'ouest, et continue ainsi jusqu'au pied de la grande chaîne. Cette pente se modifie, et le plan se brise, ou plutôt se com-

pose de deux plans de pentes opposées, dont l'une incline vers le nord, et l'autre vers le midi. C'est sur leur ligne d'intersection, formant un arrêt, que le canal de Joseph a été continué et arrive à Médynet, ville capitale de la province, située à peu de distance. Là, il se partage en neuf branches, qui forment un épanouissement et amènent les eaux dans toutes les directions sur le terrain constamment en pente. Chacune d'elles a un barrage dont l'élévation est calculée de manière à laisser passer la quantité d'eau proportionnelle à l'étendue des terres qu'elle doit arroser.

Comme on devait se mettre à l'abri de l'effet des très-grandes eaux, le canal de Joseph renferme, dans l'espace compris entre le pont d'El-Haoum, qui est bâti à son entrée dans le Fayoum, et la ville de Médynet, deux déversoirs d'une grande longueur; ils sont placés sur la rive droite, et le trop plein tombe, d'une hauteur assez grande, dans un lit fait à main d'hommes, qui conduit les eaux au Birket-el-Karoun, ou lac de Caron, cunette de cet immense bassin, et réceptacle de toutes les eaux. Ce lit, large et profond, étant habituellement à sec, porte le nom de Bahr-Bela-Ma, qui veut dire fleuve sans eau.

Ainsi on peut regarder comme certain que le Fayoum a été un désert aride jusqu'au moment où le roi Mœris fit exécuter les travaux nécessaires

pour y conduire les eaux du Nil. Il n'a point creusé un lac, mais ouvert un chemin par lequel les eaux sont venues remplir le bassin qu'avait disposé la nature. Elles s'élevèrent bientôt à une grande hauteur et formèrent une mer intérieure qu'alimentait chaque année le fleuve, alors plus riche en eaux qu'aujourd'hui; mais elles laissèrent un vaste espace qui, arrosé toujours avec facilité, devint le point le plus fertile de l'Égypte. C'est cette plaine inclinée, connue anciennement sous le nom de Nome d'Arsinoé, qui compose le Fayoum actuel, dont la fertilité est la même qu'autrefois.

Les eaux du lac s'élevaient jusqu'à une ligne qu'il est facile de reconnaître, et qu'indique la trace qu'elles ont laissée. Il paraîtrait que le niveau est supérieur au fond d'une vallée assez large, placée au nord et dans la direction de Ghizéh, et que c'était par un canal, établi dans cette vallée, que les eaux s'écoulaient et se rendaient dans les environs de Memphis, pour servir aux arrosements.

Voilà la seule manière d'interpréter les récits des anciens, et les localités concordent avec cette explication, que confirmerait sans doute un nivellement régulièrement fait. Mais quant à l'idée que les eaux avaient, par la même ouverture, deux mouvements contraires, suivant l'époque de l'année, c'est une chose tellement absurde, qu'on ne comprend pas que personne ait pu l'admettre. Il a fallu

leur creuser une entrée pour qu'elles pénétrassent dans le Fayoum, et elles arrivent dans une plaine dont la pente, et les différences de niveau sont telles, qu'après une chute considérable à l'entrée du canal, les eaux qui se sont précipitées ont encore leur écoulement vers le lac et s'y rendent.

Enfin il est incontestable que leur point d'arrivée est plus élevé que toute la plaine. Elles l'auraient recouverte si elles avaient dû acquérir la hauteur nécessaire pour ressortir par le même point : les villages qui y étaient bâtis, son fameux labyrinthe, enfin le Nome, tout entier, n'auraient pas existé.

Les quantités d'eaux que le Nil conduit à présent dans lac, lors de sa crue, étant inferieures aux effets de l'évaporation pendant toute l'année, les eaux du lac vont toujours en diminuant, et il arrivera une époque où il se trouvera complétement à sec.

La province du Fayoum a fourni de tout temps des produits d'une nature particulière : elle est plantée d'une grande quantité d'oliviers, et a toujours eu des vignes et fabriqué du vin. On y cultive aujourd'hui le coton, et elle est soumise, pour son agriculture, aux mêmes conditions que le reste de l'Égypte. Une culture particulière au Fayoum est celle des roses, qui y est traitée en grand; c'est là que se fait toute l'eau de rose qui se

consomme en Égypte. Cette province a éprouvé cependant, par des causes que j'ignore, une dépopulation plus grande que les autres.

Il reste peu d'antiquités qui soient bien conservées dans le Fayoum ; mais on reconnaît l'emplacement de toutes celles qui ont eu une grande célébrité autrefois.

Une pyramide, dont le noyau est en pierre calcaire et l'enveloppe extérieure en briques vertes, existe encore en partie à l'entrée, près du pont d'El-Haoum.

Environ quatre mille toises plus loin est une autre pyramide plus grande, mais de même sorte, attenant à un terrain étendu, couvert de ruines et de débris, où était placé le labyrinthe si renommé.

A trois ou quatre mille toises de ces dernières ruines, au nord de Médynet et près de cette ville, d'autres ruines occupent un espace de trois quarts de lieue de long sur une demie de large, et indiquent où fut la ville d'Arsinoé. Les positions absolues relatives de ces divers points cadrent parfaitement avec ce qu'en disent Hérodote et Strabon; mais on ne retrouve que des ruines informes.

Le temple connu sous le nom de Qasr-Karoun est situé à peu de distance du lac; on suppose qu'il a été élevé aux crocodiles : il n'est pas encore entièrement détruit et présente de beaux restes. Le nom de Qasr-Karoun, ou palais de Caron, semble-

rait indiquer que c'est ici que prirent naissance les fables mythologiques des Grecs sur le passage des âmes de ce monde dans l'autre, et que cette idée leur fut inspirée par le transport des morts aux hypogées, qui étaient situées dans la montagne, au-delà du lac, et le bordent à l'occident.

On trouve beaucoup d'hyènes dans le Fayoum, et la manière dont on leur fait la chasse et assez remarquable pour que je la rapporte, quoique j'aie eu à regretter de ne pouvoir pas en être témoin. Ces animaux, aussi craintifs que féroces, se cachent sous la terre, et vivent dans une grande appréhension des hommes. Quand on a reconnu l'endroit de leur retraite et qu'on s'est assuré de leur présence, un fellah, entièrement déshabillé, mais ayant la main gauche et le bras enveloppés d'un linge épais, y pénètre : dans la main droite il porte une longue chaîne, dont une extrémité forme un collier qui s'ouvre et se ferme à volonté, et l'autre bout demeure hors de la tanière, tenu par ses compagnons de chasse. Au moment où le fellah approche de l'hyène, elle se jette sur lui : il lui présente le bras et la main gauche qu'elle s'efforce de dévorer ; alors de l'autre main il la garrotte et aussitôt les gens placés à l'extérieur la tirent à eux. Au moment où elle est saisie, elle perd sa fureur et sa force. Une personne digne de foi m'a déclaré avoir été témoin du succès de cette opération.

Du Caire jusqu'à Beny-Soueyf, je fus frappé des changements progressifs qui se faisaient remarquer dans l'aspect du pays. Les villages qui sont rapprochés entre eux dans le voisinage de la première de ces villes, deviennent toujours plus rares à mesure qu'on s'en éloigne. Ensuite la vallée du Nil se rétrécit constamment, et la partie habitée, ainsi que les terres cultivables, se trouvent le plus souvent d'un seul côté du fleuve, en général du côté de la Libye. Le désert, et la chaîne arabique qui ne se compose que d'une masse de rochers, arrivent presque toujours jusqu'au fleuve ; tandis que la chaîne libyque s'en écarte à une distance qui varie d'une lieue à quatre. Quelquefois cependant la chaîne arabique s'éloigne aussi du fleuve, et la rive droite est habitée et cultivable ; mais c'est une exception

rare, et jamais la distance du fleuve à la montagne ne dépasse une lieue. Ainsi on peut établir, comme un fait certain, que la Haute-Égypte fertile est, pour les trois quarts au moins, placée sur la rive gauche du fleuve. Beny-Soueyf est bâti de ce côté.

Cette ville, où nous nous arrètàmes peu d'instants, s'annonce d'une manière agréable. Les campagnes qui l'environnent sont si fertiles qu'elles doivent influer sur sa prospérié. Beny-Soueyf est d'ailleurs le point d'embarquement, sur le Nil, des produits du Fayoum. C'est la résidence d'un mamour et le centre de l'administration d'une province.

Une fabrique de toile de coton que j'y visitai est parfaitement bien conduite; elle ressemble à celles que j'avais déjà vues, et réunit tout à la fois un atelier pour carder le coton, une filature et les métiers pour tisser. Elle produit six cents *pics* de toile par jour. Le pic revient au gouvernement, en y comprenant tous les frais d'administration, à trente-six paras, et il le vend cinquante-sept : le bénéfice est donc considérable. Neuf cents ouvriers sont employés dans cette manufacture. Elle marche très-bien; mais les machines de l'établissement de Fouéh sont plus belles.

Une circonstance, qui modifie beaucoup le paysage, me frappa dans cette province, et, à mesure que je remontais le fleuve, le même effet me parut

plus remarquable. A compter de ce point, la rive du Nil est tellement élevée, que jamais l'inondation ne peut l'atteindre. Le bord forme un plâteau continu, parallèle au fleuve, dont la largeur est de mille toises environ. Ensuite le terrain s'abaisse et forme une pente régulière qui continue jusqu'au pied de la chaîne libyque.

On conçoit la cause de cette disposition du terrain : elle est le résultat des dépôts du fleuve. Lorsque le Nil pouvait couvrir ses bords, les eaux, au moment où elles sortaient de leur lit, étaient chargées de limon qu'elles déposaient en grande quantité sur la surface où elles stationnaient d'abord. A mesure qu'elles s'avançaient dans l'intérieur les dépôts étaient moins considérables, et cette inégalité dans la répartition du limon a dû donner à la plaine l'inclinaison régulière qu'elle a acquise, jusqu'à ce qu'enfin les bords du fleuve soient devenus si élevés qu'ils n'aient plus donné passage aux eaux.

On conçoit également que ces effets ont dû se faire sentir davantage dans la Haute-Égypte que dans l'Égypte moyenne et la Basse-Égypte, parce qu'à mesure que le Nil s'éloigne de ses sources ses dépôts sont moins abondants.

Cet état de choses a entraîné deux conséquences : la première, c'est que les eaux du Nil ne peuvent plus être répandues sur cette partie élevée que par des

moyens artificiels : la hauteur des eaux, quelle qu'elle soit, ne dispense pas de les employer; seulement elle en favorise les effets. La seconde, c'est qu'on a dû faire, perpendiculairement au fleuve, de larges canaux pour que les eaux puissent se répandre sur les terrains situés à un niveau inférieur. Mais comme ces terrains ont une double inclinaison, vers l'ouest et vers le nord, conformément à la pente générale du fleuve, il a fallu construire des digues transversales dans toute la longueur de la vallée, pour soutenir les eaux, leur donner le temps de pénétrer dans la terre, et suspendre ou ralentir leur cours, sans quoi, par leur masse rapide, elles creuseraient des lits momentanés, et bouleverseraient les champs au lieu de les fertiliser.

Les digues sont appuyées d'un côté à la partie élevée des rives du fleuve, où elles viennent à zéro ; elles sont plus hautes à mesure qu'elles s'en éloignent; et du côté opposé, elles se terminent à la chaîne libyque. Des ouvertures préparées d'avance donnent passage aux eaux d'un bassin dans un autre, quand leur séjour dans le premier n'est plus utile.

Les digues sont si multipliées, que dans la seule province de Beny-Soueyf il y en a onze parallèles entre elles, sans compter les digues secondaires, qui servent à des usages particuliers locaux.

Les effets que j'ai décrits des exhaussements causés par les débordements sont si constants,

que les bords du canal de Joseph, qui a un cours de trente-six lieues, sont, dans tout leur développement, plus hauts que les inondations, et ne sont arrosés que par des moyens artificiels, comme le bord correspondant du Nil ; de manière que dans cette partie il y a deux plans opposés qui se rencontrent dans l'intervalle, et dont la ligne d'intersection forme un bas-fond auquel les habitants donnent le nom de Bahr-Bashen, ou canal du milieu. Les digues transversales s'appuient alors à l'ouest au canal de Joseph, au lieu de s'appuyer à la chaîne libyque.

Nous continuâmes à remonter le fleuve, mais bientôt le vent nous abandonna; il fallut marcher à la corde. Les équipages descendirent à terre et se mirent à traîner nos barques. Triste manière de voyager! On s'associe par la pensée à la fatigue et à la souffrance de ces malheureux matelots, en même temps qu'on admire leur force, leur constance et leur résignation : leur bonne humeur n'est pas même altérée par ce pénible travail ; souvent ils l'accompagnent de leurs chants, et le soir les danses lui succèdent.

Quand nous parvînmes au village de Magara il était nuit, et notre arrivée y jeta l'alarme : le pavillon turc que nous portions nous avait fait prendre pour des agents du pacha qui venaient exécuter des levées de soldats. Tous les hommes s'étaient enfuis,

les femmes seules étaient restées. Nous avions besoin de provisions : des messages successifs au village furent d'abord sans succès, mais enfin quelque peu d'argent donné aux premiers individus qui parurent rétablit la confiance, et bientôt la familiarité dégénéra en importunité : ce fut une scène des sauvages de la mer Pacifique.

On voit, par la manière dont nous fûmes accueillis à Magara, que le recrutement est redouté, et que le service militaire n'est pas dans les goûts de la population. Cependant, quand les nouveaux soldats ont rejoint leurs corps, ils se battent avec courage, et, chose remarquable! ces hommes, qui ne sont sortis de chez eux que contraints par la force, procèdent durement et violemment à la levée des conscrits, lorsqu'il sen sont chargés.

La raison de cette répugnance tient à deux causes : des levées trop considérables ont été faites, et la répartition en est injuste et capricieuse ; il n'y a aucune règle fixe, on ne suit aucune mesure régulière. On demande un certain nombre de recrues dans une province : le mamour en fait la répartition entre les arrondissements ; les nazers de même dans les villages, et l'on se présente ensuite pour s'emparer des premiers hommes que l'on rencontre. Ainsi il y a, en se cachant, des chances certaines d'exemption. Pendant ce temps, la levée

s'exécute, et la quantité d'hommes à fournir une fois complète, on peut se montrer avec sécurité, jusqu'à ce qu'un autre recrutement oblige, pour s'en garantir, à se soustraire de nouveau aux regards de l'autorité.

D'un autre côté, les chefs des villages, pressés par les ordres supérieurs qu'ils ont reçus, et sous le poids de la responsabilité qui pèse sur eux, cherchent à soulager la population qui dépend d'eux, et pour cela ils emploient quelquefois de singuliers moyens. Ils se mettent en campagne pour enlever des étrangers; arrêtant à coups de fusil les barques qui viennent de la Basse-Égypte, ils les forcent à aborder, et prennent tout ou partie de leurs équipages, qu'ils livrent au compte de leurs villages. On ne demande jamais d'où vient l'homme qui est fourni : il suffit que le recruteur l'ait à sa disposition et qu'il puisse lui mettre les fers pour qu'il ne s'échappe pas.

Ainsi une espèce de guerre résulte de la manière de faire les levées et leur donne un véritable caractère d'injustice et de cruauté. Un ordre régulier, une répartition équitable, sont les seuls moyens de faire supporter dans tous les pays cet impôt du sang, le plus nécessaire sans doute, mais aussi le plus dur : l'esprit de résistance diminuerait et finirait par disparaître entièrement, si on procédait avec plus d'équité.

Il y aurait encore un moyen de rendre le service populaire et de créer des ressources plus abondantes au recrutement : ce serait de s'occuper des enfants des soldats, et d'assurer à ces derniers une existence convenable lorsque leurs infirmités les font sortir de l'armée.

Des terres inondées restent sans culture, faute de population : pourquoi le pacha ne les distribuerait-il pas à chaque corps ? Elles seraient subdivisées par compagnies et fractions de compagnies : des baraques seraient construites, et l'on y élèverait tous les enfants du régiment, sous la surveillance de femmes chargées de les soigner et de cultiver les terres. Le nombre de celles attachées à un régiment égyptien est tellement considérable que l'on en pourrait prendre pour cela autant qu'il le faudrait, en laissant aux corps toutes celles dont ils ont besoin. Trois ou quatre soldats par compagnie, pris parmi les hommes fatigués, seraient placés à la tête des divisions de culture, et un petit nombre d'officiers et de sous-officiers seraient les chefs de ces villages. Les invalides viendraient les habiter et y finir leur vie.

On calcule qu'il y a de quinze à vingt mille enfants mâles de soldats. Ils vivent aujourd'hui dans l'abandon et la misère, et meurent pour la plupart avant d'avoir atteint âge d'homme. De cette manière, on les conserverait; élevés dans la pensée

de la carrière qu'ils doivent suivre, ils en prendraient l'esprit de bonne heure.

Si, à ces dispositions, on ajoutait le paiement de la demi-solde à chacun des enfants, il y aurait, pour les familles, un véritable bien-être et une preuve d'interêt qui feraient envier leur sort. La culture serait bornee à la production des récoltes les plus simples, à celles nécessaires à leur subsistance, et on pourrait les affranchir du monopole. Les sacrifices pour le pacha se réduiraient à donner des terres incultes qui ne produisent rien aujourd'hui, et à une dépense de quatre à cinq cent mille francs. Comme avantage à en retirer, il y aurait une augmentation de population, des soins pour les anciens serviteurs dans leur vieillesse et leurs infirmités. Cela produirait un grand effet moral; le service militaire serait encouragé, et un recrutement assuré fournirait annuellement à l'armée un grand nombre d'individus de choix, animés d'un excellent esprit, et particulièrement propres à faire de bons sous-officiers.

Le 15 novembre, nous éprouvâmes les mêmes ennuis dans notre navigation : le vent fut contraire, ou bien nous eûmes du calme. Nous descendîmes à terre au village de Tcharon pour visiter les ruines de l'ancienne ville de Cynopolis. Il y a peu d'années, on y voyait encore un temple, mais toutes ces ruines ont été démolies et les matériaux de quelque valeur ont été enlevés par ordre d'Achmet-Pacha, gouverneur de la Haute-Égypte, qui les a fait servir à des constructions privées.

L'examen du lieu où le temple était bâti ne nous présenta rien d'intéressant, et nous retournâmes à nos barques. Nous vîmes pour la première fois une bande d'oies, qui sont nombreuses dans ces parages : elles nageaient paisiblement dans le fleuve, et nous laissèrent approcher sans défiance. Nous

les tuâmes presque toutes : c'est un gibier délicieux, et ce secours vint à propos pour améliorer nos repas, car l'Égypte offre peu de ressources au gastronome. Cet oiseau répugne à voler ; on le poursuit sur l'eau sans qu'il se décide à sortir; quand il est trop pressé, il plonge et reparaît à une grande distance. Forcé de le tirer ainsi, on a de la peine à l'atteindre, parce qu'il n'expose presque jamais que sa tête aux coups des chasseurs.

Nous arrivâmes à Abougirgé. Ayant déterminé les hauteurs comparatives de cet endroit et de Beny-Soueyf, je trouvai six mètres de différence ; ainsi le Nil a, dans cette partie de son cours, une pente d'environ trois pieds par lieue.

Le 16 novembre, le vent étant revenu, nous fîmes bonne route. Nous passâmes sous la montagne appelée montagne des oiseaux. C'est un rocher à pic qui borde la rive droite du fleuve. Son élévation est de plusieurs centainss de pieds : d'innombrables ouvertures servent de retraite à une très-grande quantité d'oiseaux de différentes espèces, qui y font leurs nids et paraissent y résider toute l'année. Les plus nombreux sont les oiseaux pêcheurs ; et, comme le Nil est très-poissonneux, ils trouvent amplement à se nourrir. La présence de ces animaux a fait donner à la montagne le nom qu'elle porte.

D'autres habitants ont fixé leur demeure à sa

sommité : un couvent de pauvres moines cophtes y est établi. Ils vivent d'aumônes, et la maison qu'ils habitent a toutes les apparences de la plus grande misère. Au moment où ces moines aperçoivent une barque, deux ou trois se montrent sur le bord de l'escarpement, et avec des voix de stentor, ils invoquent la charité des voyageurs. Quand ils se sont fait suffisamment remarquer, ils descendent par un escalier étroit, et, arrivés sur le bord de la rivière, ils se dépouillent de leurs habits, et viennent à la nage tourner autour des bateaux et renouveler leurs prières. Rarement on leur refuse quelques pièces de monnaie. Une fois satisfaits, ils descendent le cours du fleuve et abordent au pied d'un second escalier par lequel ils remontent à leur couvent. S'ils prenaient mal leurs mesures, ils seraient obligés, ou de traverser le Nil, ou de descendre à une très-grande distance, pour trouver un point abordable; car la rive droite forme un immense mur à pic. Je ne connais pas de vie soumise à des conditions plus misérables.

C'est à ce point du Nil que l'on commence à rencontrer des crocodiles. Jamais, ou presque jamais, il n'en vient plus bas, et leur nombre s'accroît à mesure que l'on remonte le fleuve. Ces animaux ont besoin d'une température très-élevée : des bancs de sable que l'eau laisse à découvert, des îles dont les bords sont en pente douce, des atter-

rissements qui, du bord du fleuve, s'avancent dans son lit et présentent un plan incliné, toutes les expositions les plus chaudes sont les lieux qu'ils choisissent pour se reposer et dormir. Vers neuf heures du matin, ils sortent de l'eau, se placent aux rayons du soleil, et restent ainsi stationnaires jusqu'à trois heures après midi ; alors ils rentrent dans le Nil. Nous en vîmes un qui était à trop grande distance pour qu'il fût possible de le tirer; les jours suivants, nous en aperçûmes aussi, mais toujours en petit nombre : le Nil était encore trop plein pour qu'ils trouvassent facilement des points de station à leur goût. A Thèbes seulement nous pûmes en voir de près et leur faire la chasse.

Le 17, nous arrivâmes à Minieh par un bon vent. Nous nous arrêtâmes pour visiter cette ville assez considérable, où réside un mamour : son aspect est embelli par un très-grand bâtiment dans lequel une fabrique de coton est établie, et que précède un jardin sur le bord du Nil. Cette fabrique ressemble à toutes celles que j'avais visitées à Beny-Soueyf, à Boulaq, à Fouéh, et donne des résultats pareils.

Il y a une école à Minieh, de même que dans toutes les villes un peu considérables; toutefois un incident dont je fus témoin prouve que l'enseignement y est peu goûté. Une mère se présenta pour voir son enfant ; on le fit sortir pour la satisfaire, mais elle voulut l'emmener; et comme on s'y opposait, elle poussa des cris perçants et l'on fut obligé

d'avoir recours à la violence pour conserver cet enfant à ses minces études.

C'est au-dessus de Minieh que l'on commence à trouver la culture des cannes à sucre exécutée en grand. Dans la Basse-Égypte on les cultive aussi, mais non pas pour faire du sucre : elles sont portées au marché et consommées vertes par les habitants peu riches. Ici, c'est le produit principal du canton.

Voici comment on cultive les cannes à sucre dans la Haute-Égypte.

Pendant l'hiver on donne un labour profond et l'on fume les terres, soit avec des matières nitreuses, soit avec de la fiente de pigeon. Au mois de mars, on couche les cannes, qu'on enterre à six pieds de profondeur, et l'on arrose à reprises successives suivant les besoins. Dès le mois de novembre, on coupe les plants les plus mûrs; les autres en décembre, janvier et février, à mesure qu'ils arrivent à la maturité.

Lorsque les roseaux sont très-vigoureux, on les laisse une seconde année; mais quand ils sont faibles on les arrache pour les remplacer par une autre culture. C'est ordinairement le doura qui leur succède.

Un feddam, bien cultivé, doit donner vingt quintaux de sucre brut. Il y a ici deux observations à faire : la première, c'est que les produits s'obtien-

nent beaucoup plus promptement en Égypte qu'aux Antilles, puisque la récolte est faite au bout de neuf, dix et onze mois de culture, tandis qu'en Amérique elle n'a lieu qu'après seize mois; la seconde, que les quantités de sucre que l'on retire en Europe de la betterave sont plus considérables et plus tôt obtenues. Un demi-hectare, dont la surface est un peu inférieure à celle d'un feddam, donne, en terres de choix bien cultivées, au bout de six mois, quarante-cinq mille livres de betteraves qui rendent six pour cent en sucre, ou vingt-sept quintaux.

Les fellahs, qui ont cultivé les cannes, sont tenus de fabriquer le sucre; ils le livrent brut au pacha, qui le fait raffiner ensuite à l'établissement qu'il possède au village de Radamont.

J'ai visité les fabriques des paysans; il faut les avoir vues pour s'en faire une idée : on ne comprend pas comment on parvient, par de tels procédés, à obtenir le moindre produit.

Deux cylindres en bois, mus par un engrenage, comme des paysans égyptiens savent le faire, et mis en mouvement par deux bœufs, écrasent les cannes; le jus tombe dans une jarre, d'où il coule dans une chaudière dont le fond est en fer et les parois en briques. Un fourneau est placé au-dessous, et on fait du feu pour évaporer : quand le jus a la consistance d'une pâte, il est mis dans des formes.

Il donne trente-trois pour cent de bon sucre, le reste est de la moscouade et de la mélasse.

Les ateliers sont en plein air et ne sont couverts que par des cannes de maïs, pour mettre à l'abri du soleil.

Le sucre est de trois qualités. Le pacha le paie, le quintal poids de marc, savoir : la première qualité, quatre-vingt-dix piastres ; la seconde, soixante-deux; et la troisième, quarante-neuf : c'est-à-dire vingt-deux francs dix sous, quinze francs dix sous, et douze francs cinq sous.

J'allai voir la raffinerie de Radamont : elle est grande, bien entendue et sans luxe. La distillerie est belle aussi, mais le sucre raffiné est assez médiocre, attendu que le préjugé empêche de faire usage du sang de bœuf ou de charbon animal.

Il sort de cet établissement environ seize mille quintaux de sucre chaque année, et dix à douze mille de rhum. Il est dirigé par un Corse, nommé Antonini, qui l'a établi il y a dix-sept ans.

On emploie, comme combustible, les cannes de blé de Turquie : on m'en a montré de quatorze à quinze pieds de hauteur.

Le 20 novembre, nous continuâmes notre route, les bateaux étant traînés à la corde, et nous avançâmes lentement. Nous avions rencontré des barques chargées de recrues, qui avaient été faites, à main armée, par les habitants riverains : on les dirigeait sur le Caire.

La Haute-Égypte trompait beaucoup mon attente : elle ne représente pas le tiers de l'Égypte dans sa richesse et ses produits. C'est la Basse-Égypte qui est une mine inépuisable.

Immédiatement au-dessus du village de Cosseïr, nous vîmes une multitude d'ouvertures régulières pratiquées dans la montagne : ce sont des hypogées qui renferment encore une quantité innombrable de momies d'hommes et d'animaux. Cependant l'ancienne Égypte n'avait pas de ville importante à

portée. Il est probable que la sûreté du lieu et son élévation, semblant être une garantie pour la conservation des corps qui y étaient déposés, avaient décidé à en faire la nécropole d'un pays très-étendu.

C'est un examen digne d'intérêt que celui de la pensée qui a présidé à ce mode d'inhumation. L'idée d'une résurrection, au bout de six mille années, paraît l'expliquer suffisamment pour les hommes ; mais quels motifs pour prendre un semblable soin à l'égard des animaux? A-t-on voulu entourer chaque individu des animaux qui étaient l'objet de ses affections? Alors, pourquoi omettre ceux qui devaient lui être les plus chers? Jamais on n'a reconnu des momies de chien et de cheval. Si leur exclusion était l'effet d'une mesure sanitaire, pourquoi ne pas l'étendre à tous? Parmi ceux que l'on conservait on a trouvé un nombre immense d'animaux malfaisants : il n'y a, par exemple, rien de plus commun que de voir des crocodiles. Étaient-ils regardés comme des dieux, et était-ce un hommage qui leur était rendu, comme on peut le supposer pour les Ibis?

Quelle que soit l'explication à laquelle on s'arrête, elle choque la raison et le bon sens. Mais, quand on a étudié l'histoire des hommes, il faut bien convenir que la raison et le bon sens ne sont pas la règle la plus habituelle de leur conduite.

Nous passâmes au-dessous de la montagne d'A-

fulfeda; en cet endroit le Nil est extrêmement étroit, sa largeur est au plus de cent cinquante toises. C'est un lieu renommé pour la quantité de crocodiles qu'on y rencontre : nous en vîmes un fort près à la nage.

Enfin le vent nous favorisa, et le 22 nous arrivâmes à Montfalout. Cette ville, comme toutes celles de l'intérieur de l'Égypte, excepté le Caire, n'est qu'un grand village, remarquable par une population assez considérable. Il y a beaucoup de mouvement; c'est la résidence d'un nazer. A ce point, la vallée du Nil s'élargit, les deux chaînes s'éloignent, et elle devient très-belle.

Le général Desaix eut à Beny-Adin, près de la chaîne libyque, un brillant succès contre les mamelouks : il enleva en entier une caravane qui venait du pays de Darfour.

Le pays reste toujours également beau jusqu'à Syout, où nous entrâmes le soir. Cette ville est journellement le théâtre d'un acte horrible, que proscrivent également l'humanité et la civilisation; c'est à Syout que se fait l'opération cruelle qu'un usage barbare et une jalousie effrénée ont consacrée pour la sûreté des harems. Trois cents individus mutilés en sortent chaque année, et une centaine de victimes y trouvent la mort. Ce sont des moines cophtes qui se livrent à ces soins odieux. Syout est aussi le lieu d'un grand commerce d'es-

claves des deux sexes. C'est là que demeure le moudir de l'Égypte moyenne.

Le pays est d'une grande richesse, et ce vaste bassin est un des plus beaux de l'Égypte. La ville a un caractère qui lui est particulier; elle est ornée par un superbe palais qu'Ibrahim-Pacha, anciennement gouverneur de la contrée, y fit bâtir, et par une très-belle mosquée qu'Achmet-Pacha, qui le remplace, a fait construire; le minaret, fort élevé, produit à l'œil un effet imposant.

Au-delà de Syout, la chaîne arabique se rapproche de nouveau du fleuve, et devient plus haute et très-escarpée; elle s'éloigne quelquefois, mais revient promptement. Il y a, de distance en distance, des déchirements qui donnent passage aux vents, qui, en raison de la température élevée du bord du fleuve, tombent de tout leur poids, et sont fort impétueux. C'est le même phénomène que présente *la bora* sur la côte orientale de la mer Adriatique, à Trieste et en Dalmatie, où elle est l'effroi des navigateurs. Ici, le vent d'est est très-redouté; il souffle par raffales, et les bateliers n'approchent de Kaoum et de Tahta qu'avec peu de voile et beaucoup de précautions.

Dans cette partie, la chaîne libyque s'éloigne et enveloppe un vaste bassin, au milieu duquel se trouve Tahta, chef-lieu d'une province. Elle se rapproche ensuite, et son extrémité, qui se nomme la

Montagne du Diable, fait courir aux navigateurs, sur la rive gauche, les mêmes dangers que les vents de la rive droite leur ont fait éprouver sous la montagne d'El-Kaoum.

Le vent nous était favorable et nous marchâmes pendant la nuit du 23, mais avec prudence et circonspection.

Le 24 au matin, nous arrivâmes en face de la magnifique île d'Aoui, un des lieux les plus fertiles du monde, et dont les habitants tirent un admirable parti. Les deux chaînes de montagne prennent un nouveau caractère ; elles sont sensiblement plus hautes et plus raides dans leurs pentes, et également dépouillées. Celle arabique, constamment sinueuse, s'approche du fleuve, s'en éloigne, y revient pour s'éloigner de nouveau, et présente l'aspect d'une succession de golfes. La chaîne libyque est éloignée, et, quoique son élévation la fasse paraître assez proche, il faut, de ce point, cinq heures de marche pour y parvenir. La vallée est de la plus grande magnificence et le fleuve toujours également majestueux.

Nous vîmes à Nourah les premiers *domes* qui deviennent communs ensuite : ce sont des arbres de la famille des palmiers, moins beaux et moins élancés que ceux-ci, et sur lesquels croît une espèce de cocos. Les arabes boivent la liqueur que ces fruits contiennent et mangent l'écorce, qui est assez dure, mais fort sucrée. Ces dômes ne valent

cependant, ni par leurs produits, ni pour la vue, les élégants palmiers, dont les fruits sont si abondants et si recherchés. A peine un dôme donne-t-il la sixième partie de ce que l'on obtient d'un palmier; seulement le bois est plus compacte, plus dur et meilleur pour les constructions.

Je retrouvai dans cette partie de l'Égypte ce qui a disparu de la basse et l'ornait beaucoup, une multitude de colombiers placés sur les principales maisons de chaque village; seulement l'architecture en est différente. Les colombiers, au lieu d'être en forme de tours rondes, ont celle de tours carrées, avec un léger talus; la partie supérieure, terminée par des créneaux, leur donne l'apparence de fortifications et de postes défensifs.

Le 25 novembre nous arrivâmes dans la matinée à Fahr; le pays redevient pauvre, misérable, inculte et désert. Nous voyons alors fréquemment des crocodiles.

Le soir de ce même jour, nous étions à Kénéh, l'ancienne Néopolis. Cette ville est fort importante: elle est le point habituel de communication de la Haute-Égypte avec la côte d'Arabie. Une route conduit à Cosseïr, où l'on trouve de l'eau douce, au moyen de trois puits artésiens que le pacha a fait creuser et dont les deux premiers n'ont que douze pieds de profondeur; tandis que le troisième en a quarante-cinq.

Cosseïr est le port de cette côte, un point de relâche pour les bâtiments qui entrent dans la mer rouge, par le détroit de Babel-Mandel, et vont à Suez, ou qui ont une marche inverse. Le bateau à vapeur, qui une fois par an vient de Bombay à Suez, y touche toujours, et à son retour il prend les voyageurs anglais qui se rendent dans l'Inde. C'est de là que se font les expéditions, pour l'Arabie, des produits de l'Égypte, en grains, riz, etc., et qu'arrivent les cafés de Moka. C'est aussi la route que suivent beaucoup de pèlerins, qui remontent le Nil; ils quittent le fleuve à Kénéh, et vont s'embarquer à Cosseïr pour Djedda; de Kénéh à Cosseïr, les caravanes mettent quatre jours et demi.

Ce fut par Cosseïr et Kénéh qu'une armée de Méquains arriva dans la vallée du Nil, pendant l'expédition d'Égypte. Mais le général Desaix eut bientôt fait justice de ses hostilités et vengé les désordres momentanés que son apparition avait causés.

Il y a à Kénéh une manufacture de toile de coton, comme dans toutes les villes un peu considérables de l'Égypte, et celle-ci est placée dans un bâtiment d'une grande beauté; mais! sa beauté est payée trop cher, car cette fabrique est bâtie avec des matériaux provenant des dépendances du temple de Denderah, qui est voisin de Kénéh. Aujour-

d'hui cette espèce de sacrilége ne se renouvelerait plus ; les ordres de Méhémet-Ali l'ont interdit. Les mesures de conservation qu'il a prises et qui l'honorent, doivent nous faire rougir pour les mœurs de la chrétienté dans les siècles qui viennent de s'écouler ; car nous ne devons pas oublier que le Colisée, à Rome, a fourni les materiaux des palais Farnèse et de Venise ; et la coupole du Panthéon les bronzes du baldaquin de Saint-Pierre.

C'est à Kénéh que se font les vases poreux dont on se sert dans toute l'Égypte, pour faire rafraîchir l'eau. L'argile, qu'on trouve aux environs, est très-pure et parfaite pour cette fabrication. Ces vases sont liés ensemble et on en forme des radeaux considérables, qui descendent le Nil, et dont la partie inférieure est composée de grandes jarres également en terre et bouchées à leur orifice. D'autres fois on les charge sur des bateaux qui présentent l'aspect de montagnes mouvantes.

Le moudir de la Haute-Égypte était absent ; mais prévenu de mon passage, il avait donné les ordres convenables : aussi les autorités ne négligèrent-elles rien pour me bien recevoir. Un commerçant turc, nommé Saïd-Hussein, qui réside à Kénéh, est revêtu du titre d'agent consulaire d'Angleterre. Il s'occupa d'une manière particulière de m'être utile : c'est un homme d'un âge avancé et qui se souvient parfaitement de la présence des troupes françaises

dans le pays. Il me parla avec respect du général Desaix, que le peuple égyptien avait appelé « le sultan juste. » Desaix était digne de ce surnom, que devraient ambitionner, avant tout, ceux qui sont revêtus de fonctions publiques ; car c'est dans l'intérêt de tous et de chacun que le pouvoir est remis entre leurs mains. Il me parla aussi avec estime du général Belliard, qu'il avait beaucoup connu. Saïd-Hussein me parut avoir de l'intelligence : je le questionnai sur une multitude d'objets divers, et parmi ses réponses une entre autres me frappa beaucoup ; c'est que le climat de la Haute-Égypte avait changé, et qu'il avait entendu dire à son père et à son grand-père qu'autrefois il y pleuvait, et que les coteaux n'étaient pas dépouillés comme à présent. Je note seulement cette observation, pour la rappeler plus tard, quand j'aurai rassemblé assez de faits pour en tirer des conséquences décisives.

A Kénéh, nous étions arrivés aux portes de Thèbes : peu d'heures de navigation devaient nous y conduire.

Le 26 novembre au matin, nous nous mîmes en route, naviguant au milieu d'un pays redevenu magnifique, d'une vallée large et fertile, et à travers des champs de cannes à sucre, des bois e dômes, et d'immenses prairies qui succédaient à l'inondation. Nous ne pûmes pas prendre terre le jour même, à cause du vent contraire. Mais enfin, le 27 au matin, nous abordâmes à Gournah, village compris dans l'espace que Thèbes occupait, et qui est aujourd'hui le point habituel de relâche des bateaux qui remontent le Nil.

Le bassin que je venais de traverser donne l'idée d'une fertilité admirable. Près de Thèbes, les chaî-

nes de montagnes se rapprochent ; mais elles sont, dans leur partie la plus voisine, à une distance suffisante l'une de l'autre pour qu'il reste encore entre elles l'étendue nécessaire à une très-grande ville. On peut juger de ses dimensions anciennes par le terrain compris entre les temples et les palais encore existant, ou dont on voit les ruines.

Le premier aspect des lieux semble indiquer que ces monuments, qui dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir, et semblent d'une exécution au-dessus des forces humaines, n'étaient entourés que d'habitations misérables. Car non-seulement il ne reste point de débris qui indiquent un peu de magnificence ; mais encore il n'y a aucun de ces exhaussements de terrain que la démolition des maisons les plus communes amène nécessairement. Les ruines des temples et des palais sur les deux rives du fleuve, une masse de décombres d'une cinquantaine d'arpents qui s'appuient à l'un des côtés de Karnak ; une vaste enceinte, dont les reliefs enveloppent tout le système des palais de Karnak, et l'immense ruine de même espèce située au sud-ouest, et qui a la forme d'un carré long, que la commission d'Égypte suppose avoir été un hippodrome, et M. Champollion, un établissement militaire; telles sont les seules traces visibles que l'antiquité ait laissées sur l'emplacement de Thèbes ; le surplus du terrain est si bas, que

les inondations du Nil le couvrent chaque année.

C'est sur la rive gauche du Nil qu'était placée la plus grande partie de la ville. Voici dans quel ordre se trouvent, de ce côté, les palais dont on voit les restes, à partir du lieu où le village de Gournah est situé :

1° Un palais construit par le pharaon Ménéphtath Ier, père de Rhamsès-le-Grand (Sésostris);

2° A trois quarts de lieue plus loin, en remontant le fleuve et se rapprochant de la montagne, on trouve le Memnonium ou palais de Memnon, connu des anciens Égyptiens sous le nom d'Aménophion, d'Aménophi, son fondateur;

3° A un mille plus loin, et plus près encore de la montagne en marchant au nord, on voit le Rhamseïon, bâti par Sésostris;

4° En tournant au sud-ouest, à une demi-lieue, on voit le Rhamsès-Méiamoun : c'est là qu'est le village de Medynet-About;

5° Enfin, en continuant au sud, on arrive en un quart d'heure à une immense enceinte qui forme un tout complet, et présente aujourd'hui des reliefs élevés et réguliers.

En ajoutant à ces ruines trois petits temples qui sont à portée des deux derniers palais, on aura l'indication sommaire de tous les monuments dont on voit les débris dans cette partie de Thèbes : ils indiquent à peu près les limites de la ville de ce côté.

Sur la rive droite, et sur le bord du fleuve était un palais immense composé de plusieurs parties : on y trouve aujourd'hui les nombreuses cabanes du village de Louqsor.

A trois quarts de lieue plus bas, en descendant le Nil, mais en s'en éloignant, on voit le plus grand de tous les palais, celui de Karnak, dont une description ne peut donner l'idée. Il est lui-même environné d'une suite de palais qui ajoutent à l'espace qu'il occupe, et en sont comme les dépendances.

A peine étions-nous arrivés à Gournah que nous commençâmes nos courses sur la rive gauche. J'allai d'abord visiter le palais le plus voisin, bâti par le père de Sésostris et consacré par celui-ci. Il est d'un style pur, d'une dimension médiocre. On le comprend comme habitation : il paraîtrait grand, et serait remarquable partout ailleurs qu'à Thèbes. Mais là où tout est dans des dimensions prodigieuses, on ne l'admire qu'à cause de la correction de son architecture et de ses belles proportions. Il a été entièrement terminé et a reçu les ornements qui expliquent son histoire, et que le savant Champollion a interprétés pour nous. D'autres ornements y furent ajoutés par Ménéphtath II, fils et successeur de Rhamsès-le-Grand, et par Rhamsès-Meamonium, chef de la dix-neuvième dynastie.

Nous nous rendîmes de là au Rhamseïon. La commission d'Égypte lui a donné le nom de tombeau d'Osymandias, et M. Champollion pense que c'est le même bâtiment dont Diodore de Sicile fait la description et qu'il appelle le monument d'Osymandias, mais qu'il a été certainement construit par Sésostris. Sa vue frappe d'admiration : son style est un des plus beaux, ou, pour mieux dire, le plus beau de tous les palais de Thèbes. Mais c'est un de ceux où la destruction a exercé le plus de ravages. Les restes qu'on retrouve encore ont cette dignité majestueuse qui appartient à l'architecture égyptienne, et en outre, une sorte d'élégance et de grâce qui lui est particulière. On ne peut pas juger de l'étendue de ce monument, parce qu'il est détruit dans sa plus grande partie, et parce que les matériaux provenant des démolitions ont été enlevés pour servir à d'autres constructions. Le colosse qui représente Sésostris, et deux autres moins grands, sont brisés; ils sont de granit gris. Le colosse principal avait plus de quarante pieds de hauteur et était d'un seul morceau. Il a fallu une grande énergie de volonté pour commettre cette espèce de sacrilége à une époque où de pareilles dévastations étaient plus difficiles qu'aujourd'hui.

Je ne puis, après les excellents livres qui ont été écrits sur ces monuments, avoir la pensée d'en

faire la description. Ceux qui veulent les bien connaître doivent lire l'ouvrage de la commission d'Égypte, et surtout les admirables publications de Champollion, qui a dévoilé avec tant de sagacité et de génie les mystères de l'antiquité égyptienne ; je me bornerai à donner un aperçu de ce qui m'a le plus frappé.

Le premier pylône du Rhamseïon est formé par une masse de maçonnerie de deux cent quarante pieds de long, d'une épaisseur de trente pieds et d'une élévation de plus de soixante (1). Au milieu est une porte que sa grande élévation fait paraître étroite, et dont l'ouverture dépasse cependant dix-huit pieds. La largeur du palais était égale à la longueur du pylône ; mais il manque plus de la moitié du massif de droite.

Une autre ouverture correspondait à la première, et une suite de portes, en ligne droite, donnait le moyen de juger d'un coup d'œil toute l'étendue du palais. Cette seconde entrée était formée de deux pylônes, à droite et à gauche, couverts intérieurement de cariatides colossales, et les constructions réunies composaient un superbe et vaste propylée (2).

(1) Pylône : édifice à quatre faces qui se trouve presque toujours à l'entrée d'un monument égyptien.

(2) Propylée : péristyle à colonnes en avant d'un temple.

En arrière de la seconde entrée était le grand colosse; en face des cariatides des colonnes, de huit pieds de diamètre. Ensuite un espace vide formait comme la cour du colosse; puis venait le bâtiment du palais proprement dit, composé d'une longue suite de pièces. Les murs étaient ornés d'hieroglyphes, et l'interieur rempli d'une multitude de colonnes, qui en occupaient plus du tiers.

La dernière division paraît avoir dû être une bibliothèque. Il est probable que le bâtiment se prolongeait beaucoup au-delà: ce qu'on voit fait reconnaître une longueur de cinq cent vingt-huit pieds. On retrouve encore aujourd'hui soixante-dix colonnes ou cariatides colossales adossées à des piliers carrés, et il y en avait evidemment au moins trois fois davantage dans l'espace resté vide, qui ne pouvait être occupé que par des constructions de ce genre.

Le Rhamseïon, quoique du même style que les autres monuments égyptiens, a un caractère d'élégance qui lui est propre; mais dans le temps même où il existait dans son entier, sa masse était bien inférieure à ceux dont je vais parler.

Nous allâmes après visiter l'emplacement, plutôt que les ruines, du Memnonion, appelé aussi Aménophenion. Les débris sont dispersés et ont été détruits ou emportés pour la plus grande partie;

mais l'étendue qu'il occupait est immense, et on ne peut pas l'évaluer à moins de deux cent cinquante ou trois cents toises de longueur. On le reconnaît à une élévation que les dépôts du Nil ont nivelée, et dont la surface est remplie d'une multitude de bas-reliefs, de tronçons et de fûts de colonnes, d'architraves, de débris de colosses, plus ou moins enterrés.

Deux énormes colosses assis, de soixante pieds de haut, sont encore en place; ils sont à l'entrée de ces ruines, et dominent toute la plaine de Thèbes. L'un des deux est composé de plusieurs blocs réunis, l'autre d'un seul (1). Celui de droite avait une grande réputation dans l'antiquité; c'est lui qui rendait des sons chaque matin au moment du lever du soleil. Il est couvert d'inscriptions écrites en grec par des gens qui déclarent avoir été témoins du phénomène. Maintenant on l'explique d'une manière naturelle et satisfaisante. On sait que deux corps de densités inégales, mis en contact et différemment échauffés, éprouvent, dans certaines circonstances, une vibration qui engendre des sons. Le hasard avait sans doute réuni dans la construction de cette statue les conditions nécessaires pour produire cet effet. Comme elle avait été dégradée

(1) Ce monolithe est du poids de sept cent cinquante mille kilogrammes.

par les ravages du temps, l'empereur Adrien la fit restaurer, et elle perdit la sonorité qui l'avait rendue célèbre.

J'allai voir ensuite les ruines, beaucoup mieux conservées, qui sont au village de Médynet-About(1). Elles se composent d'une énorme masse de bâtiments, qu'on peut diviser en deux parties : l'une égyptienne, grecque ou romaine.

Le palais, supérieur au Rhamseïon par son étendue, fut bâti par le pharaon Rhamsès-Meïamoun, quatrième successeur de Sésostris, conquérant comme lui, et qui, comme lui, avait rempli l'Asie du bruit de ses armes. Les murs et les chambres sont revêtus de bas-reliefs représentant les actes de sa vie et ses triomphes.

Les noms de Ptolémée-Soter, d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux sont placés sur les constructions accolées à ce bâtiment. Un édifice porte sur sa façade le nom de l'Éthiopien Tharaca, et un petit palais, celui de Toathmosis III, ou Moëris.

Les propylées d'Adrien et d'Antonin ont le caractère d'une architecture mitigée, et qui se rapproche de l'architecture grecque. Sur des matériaux qui ont servi à leur érection, on lit le nom de Rhamsès-le-Grand, ce qui fait supposer qu'ils ont été tirés du Rhamseïon.

(1) D'après la commission d'Égypte, le développement du palais de Médynet-Abou est de seize cents mètres.

M. Champollion a trouvé, dans cette masse de débris et de bâtiments, un tableau abrégé de l'histoire égyptienne. En les étudiant avec attention, ils rappellent les plus grands souvenirs historiques, et montrent l'état des arts de l'Égypte à différents âges. On y trouve réunies des constructions faites par les premiers rois de la dix-huitième dynastie, le temps le plus glorieux de l'Égypte, celui du grand Sésostris; un vaste palais de l'époque suivante, dont les inscriptions parlent des conquêtes des chefs de la dix-neuvième dynastie; un édifice du règne des Éthiopiens; une autre construction d'un prince qui avait brisé le joug des Perses; un propylône de la dynastie grecque des Ptolémée; des propylées de l'époque romaine; enfin, dans la cour d'un des plus anciens palais, les débris d'une église chrétienne.

On a peine à comprendre quelle était la manière d'habiter ces immenses palais; car, malgré leur étendue, ils ne se composaient que de quatre ou cinq pièces. Partout on reconnaît que la vie politique était mêlée intimement à la vie religieuse, l'esprit religieux même y domine; on voit que là où siégeait la grandeur humaine, apparaissait aussi l'image de la grandeur céleste, et que le culte faisait partie du gouvernement. Ce n'étaient pas les prêtres Égyptiens qui gouvernaient; mais le roi était le premier ministre de la religion, puisqu'on

le reconnaissait comme fils de la Divinité et qu'on le traitait comme tel; les prêtres n'étaient que ses agents et il les entourait d'honneurs. Aussi, les temples et les palais sont confondus dans toutes les constructions, et les rois habitaient les temples.

En vue, et à quelque distance du palais que nous venions de visiter, est l'enceinte en briques vertes dont j'ai parlé d'abord, elle forme un parallélogramme rectangle, et son élévation est assez considérable pour autoriser à croire que ces débris résultaient d'une masse de bâtiments qui formèrent une enceinte régulière et un tout isolé et indépendant.

A la dimension près, qui est beaucoup plus grande (1), c'est la répétition de ce que l'on voit à Saïs, dans la Basse-Égypte. M. Champollion dit que cette enceinte enveloppait les palais de Medynet-About; mais je ne le crois pas, car ils sont en dehors de l'espace qui est renfermé. Peut-être était-ce une dépendance à part de l'habitation royale. Ce pouvaient être des jardins : la plaine est assez basse, et si elle avait reçu des constructions, leurs

(1) La commission d'Égypte indique ainsi la dimension de ces ruines : longueur, deux mille cinq cents mètres : largeur, neuf cent quatre-vingt-huit ; surface, deux cent trente et un hectares (sept fois la superficie du Champ-de-Mars, à Paris) ; exhaussement au-dessus du sol, deux mètres. Trente-neuf ouvertures existent, à des distances régulières.

débris l'auraient exhaussé; ou bien c'était un établissement pour des troupes qui se trouvaient là réunies, isolées, sous l'action d'une surveillance facile, et avaient une place d'armes pour manœuvrer.

Un petit temple est placé derrière, et près de l'Aménophion : il est de la plus admirable conservation et d'une architecture élégante et gracieuse. La commission d'Égypte avait jugé que c'était un temple d'Isis. M. Champollion a reconnu qu'il fut élevé à la déesse Hactor (la Vénus égyptienne) par Ptolémée-Soter II. Toutes les parois sont couvertes de bas-reliefs de la plus belle exécution. La dédicace est faite au nom du roi, de sa femme et de ses fils.

Nous rentrâmes fort tard à nos barques, très-contents d'une journée si remplie d'intérêt, et que nous avions si bien employée.

Le 23, nous allâmes visiter les tombeaux des rois, dans la vallée de Biban-el-Molouk. Il paraît qu'elle contient ceux des souverains des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième dynasties.

Cette vallée étroite est située immédiatement en arrière du contrefort le plus voisin des palais dont je viens de parler. Pour s'y rendre, on suit le lit de cailloux roulés d'un torrent desséché. Dans quel temps les eaux ont-elles marqué ainsi leur passage? C'est ce qu'il est difficile de déterminer; mais ces ves-

tiges sont un indice certain qu'il y a eu une époque où un grand mouvement d'eaux torrentueuses a existé, et que le climat de ce pays a subi des changements considérables. Les faits que je consignerai plus tard en apporteront de nouvelles preuves.

Fermée à sa partie supérieure, cette vallée forme un bassin resserré et complétement isolé. L'ouverture par laquelle on y pénètre a été l'ouvrage des hommes. A commencer de ce point, on voit l'entrée des hypogées, et l'on reconnaît les divers lieux où le rocher a été ouvert et creusé pour disposer les sépulcres royaux. Le nombre est de vingt-quatre : nous en avons visité plusieurs. C'est un travail prodigieux, d'une grande magnificence, et auquel se rattachent de graves et solennelles idées. Des escaliers de quarante, cinquante, et soixante marches, des pentes douces et régulières, conduisent aux parties les plus basses. Des salles sans symétrie se succèdent; des hiéroglyphes et des bas-reliefs peints, de la plus grande beauté, couvrent leurs parois, et après avoir franchi une entrée, d'abord fort simple, on arrive par degrés à la chambre sépulcrale, qui est quelquefois dorée : elle est haute de trente pieds et d'une dimension correspondante en longueur et en largeur.

Le tombeau d'un roi était commencé le jour même où il montait sur le trône, et continué jusqu'à sa mort. Aussi des dessins sans couleur, des

esquisses et des ébauches se voient-elles sur les murs, parce qu'à l'instant seul où le souverain, cessant de vivre, venait prendre possession de sa dernière demeure, les ouvriers s'arrêtaient : c'est pour cela que la dernière pièce est constamment d'une exécution imparfaite. On peut donc, au premier coup d'œil, juger de la durée du règne d'un roi par le nombre des chambres qui composent son tombeau, et par l'étendue des travaux faits pour préparer sa sépulture.

Les peintures de la première salle expriment toujours d'heureux pronostics sur le nouveau règne : les dieux adressent la parole au roi et lui promettent une vie longue et glorieuse, entourée de toutes les félicités. Viennent dans les pièces suivantes les attributs du temps et la succession des heures; ensuite le jugement des âmes ; les châtiments et les récompenses qui les attendent ; leur transmigration ; le tableau des Champs-Élysées, où les âmes des bons se baignent dans le Nil céleste. En opposition est l'enfer ; les âmes coupables y sont soumises à des supplices qui rappellent leurs crimes sur la terre. Diverses scènes symboliques, tenant à la mythologie des Égyptiens, sont représentées, ainsi que des sujets d'astronomie : d'autres d'astrologie y sont joints, car l'astrologie, dans les temps d'ignorance, a toujours été plus ou moins liée à ce que l'on savait d'astronomie.

Enfin un dernier tableau, image du tribunal chargé, sur la terre, de juger les rois après leur mort, représente le souverain en présence de ses juges célestes, au nombre de quarante-deux, et ses défenseurs répondant à une série de questions qui leur sont adressées.

C'est une belle et grande pensée que celle qui forçait les monarques, placés si fort au-dessus des autres hommes, à se souvenir qu'eux aussi ils sont soumis aux conditions de l'humanité; à les obliger de méditer leurs actions, en leur montrant la postérité jetant le blâme ou apportant la louange à leur mémoire. Il me semble que mettre, à tous les instants de leur vie, les rois en face du jugement de l'avenir, c'était donner aux peuples une garantie de bonheur, sans compromettre leur repos; mais pour que ce moyen moral soit efficace, il faut, comme dans l'ancienne Égypte, que les usages lui prêtent leur appui et leur sanction.

Le tombeau le plus complet et le mieux conservé, dont les peintures ont le plus de vivacité et de fraîcheur, a été découvert par Belzoni; c'est celui de Rhamsès V. Quelques dégradations ont cependant été commises (et Champollion lui-même ne s'en est pas abstenu) par divers voyageurs, qui ont enlevé des peintures: pareille chose ne se renouvellera plus désormais, grâce aux ordres du pacha et à la surveillance sévère qui s'exerce.

Le tombeau de Rhamsès-Meïamoun, chef de la dix-neuvième dynastie, et quatrième successeur de Sésostris, offre une particularité remarquable : les peintures de huit petites chambres carrées, placées à droite et à gauche de l'une des galeries de l'entrée, représentent l'état de la société ; chaque pièce est consacrée à faire connaître un des arts importants qui satisfont à ses besoins. Ici, on voit des paysans qui labourent la terre et qui sèment ; les instruments dont ils faisaient usage sont encore les mêmes que ceux qu'on emploie actuellement : ailleurs, on fait la moisson et l'on rentre les récoltes ; dans une troisième, on apprend ce qu'était la navigation ; dans la quatrième, les détails de la cuisine ; la cinquième donne les dessins des meubles alors en usage ; la sixième, ceux des armes de toute nature dont on se servait ; la septième les instruments de musique ; enfin la huitième représente, d'une manière symbolique, l'année égyptienne, avec l'indication, mois par mois, des récoltes correspondantes.

Le tombeau du grand Sésostris est le troisième, en entrant dans la vallée : il est rempli de pierres et de terres amenées par les eaux, et il faudrait d'assez grands travaux pour débarrasser les salles qui le composent, et qu'elles pussent être livrées à l'observation. Cette circonstance démontre que des eaux torrentueuses ont ravagé la contrée à une

époque postérieure aux temps historiques, et que les traces qu'elles ont laissées ne proviennent pas d'une révolution plus ancienne du globe, ainsi que l'ont prétendu quelques personnes. Près du tombeau de Sésostris est celui de son fils.

Pour avoir une idée de cette admirable nécropole, il faut lire les lettres de Champollion. Elles renferment les traductions des hiéroglyphes qui couvrent les parois des tombeaux et fournissent de précieuses indications sur les mœurs et les opinions des Égyptiens. Les récits de l'auteur viennent animer, pour ainsi dire, ces monuments de la mort, sur lesquels ont passé plus de quatre mille années.

Ce luxe des tombeaux étonne: on se demande pourquoi il reçut un si grand développement. On conçoit les pyramides, parce qu'on y retrouve du moins l'expression d'une espérance. Un roi puissant voulait préserver son corps de la profanation; il voulait qu'il restât intact jusqu'au moment où sa religion lui promettait qu'il serait rendu à la vie. Mais ici ce n'est point un abri contre des mains sacriléges, ce n'est point une garantie de l'avenir, c'est un simple monument d'orgueil, auquel cependant s'unissent de sublimes idées morales de justice, de récompense et de punition.

Quand on parle des Pharaons, et surtout de ceux de ce temps, la pensée ne doit pas se restreindre à

l'Égypte, à une contrée dont la population n'a pu être de plus de six ou huit millions d'âmes : il faut se représenter les maîtres du monde alors connu. Sésostris commanda à une grande partie de l'Asie, à la Syrie, à la Perse, au royaume de Babylone, à celui de Ninive ; il établit des colonies égyptiennes sur le revers du Caucase et sur les bords du Phase ; la Nubie, le Sennaar et l'Abyssinie lui appartenaient, une partie des côtes septentrionales de l'Afrique et les peuples de l'Arabie subissaient ses lois ; ses possessions d'Asie le mettaient en communication régulière avec l'Inde. Ses états se composaient donc de la réunion de pays très-riches, et les trésors du monde entier affluaient en Égypte, pour alimenter la grandeur dont les débris frappent nos yeux.

C'est de cette manière seulement, c'est en considérant l'Égypte comme le centre et le cœur d'un grand empire, que l'on peut expliquer la construction de ses prodigieux monuments.

Aux différentes époques de l'histoire, nous voyons souvent de petits pays jouer un rôle supérieur à celui que parait leur promettre leur population, et dominer des nations que leur importance numérique semblerait plutôt appeler à leur dicter des lois. C'est que les lumières et la civilisation sont aussi de grands éléments de puissance, et que les sciences et les arts décuplent, pour ceux qui

les possèdent, les moyens d'action sur ceux qui en sont privés.

Carthage fut maîtresse de presque toute la Sicile et d'une grande partie de l'Espagne. Rome a soumis le monde. Au moyen-âge, Venise et Gènes ont étendu leur pouvoir sur de vastes contrées ; le Portugal a conquis et possédé une partie de l'Inde et de l'Amérique. Il est donc tout simple que les Égyptiens, qui ont précédé tous les autres peuples dans le développement des facultés intellectuelles, aient joué un rôle immense dans l'antiquité. Mille circonstances naturelles les favorisaient encore : le pays était d'une fertilité extraordinaire, il fournissait des moyens matériels considérables ; sa position géographique leur donnait un accès facile de tous les côtés ; ils avaient un gouvernement fort et puissant ; ils étaient étroitement unis entre eux ; leurs souverains les trouvaient soumis, et ils furent gouvernés par une suite de grands hommes. Avec de tels avantages, il est naturel que les Égyptiens aient fait alors des conquêtes, et que les immenses richesses qu'elles ont produites leur aient donné les moyens d'élever ces palais, ces temples, ces monuments qui nous frappent et nous étonnent. Ces réflexions seront encore mieux comprises si l'on remarque que tous ces travaux, tous ces souvenirs, remontent à une époque antérieure à la civilisation de la Grèce et de l'Asie. Car dès le

moment où ces pays ont occupé le premier rang parmi les nations, l'Égypte a perdu sa prépondérance, son sceptre s'est brisé, et elle n'a plus vécu que pour elle-même, jusqu'à l'instant où elle est enfin devenue la proie des autres.

Nous revînmes de notre excursion aux tombeaux par un chemin différent, et nous gravîmes la montagne, qui présente l'aspect d'un mur : un étroit sentier, d'un pied de large, et des escarpements qu'il faut escalader, offrent le seul chemin pour arriver sur le plateau, d'où l'on jouit d'une très-belle vue. On a le Rhamsaïon et le Rhamsès-Méamonion à ses pieds ; dans l'éloignement on aperçoit les ruines, plus considérables encore, de la rive droite. Ce plateau, tout aride qu'il soit, est recouvert à sa partie supérieure d'une couche de terre, où la végétation se développerait si des pluies la faisaient naître.

Cette partie de la chaîne libyque est composée de rochers à base siliceuse, de silex plus ou moins bien formés, revêtus de calcaire. Les habitants de Thèbes la préféraient pour y placer leurs tombeaux, parce qu'elle est la plus voisine, et que la plus grande partie de la ville était située sur cette rive du fleuve.

Au pied de la montagne, je visitai le tombeau d'un simple particulier, mais qui sans doute avait une existence considérable : cet hypogée se com-

pose d'une seule salle, ou longue galerie très-élevée, et dont les deux parois sont décorées de peintures représentant les divers états de la société et la manière dont il était pourvu à ses besoins, depuis les choses les plus vulgaires et les plus viles jusqu'aux plus relevées.

J'allai revoir le Rhamseïon, le Rhamsès-Méamonion, le temple de Vénus-Hactor, et les colosses du Memnonion.

Je compris mieux que la veille tous ces édifices, dont la distribution n'a aucun rapport avec nos mœurs et nos usages. J'y achevai ma journée; mais je ne leur dis pas adieu, comptant bien y revenir après avoir visité ceux de la rive droite et avant que de quitter Thèbes, cette aînée des villes royales du monde.

Le pacha m'avait autorisé à faire faire des fouilles : je profitai de sa permission, et je mis au moins quatre-vingts ouvriers à l'œuvre pendant mon séjour ; ils continuèrent après mon départ, mais tous ces efforts furent infructueux. A peine tirâmes-nous quelques pierres tumulaires et quelques idoles des hypogées ouverts. Depuis si longtemps on s'occupe de travaux semblables, qu'il n'est pas facile de rencontrer un terrain où l'on n'ait pas déjà fait souvent des recherches.

Le 29 novembre, j'allai m'établir à Louqsor, sur la rive droite du Nil. Le palais de Louqsor est bâti

sur le bord même du fleuve, dont le cours ne paraît pas avoir subi de changement sur ce point; car on trouve un quai, situé à peu de distance du palais, qui est encore baigné par les eaux. Ce quai, de la plus haute antiquité, est construit en grandes pierres de taille. Il est contigu à un autre, qui est en briques, et forme le prolongement de celui-là. Des cabanes bâties dans l'enceinte, pour une population assez nombreuse, masquent et obstruent le palais : il faut l'étudier pendant quelque temps pour le comprendre. Voici ce qu'un examen détaillé m'a fait reconnaître.

D'abord un grand propylône en bon état, qui rappelle celui du Rhamseïon. Il était précédé de quatre colosses de granit, d'un seul morceau, et de deux belles aiguilles : deux colosses sont restés debout, ainsi qu'une des aiguilles; le second obélisque a été transporté en France. Un palais était en arrière; il avait peu de profondeur. Plus en arrière encore on voit une belle colonnade qui est intacte, mais dont la direction ne correspond pas à la porte placée au milieu du propylône. Elle conduit aux ruines d'un autre palais qui paraît avoir été une dépendance du premier. Il est composé de deux parties égales, dont les dimensions et les proportions sont inférieures à la première partie des ruines.

La vue est d'abord blessée par le défaut d'ali-

gnement de la colonnade. En général, on remarque dans les monuments égyptiens, qui nous restent, de fréquents exemples de cette négligence : ceux de Louqsor ont été sans doute construits à diverses époques, et des considérations particulières, comme celle d'éloigner un peu du Nil le dernier bâtiment construit, ont pu modifier la direction donnée à la colonnade, destinée à les lier et à établir une communication entre eux.

On rencontre, en France, dans nos vieux monuments, de semblables fautes d'architecture, qui doivent nous rendre indulgents pour celles des Égyptiens : les palais du Louvre et des Tuileries ne sont point parallèles entre eux, ce qui n'est pas moins choquant, et que rien ne justifie. A Louqsor ce sont de même deux palais : celui du midi a été bâti par Aménophis (Memnon) ; il est le plus ancien. L'autre a plus de magnificence ; des colosses le décorent, et il est l'ouvrage de Sésostris.

Des réparations furent faites au Rhamseïon de Louqsor par Sabaros l'Éthiopien. Enfin, un sanctuaire, tout en granit, placé dans le palais d'Aménophis, a été construit par Alexandre, fils du conquérant.

Les ruines de Louqsor, quoique présentant une énorme masse et qu'elles soient d'un beau caractère, ne firent pas tort aux souvenirs que nous

avaient laissés celles de Médynet-About; mais il ne devait pas en être de même des ruines de Karnak, qui sont placées à une demi-lieue plus bas.

Ici la plume échappe. Qui pourrait décrire les merveilles rassemblées sous ses yeux! L'imagination ne saurait créer un pareil tableau, et le langage est insuffisant pour en reproduire la plus faible partie. C'est un amas de palais, de temples, qui couvrent une surface immense, et dont cinq ou six monuments comme le Louvre, réunis, n'approcheraient pas encore. L'esprit demeure accablé sous le poids de la grandeur égyptienne; il faut contempler dans le silence de l'admiration ses créations majestueuses. Tout ce que j'essaierai, ce sera de donner quelques notions succinctes de ces magnifiques ruines.

On peut douter qu'elles ne se composent des restes de plusieurs palais; mais on reconnaît facilement ce qui formait le palais principal.

Quatre avenues extrêmement longues et d'une grande largeur y conduisaient. Elles étaient toutes ornées de chaque côté d'une multitude de sphinx de dimensions colossales. La principale avenue se prolongeait jusqu'à Louqsor, et devait être décorée par douze cents statues. Ces sphinx ont des corps de lion et des têtes de femme ou de bélier; beaucoup sont encore sur leurs bases. On ne pouvait annoncer plus dignement la demeure des rois.

Deux des quatre avenues partaient de l'intérieur de la ville, et étaient parallèles au fleuve; une troisième venait du Nil, et la quatrième aboutissait à l'enceinte extérieure du palais, du côté opposé à la ville; le côté de l'est n'avait point d'avenue. Celle de droite, en sortant de la ville, correspond au centre du palais, qui paraît se diviser en deux parties, l'une de représentation, l'autre d'un usage habituel. Elle amène à quatre immenses pylônes placés les uns derrière les autres, à une distance convenable pour former des cours spacieuses. Chacun d'eux est percé par une porte de soixante-dix à quatre-vingts pieds d'élévation : ces portes se correspondent entre elles.

On arrivait ainsi au palais. Deux colosses de granit, d'un seul morceau, représentant des personnages assis, et placés à droite et à gauche de la porte d'entrée, semblent encore prendre sous leur protection une partie du bâtiment. Il y avait dix autres colosses pareils aux divers pylônes; des débris nombreux, et d'autres indices autorisent à penser que leur nombre montait à dix-huit. Huit obélisques rehaussaient la magnificence de cette entrée.

Une grande ligne sépare ce bâtiment dans sa longueur, et aboutit à deux pylônes, l'un du côté du Nil, qui est le plus grand de tous, et l'autre du côté opposé à l'enceinte extérieure que j'ai déjà citée, mais dont je parlerai encore plus tard.

Une fois entré dans le bâtiment, on voit à droite et à gauche une foule de colonnes qui ornaient les salles, qui se succèdent dans les deux directions. A gauche est la salle hypostyle : elle était destinée aux grandes assemblées, et cent quarante colonnes, dont fort peu sont détruites, en soutiennent la couverture, composée d'énormes pierres, dont une partie seulement a été renversée. Ces colonnes ont, les grandes dix pieds de diamètre, les autres huit pieds, et une hauteur proportionnée selon l'ordre d'architecture égyptien. Le milieu de la salle étant plus élevé que les côtés latéraux, la plate-forme a également une hauteur plus grande dans son centre, et les intervalles qui en résultent donnent passage à la lumière. Toutes les parois de la salle, ainsi que les colonnes, sont couvertes de hiéroglyphes et de dessins.

Au bout de la seconde avenue, parallèle à la première, il y a un pylône semblable à ceux que je viens de décrire ; il est placé sur l'alignement du premier des quatre qui forment cette suite de cours qui précèdent le palais.

En arrière, et dans l'espace correspondant aux second et troisième pylônes, il y a un palais : partout ailleurs il paraîtrait grand, ici ce n'est plus qu'un accessoire peu important. Son entrée n'est pas en ligne droite avec la porte du pylône qui le couvre, ce qui prouve que cette construction a été

calculée uniquement pour l'effet extérieur. On peut reconnaître la distribution de ce palais, qui est plutôt encombré de débris de baraques et de terres amoncelées qu'il n'est détruit.

A la droite des cours se trouvaient des jardins intérieurs assez étendus. Au milieu était un bassin, dont il est facile de distinguer les restes : une partie même renferme encore de l'eau d'infiltration. D'un côté, ces jardins dépassaient le palais, et de l'autre ils s'étendaient jusqu'au pylône de l'est, placé sur la grande enceinte qui renfermait tout cet ensemble.

De même au nord, le pylône, ainsi que la porte placée à l'extrémité de l'avenue de ce côté, étaient sur l'alignement de cette vaste enceinte dont ils faisaient partie. Cette porte ne correspondait pas à celles du sud, et elle conduisait à un palais particulier de dimensions moindres, et dont la destruction est presque entière. C'était probablement une habitation occupée par quelque prince de la famille royale. Une large étendue de ruines, formant un grand relief, et composée de briques vertes, semble indiquer qu'il y avait beaucoup de maisons privées réunies au nord du palais et en dedans de l'enceinte; elles servaient probablement, soit au logement des troupes, soit à celui des gens du palais.

Enfin du côté de la rivière était une dernière en-

trée; il n'y avait au bout de l'avenue qu'un seul pylône, mais le plus élevé et le plus majestueux de tous. Il joignait immédiatement la partie du grand palais destinée aux pompes et aux cérémonies. Je crois que ce pylône n'a jamais été terminé.

En revenant sur ses pas, et retournant à l'avenue qui vient de la ville et aboutit à cette suite de pylônes qui forment les cours, on reconnaît que dans toute sa longueur elle correspondait à de vastes jardins extérieurs, au milieu desquels on voit les ruines remarquablement belles d'un palais de moindre dimension, et des statues de sphinx et de lions à tête humaine, en granit, qui se trouvent répandues partout en grand nombre. J'en ai compté plus de cent dans un très-petit espace ; elles sont tout à la fois moins hautes et moins mutilées que celle de la grande avenue. Il y a plusieurs bassins, dont un touche immédiatement le palais. Une autre enceinte enveloppe cette partie et se réunit à la première, au-devant de laquelle elle se trouve placée (1).

Il est certain que les monuments de Karnak sont l'ouvrage de plusieurs rois. Quels que fussent les moyens d'exécution, de pareils travaux ont dû exiger une longue suite d'années. On reconnaît sur les

(1) Dimensions indiquées par la commission d'Égypte :
Grand pylône. — Longueur, cent treize mètres ; hauteur,

parois d'un grand palais des bas-reliefs qui représentent le pharaon Mandoni revenant vainqueur des ennemis de l'Égypte ; Sésonchis triomphant du peuple juif; les guerres de Ménéphtath en Asie, celles de Sésostris contre les Scythes. Ce palais rassemble ainsi une foule de documents historiques ; il est devenu comme les archives de l'Égypte.

Tel est en abrégé le coup d'œil que présente Karnak. En voyant ces immenses ruines on serait tenté de croire que les palais dont elles sont les restes ont été bâtis et habités par des hommes d'une nature supérieure à la nôtre. Tout y a un caractère de grandeur qu'on ne retrouve nulle part au monde. C'était un jeu pour les Égyptiens de cette époque que de réunir les masses les plus lourdes, d'exécuter les travaux les plus difficiles, et d'entreprendre les constructions les plus gigantesques.

L'espace qu'occupait la ville de Thèbes peut se juger, d'après la position de toutes ces ruines. Ces palais, qui l'ornaient et dont elle nous a légué les débris, semblent des jalons laissés à la postérité

quarante-trois : épaisseur, quinze. Largeur de la porte, six mètres; hauteur, vingt-six.

Pylône intérieur. — Élévation, trente mètres; largeur de la porte, six mètres et demi ; hauteur, vingt-un mètres.

Salle hypostyle. — Longueur, cent mètres ; largeur cinquante.

Contour des ruines de Karnak. — Près de six mille mètres.

pour l'éclairer dans ses recherches. Les limites de la ville, sur la rive gauche du Nil, ne devaient pas s'étendre beaucoup au-delà de ces palais, à cause de la proximité des montagnes. Sur la rive droite il pouvait en être autrement : mais hors de l'enceinte de Karnak, on ne découvre rien qui rappelle l'antiquité.

L'enceinte de Karnak était donc, de ce côté, la limite de Thèbes, comme du côté opposé elle était marquée par le palais de Médynet-Abou. Ces deux points étaient les plus éloignés, et devaient former le grand diamètre de la ville ; leur distance est de plus de deux lieues. En laissant en dehors de la ville l'Hippodrome, qui évidemment n'y était pas renfermé, on voit que cette dimension rappelle celle de Paris, quoiqu'elle lui soit inférieure.

Si par la pensée on réduit la capitale de la France au sort actuel de Thèbes ; si l'on suppose que les révolutions, la guerre, des désastres de toute nature l'aient détruite, et que quatre mille ans aient passé sur ces ruines, qu'en restera-t-il ? des débris de l'arc de triomphe du Louvre, et de celui des Tuileries, du Luxembourg, de l'Observatoire ; des vestiges de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, du Panthéon, de la Madeleine, de la Bourse. Tout cela serait loin de pouvoir être comparé à la masse des ruines dont l'emplacement de Thébes est couvert. Mais sur celui de Paris on trouverait des monta-

gnes de matériaux qui attesteraient la grandeur de la population, son bien-être, sa richesse, sa manière de vivre, sa grande agglomération surtout; documents incontestables de son ordre social : tandis que l'observateur ne voit, dans les ruines de Thèbes, que de faibles indications de l'état de la société d'alore (1).

Après avoir visité à deux reprises Karnak et Louqsor, j'allai revoir les monuments de la rive gauche : je descendis de nouveau dans les sépulcres des rois, pour en graver les souvenirs dans ma mémoire, puis je disposai tout pour mon départ.

(1) Il existe encore à Thèbes, et pouvant se reconnaître, sept obélisques monolithes, dix-sept pylônes de dimensions colossales, sept cent cinquante très-grandes colonnes, dont quelques-unes sont du diamètre de la colonne trajane; soixante-dix-sept statues monolithes, dont les proportions varient depuis le double de la grandeur humaine jusqu'à soixante pieds.

Je m'étais proposé de remonter encore le Nil, et de voir ses bords jusqu'à la seconde cataracte : mais les vents du nord nous avaient abandonnés, la navigation devenait difficile; l'époque fixée pour mon retour en Europe était arrivée; et, d'après les récits unanimes des voyageurs, je ne pouvais plus espérer de trouver quelque chose qui pût m'offrir de l'intérêt après avoir contemplé Thèbes. Le pays n'a rien de curieux, et la vallée du Nil ne change d'aspect que parce qu'elle diminue de largeur. Les cataractes elles-mêmes n'ont point un caractère imposant : ce sont seulement des *rapides* qui gênent la navigation.

Je n'avais à regretter que de ne pas voir le temple d'Ebsambol, situé au-dessus de la première cataracte. C'est une immense excavation creusée

dans la montagne, dont les parois intérieures sont ornées de bas-reliefs et de colosses sculptés dans le roc ; l'entrée est précédée de quatre colosses de soixante pieds d'élévation, taillés de même dans la montagne. Ce travail d'un effet majestueux, dont l'exécution est peut-être unique, est l'ouvrage de Sésostris.

Pendant mon séjour à Gournah, j'eus l'occasion de connaître un homme d'un âge peu ordinaire, nommé Mansour, père du cheik-el beled de ce village. Il se dit âgé de cent vingt-deux ans : son intelligence est encore vive, son esprit présent, sa mémoire excellente. Si l'on peut mettre en doute l'exactitude d'une longévité semblable, dans un pays où il n'y a aucun registre qui constate les naissances, il y a du moins un moyen de constater l'époque des faits que Mansour rapporte, comme en ayant été le témoin, parce qu'il les rattache au règne du sultan Mustapha, et que ce sultan monta sur le trône il y a quatre-vingt-dix-neuf ans. Mansour prétend que, dans le temps où ce prince régnait, le climat de la Haute-Egypte était fort différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il assure qu'alors il pleuvait assez souvent ; que les montagnes libyques et arabiques, qui forment la vallée du Nil, avaient de l'herbe, et que des arbres ombrageaient les pâturages ; que les Arabes y amenaient leurs troupeaux ; mais que, les arbres ayant été détruits,

les pluies avaient cessé et les pâturages s'étaient desséchés. Ces arbres, suivant Mansour, étaient de deux espèces : l'une des deux avait des feuilles ressemblant à celles des citronniers, et donnait des pommes douces ; dans l'autre, les feuilles étaient jointes ensemble et superposées : je n'ai pas retrouvé en Égypte d'arbres qui répondissent à cette description.

Cet état météorologique, à l'époque précitée, se trouve confirmé par Pokocke, qui voyageait en 1737, et qui raconte qu'étant dans la Haute-Égypte, il fut forcé de suspendre momentanément son voyage à cause des pluies qu'il éprouva. On se rappelle ce qui m'a été dit à Kénéh sur ce sujet, par Saïd-Hussein.

Si l'on réfléchit que la cessation des pluies, dans la Haute-Égypte cadre avec la disparition des arbres qui existaient sur la chaîne des montagnes ; que, d'un autre côté, les pluies qui avaient à peu près disparu dans la Basse-Égypte y sont revenues, au point d'embrasser une durée de trente à quarante jours à Alexandrie, et de quinze à vingt au Caire, et que ce phénomène est postérieur aux immenses plantations que le pacha a fait faire, et qui ne s'élèvent pas à moins de vingt et un millions de pieds d'arbres dans cette partie de son gouvernement; on est autorisé à supposer que ce double effet est dû à la même cause, et que la présence ou

l'absence des arbres modifient complétement les climats. Les pluies favorisaient la végétation sur les montagnes, et celle-ci, contenant les sables du désert, mettait obstacle à leur invasion. En effet, il est probable que si elle avait été toujours ce qu'elle est aujourd'hui, la très-étroite vallée du Nil aurait encore été rétrécie, et que son sol se serait élevé au-dessus de toutes les inondations du fleuve.

On pourra opposer à ce que je viens de dire sur les pluies dans la Haute-Égypte, qu'Hérodote rapporte qu'il n'y pleuvait jamais. Mais, en supposant que ce qu'il dit fût parfaitement exact, rien n'empêche de supposer que la sécheresse d'alors était le résultat d'un état de choses semblable à celui d'à présent, et que des plantations auraient changé plus tard ; comme il arriverait encore si de grandes plantations avaient lieu dans la Haute-Égypte, ainsi qu'il a été fait dans la Basse, et si, en recherchant les essences convenables et en prenant les moyens de conservation nécessaires, on couvrait les deux chaînes des arbres qu'elles ont perdus.

Avant de quitter Thèbes, j'acceptai la proposition de faire une chasse aux crocodiles. Ils sont nombreux dans ces parages, et font beaucoup de victimes : le nazer de l'arrondissement de Thèbes m'assura que, chaque année, le nombre s'en élevait au moins à trente : ce sont ordinairement des individus qui s'approchent du Nil, sans précau-

tion, pour remplir leurs outres, ou des enfants qui jouent sur ses bords. Les chasseurs de crocodiles me dirent que cet animal attaque l'homme plus volontiers à terre que dans l'eau : il est timide naturellement, et s'enfuit quand on marche à lui; mais il agit par surprise. Alors il s'élance sur sa proie et la poursuit avec la rapidité d'une flèche. Ils m'assurèrent que lorsqu'on était pris ainsi à l'improviste et n'ayant que peu d'avance, il n'y avait aucune chance pour échapper pendant les cent premiers pas de la course : une fois arrivé à cette distance du fleuve, on est en sûreté.

On connaît les lieux où les crocodiles viennent s'établir de préférence, au milieu de la journée, pour se réchauffer aux rayons du soleil. Les chasseurs ont disposé à portée de petits épaulements de deux pieds de hauteur, qui servent à les cacher. Ils vont s'y placer de grand matin, et attendent le moment où l'animal sort du fleuve. Quand on va à la chasse plus tard, on se traîne à terre de loin pour ne pas être aperçu, et l'on va gagner le poste d'où l'on doit tirer. C'est ainsi que nous procédâmes.

Nous vîmes dans divers endroits, mais à un trop grand éloignement, des crocodiles dont plusieurs étaient très-gros : les chasseurs nous firent faire un grand détour pour approcher de ceux qui leur parurent les plus faciles à joindre. Nous nous bais-

sâmes d'abord beaucoup; mais, arrivés à cent cinquante toises, il fallut nous mettre à plat ventre et achever ainsi, en rampant, le chemin qui nous restait à faire. Malgré ces précautions, les crocodiles qui se trouvaient en face de nous prirent l'éveil et rentrèrent dans la rivière. Nous restâmes à notre embuscade pendant une demi-heure; un de ces animaux revint, et l'ajustant avec beaucoup de soin nous fîmes tous une décharge de nos armes. Il resta sur la place quelque temps, et il fut facile de reconnaître qu'il était grièvement blessé : il se traîna avec peine jusqu'au fleuve. Nous le suivîmes long-temps en marchant sur le bord, mais il nous échappa. Il était posté dans une île quand nous le tirâmes : si nous avions été sur la même rive, nous nous en serions certainement emparés.

Quand un crocodile est blessé, les chasseurs ont coutume de se précipiter sur lui, et de se mettre à cheval sur son dos; de cette manière ils sont à l'abri de ses dents, et à coups de hache ils lui fendent la tête et l'achèvent. Ils nous dirent qu'ils auraient agi ainsi avec celui que nous avions blessé, s'ils avaient été à portée.

Cette chasse terminée, nous revînmes à Gournah; nous allâmes donner un dernier coup d'œil à ses ruines, que nous regrettions de quitter si tôt, et dans la nuit nous commençâmes notre marche rétrograde.

La température de Thèbes est délicieuse dans cette saison : le premier décembre nous avions à l'ombre vingt-sept degrés centigrades, et au soleil soixante.

L'agrément de mon séjour dans cet endroit avait été fort augmenté par la rencontre de voyageurs de différentes nations, dont plusieurs m'étaient connus. Les individus les moins liés se trouvent tout à coup devenir des amis intimes quand ils sont transportés à de si grandes distances de leur pays natal, tant le charme des souvenirs communs et des mêmes idées a de puissance sur l'esprit et sur le cœur.

Le Nil, par rapport aux étrangers qui y naviguent, présente un singulier spectacle qui l'assimile en quelque sorte à la mer. Chaque voyageur fait flotter sur la barque qu'il monte le pavillon de sa nation, et l'on voit à la fois des étendards français, autrichiens, anglais, toscans, napolitains, etc., qui annoncent que ceux qui les arborent ont la prétention d'être maîtres chez eux, et de se rendre inviolables sous leur abri.

En quittant Thèbes, j'éprouvai une grande contrariété et un véritable chagrin : le comte de Brazza, mon aimable compagnon de voyage, avait ressenti de fâcheux effets du climat. L'éclat de la lumière avait altéré sa vue au point de faire craindre qu'il ne la perdît. Dès ce moment j'eus à trembler pour

lui, et je fus forcé de renoncer à l'espérance de posséder de nouveaux dessins, qui auraient figuré dans la collection que je possédais déjà.

Le 2 décembre, au matin, nous étions de retour à Kénéh. Peu après notre arrivée, nous nous mîmes en chemin pour visiter les ruines du temple de Dendérah, éloigné seulement d'une lieue de Kénéh. Nous montâmes d'excellents et magnifiques chevaux du moudir, qui avaient été transportés sur la rive gauche du Nil, et en un moment nous fûmes rendus à Dendérah.

Ce lieu est placé sur la limite même du désert libyque, dont les sables ont envahi tous les environs. Le temple jouit d'une réputation méritée : sa masse est imposante, il est d'une grande élégance, et les ornements en sont d'un fini admirable. On voit facilement qu'il a été construit en plusieurs fois.

Après être entré sous un magnifique péristyle de

vingt-quatre colonnes, on reconnaît que le mur du fond était autrefois un pylône, qui, de ce côté, faisait la limite du temple ; la pente des arêtes et leurs ornements, qui rappellent toutes les constructions de ce genre, le prouvent incontestablement. On a voulu agrandir le temple, et l'on a élevé en avant l'édifice qui le précède, en raccordant assez bien l'ancien bâtiment avec le nouveau : la façade ancienne, dont les deux côtés sont inclinés, a été laissée en saillie. Le nouveau mur, de droite et de gauche, a été mis en retrait. L'angle de jonction est perpendiculaire, de manière que l'espèce de panneau existant de chaque côté est plus large en haut qu'en bas. Cet espace est couvert d'hiéroglyphes placés avec art, et choisis exprès pour déguiser, autant que possible, ce que cette disposition a d'irrégulier. L'architecte a atteint son but, car l'ensemble n'a rien qui déplaise. Il y a une richesse d'ornements extraordinaire, et les bas-reliefs sont du travail le plus achevé et du meilleur goût.

Cependant M. Champollion les critique ; ses préventions et son admiration exclusive pour les ouvrages égyptiens le rendent injuste pour ceux qui portent le cachet grec ou romain. Les hiéroglyphes gravés sur les colonnes sont en relief, et ne dépassent pas le diamètre qu'ils avaient primitivement. On a creusé les intervalles qui les séparent,

de manière que les colonnes n'offrent à l'œil rien qui ne soit égal, tous ces hiéroglyphes ayant la même épaisseur. Les chapiteaux ont peu de saillie, et se composent d'un carré. Sur chaque face il y avait une grande figure qui a été martelée.

Il en est à peu près de même, quoiqu'avec quelque modification, dans la salle hypostyle qui vient ensuite, et dont la construction est d'un âge plus reculé. Le temple est d'une assez grande dimension ; mais on ne peut pas le parcourir intérieurement dans son entier, à cause des décombres qui en remplissent une portion. Tout semble très-bien conservé, et pourrait être rendu facilement à des usages journaliers. On voit, dans la partie supérieure, l'emplacement du fameux zodiaque, qui a été l'objet d'une mystification si piquante pour plusieurs de nos savants; M. Champollion, en lisant ses hiéroglyphes, l'a reconnue et dévoilée.

Près de ce temple il y en avait deux autres, et peut-être un troisième. En entrant par la porte qui est en face du grand monument, et qui se trouvait au milieu d'un pylône aujourd'hui détruit, on voit, à droite, un petit temple, d'une conservation parfaite et d'un travail exquis. Il ne se compose que de deux pièces : le temple proprement dit, et le sanctuaire. Il est enveloppé par une colonnade, dont l'ordre se rapproche de celui de l'architecture grecque; les chapiteaux ont des or-

nements de feuilles d'acanthe. En arrière du grand temple, et toujours dans la même enceinte extérieure, se trouve un autre temple, moins grand encore, dont l'entrée, au sud-est, était perpendiculaire à la façade du temple principal.

En avant, et à une distance de plusieurs centaines de toises, est une porte qui sans doute tenait à une enceinte extérieure enveloppant tout le système, et donnait entrée dans le petit temple.

Enfin une dernière porte, située sur l'alignement de la première, qui conduit du grand temple, et, faisant face du même côté, est encore à sa place. Elle menait sans doute à un autre monument, détruit maintenant et confondu dans une masse de ruines qui occupe un espace étendu, et forme comme une montagne.

Voilà un aperçu des monuments rassemblés à Dendérah; tous avaient une destination religieuse; car, à en juger par ce qui reste, rien ne paraît avoir été consacré à l'habitation. Les bas-reliefs de la partie la plus ancienne représentent Cléopâtre et son fils Ptolémée César; les bas-reliefs supérieurs sont du temps de l'empereur Auguste; d'autres, de l'époque de Tibère et de Néron; enfin, le pylône du sud-est, de celle de l'empereur Antonin, ainsi que le petit temple placé derrière le grand, et consacré à la déesse Hactor (Vénus). Le grand pylône est orné des images des empereurs Domitien et Trajan.

Presque toutes ces constructions sont donc romaines.

M. Champollion critique la rédaction des légendes, et les trouve de mauvais goût. Nayant pu les lire, je ne saurais en juger. M. Champollion ne dit pas à qui était dédié le temple, de grandeur moyenne, situé près de l'entrée, à droite.

Les monuments de Dendérah présentent un ensemble qui plaît, même quand on a l'esprit encore rempli de la colossale magnificence de Thèbes.

LE DÉSERT

ET

LES BORDS DE LA MER ROUGE.

De retour sur le bord du Nil, nous eûmes à supporter, pendant le reste de la journée, ce vent violent et empesté du sud, si brûlant et si redouté par les voyageurs. C'était une chose tout à fait d'exception dans cette saison ; il n'exerce ordinairement sa maligne influence qu'en février et mars, aux approches de l'équinoxe ; on l'appelle *kamsin*, qui veut dire cinquante, parce qu'il souffle seulement pendant cinquante jours.

Il est difficile de se faire une idée de l'aspect que présente alors l'atmosphère ; une énorme quantité de poussière impalpable l'obscurcit, gêne la respiration et pénètre avec violence dans les yeux; une chaleur et une sécheresse dévorantes calcinent la peau et lui ôtent toute souplesse. On pourra juger de l'état de l'air quand on saura qu'il y avait neuf degrés deux dixièmes de différence entre le thermomètre sec et le thermomètre mouillé.

Le soir, nous continuâmes à descendre le fleuve. Hérodote parle du penchant au vol des habitants de la Haute-Égypte, de la hardiesse et de l'habileté avec laquelle ils s'y livraient. C'est encore un trait caractéristique des riverains de cette contrée, tant il est vrai que les mœurs se conservent à travers les siècles, et malheureusement plutôt les vices que les vertus. Les exemples sévères qui ont été faits et les mesures de rigueur prises par le pacha sont restés sans effet. On raconte de ces voleurs mille traits plus audacieux les uns que les autres.

C'est au milieu de la nuit, à la nage, qu'ils viennent attaquer et surprendre les barques qui naviguent, et il est indispensable d'être constamment sur ses gardes. Les fellahs, tous admirables nageurs, se tiennent des heures entières dans l'eau ; ils suivent les bâtiments, plongent, disparaissent, et se font voir de nouveau inopinément. S'ils peuvent saisir sur le bord d'un bateau un homme de

l'équipage, ils le mettent à contribution, et la menace de le noyer est si facile à exécuter, et si redoutable, que celui-ci n'ose appeler le secours que ses camarades pourraient lui donner. Ils s'introduisent aussi dans les barques, lorsque tout le monde est endormi et qu'on navigue sans précaution ; alors ils les dévalisent. Ce sont de véritables pirates. Nous étions nombreux, nos barques marchaient ensemble, et ils n'ont pas craint de nous attaquer. Mahomet, notre patron du dahabiéh, fut saisi à l'improviste au moment où il était sans défiance sur le bord de la barque, et il n'échappa aux voleurs que par une sorte de miracle. On m'a dit que lorsque le bâtiment le *Louqsor* a voyagé sur le Nil, emportant l'obélisque qui est aujourd'hui à Paris, il a constamment été accompagné par des brigands de cette espèce, et que plusieurs fois les bateaux qui marchaient de conserve ont été attaqués et volés.

Le 4 décembre, nous fûmes rejoints sur le fleuve, à quatre lieues de Syout, par une barque qui venait de la Nubie. Souvent des barques apportent de ce pays des choses assez curieuses, des ouvrages en paille, de très-bonnes dattes, ainsi que des esclaves. Nous eûmes la fantaisie d'aller la visiter et nous la fîmes approcher pour monter à son bord. Après avoir acheté quelques bagatelles de peu de valeur, ayant vu plusieurs esclaves de différents âges, et

entre autres un petit nègre d'un noir d'ébène, qui nous plut, nous demandâmes le prix de cet enfant. Le reïs nous répondit que pour celui-là il n'en était pas embarrassé, attendu qu'étant beau et gentil il le réservait pour le service des harems, et qu'il allait à Syout pour lui faire subir l'opération que rend indispensable la destination qu'il lui donnait. Nous fûmes tous saisis d'une grande pitié, et il fut décidé qu'un de nous en ferait l'acquisition. Le comte Brazza le prit pour lui. Nous l'avons nommé « Hâlis, » qui veut dire « sauvé ». Il est charmant, plein d'intelligence et très-fidèle à son maître; il venait de la Haute-Nubie et du pays où les possesseurs des villages vendent chaque année une partie des enfants de la population, comme on fait en Europe du croît de ses troupeaux. Cette vente annuelle et régulière compose une portion importante de leurs revenus.

Un autre nègre plus âgé fut aussi acheté par le docteur Koch; celui-là avait été pris à la guerre près du Kordofan, dans une expédition ou chasse, faite exprès pour enlever des esclaves. Nous regardâmes ses dents avec soin pour nous assurer qu'il n'était pas anthropophage. Des renseignements assez récents ont appris que de ce côté il existe une population de cette espèce: on la fait monter à soixante ou quatre-vingt mille âmes, répartie en cent cinquante villages situés dans l'intérieur de

l'Afrique, non loin du fleuve Blanc. Les sultans dont ils dépendent sont dans l'usage d'en mener toujours à la guerre avec eux. Ces gens ont l'habitude d'aiguiser leurs dents et de les rendre pointues, ce qui les fait reconnaître parmi les autres nègres.

Les caravanes qui arrivaient autrefois de l'intérieur de l'Afrique formaient un des éléments de la richesse de l'Égypte : elles partaient à des époques à peu près fixes, des pays de Darfour, du Kordofan et de l'Abyssinie, et apportaient beaucoup d'objets d'une grande valeur : de la poudre d'or, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, elles conduisaient aussi des esclaves.

Celle de Darfour en amenait ordinairement six mille des deux sexes, et se servait de vingt mille chameaux. Elle remportait des objets, manufacturés en Égypte ou venant d'Europe, qui avaient payé des droits considérables. Ces échanges et le mouvement de capitaux qui en résultait étaient fort utiles ; mais Méhémet-Ali ayant compris les importations dans son monopole, les caravanes ont cessé, et cela ne pouvait pas être autrement. Le monopole peut bien s'exercer sur un peuple obéissant, dont les habitants tiennent au sol ; mais des étrangers ne viennent pas volontairement s'y soumettre.

Le 8, j'arrivai à Cheyk-Abadéh, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Antinoé. On y trouve encore quelques colonnes ; mais ce sont des ruines qui n'ont rien de la grandeur égyptienne. Cette ville était d'une construction toute romaine. L'empereur Adrien étant près de sa mort, un oracle annonça qu'il fallait, pour qu'il conservât la vie, qu'un homme se dévouât volontairement à périr. Antinoüs se précipita dans le fleuve, et Adrien éleva cette ville en son honneur, et lui donna son nom.

C'est à Cheyk-Abadéh qu'il avait été convenu que j'entrerais dans le désert pour me rendre à la mer Rouge. Le pacha avait donné l'ordre au moudir de faire préparer les dromadaires et les chameaux nécessaires, tandis qu'un bâtiment, armé à

Suez, partait pour aller m'attendre dans un mouillage de la côte du désert, à Ghebel-Ezet. Ce bâtiment devait me transporter à Tor, sur la côte d'Asie, et de là je comptais aller au mont Sinaï. Ne trouvant rien de prêt à Cheyk-Abadéh, je me rendis à Minyeh. Le moudir, Mahmoud-Effendi, en route pour Cheyk-Abadéh, avec tous les moyens de transport qui m'étaient destinés, venait d'y arriver. Il fut arrêté alors que je commencerais mon voyage de ce lieu même. Les préparatifs et les approvisionnements de toute espèce furent achevés avec activité, et le 10 décembre, dans la journée, je quittai les bords du Nil.

Notre caravane se composait de quarante-cinq chameaux ou dromadaires : les premiers, destinés à porter les provisions d'eau et de vivres pour nos bêtes et pour nous, ainsi que nos tentes et nos équipages, et les autres, à nous servir de monture. Dix chameaux seuls étaient consacrés au transport de l'eau. Nous devions marcher huit jours sans en trouver.

Indépendamment des conducteurs des chameaux, nous avions, pour nous servir de guides et d'escorte, douze Arabes et deux des principaux cheiks. L'un, nommé Sagr, comme le plus considérable de la tribu, avait été désigné; mais n'étant pas sur les lieux au moment du départ, il fut remplacé par un autre cheik, nommé Eise, qui veut dire Jésus.

Sagr nous ayant rejoints bientôt, ils restèrent tous les deux.

C'était une chose tout à fait nouvelle, pour nous autres Européens, que le mode de voyager sur ces animaux gigantesques, qu'il semble si difficile de guider. Nous passâmes une heure ou deux à faire notre éducation ; nous apprîmes à nous placer sur leur dos, à nous y tenir, à leur parler, à les conduire, et nous nous mîmes en route, certains que nous saurions nous accoutumer à cet exercice et nous soumettre aux conditions qu'il exige.

On ne peut monter sur un dromadaire que lorsqu'il est couché sur le ventre. C'est une manœuvre à laquelle il est dressé, et il obéit sans grande difficulté à l'appel qu'on lui fait. Il faut de même qu'il se couche lorsque celui qui le monte veut descendre aisément. La manière dont ces animaux font ces mouvements, exige que l'on ait quelque habitude pour ne pas tomber. Ce sont les jambes de derrière qu'un chameau ploie en dernier quand il se couche, et par elles qu'il commence à se relever : c'est précisément le contraire de ce que font tous les autres quadrupèdes. Il en résulte qu'on se trouve un moment sur une pente extraordinairement inclinée, et qu'il faut se cramponner, en roidissant le corps, pour ne pas passer par-dessus la tête de l'animal.

La selle sur laquelle on est placé s'appuie contre

la bosse du dromadaire. Deux pointes élevées la terminent devant et derrière, et servent à fixer plusieurs coussins que ces pointes traversent à leur extrémité, ainsi qu'à diminuer la secousse que produit le trot de l'animal. Le siége est assez large, et ceux qui, comme les Orientaux, sont accoutumés à s'asseoir de côté, en plaçant une de leurs jambes autour de la saillie de devant, sont établis assez commodément. Mais pour cela il faut ou beaucoup de souplesse, ou l'habitude d'être accroupi. L'un et l'autre me manquaient. Je fis mettre des étriers très-courts au pommeau de la selle, et je l'enfourchai, les jambes en avant et le corps en arrière, m'abandonnant tout à fait au mouvement de ma monture. J'étais, de cette manière, si bien établi que je n'éprouvai aucune fatigue.

L'élévation à laquelle on se trouve cause d'abord de l'étonnement, mais on s'y fait bientôt. Le siége de la selle du dromadaire que je montais était à sept pieds au-dessus du terrain. Les chutes faites avec ces animaux causent des accidents graves, mais sont assez rares.

Une autre chose qui, dans cette façon de voyager, déconcerte ceux qui ne sont habitués qu'à l'usage du cheval, c'est qu'ils ne se sentent pas maître de l'animal qui les porte. Point de bride, point de mors. Dans les villes il serait impossible, sans de grands inconvénients, de se confier, au

milieu de la population, à l'intelligence de son dromadaire : on lui perce les narines, dans lesquelles on passe des petits cordons, ou plutôt des ficelles, qu'on tient à la main. En les maniant avec délicatesse il est facile de diriger et d'arrêter sa monture ; mais il faut une grande circonspection, car en y mettant de la rudesse on irrite l'animal, qui devient alors dangereux. Hors des villes on ne le conduit qu'avec un licol, et une courbache avec laquelle on frappe son cou, du côté où on veut le faire aller. La longe du licou n'est vraiment destinée qu'à l'arrêter, et voici comment elle agit : en tirant à soi la tête du dromadaire : ce que l'on fait aisément, le cou flexible et mince n'offrant aucune résistance, l'animal, replié sur lui-même, tourne et ne peut plus avancer. Différentes inflexions de la voix, usitées pour lui indiquer qu'il doit accélérer ou ralentir le pas, marcher avec attention, se coucher ou se lever, sont le complément des moyens qu'on emploie pour guider les dromadaires.

Nous devions voyager sur le territoire de la tribu de Maaze ; car chacune a un arrondissement dans lequel des droits particuliers lui sont accordés et dont les pâturages lui appartiennent : elle est responsable des délits qui pourraient s'y commettre. Les limites de celle de Maaze sont, à l'ouest, la vallée du Nil ; à l'est, la mer Rouge ; au sud, le

chemin de Kénéh à Cosseïr, et au nord le chemin du Caire à Suez. Tout ce pays présente une surface de quatre mille lieues carrées, et il est tellement stérile que la tribu qui y règne, dont la population peut s'élever de deux mille à deux mille cinq cents âmes, et possède dix mille chameaux, n'aurait pas de quoi subsister, si le pacha ne lui avait donné un supplément de pâturage dans la vallée du Nil.

En voyageant avec une caravane composée de chameaux et de dromadaires, on ne peut parcourir chaque jour qu'un espace assez borné, parce que l'étendue de la journée doit être nécessairement calculée sur la marche plus lente des chameaux. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait n'avoir que des dromadaires; mais ils ne portent pas de lourds fardeaux. Le nombre des animaux augmenterait donc beaucoup; avec cette augmentation vient celle des vivres qui leur sont nécessaires; ainsi la chose se complique. Le mieux est de s'en tenir à de petites journées et d'employer des chameaux; encore leur nombre est-il bien considérable, parce que leur charge qui, pour un petit trajet, peut être portée à sept ou huit cents livres, doit être réduite à quatre ou cinq cents tout au plus pour une longue route.

Les chameaux ont une marche régulière, longtemps soutenue, mais fort lente : on ne calcule pas leur vitesse au-delà de trois quarts de lieue par

heure; pour dix lieues il leur faut donc douze heures et demie. Les dromadaires ne doivent pas porter un poids supérieur a deux cents livres ou deux cent cinquante au plus. Ils peuvent parcourir de grands espaces en peu de temps, faire quatre lieues à l'heure, et, avec quelques moments de repos très-courts, continuer à marcher pendant huit ou dix heures ; mais cette allure est très-fatigante. Une autre, qui donne pour résultat une lieue trois quarts à l'heure, est au contraire fort douce, et celle qu'à la longue on doit choisir. L'un et l'autre pas sont un amble ; le dernier est accompagné d'un balancement qui n'a rien de désagréable, et c'est celui que j'ai adopté presque constamment pendant tout mon voyage.

Nous partîmes assez tard du bord du Nil ; en trois quarts d'heure nous avions quitté le pays cultivé. Nous montâmes par un ravin pendant une petite demi-heure et nous arrivâmes sur un plateau de cent à cent cinquante toises d'élévation. Il est ondulé, et l'on suit des plis de terrain qui forment des vallons peu profonds ; mais on peut considérer le plateau comme à peu près horizontal. Le chemin est constamment facile et ouvert ; le terrain dur, solide, et composé de sable terreux, ne produit que dans des lieux rares et déterminés un peu de végétation, qui se borne à quelques épines, quelques acacias et des herbes dures et ligneuses. Les Arabes,

qui ont parcouru le pays pendant toute leur vie, savent où se trouvent ces places privilégiées, et ils déterminent d'avance, en partant le matin, dans lequel de ces lieux on passera la nuit.

Parfois on rencontre des bouquets de bois composés de douze à quinze arbres. Ce sont des endroits de prédilection et qui jouissent d'une grande renommée.

Un peu avant la nuit, nous campâmes dans un de ces petits espaces, entre deux monticules, où il y avait quelque apparence d'une rare et faible végétation, que les Arabes m'avaient annoncé presque comme un jardin délicieux. La température avait déjà beaucoup changé : de douce qu'elle était sur les bords du Nil, elle devint très-froide, et le thermomètre tomba jusqu'à cinq degrés centigrades. Il en fut ainsi toutes les nuits, pendant notre séjour dans le désert. Dans la journée nous avions à l'ombre vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre degrés centigrades.

Nous nous remîmes en route deux heures avant le jour, afin de pouvoir marcher douze ou treize heures au moins, et faire encore notre établissement avant le coucher du soleil : ce fut la règle invariablement suivie pendant toute la durée de notre voyage. Dès les deux heures du matin on abattait les tentes, on chargeait les chameaux, et à quatre nous étions en mouvement. La caravane des

dromadaires se séparait des bagages en marchant légèrement à son allure. A neuf ou dix heures, nous nous arrêtions pour notre halte du matin, puis nous nous reposions jusqu'à ce que les chameaux nous eussent dépassés. Quelque temps après, nous les rejoignions et nous arrivions un peu avant eux au lieu fixé pour notre campement. En une heure et demie tous les arrangements étaient faits, notre dîner préparé, et après avoir causé des remarques du jour, de ce qui nous avait le plus frappé, et fumé pipes et narguilés, véritables plaisirs en Orient, où l'on n'a pas grand embarras dans le choix de ses jouissances, nous nous livrions avec délices à un repos nécessaire pour réparer les fatigues du jour et nous mettre en état de supporter celles du lendemain.

Peindre les sensations que cause le désert est une chose difficile : pour les apprécier il faut les avoir éprouvées. La vue d'une nature morte et silencieuse, le sentiment de son propre isolement, la monotonie du mouvement qui transporte, et les réflexions qu'inspire un état tout nouveau, jettent dans une rêverie profonde et qui n'est pas sans charme. On se replie sur soi-même, on cherche à comprendre ces nations errantes, restées ce qu'elles furent du temps des patriarches, et qui depuis quatre mille ans n'ont changé ni d'habitudes ni de mœurs. C'est parce qu'elles les ont conservées qu'elles existent encore. La nature leur a donné les vertus et les qualités dont elles avaient besoin pour vivre dans l'état d'exception où elle les a placées, et les a marquées d'une empreinte ineffaçable.

On a raison d'appeler les Arabes « les enfants du désert. » C'est le désert qui les a faits ce qu'ils sont. Les hommes, au surplus, ne sont jamais que le reflet des pays où le sort les a jetés, et leur caractère en est la conséquence nécessaire. Par une disposition de pur instinct, les besoins font naître les habitudes ; une fois consacrées dans l'opinion, elles établissent les mœurs, et le caractère d'un peuple est fixé. Quand les institutions qu'il se donne sont en harmonie avec les causes premières, quand les lois qui le gouvernent sont l'expression véritable de ses mœurs, il remplit toutes les conditions qui assurent sa conservation; mais c'est la nature qui en a posé les bases. Placez des Arabes en Hollande et des Hollandais dans le désert, s'ils ne succombent pas immédiatement, par suite du changement brusque qu'ils auront éprouvé, ils seront promptement métamorphosés, et chacun aura bientôt pris une physionomie nouvelle, adopté les usages et les opinions qui lui sont indispensables. Les sociétés veulent vivre : sans se rendre compte des moyens, elles choisissent la route qui les conduit à leur but, et moins elles se laissent conduire par des doctrines pour y arriver, plus elles agissent d'instinct, et plus elles sont assurées de l'atteindre.

Une des premières conséquences de la manière d'exister des Arabes, c'est l'habitude des privations et d'une grande sobriété : pauvres et vivant dans

des pays qui ne produisent rien, réduits aux seules ressources de leurs troupeaux, ils doivent les ménager et en être avares. Sous un climat qui diminue les besoins; accoutumés à une vie active, qui entretient les forces sans les épuiser; étrangers aux désordres qui altèrent les facultés physiques dans nos sociétés, les Arabes du désert peuvent supporter les plus grandes fatigues.

Il en résulte aussi, dans l'ordre moral, des effets dont un voyageur qui réfléchit ne peut manquer d'être frappé.

D'abord la patience qu'ils montrent en tout. C'est en général une des vertus de ceux placés en présence de l'immensité : l'homme qui est soumis à l'action d'une force supérieure, accoutumé à reconnaître son impuissance, se soumet facilement à l'empire de la nécessité. Ce sont les obstacles médiocres, les petits intérêts et les petites passions, les difficultés que notre esprit nous représente comme susceptibles d'être vaincues, qui nous irritent : alors l'impatience est comme un redoublement d'action, une exaltation de nos facultés vers le but que l'on veut atteindre. Mais quand l'homme se trouve en face d'une difficulté réelle, disproportionnée avec ses forces, il se résigne; et si l'expérience lui a enseigné que le temps et un effort réglé et continu sont les seuls moyens du succès, il prend alors l'habitude de la patience, et cette ha-

bitude passe dans sa nature. Le Hollandais, devant le puissant Océan, son éternel ennemi, sait qu'il ne peut lutter avec avantage contre lui que par la patience; qu'un travail momentané est insuffisant pour donner un résultat favorable, tandis qu'un combat de tous les moments finira par le faire triompher, et il souscrit à cette obligation sans en discuter les inconvénients. De même un Arabe dont la vie se compose de marches dans le désert, sait que pour le traverser il lui faut beaucoup de temps, qu'il doit ménager ses moyens, et ses forces; dès lors les jours s'écoulent à ses yeux sans précipitation ni lenteur, parce que d'avance il les a comptés; il est entré dans un mouvement dont il a calculé les effets, auquel il s'abandonne avec confiance et tranquillité. Rarement l'approche de la mort cause de l'irritation : nous savons qu'elle a été la condition de notre existence, et l'on envisage l'éternité du même œil que l'Arabe voit l'entrée du désert dont il ignore la limite.

L'Arabe, en présence de besoins continuels, est forcé de développer toutes les facultés que la providence lui a données, et cette nécessité doit le grandir. Cependant plus qu'aucun autre homme il a le sentiment de sa faiblesse et du besoin de ses semblables, parce que chaque jour il éprouve ce besoin.

Les sociétés n'existent que par l'échange de ser-

vices réciproques : c'est une action continue de services reçus et rendus qui lie les hommes; les riches font vivre les pauvres, ceux-ci servent les riches; l'homme de guerre défend l'État et le préserve des maux que l'étranger pourrait lui causer; le juge établit la paix entre les citoyens et assure la conservation de ce que chacun possède : et la société reconnaît ces services en distribuant la fortune et en accordant des honneurs à ceux qui lui consacrent ainsi leur vie. Le cultivateur, le fabricant, le négociant, servent aussi la société à leur manière, et reçoivent la richesse en échange.

Mais, dans notre état social, tous ces rapports réciproques sont établis entre les classes; ce sont des masses qui forment les unités. Chez les Arabes les rapports se restreignent; c'est de l'homme à l'homme qu'ils s'établissent, et un individu isolé est tellement incomplet, il est si fort convaincu de son impuissance, que seul il n'ose rien entreprendre, et on comprend que cela doit être ainsi. Là où l'homme ne peut rencontrer aucun secours, ne peut trouver aucun appui; ou, s'il est seul, et qu'il lui arrive un accident fâcheux, il est perdu; il faut que d'avance il ait pourvu aux besoins qu'il peut éprouver. Aussi jamais un Arabe ne va dans quelque lieu que ce soit, jamais il ne s'éloigne à la plus petite distance dans le désert, s'il n'a un compagnon pour l'assister.

Les Arabes marchent donc toujours en nombre, trois ou quatre ordinairement. Il résulte de ce sentiment de faiblesse individuelle une union qui resserre les liens de la nationalité, qui identifie le sort de chacun avec celui de tous, et engendre un sentiment patriotique qui dépasse tous ceux dont nous avons l'idée. Une souche commune, un même sang qui coule dans leurs veines, la tribu n'étant qu'une famille développée par le temps, comme le nom l'indique ordinairement, ajoute encore à l'énergie de l'affection qui les unit.

Du sentiment personnel de sa faiblesse, de celui des besoins auxquels on est soumis, dérive la vertu de l'hospitalité : on fait pour les autres ce que l'on désire qui soit fait pour soi, et l'on veut être en droit de réclamer un secours en l'accordant à ceux qui viennent le réclamer. Aussi la vertu de l'hospitalité est-elle universelle chez les Arabes; ils la placent en première ligne de leurs devoirs. Protection au faible, secours au malheureux, à l'être souffrant, fût-ce même un ennemi, c'est une obligation tellement positive chez eux que celui qui y manquerait serait infâme à leurs yeux. Il y a un moyen de la rendre plus certaine encore, c'est de la réclamer au nom des femmes. Si celui qui, proscrit, craignant pour sa vie, vient se réfugier chez des Bédouins, déclare qu'il se met sous la protection des femmes, il est, dès ce moment, un être

sacré, la tribu entière prendra les armes pour le défendre, elle risquera son existence pour assurer la sienne. Noble et doux sentiment, qui a mis l'infortune et le malheur sous la sauvegarde des mères, des épouses et des filles : juste hommage rendu à la générosité, au dévouement et à la pitié dont la Providence a rempli leurs cœurs. Je citerai des faits remarquables, qui prouvent l'efficacité et la puissance de ces mœurs.

Un Arabe ne se décourage jamais. Il ne recule devant aucune difficulté, parce qu'il est certain de disposer du temps dont il a besoin pour réussir; effectivement, le temps n'est rien pour lui. Peu de travaux l'occupent, peu de devoirs l'assiégent : vivre et voyager avec sa famille, voilà ce qui compose l'intérêt de sa vie. Aussi est-il familier avec les plus grandes distances, et les compte-t-il pour rien. Cela est d'autant plus simple qu'il a moins d'obstacles qu'un autre à surmonter pour les franchir : peu de besoins sont faciles à satisfaire, et les plus longs trajets sont parcourus aisément avec le secours d'un animal qui porte d'assez grands poids, est très-sobre, ne boit jamais, marche toujours, et avec rapidité s'il le faut.

Les mêmes mots ont une signification différente de celle que nous leur donnons quand ce sont les Arabes qui les emploient. Je désirais visiter le couvent de Saint-Antoine dans le désert; les cheiks

Arabes me dirent que cela était facile : je leur demandai si la route que nous suivions en passait loin, et si pour y aller nous allongerions beaucoup notre voyage; ils m'assurèrent que non, et que seulement il en résulterait un petit détour. Cette manière de s'exprimer me fit supposer qu'il s'agissait à peine d'une journée : mieux informé, je sus que c'était une augmentation de six jours de marche, et les six jours si longs pour moi étaient un instant pour eux.

Un autre trait caractéristique des Arabes, c'est leur amour pour la liberté et l'indépendance. Ce sentiment vient de lui-même chez tous les peuples quand les localités en favorisent le développement. Là où des moyens de défense naturelle sont offerts, l'idée de s'en servir et de résister vient à l'esprit. On l'a vu souvent dans les pays des montagnes : ce sont elles qui ont fécondé la liberté des peuples; elles sont devenues pour eux des forteresses imprenables; là ils ont échappé à leurs oppresseurs. Les eaux ont opéré de semblables prodiges : les Hollandais, retranchés derrière leurs marais et leurs canaux, ont bravé avec succès la première puissance de l'Europe.

Les Arabes ont des moyens particuliers de se soustraire à la tyrannie : la fuite est leur ressource. Un espace, sans limite, que seuls ils savent et peuvent traverser, est la garantie de leur sûreté. En-

menant tout avec eux, ils trouvent partout la patrie, leurs affections, leurs intérêts, leur bonheur. Ils sont tellement convaincus que le moyen de ne jamais perdre cette indépendance précieuse est de conserver leurs mœurs, qu'ils ont adopté des principes de conduite dont l'oubli serait une sorte de dégradation. Ainsi, il est interdit à l'Arabe de demeurer dans une maison, de peur qu'il ne prenne le goût d'y vivre, et même de camper près d'un village; il doit chercher des pâturages verts pour ses troupeaux, mais il faut que sa tente repose sur le sable, que la terre qui le porte soit stérile et lui rappelle constamment sa destinée voyageuse : enfin, selon leur expression pittoresque, « il doit rester toujours un » Arabe de toile, et ne jamais devenir un Arabe » de pierre. » Il semblerait qu'une petite société dont le chef a peu de puissance, et où règne une égalité fondée sur une origine commune, est en proie à l'anarchie : cependant il en est autrement. Un respect profond, constant et sincère, pour le cheik et pour les vieillards, est gravé dans tous les esprits. Le chef n'a pas de pouvoirs étendus, mais une influence immense; et comme il ne veut pas la compromettre, sa conduite prudente et modérée est toujours réglée par sa conviction et les lumières de sa conscience. Il modifie l'opinion de la tribu, mais il la respecte et ne la brave jamais; de là résulte une harmonie salutaire et conservatrice. Le

respect envers le cheik et pour l'âge, sorte d'aristocratie naturelle, gage de l'ordre et de la paix, est poussé à un point extraordinaire. En voici un exemple. J'étais à causer au feu de mon bivouac avec le cheik Sagr; son frère Miraje, jeune homme charmant, actif, intelligent, impétueux, et tendrement aimé par lui, s'approcha de nous. J'ordonnai qu'on lui offrît une tasse de café, boisson dont les Arabes sont très-avides; mais il la refusa. Pendant que je lui en demandais le motif et que je cherchais à le deviner, le cheik Sagr s'éloigna; alors Miraje accepta, non-seulement sans difficulté, mais encore avec plaisir et empressement, le café qu'il avait d'abord refusé : il aurait cru manquer à ce qu'il devait à son frère s'il avait bu ou mangé devant lui.

Je reviendrai sur les usages et les lois qui règlent ces sociétés, et sur les mœurs qui les ont consacrées.

Le 11 du mois de décembre, nous partîmes avant le jour. Le chemin suit ordinairement un pli longitudinal du plateau, qui forme une espèce de vallon peu profond. Toute cette partie de la chaîne est calcaire ; des efflorescences se montrent fréquemment sur les coteaux voisins, et présentent de très-beaux cristaux.

Ce désert n'offre pas l'horizon sans limite qui caractérise celui de la rive gauche du Nil. Les sables sont solides et compactes, et ne sont pas poussés par le vent. On aperçoit des sites qui changent et donnent l'illusion qu'on traverse des pays habités. Un coteau qui se dessine à l'œil est suivi par un bas-fond parallèle; comme on n'en voit pas la profondeur, on est disposé à croire, par analogie avec ce qui existe partout ailleurs, qu'un

cours d'eau s'y trouve, et que des villages y sont placés; mais en avançant on s'aperçoit que le fond de la vallée, comme les coteaux qui la forment, sont également privés d'eau, de végétation et d'habitants.

Il arrive cependant que, lorsque les hivers sont extrêmement pluvieux, ce qui arrive tous les trois ou quatre ans, il y a, çà et là, de l'herbe; et même quelques bassins qui conservent un peu d'eau sont susceptibles de culture. Alors un détachement de la tribu vient y camper, semer et faire une chétive récolte de céréales ou de pastèques; mais c'est une faveur dont la Providence est avare, et les Arabes ont rarement l'occasion d'en profiter.

Le 12, nous marchâmes constamment sur un terrain de même nature; le 13, nous trouvâmes des cailloux siliceux et des silex imparfaits. J'eus l'occasion, dans cette marche, de remarquer combien les Arabes sont disposés à l'exagération, leur enthousiasme facile à exciter, et quel trésor est pour eux la moindre quantité d'eau.

Les cheiks avaient supposé que, depuis peu de jours, il avait plu dans l'intérieur de la chaîne, sur la route que nous suivions, et ils connaissent des localités qui, dans ce cas, retiennent l'eau pendant quelques moments. Ils avaient envoyé en avant trois Arabes pour vérifier si leurs espérances étaient fondées; ces hommes revinrent à notre rencontre en

poussant des exclamations de joie et de triomphe; du plus loin qu'ils nous aperçurent, ils nous crièrent : « Mollié kétir ! » (il y a beaucoup d'eau). Nous arrivâmes à l'endroit où nous devions trouver tant de richesses : c'était une petite flaque que quelques outres remplies mirent à sec immédiatement.

Le 14 et le 15, nous trouvâmes, comme les jours précédents, des couches de rochers calcaires, mêlées à des silex régulièrement formés; mais, le 16, les montagnes avaient changé de nature; c'étaient alors des granits gris et rouges, de la plus grande beauté, et des couches de porphyre.

Nous franchîmes une légère élévation, point de partage des eaux, quand le ciel en envoie; une partie coule à l'ouest, et l'autre à l'est, du côté de la mer Rouge. Nous trouvâmes, dans divers lieux, quelques arbres rares (des mimosas). Autrefois ils étaient plus nombreux; mais comme les Arabes les coupent dans leurs voyages pour faire du feu, qu'ils n'en replantent pas, et que leur croissance exige des circonstances particulières, dans un certain nombre d'années il n'en existera plus.

On pensait généralement que les granits ne descendent pas plus bas que Syène, d'où sont tirés ceux employés dans divers monuments; on était dans l'erreur. Les granits continuent au milieu de la chaîne pendant presque toute sa longueur, et

en forment le centre. Si c'est à Syène qu'on a ouvert les carrières, c'est que placées près du Nil, le transport a été plus facile qu'en tirant les granits dans l'intérieur des terres.

On a trouvé dans cette chaîne d'autres richesses minérales : une mine de soufre a été découverte dans le sud, sur le versant de la mer Rouge, et l'on s'occupe à en tirer parti. On a retrouvé aussi la belle carrière d'albâtre oriental qui était connue des anciens. On l'exploite, et cet albâtre, d'une grande dureté, prenant le poli le plus beau et le plus éclatant, sert aux constructions de luxe qu'a ordonnées le pacha. Chaque jour cette exploitation s'améliorera.

Le 17 décembre nous continuâmes à voyager au milieu des granits. Les montagnes sans être fort élevées, sont âpres et escarpées; les vallons resserrés et étroits. La couleur des granits est très-variée: il y en a de gris, de rouges, de roses, et tous du plus beau grain ; avec eux on rencontre aussi de très-beaux marbres blancs.

A la fin de la journée, nous sortîmes des gorges et nous entrâmes dans une vaste plaine, d'une étendue d'environ six lieues, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge, et présente à l'œil un vaste glacis régulièrement incliné.

La vue de la mer, et surtout celle du mont Sinaï, produisirent sur moi une vive impression; je

me trouvais de nouveau en contact avec les lieux illustrés par les miracles.

Nous campâmes au pied de la montagne fort élevée connu sous le nom de Gebel-el-Garep. C'était à peu de distance que nous devions trouver une vaste citerne toujours remplie d'une eau abondante et limpide. Un ouragan, d'une violence extrême, régna toute la nuit, et nous eûmes beaucoup de peine à empêcher nos tentes d'être emportées. Le 18 au matin nous allâmes nous établir à la citerne où nous devions refaire nos provisions, et nos bêtes se désaltérer.

J'étais curieux d'examiner l'impression que produirait la vue de l'eau sur des animaux qui en étaient privés depuis huit jours; je fus confondu d'étonnement en n'en voyant pas un seul boire avec avidité, et plusieurs ne pas boire du tout. Assurément la Providence les a doués largement des facultés nécessaires pour remplir la destination qu'elle leur a donnée.

La plaine que nous avions devant nous est aussi stérile que la chaîne que nous venions de traverser. Nous croyions approcher du terme de notre voyage; le bâtiment qui devait me transporter sur la côte d'Asie, et qui avait été armé à Suez pour mon service, avait reçu l'ordre de m'attendre dans un mouillage au-dessous de Ghébel-Ezet, montagne isolée sur le bord de la mer. La côte, dé-

chiquetée, donne de bons abris ; c'est un point de relâche fréquenté pendant les mauvais temps. Il est situé presque en face de la pointe méridionale de l'Arabie-Pétrée, vis-à-vis le cap qui sépare le golfe de Suez de celui de l'Agabak ; de ce côté la navigation établissait autrefois les rapports avec la ville de Pétra, dont les ruines sont si considérables et si dignes d'attention. Du point de la côte où nous allions arriver, on découvre la mer Rouge dans toute sa largeur, l'entrée du golfe de l'Agabak et celui de Suez, sur le bord même duquel on est placé.

Nous avions fait soixante-dix lieues et traversé trente lieues de calcaire, trente de granit, et une bande de dix lieues de large, voisine de la mer Rouge, qui se compose uniquement de grès.

Nous arrivâmes le 19 décembre, de grand matin, sur la côte de Ghébel-Ezet; mais le bâtiment sur lequel je comptais ne s'y trouva pas. Ce fut une contrariété, parce qu'elle me forçait de renoncer à une partie intéressante de mon voyage.

J'allai voir la fontaine d'huile de pétrole qui a donné son nom à la montagne (Ghébel-Ezet veut dire montagne de l'huile). A son pied on a fait une excavation, qui se remplit d'huile et d'eau saumâtre : l'huile surnage; aussitôt qu'enlevée elle est remplacée, et plus on en prend, plus elle afflue. Cette richesse était exploitée dans l'antiquité.

J'ignorais la cause de l'absence de mon bâtiment et je pouvais craindre qu'il n'eut fait naufrage; événement fréquent sur cette côte difficile, bordée par des récifs, et avec les mauvais bâtiments em-

ployés sur cette mer et les matelots ignorants qui les montent : les ordres du pacha pouvaient aussi n'avoir pas été exécutés. Nous avions consommé presque toutes nos subsistances, et nous ne pouvions pas attendre, sans risquer d'aggraver notre position. Force nous fut donc de renoncer à gravir cette montage, d'où l'Éternel dicta ses lois à Moïse, et de nous contenter de la contempler de loin.

Je me décidai à me rendre à Suez et je résolus de suivre le bord de la mer, en la côtoyant le plus qu'il serait possible. Mais nous rencontrâmes d'assez grandes difficultés dans notre marche. Les montagnes, qui se rapprochent bientôt de la mer et sont très-escarpées, forcent à franchir souvent et péniblement de nombreux contreforts, ou d'attendre que la marée soit basse, pour marcher au pied des rochers, dans l'espace que la mer laisse momentanément à découvert.

Une sensation particulière à ces lieux, c'est l'éclat prodigieux de la lumière : elle est tout autre que dans la vallée du Nil, où cependant elle répand une clarté bien supérieure à celle dont elle brille en Europe. L'effet qui en résulte est de rapprocher beaucoup les objets. On voit la côte de Thor avec une grande facilité et l'on reconnaît distinctement, à l'œil nu, la forme de tout ce qui a une dimension suffisante pour être aperçu à cette distance.

Nous passâmes encore la journée du 21 à Ghébel-

Ezet, pour faire reposer nos animaux et avoir le temps d'explorer de nouveau la côte. Elle a plusieurs mouillages, et il aurait été possible qu'un malentendu eût fait aller le bâtiment dans le voisinage du lieu où nous avions cru le trouver. Les recherches les plus complètes ne nous firent rien découvrir.

Nous profitâmes de ce séjour pour chasser, et nous tuâmes trois perdrix du désert, gibier délicieux, et deux corbeaux, qui nous parurent détestables, malgré notre vif appétit.

J'eus l'occasion de voir une chose qui s'offre rarement aux yeux des voyageurs, c'est l'accouplement des chameaux. Cette opération est fort singulière : elle s'exécute la femelle étant couchée sur le ventre, comme pour recevoir sa charge.

Nous vîmes aussi les Arabes préparer leurs repas : un peu de farine délayée dans l'eau et cuite sans levain, sur une plaque de fer, les compose en entier quand ils sont en voyage.

Le 22 décembre, nous nous mîmes en route dans la direction de Suez, en suivant le bord de la mer.

Pendant nos séjours et nos haltes, je causais souvent avec les cheiks bédouins qui nous accompagnaient. Ils m'ont raconté l'histoire de leur tribu dans les derniers temps, et m'ont donné sur leurs coutumes des détails que je vais rapporter.

La tribu Maaze est ancienne; elle vient de la portion de l'Arabie que l'on nomme l'Hedjaz. Elle était forte et puissante ; mais elle n'avait que des pâturages insuffisants pour ses troupeaux. Le père du cheik Sagr, qui était grand-cheik de cette tribu, ayant entendu parler de beaux pâturages existant dans les montagnes, entre le Nil et la mer Rouge, vint les visiter. Leur aspect le séduisit et il conçut

le désir et l'espoir de les posséder. Il fallait sans doute que le territoire de sa tribu fût horriblement misérable pour qu'il regardât comme un élément de bien-être de venir habiter ces pays. Il est possible que l'année qui avait précédé son voyage eût été une de ces années pluvieuses qui donnent naissance à une végétation assez étendue, et permettent même, dans quelques localités, un peu de culture. Quoi qu'il en soit, le grand-cheik des Maazes demanda que les pâturages lui fussent concédés, et il l'obtint des Mamelouks, qui en fixèrent les limites. Il retourna en Arabie apprendre à sa tribu quelles étaient les richesses qui venaient de lui échoir en partage, et lui proposa de venir s'y établir. Une partie seulement adopta son avis.

La difficulté de vivre réunis force les Arabes à se diviser; ce sont des fractions d'un tout. Chaque division compte de quarante jusqu'à cent tentes, et bien que comprise dans la nation ou la tribu, chacune d'elles, en général, se regarde comme indépendante.

Treize divisions formaient la nation des Maazes : huit suivirent le grand-cheik, cinq restèrent en Asie. Quoique fort éloignées les unes des autres, elles correspondent entre elles et s'entendent pour les intérêts communs. Les fractions de l'Hedjaz concourrent par leur vote à l'élection du grand-

cheik : tout se fait en leur nom aussi bien qu'en celui des fractions de l'Égypte ; c'est toujours la même famille.

Les pâturages qui avaient séduit ces dernières se sont desséchés depuis, et un supplément de terres, dans la vallée du Nil, leur a été donné afin d'assurer leur subsistance. Le désert, dont ils sont les maîtres, leur procurait autrefois d'autres ressources. Tout individu qui y entrait, sans leur permission, était dépouillé; et celui qui voulait le parcourir de leur aveu devait payer une somme déterminée.

Voisins, au sud et au nord, de deux autres tribus, ils étaient fréquemment en guerre et avaient, suivant les circonstances et les temps, une fortune bonne ou mauvaise. Mais aujourd'hui le pacha, qui les a mis dans sa dépendance pour les terres qu'il leur a données sur le Nil, ne leur permet aucune exaction; ils lui répondent même de la sûreté des voyageurs et de tout ce qu'ils portent avec eux. Il leur a défendu, en outre, les guerres de tribus, qui causent le désordre et jettent une sorte de perturbation dans les relations journalières. Les Maazes se conforment à cette intimation pacifique ; mais c'est une nécessité à laquelle ils se soumettent à regret.

Chaque division de la tribu, ainsi que je l'ai déjà dit, se compose de quarante à cent tentes; chaque

tente représente un ménage. Le nombre total des tentes, en Égypte, s'élève à cinq cents : ce qui fait deux mille âmes environ.

La nation est sous les ordres d'un cheik suprême, qui réside au Caire, près du pacha, dont il reçoit un traitement; il est l'intermédiaire par lequel passent les ordres de Méhémet-Ali à la tribu, et il lui sert d'otage. Chaque fraction est gouvernée par un cheik particulier, élu par les chefs de famille et pris parmi eux. Un cadi est aussi désigné de la même manière. Ces cheiks et ces cadis doivent être ensuite confirmés par le gouvernement de l'Égypte : leurs fonctions n'ont point de terme fixe, mais ils peuvent être révoqués dans la forme qu'ils ont été promus et par ceux qui les ont choisis.

Les pouvoirs des cheiks sont peu étendus ; ils se réduisent à commander les Arabes dans les expéditions militaires, et à leur transmettre les ordres du gouvernement, que leur notifie le grand-cheik.

J'indiquerai sommairement quelle est la législation de cette tribu, ou pour mieux m'exprimer, quels sont les usages qui la régissent.

Quand un assassinat est commis, c'est à la famille de la victime à se venger. *Le sang veut du sang,* tel est le principe : la loi du talion se présente si naturellement à l'esprit qu'on la trouve établie dans toutes les sociétés primitives. Le cheik ne se mêle en rien de cette affaire; mais voici com-

ment les choses se passent, et ce que les mœurs ont consacré pour diminuer les conséquences d'une vengeance et d'une guerre intestine, qui perpétueraient le désordre dans la tribu.

Le meurtrier se cache ou s'expatrie. Au bout d'un, deux ou trois ans, il charge un de ses amis d'aller trouver la famille de sa victime et d'offrir des satisfactions. Si la famille consent à la recevoir en argent, elle établit ses prétentions. Le fondé de pouvoirs accepte les conditions qui lui sont imposées; mais avant leur accomplissement les parents du coupable vont successivement chez ceux du mort, et chacun demande, comme une grâce qui lui est personnelle, la diminution de la somme. On l'accorde ordinairement; et souvent on parvient à réduire à deux mille piastres une prétention qui, dans l'origine, montait à vingt-cinq mille. L'indemnité payée, le coupable revient, et il n'est plus question du passé. Si la famille de la victime déclare qu'elle refuse toute indemnité et qu'elle veut du sang, le coupable reste proscrit.

Dans le cas où un vol a lieu, le cheik n'intervient pas davantage. C'est au volé à découvrir le voleur, et à réunir les preuves de la culpabilité : lorsqu'il y est parvenu, il traduit le coupable devant le cadi, qui juge, non pas d'après les lois écrites, car il ne sait pas lire, mais selon les traditions qui existent dans la tribu. La condamnation

prescrit le payement d'une somme égale à quatre fois au moins, six, et même dix fois, la valeur de l'objet dérobé. Si l'homme condamné se refuse à exécuter la sentence, il faut qu'il s'expatrie.

Lorsque deux Arabes ont un procès, le défendeur, appelé devant le cadi, est obligé d'amener une caution avec lui : s'il perd son procès, la caution paye sur-le-champ. Elle doit être remboursée dans un délai très-court, sinon elle accorde un nouveau délai, et reste maîtresse de doubler et de tripler la somme. Si enfin le débiteur refuse de s'acquitter, la tribu entière se joint, pour l'y contraindre, à celui qui l'a cautionné ; alors on prend ses biens et on les donne à la caution. Mais presque jamais cela n'arrive, attendu qu'il y a un grand respect pour les droits de chacun, et une grande fidélité à tenir ses engagements.

Les fortunes des Arabes de cette tribu sont fort diverses; mais leur inégalité n'apporte aucune différence dans les droits, qui sont les mêmes pour tous. Quelques-uns possèdent jusqu'à cinq cents chameaux ; le terme moyen est de vingt, et leur nombre total s'élève à dix mille. Ces Arabes ont aussi d'autre bétail, comme brebis et chevaux ; toutefois la quantité en est fort peu considérable. Les fractions des Maazes, qui sont dans l'Hedjaz, ont beaucoup de brebis. Les rapports entre les deux branches de la famille sont fréquents, et celle de

l'Hedjaz, qui est la moins nombreuse, envoie son adhésion à tout ce que fait la tribu qui réside en Égypte.

Ils ont, comme tous les Arabes en général, une haute idée de la noblesse de leur sang, et un mépris profond pour les fellahs. Ils ne se marient jamais qu'entre eux, et croiraient déroger s'ils épousaient une étrangère. Ils achètent quelquefois des femmes esclaves, mais ils n'en ont jamais d'enfants. Ils achètent aussi des esclaves noirs mâles, et, comme dans tout l'Orient, ils les traitent bien, et les admettent à tous les droits de la famille : cependant ils ne s'allient pas avec eux; on leur donne des femmes nées d'esclaves, comme eux, ou on leur en achète.

L'intelligence des Arabes est très-grande; leur esprit est prompt, leur attention toujours soutenue, et leurs facultés servies par des sens exquis. Une vue d'une force et d'une étendue incroyables, fortifié par l'habitude d'observer, leur fait découvrir tout ce qui se passe dans l'espace le plus vaste, où nous pourrions à peine, avec de bonnes lunettes, découvrir les mêmes objets. Le moindre bruit les frappe. Leur mémoire locale a quelque chose de prodigieux. Ils se rappellent tous les lieux par où ils ont passé; quelques pierres placées dans des endroits déterminés, et d'une manière particulière, leur servent de points de direction et leur suffisent

pour se reconnaître. Leur organisation est donc très-fine et très-parfaite, et un exercice constant en a développé la puissance.

Ils n'ont aucun idée abstraite de la division du temps, ni de celle, en vingt-quatre parties, de la révolution diurne. Quand on leur demande : « Combien nous faut-il de temps pour nous rendre à » tel endroit? » Ils répondent, en montrant du doigt un point du ciel : « Le soleil sera là quand » vous y arriverez; » et ils ne se trompent jamais. Ils déterminent midi lorsque l'ombre de leur corps ne dépasse pas l'extrémité de leurs pieds; et pour la marche de nuit, ils disent : « Nous serons en » tel lieu quand le soleil se lèvera. » En général, ils comparent toujours le mouvement du soleil à l'espace qu'ils parcourent; mais ils n'ont pas d'unité de temps, qui se rapporte à la division de la journée.

Les Arabes sont doux, obligeants et attentifs pour les étrangers. Tous ceux que j'avais avec moi, et les chefs particulièrement, n'étaient occupés qu'à deviner nos désirs pour les satisfaire.

Le cheik Sagr est d'une beauté remarquable; il a trente et quelques années, un teint cuivré tirant sur le noir, des manières douces, polies, respectueuses, mais remplies de dignité. J'ai déjà dit qu'il était le fils du grand cheik qui amena sa tribu de l'Asie, il y a quatre-vingts ans. Il est le neveu

de celui qui occupe aujourd'hui la même dignité.

Les Arabes sont bons musulmans, sans fanatisme. Nous voyagions dans le temps du Ramazan, et jamais nos cheiks n'ont enfreint ses lois, malgré leurs fatigues.

Les femmes arabes ne sont pas voilées; elles ne manquent pas de beauté et jouissent d'une grande liberté, dont on assure qu'elles abusent rarement. Elles exercent un grand crédit sur la tribu, et ce que j'ai déjà raconté, de l'efficacité que l'invocation de leur nom donne à la protection accordée aux proscrits, le prouve.

En 1798, le général en chef de l'armée d'Égypte avait fait la paix avec le cheik suprême de la tribu de Maaze : six fractions admirent cette paix, et depuis elles vécurent constamment en bonne harmonie avec nous : chacun y trouvait son compte. Mais les deux autres fractions avaient reçu des Mamelouks sous la protection des femmes : il aurait fallu les abandonner par suite d'une paix avec les Français; ils aimèrent mieux braver tous les inconvénients de la guerre, et ils furent fidèles au malheur, aux dépens de leur bien-être et de leur sûreté.

Le 22, nous campâmes dans une grande plaine, non loin de la mer, et en face du mont Sinaï. Cette montagne majestueuse se présentait dans toute sa gloire. Point culminant de toute la chaîne de l'Arabie Pétrée, entouré de trois côtés par la mer, le Sinaï domine tout ce qui l'environne; du nord au midi la chaîne ne cesse de s'élever jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au mont Sainte-Catherine qui en est la cime. Passé ce point, elle s'abaisse de trois côtés : vers le golfe de l'Agabah, celui de Suez, et le cap qui divise les deux golfes à leur naissance. Ce sont trois superbes amphithéâtres.

Cette montagne, tout imposante qu'elle soit, ne dépasse pas en hauteur le mont Liban : aucune de celles qui sont en Asie, à l'ouest de l'Euphrate, ne lui est supérieure. C'est en s'avançant, au nord et

vers l'est, que l'on trouve les chaînes élevées qui semblent la charpente du monde.

Le 23, nous partîmes à deux heures du matin, afin de pouvoir arriver de jour au couvent de Saint-Paul, que je désirais visiter en détail. C'est un établissement dont la création date de l'époque où des cénobites, d'une ardente piété, s'éloignèrent des hommes pour vivre dans le désert, et se consacrer entièrement à Dieu. J'étais curieux de voir ces lieux de retraite et ceux qui les habitent aujourd'hui, ces successeurs de saint Antoine et de saint Macaire. Nous avions aussi un autre motif : nos provisions étaient à peu près épuisées, nous désirions les renouveler, et nous espérions que ces bons pères, dans leur esprit de charité, viendraient à notre secours. Nous fîmes donc diligence, et d'assez bonne heure nous arrivâmes au monastère, après avoir marché pendant dix heures.

Le couvent de Saint-Paul est situé à six lieues de la mer : placé au fond d'un ravin tourmenté, au milieu de rochers dont l'accès est rempli d'obstacles, et en arrière d'une suite de petites vallées rocailleuses, il est difficile de le découvrir et on ne l'aperçoit qu'au moment de le toucher. Une enceinte, formant un carré long assez étendu, et d'une grande élévation, s'offre alors à la vue ; mais on ne distingue aucune porte pour y pénétrer : seulement on remarque, à trente pieds de hauteur,

une ouverture assez large, et en avant un bras en charpente qui fait saillie, et auquel sont attachées une poulie et une corde.

Quand nous fûmes rendus au pied des murailles, le supérieur et plusieurs moines se présentèrent à cette espèce de fenêtre, pour connaître nos désirs. Nous demandâmes à entrer dans le couvent; mais nous ne l'obtînmes qu'après une assez longue négociation. On voulut savoir d'abord si nous étions chrétiens; on nous le fit jurer, en ajoutant: « De véritables chrétiens? » Nous l'assurâmes, et il fut décidé que trois d'entre nous seraient reçus à la fois.

On renonça bientôt toutefois à cette condition restrictive, lorsqu'on eut reconnu que nous n'avions aucun projet hostile, et le père supérieur mit le pied dans le nœud d'une corde accrochée à une autre poulie, dans laquelle passait le câble partant de la potence. La corde se déroula, et il arriva promptement à terre. Nous nous confiâmes successivement au même appareil pour monter, ayant le soin de frapper avec le pied, pendant le trajet, le mur devant lequel on nous élevait, pour nous en tenir à distance, et chacun de nous fut admis à son tour dans le couvent.

C'est sur son emplacement, dans une grotte profonde, que se retira saint Paul ermite, pour faire pénitence. Toute sa richesse consiste dans deux

sources abondantes d'une eau excellente : elles ont déterminé le choix de ce lieu, le plus triste et le plus retiré de ce désert, déjà si triste, pour y bâtir un monastère devenu par la suite une station précieuse pour les rares voyageurs qui suivent cette côte.

Une des sources est dans l'enceinte, c'est la meilleure ; celle du dehors est à la disposition des Arabes et de quiconque veut y puiser. Elles ont une température de dix-sept degrés centigrades.

L'intérieur du couvent ressemble à un village arabe. L'espace clos de murs est rempli de petites maisons de la dimension de celles des fellahs. Chacune d'elles sert à loger un moine, dont l'habitation se trouve composée de deux pièces; la première au rez-de-chaussée et l'autre au-dessus, où l'on arrive par une petite échelle. Au milieu de l'enceinte sont trois églises : l'une d'elles tient, par un pont-levis, à une tour qui est approvisionnée en subsistances, et forme comme un réduit. A l'extrémité de l'enceinte est un jardin potager, cultivé par les moines, et dans lequel croissent quelques palmiers.

Le monastère de Saint-Paul a été élevé dans le quatrième siècle, à l'époque où la passion pour la vie du cloître embrasait tous les esprits. L'Égypte fut le pays où cette vocation se fit sentir de la manière la plus forte. Cinq mille couvents, répandus

sur sa surface, étaient habités par soixante-quinze mille moines et vingt milles religieuses. Aucune partie de l'Europe n'a jamais rien offert de semblable. Les désordres qui régnaient alors dans l'empire romain déterminèrent sans doute une foule d'individus à chercher dans ces demeures un asile contre la misère et les violences. Parmi eux se trouvaient probablement beaucoup d'hommes ignorants et grossiers ; mais à leur tète étaient des génies d'un ordre supérieur, des saints renommés par leur sagesse et leur piété, des écrivains illustres. Quel étonnement ils éprouveraient, s'ils pouvaient voir leurs successeurs !

Cette Église d'Alexandrie, c'est-à-dire cette Église d'Égypte, qui était si nombreuse qu'elle envoyait cinquante-trois évèques à un concile, fut remarquable par son esprit de controverse, et l'une des premières à donner le triste spectacle d'un schisme. Elle est représentée actuellement par quelques moines ignorants, que la paresse, et souvent des vices plus honteux, ont réunis.

Trente-cinq moines occupent le couvent de Saint-Paul. Parmi eux il y a dix prêtres, dont quatre seulement savent lire. Ils disent la messe en langue cophte, qu'ils ne comprennent pas. Ils se rendent à l'église quatre fois dans l'espace des vingt-quatre heures, et l'on se demande ce qu'ils peuvent faire pendant le reste de la journée. Ils s'emploient à de

menus travaux pour la maison et à la culture du jardin; mais cela est bien peu de chose, comparé à ce que le temps dont ils disposent pourrait leur donner le moyen d'exécuter.

Les églises, quoique assez ornées, sont fort sales et très-mal tenues; rien, en entrant dans ce monastère, n'inspire de respect pour ses habitants. On conçoit qu'avec de tels gens la bibliothèque, ou la réunion de livres que l'on nomme ainsi, ne soit pas considérable. Elle se compose de treize volumes, écrits en cophte avec des caractères grecs. La règle suivie est celle de Saint-Antoine : elle est austère, et défend de manger jamais de viande.

Ces moines sont schismatiques grecs, et vivent d'aumônes. Le patriarche cophte, résidant au Caire, fait faire des quêtes annuelles qui servent à l'entretien du petit nombre de couvents qui dépendent de lui.

Deux fois l'année on approvisionne pour six mois les couvents du désert. Ils sont tenus de fournir gratuitement des vivres et de l'eau à tous ceux qui se présentent à leur porte; mais ils sont autorisés à recevoir des aumônes. Après avoir obtenu des moines de Saint-Paul des lentilles et des fèves, pour nous et nos chameaux; je leur en fis d'abondantes, qui représentaient plusieurs fois la valeur de ce qu'ils nous avaient donné. C'était une conditions tacite.

Ces religieux sont, plus que d'autres, victimes

des inconvénients du climat de l'Égypte : je remarquai que la moitié étaient borgnes. Ils nous firent les plus étranges questions. Ils nous demandèrent si les moines en Europe disaient la messe comme eux ; si les laïcs avaient plusieurs femmes légitimes et pouvaient les renvoyer et divorcer ; si nous divisions l'année en mois, et en semaines de sept jours. Ils étaient curieux de savoir si nous, qui paraissions être des savants, nous n'avions pas lu dans nos livres des prédictions sur l'avenir, et surtout sur l'époque à laquelle les chrétiens seraient affranchis du joug des musulmans. Ils nous dirent qu'ils avaient trouvé dans les leurs qu'un nommé Mohamet-Ali devait régner en Égypte. Si cette croyance est répandue parmi les cophtes, je suis assuré qu'elle ne déplaît pas au pacha et qu'il ne mettra aucun obstacle à ce qu'elle se répande.

Vers la fin de la journée nous eûmes une forte alarme : la santé du comte de Brazza, altérée par ce long voyage, ne lui permettant pas de supporter une marche un peu rapide, il avait été convenu qu'il suivrait la caravane des chameaux. Jussuf-Kiachef, dont le dromadaire était fatigué, devait rester avec lui. Le pas des chameaux est si lent qu'insensiblement ils laissèrent prendre une avance considérable au reste de la troupe dont ils faisaient partie, ainsi qu'aux guides qui devaient les conduire. Ils crurent me suivre, et ne s'aperçurent de

leur erreur que lorsqu'il n'était plus temps de la réparer. Les équipages étant arrivés sans eux, je compris qu'ils s'étaient égarés, et s'égarer dans le désert, sans vivres, sans personne qui ait la connaissance des lieux, est tout ce qu'il y a de plus effrayant. Miraje, le jeune frère du cheik Sagr, était avec M. Brazza et Jussuf-Kiachef; mais il n'avait point encore fait cette route, et ne pouvait leur être utile que par cette intelligence générale du désert qu'ont tous les Bédouins.

Je fis partir, dans deux directions, des gens pour aller à leur rencontre, et porter du bois sur les sommets des montagnes environnantes, afin d'y allumer des feux aussitôt que la nuit serait arrivée; mais tout cela n'était pas de nature à dissiper mes inquiétudes. Enfin, à la nuit tombante nos voyageurs parurent. Miraje, après avoir gravi beaucoup d'élévations sans rien découvrir, cherché avec soin la trace des dromadaires sans rien voir, proposa de marcher le plus rapidement possible, en se rapprochant de la mer, de manière à couper le chemin qui y conduit du couvent. Il savait qu'un bâtiment avait fait naufrage sur ce point, quelques mois auparavant, et que les débris en avaient été portés à Saint-Paul. Ces transports devaient avoir laissé quelques traces; si on les suivait, dans la direction de l'ouest, on atteindrait le point désiré. Cette combinaison réussit, et nous les ramena; les

provisions qu'ils rapportaient ajoutèrent à notre plaisir de les revoir.

Dans leur route, ils avaient trouvé une hyène occupée à se repaître d'une gazelle, que sans doute elle avait surprise : à leur apparition, l'hyène s'enfuit abandonnant sa proie ; à peine avait-elle commencé son repas, et ce qui restait nous fut, pendant deux jours et demi, d'un grand secours.

Le 24 décembre nous continuâmes notre route pour Suez, en longeant le bord de la mer. Nous eûmes à l'ombre, à midi, vingt-trois degrés, et trente-deux au soleil. L'hygromètre indiquait six degrés de différence entre le thermomètre sec et le thermomètre mouillé. La température de la mer était de vingt-deux degrés.

Pendant la longue halte que nous fîmes au milieu de la journée, pour attendre nos chameaux, nous ramassâmes une grande quantité de coquillages qui nous procurèrent un très-bon repas. Il en fut de même les autres jours, jusqu'à notre arrivée à Suez.

Le 25, nous fûmes obligés de franchir un passage extrêmement difficile : la mer battait une montagne escarpée et ne permettait de suivre le rivage

que dans le moment où la marée est fort basse. Il y aurait eu une fâcheuse complication dans nos embarras à attendre un résultat toujours incertain, excepté dans le temps des syzygies. Il fallut se décider à gravir le contrefort élevé qui se trouvait devant nous, et le traverser par un sentier étroit, au-dessus d'un précipice. Nos chameaux et les dromadaires furent déchargés et conduits à la main : ils passèrent avec une grande adresse, et leurs charges furent transportées à bras, par nos Arabes, de l'autre côté de la montagne.

Nous campâmes non loin, dans un endroit où il y avait un peu de végétation, et le lendemain, avant le jour, nous étions en marche.

Le 26, nous rencontrâmes des localités presque semblables; mais comme la mer était basse, nous pûmes continuer notre route, au pied du rocher, en marchant dans l'eau à une profondeur de deux pieds.

Nous arrivâmes dans une plaine assez vaste, qui correspond à l'entrée de la vallée de l'Égarement : c'est une oasis couverte d'herbe, d'arbres de différentes espèces et de roseaux, mais entièrement dépourvue de bonne eau. Nous cheminâmes jusqu'à une heure avancée de la nuit, afin d'atteindre un puits dont l'eau devait, nous dit-on, être potable. La pluie était venue rendre notre marche plus pénible, et ce que nous trouvâmes ne nous dédommagea pas de

nos fatigues. Notre provision d'eau étant entièrement consommée, il fallut boire de celle du puits, auprès duquel nous dressâmes nos tentes : elle était salée et horriblement mauvaise, et le café que l'on fit avec détestable. Nous souffrîmes beaucoup. Nos chameaux, ne vivant que de la plus petite ration, étaient très-faibles : cinq succombèrent et furent abandonnés pendant cette journée pénible. Heureusement nous approchions du terme de notre voyage.

Le lendemain 27, après neuf heures de route, nous atteignîmes enfin Suez, l'ancienne Arsinoé. Le désert continue jusqu'à la porte même de la ville.

Le gouverneur était venu à une lieue à ma rencontre. Informé que le bâtiment envoyé par lui à Ghébel-Ézet, pour y être à mes ordres, n'y avait pas paru, le pauvre homme fut consterné et se justifia de son mieux. J'étais fort disposé à me plaindre; mais ses regrets me parurent si vifs, il redoutait tellement le mécontentement de Méhémet-Ali, que je finis par le consoler, et pris l'engagement de le disculper auprès du pacha, ce qui lui rendit un peu de calme et de sécurité.

La ville de Suez a eu autrefois de l'importance; elle était le port par où se faisait le commerce de l'Inde. On y voit encore d'assez belles maisons qui indiquent que, même dans des temps peu éloignés,

elle était plus considérable, et le centre de plus grands intérêts qu'à présent. Les relations commerciales et le mouvement des affaires devaient l'animer et y rassembler une population nombreuse. En ce moment elle se réduit à quelques centaines de familles, ou à douze cents habitants à peu près. Quelques bâtiments, non pontés, sont dans le port et font le commerce avec la côte d'Arabie jusqu'à Moka, où ils portent des vivres, et d'où ils rapportent du café. Ils transportent à Djedda les pèlerins qui vont à la Mecque; mais cette navigation est pleine de périls; les bâtiments sont mauvais, les matelots ignorants, la mer remplie de récifs, que les coraux, dont le fond est couvert, augmentent sans cesse. Enfin, les côtes n'ont d'habitants que dans des points déterminés, peu nombreux, et celle d'Afrique est presque entièrement déserte. Aussi les bâtiments, quand ils le peuvent, ne naviguent pas la nuit; ils mouillent tous les soirs et voyagent plusieurs de compagnie, afin de pouvoir se porter secours réciproquement s'il arrive malheur à l'un d'eux.

La température des eaux de la mer, qui, le 24, était de vingt-deux degrés, tomba successivement à seize et dix-sept degrés, et, le 28, elle était à douze cinq dixièmes; celle de l'atmosphère, à neuf heures du matin, était de treize degrés à l'ombre.

Un négociant chrétien de Suez, remplissant les

fonctions de consul d'Angleterre, me donna l'hospitalité et me reçut à merveille.

Le 28, j'allai voir les fontaines de Moïse, situées sur la côte de l'Arabie-Pétrée, à quatre heures de marche. Je traversai le fond du golfe à la marée montante; le courant était extrêmement rapide. La pression de la mer, quand elle agit, par une base large, sur un espace qui va toujours en se rétrécissant, produit constamment le même effet. A Suez, la marée est de six pieds; lorsque la mer est basse, au-dessous de la ville, on peut traverser le golfe à pied.

Des dromadaires m'attendaient sur la rive d'Asie, et j'arrivai, en une heure vingt minutes, aux sources de Moïse; elles sont au nombre de quinze; plusieurs fournissent quelque peu d'eau, mais dont rien ne facilite l'écoulement, parce que les sources sont ensablées. Une chose remarquable, c'est que l'eau sort toujours d'élévations que ses dépôts ont créées avec la succession des années, et le concours des débris de la végétation, que l'humidité du sol entretient. Les sources parcourent des espaces souterrains dont les parois sont compactes, et contiennent l'eau en résistant à une certaine pression. Les dépôts qu'elles forment à leur sortie obligent l'eau à monter; elle continue à le faire jusqu'à ce que, le conduit cédant à l'action de son poids, elle s'ouvre une nouvelle route.

De ces sources la plus haute est tarie, et son eau a pris un autre cours. Leur température varie de seize jusqu'à vingt degrés centigrades. Les plus froides sont potables, quoiqu'elles aient un goût légèrement saumâtre; on pourrait les faire servir à l'approvisionnement des vaisseaux.

Les Vénitiens y avaient disposé une aiguade lorsque, d'accord avec le soudan d'Égypte, ils entretenaient une flotte dans la mer Rouge pour combattre les Portugais, après la découverte du cap de Bonne-Espérance (1).

Je reconnus les travaux qu'ils avaient faits; ils consistent en conduits maçonnés fort étroits, espèces de rigoles qui recevaient l'eau de chacune des fontaines. Ils sont nombreux et aboutissaient à un canal plus large, qui réunissant toutes les eaux, les amenait dans un bassin formant un réservoir assez vaste. Les sources ayant leur bouche fort élevée (de vingt jusqu'à trente-cinq ou quarante pieds), la pente des canaux était réglée et le bassin construit de manière à ce qu'ils se trouvassent au-dessus du niveau de la mer. Un canal, sortant de ce bassin, fournissait l'eau aux barques

(1) Sous Soliman II, la flotte des Turcs, dans la mer Rouge, était composée de quarante-et-une galères et de neuf gros vaisseaux : ainsi il y avait alors le moyen de l'approvisionner en eau. Cette flotte fut armée à Suez en 1538. Les Portugais vinrent dans cette mer en 1540.

qui venaient s'approvisionner. Il y a mille toises environ des sources à la mer. Comme elles coulent sans cesse, et que la consommation de l'eau n'était qu'accidentelle, il se formait des approvisionnements qui pourvoyaient à tous les besoins.

Il serait aisé de retablir cette aiguade; rien aussi ne serait plus utile, et cela me paraît urgent d'après le désir qu'a Méhémet-Ali de voir l'Égypte devenir l'intermédiaire du commerce entre l'Europe et l'Inde. On ne pourrait s'en passer s'il reprenait cette route; car la ville de Suez n'offre, en eau potable, que les ressources les plus chétives et les plus difficiles à exploiter.

Je revins à Suez avec une égale rapidité, et je repassai le golfe dans la même barque qui m'avait amené; elle était conduite par un équipage nombreux qui ramait avec des pagaies, en accompagnant chaque mouvement de chants réguliers. L'usage de ces rames courtes et larges et de ces chants régles, à intervalles périodiques, est constant sur cette mer.

Le 29 décembre, en partant de Suez, j'allai visiter les restes du canal qui liait, autrefois, la navigation du Nil avec celle de la mer Rouge. Des berges elevées et parallèles en montrent les bords. Son tracé était irrégulier, son cours sinueux, et sa largeur très-grande. Il aboutissait à l'extrême pointe nord du golfe, à une lieue environ de la ville de Suez. J'en suivis le développement pendant trois lieues : il présente toujours le même aspect.

Des reconnaissances multipliées, faites pendant l'occupation française, par les ingenieurs civils attachés à l'expédition, l'ont fait connaitre d'une manière très-précise. Il est extrêmement probable que cette partie du canal fut l'ouvrage des califes, et que, plus anciennement, ce terrain était cou-

vert par la mer Érythrée, qui se prolongeait jusqu'aux lacs Amers.

La ville d'Héroopolis était située sur le bord de la mer et donnait son nom à l'extrémité du golfe, comme le fait Suez aujourd'hui. Héroopolis était aussi placée dans la terre de Gessen. L'historien Flavius Josèphe le dit formellement, en rendant compte de l'entrevue de Jacob et de son fils. Les septante, qui écrivaient cinquante ans après la conquête d'Alexandre, ont adopté cette interprétation, dans la traduction de la Genèse, ce qui détermine d'une manière positive la situation de cette ville. Elle se trouvait d'ailleurs sur la route directe que devait suivre Jacob, se rendant de Bersabé (environs de Gaza) à Memphis. Il paraît démontré, par ces divers rapprochements, que la mer Rouge s'étendait jusque dans la terre de Gessen (1).

D'un autre côté, Pline dit que le canal des rois, projeté par Sésostris, pour joindre le Nil à la mer Rouge, avait soxante-deux milles. A présent la distance est beaucoup plus grande.

D'après Hérodote, il y avait mille stades du Mont Cassius, dont la position est connue, à l'extrémité de la mer Érythrée. De ce mont, à l'est de Péluse,

(1) L'emplacement probable de l'ancienne ville de Héroopolis est à Abou-kachab. Beaucoup de ruines se trouvent réunies dans le lieu situé à l'extrémité de la vallée de Sabas Hbyar.

jusqu'à la pointe nord du lac Amer, il y a cent mille mètres, qui correspondent aux mille stades d'Hérodote. On doit donc conclure que la mer Érythrée comprenait le lac Amer et s'avançait fort au nord de Suez, dans l'intérieur des terres. Des atterrissements, causés par l'action de la mer, des vents et des marées, auront créé un banc à peu de distance de Suez. L'extrémité du golfe, séparée de la mer, sera devenue un lac qui, se desséchant avec le temps, aura formé des marais salins, tels qu'ils sont aujourd'hui.

En se rappelant ce qui fut fait dans des temps postérieurs, pour établir la navigation entre le Nil et la mer Rouge, par le lac Amer, on trouve, selon M. l'ingénieur en chef Lepère, que cette navigation était divisée en quatre parties.

Dans la première, le canal avait cinq lieues : il aboutissait au lac Amer, dont le bassin est à sec maintenant. La navigation traversait le lac dans sa longueur, qui était de neuf lieues ; puis le canal était continué dans l'Ouadi, ou vallée, dont l'étendue est de quinze lieues. Enfin il sortait de l'Ouadi et arrivait au Nil, dans la branche Pélusiaque, près de Bubaste, et cette dernière partie avait cinq lieues. Ainsi il y avait trente-quatre lieues de navigation du Nil à la mer Rouge.

Au Mouqfar, il y a des ruines qui indiquent qu'un ancien établissement public considérable existait

sur ce canal, et Strabon dit qu'il servait aux marchands d'Alexandrie pour leur commerce avec l'Inde.

D'après des nivellements faits avec le plus grand soin, il a été reconnu que le lit du canal actuel est peu au-dessus du niveau de la mer haute : sa pente, vers le bassin du lac Amer, donne une hauteur de quinze pieds, à douze mille toises de distance.

Le fond de celui-ci est de beaucoup inférieur, et les parties les plus profondes donnent une différence de cinquante pieds avec la mer haute. D'un autre côté, les eaux du Nil se rendent naturellement dans l'Ouadi, à l'époque de l'inondation.

On voit que tous les éléments d'une navigation intérieure sont réunis. Elle ne peut être contrariée que par les variations de la hauteur des eaux, résultant de la crue du Nil et des marées; mais si ces difficultés pouvaient embarrasser les anciens, qui ne connaissaient pas les écluses, elles ne seraient rien aujourd'hui, et l'on pourrait tirer facilement un bon parti de la disposition naturelle du terrain.

Le canal Pharaonique, qui allait de Bubaste à la mer, fut abandonné sous les Ptolémées et les Romains, sans doute à cause de ces mouvements irréguliers des eaux, qui empêchaient qu'on pût s'en servir constamment. Les dangers de la navigation du nord de la mer Rouge diminuaient d'ailleurs son utilité. Les rapports avec l'Inde s'établirent par

Bérénice, et l'on y transporta par terre les marchandises de Cophtos. située dans la vallée du Nil. Berenice, qui se combla, fut remplacée par le vieux Cosseïr. situé plus au nord ; mais celui-ci étant devenu impraticable, à son tour, par les madrépores qui le remplirent, le nouveau Cosseïr, port actuel de cette partie de la côte, lui succéda.

Les Arabes rétablirent le canal des Rois et le continuèrent au delà du lac Amer, jusqu'à Suez. En faisant la prise d'eau, non plus dans la partie inférieure de l'Égypte, mais près de Fostat (le Caire), un canal, connu sous le nom du Prince des-Fidèles, fut creusé, et conduisit les eaux du Nil de ce point au canal des Rois, près de son entrée dans l'Ouadi. C'est sous le califat d'Omar que cette navigation fut établie : elle dura plus d'un siècle. Sous le calife Abu-Ciafar-el-Mansour, elle fut détruite, en haine, dit-on, d'un prince révolté de l'Arabie, à qui elle offrait des avantages.

Cette description sommaire peut donner une idée de la disposition des lieux. M. Lepère a fait un projet de rétablissement de la navigation intérieure, dont l'exécution paraît aisée et les résultats certains et étendus. Il consiste à diviser cette navigation en quatre bassins, dont les eaux, ayant dans chacun une hauteur différente, seraient soutenues au moyen d'écluses.

Le premier se composerait de la portion du ca-

nal qui communiquerait avec le Nil ; le second, du canal dans toute la longueur de l'Ouadi; le troisième, du lac Amer, dont les eaux seraient portées, chaque année, au niveau des inondations les plus grandes; et le quatrième, du canal qui, du lac Amer, communiquerait avec le golfe. La navigation serait assurée pendant huit mois, et ces canaux serviraient, en outre, les intérêts de l'agriculture, en donnant d'abondants moyens d'arrosements, dans une étendue de pays considérable.

Le quatrième bassin, rempli par les eaux de la mer à la haute marée, alimenterait des écluses de chasse, qui préviendraient les atterrissements et approfondiraient constamment le chenal.

Un canal éclusé, partant du Caire et venant s'emboucher dans le second bassin, soutiendrait les eaux de navigation à l'élévation nécessaire, et établirait une communication courte et facile, de cette ville à la mer Rouge.

Enfin le projet comprend un embranchement qui, partant du lac Amer, irait à la Méditerranée, en suivant le bord oriental du lac Menzaléh. Un courant d'eau claire, et des écluses de chasse, pourraient entretenir sa profondeur et empêcher son ensablement à son embouchure dans la Méditerranée, où ainsi aucune barre ne se formerait. Il en résulterait qu'une navigation directe serait ouverte, de la Méditerranée à la mer Rouge, pour les bâti-

ments de dix-huit pieds de tirant d'eau, et que le lac Amer se trouverait en être le point central, dans les différentes directions.

Suivant les calculs de M. l'ingénieur Lepère, la dépense du canal du Nil à la mer Rouge serait de dix-sept millions de francs. Elle ne s'élèverait qu'à trente, en y comprenant le canal du Caire, celui d'Alexandrie, et divers travaux jugés utiles sur le Nil; et cette somme pourrait même être réduite, quoiqu'en payant tout. Dix mille ouvriers et quatre ans de travail suffiraient. Quels immenses résultats on obtiendrait avec si peu de sacrifices!

Après ma course sur le canal je me rendis au puits d'Ageroud, où se trouve un ancien fort. Mes équipages m'y avaient devancé, et nous y campâmes, en même temps qu'une nombreuse caravane, qui arrivait du Caire et allait à Suez.

C'est là, selon la Bible, que les Israélites s'arrêtèrent avant d'effectuer le passage de la mer Rouge. De la terre de Gessen ils étaient venus dans le désert, sous le prétexte d'y offrir des sacrifices à Dieu, et, dans cette position, il semblait qu'ils n'eussent aucune issue : ils avaient des montagnes de rochers et le désert à leur droite; devant, et à leur gauche, la mer se prolongeant au loin, jusqu'au fond du golfe d'Héroopolis; derrière eux les Égyptiens. Ils franchirent la mer, soit à la faveur d'un miracle, soit à l'aide d'une cause naturelle, dont Moïse con-

naissait les lois. A Suez, on peut aujourd'hui la traverser à marée basse, et les atterrissements, qui depuis se sont élevés assez pour isoler la pointe du golfe et former un lac, ont dû autrefois offrir la même facilité, lorsque la mer les couvrait.

Le 30, à deux heures du matin, je me mis en route, et je me décidai à tenter de faire le voyage du Caire d'une seule traite. Nous ne nous arrêtâmes que pendant une demi-heure pour prendre un léger repas. Nos dromadaires étaient harassés du long voyage que nous achevions, et l'entreprise était téméraire. MM. Burnn et Lapi, et deux Arabes, furent les seuls qui purent l'exécuter avec moi.

A cinq lieues du vieux Caire nous vîmes un espace étendu, qui est couvert à sa surface d'arbres agathisés. Ces pétrifications sont d'une dureté extrême et ne peuvent être travaillées qu'avec la plus grande difficulté. Quel prodigieux changement ont subi ces lieux, depuis l'époque où ces arbres formaient une forêt!

A la fin de notre marche, les dromadaires, dont les forces étaient épuisées, se couchaient en se jetant violemment à terre; le mien, trois fois de suite, me fit courir ainsi un véritable danger, ce qui me détermina à faire la route à pied pendant les deux dernières heures. Enfin nous atteignîmes le vieux Caire, où nous arrivâmes par une tempête épouvantable et une grêle horrible, à une heure

du matin. Nos autres compagnons de voyage ne nous rejoignirent que le soir, et noséquipages seulement à la fin du troisième jour.

Pendant qu'on nous préparait un repas, je me promenai dans mon salon, en causant avec Soliman-Pacha; je n'eprouvais presqu'aucune fatigue, et le lendemain j'aurais recommencé un voyage semblable à celui que je venais de terminer.

Pendant notre route, j'avais examiné la disposition générale du désert que nous traversions. Il se compose d'une succession de contreforts et de collines, qui terminent la chaîne de montagnes que nous venions d'habiter pendant vingt-deux jours. C'est sur la partie inférieure de ces versants que le pacha a conçu la pensée de faire construire un chemin de fer, pour établir une prompte communication commerciale entre le Caire et Suez. Nul tracé n'a encore été arrêté; on n'a point fait de nivellement, ni entrepris aucun des travaux préparatoires, si considérables, que ce genre d'établissement exige; et cependant les rails, et tous les appareils en fer, sont commandés depuis longtemps en Angleterre, et doivent être maintenant arrivés en Égypte. Je doute qu'ils soient mis en place; mais

ce dont je suis convaincu, c'est que jamais ils ne serviront à transporter des voyageurs ou des marchandises. Je crois qu'un chemin de fer est ici une chose tout à fait inopportune.

Il ne faut pas supposer que les travaux d'établissements soient faciles dans ces localités. Il est possible à Méhémet-Ali de surmonter les obstacles par la force de sa volonté ; mais, indépendamment de toutes les circonstances qui en contrarieraient l'usage, on ne s'est peut-être pas bien rendu compte du but que l'on veut atteindre, et des difficultés de toute nature qui accompagnent cette entreprise.

C'est dans un désert de près de trente lieues de long, où il n'y a aucune source d'eau douce, que des terrassements doivent être exécutés, afin de régler les pentes : qu'il faut faire des travaux de maçonnerie pour la pose et l'assujettissement des dés ; c'est au milieu de ce désert, dont plusieurs parties se composent d'un sable fin et mouvant, que le vent emporte et chasse devant lui, et que chacun de ses efforts amoncelle, que l'on veut placer une voie qui sera sans cesse recouverte par ce sable, et par conséquent impraticable aux wagons. C'est quand on met en question si l'on peut tirer un bon usage des machines à vapeur en Égypte, dans les lieux clos et fermés, à cause de la poussière impalpable que l'air renferme souvent; lorsque les combustibles sont encore rares et chers ; quand on a si peu d'ou-

vriers capables d'exécuter les réparations fréquentes que nécessitent des machines faciles à se déranger, et qu'on en manquera longtemps encore; dans un pays inhabité, où nulle surveillance régulière et constante ne peut être exercée; c'est lorsque tant d'intérêts privés sont en opposition avec un établissement semblable, qu'on imagine de se jeter tout au travers de pareilles constructions. Il est permis de douter qu'elles amènent à de bons résultats; mais, en le supposant, quel en sera l'usage? Le canal, dont M. Lepère a donné le projet détaillé, attendrait plus sûrement le but où l'on veut arriver, et réunirait encore une foule d'autres avantages.

Les chemins de fer ne sont possibles que là où existent une foule de bons ouvriers, et une population considérable. Ils ne sont utiles que lorsque la prospérité des affaires commerciales demande un mouvement rapide des capitaux, la réalisation prompte du prix des valeurs qu'on a créées; ou bien encore dans un pays où il y a une grande quantité de voyageurs : c'est même leur transport qui donne aujourd'hui le plus de bénéfices sur la plupart des chemins de fer déjà établis. Là où ces conditions ne se présentent pas, les canaux doivent avoir la préférence, parce que le capital employé à leur création reste toujours le même, tandis que celui qui a servi à construire les chemins de

fer se détériore sans cesse et finit par se détruire.

Or quels sont les transports qui se feraient sur le chemin de fer du Caire à Suez? Assurément, ce ne sont pas des voyageurs : ce sont des marchandises, qui de l'Europe iront dans l'Inde, et de l'Inde viendront en Europe. On peut apprécier si, dans un pareil trajet, dont le terme le plus court doit embrasser trois mois, il y a quelque avantage à une accélération de trois jours, au prix d'un établissement aussi dispendieux?

Si, au lieu d'un chemin de fer, on exécute le canal proposé par M. Lepère, on favoriserait le commerce de l'Inde d'une manière bien plus efficace, parce que les bâtiments de la Méditerranée passeraient dans la mer Rouge, en beaucoup moins de temps qu'il n'en faudrait pour transporter les marchandises, sur des bâteaux, d'Alexandrie au Caire, et sur des wagons, du Caire à Suez; et qu'on serait dispensé d'un double déchargement et d'un double chargement. Il n'y a que des frais de traction bien inférieurs, aucune machine chère, point de combustible consommé, ou du moins en moindre quantité, et les canaux porteraient la fertilité dans le désert, en permettant la culture de plusieurs centaines de mille de feddams de superficie. Enfin le canal donne, aux bâtiments de guerre de troisième ordre du pacha, le moyen d'entrer dans la mer Rouge, pour y assurer sa domination.

En faisant un chemin de fer, tous les obstacles s'opposent à son exécution comme à son entretien. Le canal est un travail dans les habitudes et le génie des Égyptiens. On peut y consacrer tel nombre d'ouvriers qu'on voudra, et l'on n'est pas nécessairement condamné à manquer d'eau douce, puisqu'on marche avec elle.

Les sables peuvent avoir de la tendance à remplir le canal; mais indépendamment du long intervalle de temps qu'il faut pour qu'un semblable effet soit produit, il est facile de le prévenir par des travaux réguliers, et même de s'en garantir d'une manière certaine, au moyen de plantations d'arbres verts, qui, tout à la fois, seraient une source précieuse de richesse et arrêteraient l'envahissement des sables, ainsi qu'on l'a pratiqué avec un succès complet entre la Somme et l'Escaut, dans les dunes d'Ambleteuse, et aussi dans les landes de Bordeaux : ou bien encore on peut cultiver des plantes vivaces, et particulièrement le loya, espèce de jonc qui se plaît dans le sable et lui sert de barrière.

Méhémet-Ali, animé de la passion des créations utiles, est séduit par ce qui se fait dans l'Europe, et il voudrait importer en Égypte tout ce qui s'y exécute de remarquable. Ces inspirations sont louables, et on ne peut qu'y applaudir. Mais les imitations ne doivent pas être serviles; il faut peser les

circonstances différentes et voir si les applications sont naturelles. Or, ici, un examen approfondi démontre qu'il n'y a aucune de celles que l'on reconnaît nécessaires en Europe pour qu'un chemin de fer soit utile, et avantageux pour ceux qui l'exécutent.

Une observation d'un autre ordre doit être ajoutée à celles qui précèdent.

La pensée fondamentale de cette entreprise, que ce soit un canal ou un chemin de fer, est de favoriser le commerce de l'Inde avec l'Europe : ce sont les produits de ces deux parties du monde dont il s'agit de faciliter l'échange. L'Égypte ne joue, dans cette combinaison, qu'un rôle secondaire : c'est comme point de passage qu'elle intervient, et c'est du transit qu'il est question pour elle. Il donnera des bénéfices aux habitants, et de ce côté, il sera utile à l'Égypte; mais il n'accroîtra pas beaucoup les revenus du pacha, car il faut qu'il renonce à l'établissement de droits considérables sur les marchandises de transit, et peut-être Méhémet-Ali a-t-il peine à comprendre que d'autres que lui puissent faire des bénéfices sur le sol de l'Égypte. Cependant, s'il veut appeler le commerce, il doit s'habituer à cette pensée. Eût-il le plus beau chemin de fer du monde, personne ne viendra s'en servir si des droits élevés font disparaître tout le profit de cette direction et de cette communication nouvelles. Un gouvernement peut enlever aux habi-

tants de son pays une portion de leur fortune, mais il ne peut prétendre que les étrangers lui apportent volontairement la leur. Les avantages qu'ils trouvent peuvent seuls les attirer. Ainsi la limite des droits à établir est fort restreinte; s'ils sont considérables, il n'y a plus de commerce, et par conséquent plus d'impôt à percevoir.

Si Méhémet-Ali y réfléchit, il se convaincra de cette vérité; et alors, pourquoi ne commence-t-il pas, dès aujourd'hui, en rendant libre le transit, à provoquer le commerce de l'Europe? Les marchandises qui font l'objet de celui de l'Inde ne sont pas d'un très-grand poids, l'espace à parcourir est si court, et les transports en Égypte sont à si bas prix, qu'elles peuvent supporter les frais du voyage, par terre, de Suez à Alexandrie. Il verra si cette route, anciennement suivie, peut être encore pratiquée, et en appelant un mouvement d'affaires et la présence d'une foule d'Européens en Égypte, il créera de nouveaux intérêts et de nouveaux moyens d'action, dans le sens de la richesse et de la civilisation. Mais il faut que les étrangers trouvent des bénéfices incontestables et qu'une sécurité complète accompagne leurs opérations. Si le commerce afflue, si les marchandises de l'Europe et de l'Inde prennent cette route, ce sera un grand encouragement pour que le pacha facilite leur transport par un canal ou par le chemin de fer, dont il a

peut-être prématurément ordonné l'établissement.

Simultanément avec ces mesures, et par conséquent avant toute espèce de construction de chemin de fer ou du canal, plusieurs autres objets réclament les soins du pacha : d'abord l'établissement d'une bonne aiguade à Suez, ainsi que les Vénitiens l'avaient fait aux sources de Moïse; sans cela, rien à espérer. Le commerce de l'Inde passant par l'Égypte, il faut que la navigation de la mer Rouge corresponde à ses besoins, que les bâtiments de commerce puissent aisément s'approvisionner d'eau, et en ce moment c'est une chose d'une difficulté extrême, impossible même pour une navigation active. On pourrait tirer aussi un meilleur parti des ressources que donne la pluie, en rassemblant ses eaux et en les conservant. Autrefois, une population assez considérable vivait à Arsinoé. Depuis, la ville Galzum a existé dans le voisinage : on avait trouvé le moyen de procurer de l'eau à ces villes; il est donc possible, avec de l'intelligence et de la volonté, de rétablir ce qui était alors, et donner au port de Suez des avantages dont il est privé aujourd'hui.

Il faudrait ensuite améliorer le port et le chenal, ce qui est aisé au moyen d'écluses de chasse, dont l'effet journalier préviendrait les ensablements, résultant de l'action des vents du sud qui règnent sur cette côte.

Enfin il faudrait étudier avec soin la côte dans tout le golfe de Suez, et même au delà, pour reconnaître les points qui peuvent servir de mouillage, les indiquer, et tout disposer pour en faciliter l'usage aux bâtiments.

Des chantiers de réparation, des magasins d'approvisionnements maritimes de toute espèce, devraient aussi être formés à Suez. Alors il serait possible que, même avant l'execution de plus grands travaux, le commerce de l'Inde prît un grand essor; car il est si avantageux de faire le trajet en trois mois, au lieu d'en employer cinq; d'avoir une navigation infiniment moins pénible, et qui met pendant longtemps à portée des pays civilisés, au lieu de longer des côtes barbares, que peut-être le commerce s'élancerait dans la nouvelle route qui lui serait ouverte.

SECOND SÉJOUR AU CAIRE.

RETOUR EN EUROPE.

Dès le lendemain de mon arrivée au Caire, je fis ma visite au pacha. J'étais pressé de le remercier des soins dont, par ses ordres, j'avais été partout entouré, et je repris l'habitude, que j'avais contractée à Alexandrie, d'aller causer avec lui tous les soirs.

Après mon dîner je montais à cheval et je me rendais à la citadelle. Nos conversations furent toujours fort longues et du plus vif intérêt.

Comme il m'avait demandé de lui dire mon opinion sur ce que j'aurais vu pendant mon voyage, je lui parlai avec une entière franchise. Je développai chacune de mes remarques; je lui dis avec détail ce que je viens de consigner dans cet ouvrage, et je pus voir que, comme tous les hommes supérieurs, il supporte sans humeur la contradiction. Je ne négligeai rien pour l'éclairer sur ses intérêts, tels que je les conçois. Il m'a paru convaincu sur plusieurs points, sur d'autres il a persisté dans ses idées; mais j'ai tenu la parole que je lui avais donnée, et je pouvais être sincère sans craindre de le blesser, car j'ai souvent eu l'occasion de lui offrir des louanges méritées.

Le pacha s'était décidé à donner une organisation nouvelle à son armée. Il désira que les bases en fussent arrêtées pendant mon séjour, et chargea Soliman-Pacha de les rédiger et de me les soumettre. Le général s'occupa avec activité de ce travail, dont il me donnait connaissance chaque jour; il fut présenté à Mehémet-Ali, qui l'adopta et prescrivit qu'il fût mis à exécution.

Voici quel est l'état de l'armée égyptienne, par suite de cette organisation.

L'infanterie consiste en trente régiments à quatre bataillons; trois d'infanterie de ligne et un d'infanterie légère. Les bataillons de ligne sont composés de quatre compagnies de cent soixante fusi-

liers, huit sergents, seize caporaux, quatre tambours, formant quatre pelotons et commandés par cinq officiers. Les bataillons d'infanterie légère sont composés de trois compagnies de deux cent dix-huit fusiliers.

Le bataillon d'infanterie légère est destiné à éclairer le régiment, et chaque bataillon détaché se trouve l'être par une compagnie.

Cette formation a le double avantage de donner de l'infanterie legère instruite d'une manière spéciale; en même temps qu'au moyen de mutations avec les autres bataillons, elle est toujours composée de gens alertes, jeunes et vigoureux, comme il convient pour le genre de service particulier de cette arme.

La cavalerie sera formée de vingt régiments; chaque régiment de six escadrons, l'escadron de cent trente-six hommes, commandés par cinq officiers. Tous ces régiments doivent avoir cinq escadrons armés de lances, et le sixième de carabines. Huit régiments auront des cuirasses. Dans les cuirassiers, les six escadrons sont armés uniformément; le premier rang de lances, le second de sabres.

L'artillerie compte trois régiments, à douze batteries, savoir : trois à cheval, six batteries montées, et trois non montées, pour le service des places et les parcs.

Les troupes du génie se composent de quatre bataillons; chacun de huit compagnies, dont une de mineurs, une de pontonniers et six de sapeurs : elles sont chargées, non-seulement de la construction des places et des postes de campagne, mais encore de tous les travaux civils, routes, ponts, canaux, ainsi que de l'exploitation des forêts de la Syrie et des mines.

Enfin il y a pour le service des troupes légères dix mille Bédouins, formés en huit regiments de huit escadrons ; chaque escadron est de cent cinquante hommes.

L'armée active, stationnée en Syrie, sera forte de quatre divisions d'infanterie et quatre de cavalerie; chaque division d'infanterie de quatre régiments, ayant deux batteries montées. Les divisions de cavalerie auront chacune une batterie à cheval. La réserve d'artillerie sera formée de dix batteries, cinq à cheval et cinq montées, et le parc de cinq batteries non montées. Chaque division d'infanterie doit avoir en outre un régiment de Bédouins fort de douze cents hommes.

Ces troupes seront réparties de la manière suivante. Une division d'infanterie et une division de cavalerie, formant la droite de l'armée, sur la ligne de l'Euphrate; la division du centre à Antioche et Latakié; la gauche, composée d'une division d'infanterie et d'une de cavalerie, à Adana et Tar-

sous ; la quatrième division d'infanterie et deux de cavalerie à Damas, Sour, Tripoli, Beyrout, Balbek, Jérusalem, Jaffa, et d'autres villes de la Syrie ; la reserve d'artillerie, à Homs.

Les troupes, étant disposées de la sorte, peuvent se reunir dans tous les sens pour faire face sur divers points, se rassembler par divisions pour leur instruction, et occuper des camps pendant plusieurs mois, chaque année, dans les plaines d'Antioche, d'Alep et de Damas.

L'armée territoriale doit être composée de quatre divisions, dont la force variera suivant les circonstances et les besoins.

La cinquième division, dite d'Arabie, doit avoir de l'infanterie régulière, des corps d'Arabes, d'infanterie irrégulière, et des Bédouins; la sixième, dite d'Afrique, des troupes de la Nubie et du Sennaar; les deux autres, septième et huitième, formees des troupes restant et des dépôts de tous les régiments, seront stationnées en Egypte, et occuperont la Basse-Égypte et l'Égypte moyenne.

Par cette organisation, tous les points importants sont garnis de troupes, l'Égypte defendue, et l'armée active aura une force de soixante mille combattants. Les troupes sont bien placées pour vivre, elles maintiennent un vaste pays, et sont à portée de tous les lieux ou il serait convenable d'exécuter des travaux, soit pour etablir des forti-

fications permanentes, soit pour ouvrir des communicatiens et faciliter les mouvements au travers de la Syrie.

Je passai encore quinze jours pour faire mes adieux à cette belle ville du Caire et à son magnifique pays. Le pacha m'engageait à prolonger mon séjour. L'arrivée prochaine de son fils, qu'il m'apprit, aurait été un puissant motif de différer mon départ, car je souhaitais beaucoup faire une connaissance plus ample avec Ibrahim-Pacha. Mais celui-ci ayant renvoyé une première fois le bâtiment à vapeur qui était allé le chercher, je crus que l'état des choses en Syrie exigeait sa présence, et l'époque que j'avais fixée pour mon retour en Europe étant arrivée, je fus obligé de quitter le Caire sans l'avoir revu.

Le pacha mit le comble à ses procédés bienveillants envers moi, en donnant l'ordre de préparer,

pour me conduire, une frégate du premier rang de son escadre. On choisit *la Bahyréh*, de soixante-quatorze canons, excellent bâtiment construit à Marseille.

J'ai cherché à donner quelque idée de ce qu'est l'Égypte aujourd'hui, et je souhaite y avoir réussi. J'ai raconté ce que j'ai vu, selon l'ordre de ma marche; j'ai dit avec sincérité mes sensations, les réflexions qu'elles ont fait naître en moi, et les immenses choses qu'a faites Méhémet-Ali, sans omettre la critique lorsqu'elle m'a paru fondée. Je crois que l'établissement qu'il élève a des éléments de durée, et je fais des vœux pour son succès, parce qu'il amènera nécessairement, avec le temps, la civilisation de l'Égypte et d'une partie de l'Asie. Il est d'ailleurs dans mon caractère de prendre un vif intérêt à ce qui a de la grandeur et de l'avenir. Les vastes conceptions me plaisent, et je m'associe volontiers et d'instinct, par la pensée, aux belles créations, aux grandes entreprises. Sous ce rapport, rien d'aussi remarquable que ce qui se passe en Égypte n'est apparu depuis longtemps. Je crois que diverses choses sont à désirer dans l'intérêt de Méhémet-Ali pour qu'il puisse arriver aux meilleurs résultats possibles. On les connaît déjà d'après ce que j'ai rapporté : je les résumerai d'une manière succincte.

Il est à souhaiter que le pacha modifie le mode

de son administration et s'occupe du bien-être et de la conservation de la population. Non qu'il renonce au monopole, qui lui est tout à la fois indispensable, une des causes du mouvement imprimé, et compatible avec une bonne existence de fellahs; mais qu'il admette plus réellement les cultivateurs au partage des avantages qu'il en tire, et des produits qu'ils créent par leurs travaux; qu'enfin le fellah puisse jouir d'une manière efficace du fruit de ses labeurs. Il est surtout désirable que le pacha abandonne ce système de solidarité injuste qui confond tous les intérêts, décourage l'homme laborieux et intelligent, et doit devenir une cause de ruine pour le pays; qu'il supprime cette foule de petits impôts vexatoires, qui frappent l'opinion d'une manière fâcheuse sans remplir ses coffres; et qu'il affranchisse les fellahs de l'obligation de prendre dans ses magasins les objets de consommation qui leur sont nécessaires.

Mehémet-Ali trouvera un large dédommagement à ses sacrifices pécuniaires dans une popularité méritée, dans l'augmentation du travail procédant d'un ordre de choses plus favorable aux cultivateurs, et qui donnera bientôt au gouvernement, en objets récoltés, des valeurs nouvelles, qui l'enrichiront en même temps que les producteurs : ce sera un double avantage.

Le pacha doit s'occuper constamment, et d'une

manière toute particulière, de son armée. Il est assuré, en s'y prenant bien, d'arriver aux résultats les plus satisfaisants; mais ils ne seront complets que lorsque le recrutement sera exécuté d'une manière plus juste et plus régulière, et quand le sort des vieux serviteurs de l'état sera assuré, ainsi que celui des enfants des soldats, qui lui offrent une ressource si précieuse.

J'ai montré combien l'avenir de Méhémet-Ali dépend de la conduite des peuples de la Syrie. D'un autre côté, il n'est pas douteux que la conduite de ceux-ci ne doive être la conséquence de la manière dont ils seront gouvernés. Rien ne semble donc lui devoir être plus utile que de les traiter avec ménagement.

Enfin, une dernière chose importante, dans la situation où est placé Méhémet-Ali, c'est d'avoir un trésor considérable en argent comptant. Car le crédit, chose si incertaine et si variable dans les pays les mieux constitués, n'est pas un moyen de puissance applicable à sa position et à celle de l'Égypte, et il lui échapperait nécessairement dans une crise politique.

Si les choses que je viens d'indiquer sont l'objet particulier des méditations du pacha et de ses soins, je ne vois rien qui puisse ébranler ses créations : il transmettra paisiblement à son fils, et aux applaudissements de l'Europe, la couronne que

son habileté et son énergie ont conquise, et son nom sera inscrit parmi ceux des hommes marquants de l'histoire.

Après avoir renouvelé à Méhémet-Ali mes remercîments les plus sincères pour la gracieuse réception qu'il m'avait faite, je pris congé de lui le 17 janvier 1834. Il m'engagea fortement à revenir visiter l'Égypte pour constater le succès de ses diverses entreprises, particulièrement du barrage du Nil, et pour revoir son armée, quand elle aurait subi les changements projetés. Assurément si le barrage du Nil était terminé, c'est une œuvre qui, seule, mériterait le voyage, et très-probablement un grand nombre d'Européens viendraient l'admirer. Il serait curieux de voir les Égyptiens modernes se montrer, comme leurs ancêtres, le premier des peuples par la grandeur des travaux publics qu'ils auraient exécutés.

Je ne pus résister au désir de ramener de ce pays, comme souvenir, deux enfants abyssiniens, un garçon et une fille, nommés Saïd et Aicha, que j'achetai au marché du Caire : ils devaient être libres en Europe ; c'était un tribut payé à la religion et à la civilisation.

Cette race abyssinienne rappelle, par ses traits, les Européens les plus heureusement conformés : la couleur seule la distingue. Son intelligence est vive et facile, et sa fierté naturelle lui donne un caractère particulier. Je n'ai remarqué, chez mes jeunes esclaves, que de bons sentiments et des penchants louables. Ils craignent le blâme et sont sensibles aux éloges au delà de ce que l'on pourrait croire : un ordre donné, un devoir imposé, se gravent dans leur esprit, et rarement ils l'oublient. Un grand respect pour la propriété est inné chez eux, et jamais ils n'ont eu la pensée de s'approprier la moindre chose, même celles qui pouvaient flatter leur appétit. La pudeur est également poussée fort loin chez eux. La petite fille, âgée de douze à treize ans, n'avait qu'une ceinture au marché du Caire, et dès le lendemain du jour où elle fut achetée et vêtue, pour rien au monde elle ne se serait deshabillée devant un homme. Ils sont obéissants, sensibles aux bons traitements, et dévoués sans bornes à ceux que la Providence leur a donnés pour maîtres, et qui à leurs yeux représentent la famille

et la patrie qu'ils ont perdues, et les biens que l'avenir leur réserve.

Le 18 janvier, je me mis en route pour descendre le Nil. Nous eûmes beaucoup de pluie dans le voyage, ce qui me donna bien la preuve du changement du climat de l'Égypte.

Le 20, nous arrivâmes à l'Atféh, point de jonction du canal Mahmoudiéh avec le Nil. Nous changeâmes de bâtiment, et nous suivîmes notre chemin sur Alexandrie. Le 21 au matin, nous arrivâmes dans cette ville, où la peste régnait depuis trois semaines. Le soir, je m'embarquai sur *la Bahyréh*, et le 22 au matin, nous sortîmes du port et mîmes à la voile, par un temps favorable, pour Malte.

Le capitaine de la frégate était un Circassien nommé Kousrow, autrefois Mamelouk de Seid-Cherif-Pacha, élevé par lui d'abord pour le service de terre, et placé sur sa demande dans la marine. Tous les officiers étaient Égyptiens ou Turcs; pas un seul Européen ne se trouvait parmi eux. L'équipage entier était égyptien. Le capitaine fut rempli d'attentions pour moi: ses instructions étaient de m'obéir comme à Méhémet-Ali lui-même, de me conduire là où je le lui prescrirais, et de rester à ma disposition autant que je le voudrais. Il remplit les ordres du pacha, et les aurait dépassés s'il eût été possible. Des approvisionnements de choix,

et de toute espèce, avaient été faits pour moi sur la frégate; rien n'avait été oublié dans les dispositions attentives du pacha.

Le 23 et le 24, nous marchâmes sans avoir de mer et le vent en poupe; mais le 25, une forte tempête s'éleva et dura les 26 et 27. Elle fit périr, à ce que les journaux annoncèrent plus tard, vingt-sept bâtiments de commerce sur la côte d'Afrique. Le capitaine Kousrow resta pendant tout ce temps sur le pont. Les manœuvres furent faites avec habileté et aussi bien qu'elles auraient pu l'être dans toute autre marine, de quelque nation que ce soit.

Le 28, la tempête s'apaisa. Nous étions en vue de Malte; mais des calmes et des vents contraires nous retinrent au large pendant trois jours. Enfin, le 31, nous entrâmes dans le port et nous mouillâmes avec promptitude et élégance, en présence de toute l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Rowley.

L'île de Malte ne se compose que d'une masse de rochers d'une étendue médiocre; cependant ses admirables ports naturels, et sa position intermédiaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, lui ont donné beaucoup d'importance dans tous les temps. Elle fut d'abord occupée par les Phéniciens, dont elle servait à protéger la navigation. Les Carthaginois la possédèrent ensuite, et ils en firent, non-seulement une station maritime, mais encore, pour ainsi

dire, le chef-lieu de leur industrie. C'est dans cette île, alors appelée Mélita, qu'étaient le plus grand nombre de leurs fabriques, et de là, selon Diodore, qu'étaient expédiés les tissus les plus fins. Mélita était couverte de beaux édifices, de grands établissements, et ses habitants devaient à leur commerce un haut degré d'aisance, et même de fortune. Au déclin de la puissance de Carthage, l'an 212 avant Jésus-Christ, son sort changea : elle fut conquise par les Romains, sous les ordres du consul Simpronius. De ceux-ci elle passa sous la domination des Sarrasins, et appartint au royaume de Tunis. Le comte Roger le Normand la leur enleva en 1089 et la réunit à la Sicile.

Après la prise de Rhodes, les chevaliers de Saint-Jean, sous la conduite de Villiers de l'Isle-Adam, s'étaient retirés en Italie. Ils négocièrent longtemps avec l'empereur Charles-Quint pour qu'il fît à leur ordre la cession des îles de Malte et de Gozze : ils l'obtinrent enfin; et le traité fut signé le 12 mars 1530.

Plus heureux que l'Isle-Adam, le grand-maître Parisot de La Valette eut l'honneur de conserver à la chrétienté son nouveau boulevard. Soliman, le conquérant de Rhodes, fit attaquer Malte en 1565 par ses lieutenants Mustapha, Dragut et Piali : un siége de quatre mois ne leur donna que le fort Saint-Elme, et les secours, que don Garcie de To-

lède amenait aux chevaliers de Saint-Jean, forcèrent les Turcs à se rembarquer, après avoir éprouvé une perte d'hommes considérable.

Aussitôt après, le grand-maître La Vallette entreprit, non-seulement de réparer les désastres causés par le siége, et de relever les fortifications détruites, mais de mettre Malte à l'abri de toute autre attaque. Puissamment aidé par l'argent que lui fournirent le pape et les rois de France, d'Espagne et de Portugal, il fonda une nouvelle ville, sur les ruines mêmes du fort Saint-Elme; la première pierre en fut posée le 18 mars 1566. Les travaux exécutés par La Vallette avaient fait de Malte une place imprenable, et la reconnaissance de son ordre décora du nom de « Cité Vallette » la ville qui lui devait sa construction.

Vingt-cinq jours de quarantaine me furent imposés. Il me parut plus commode de subir cette ennuyeuse nécessité à bord que d'aller au lazaret. Je trouvai toute sorte d'empressement, d'obligeance et d'égards dans les autorités de Malte.

Admis à la pratique, le 22 février j'allai rendre visite au général Possonby, gouverneur général, et à l'amiral Briggs. Immédiatement après, j'allai, à peu de distance de la ville, à Saint-Joseph, revoir le champ de bataille où, en 1798, j'avais repoussé une sortie des Maltais et enlevé de ma main le drapeau de l'ordre, circonstance qui me valut le grade

de général de brigade. Je reconnus les lieux où s'était passée l'action, comme si je les avais quittés la veille, et j'indiquai les constructions qui avaient été faites depuis.

Je visitai ensuite les fortifications, qui me furent montrées par l'ingénieur de la place. Un homme de métier, en voyant cette place, doit être toujours étonné de deux choses : de la défense héroïque et de la résistance suivie du succès par le grand-maître La Vallette, lorsque Malte n'était rien, et que les Turcs occupaient les hauteurs immédiates du Borgo; et de la reddition de Malte, à nos armes, quand cette ville était devenue la plus forte de l'Europe après Gibraltar, et qu'elle se défendait par elle-même, en raison des obstacles matériels qu'elle présente. Aussi me rappelai-je le mot spirituel et vrai du général Caffarelli-Dufalga, commandant le génie de l'armée d'Orient, qui, après avoir fait le tour de la place, résuma en deux mots l'histoire de cette conquête : « Nous sommes bien heureux, dit-il, d'avoir » trouvé quelqu'un à Malte pour nous ouvrir les » portes : je ne sais pas, sans cela, comment nous » y serions entrés (1). »

Je dînai chez le gouverneur et j'y fis connaissance avec lady Émilie, fille de lord Bathurst. Elle me

(1) Voir à la fin du volume quelques pièces relatives à la conquête de Malte par l'armée française.

combla de bontés, et je vis le soir la société de Malte, qui est nombreuse et brillante.

Le 23, le général Possonby me présenta la garnison. Trois régiments furent réunis à la Floriane. J'en passai la revue; ils manœuvrèrent et défilèrent devant moi. Ces régiments étaient le 7ᵉ (grenadiers), le 53ᵉ, commandé par le lieutenant-colonel Considaine, et le 60ᵉ (chasseurs), commandé par le colonel Bamburi. Ces troupes sont très-belles et me parurent avoir une grande instruction.

Il m'est difficile d'exprimer l'accueil qui me fut fait par MM. les officiers de la garnison et les soins dont ils m'ont comblé pendant mon court séjour à Malte. Je vécus constamment au milieu d'eux, et chaque régiment voulut, à son tour, me donner à dîner. Rien n'est plus doux pour un vieux soldat, qui a fait la guerre pendant toute sa jeunesse, que de recevoir un semblable accueil de ceux qu'il a combattus.

L'existence des officiers, dans les régiments anglais, n'est pas la même que dans les autres armées de l'Europe. Il y a un bien-être, une abondance de moyens, qui tient sans doute à ce qu'en général ils ont de la fortune; mais cela provient aussi d'une meilleure entente de la vie, et de bons arrangements.

Le 24, ce fut avec les officiers du 53ᵉ régiment que je passai la soirée. Je me trouvais encore en

pays de connaissance : plusieurs officiers, et en particulier le colonel Considaine, avaient fait la guerre en Espagne lorsque j'y commandais une armée française, et celui-ci avait été blessé. Je trouvai dans ces troupes le 5e régiment, qui s'était tiré à force d'énergie et de courage d'une circonstance très-critique sur les hauteurs d'El-Bodon, près de Ciudad-Rodrigo, et dans sa marche sur Fuente-Guinaldo. Ces récits, entre gens de guerre qui s'estiment, ont un grand charme dans la paix : ils réveillent presque ces vives et profondes sensations de la guerre, qui, lorsqu'on les a éprouvées, blasent sur toutes les autres.

Les officiers du régiment de chasseurs du colonel Bamburi me donnèrent également à dîner et me procurèrent une soirée pleine d'agréments. Je regrettai que mon prompt départ m'empêchât de passer encore deux soirées semblables avec les officiers des 5e et 7e régiments.

Je désirais beaucoup connaître en détail tout ce qui tient aux troupes anglaises sous le rapport des manœuvres et sous celui du régime intérieur. J'allai voir les soldats dans leurs casernes et j'admirai la bonne manière dont ils y sont établis, et tous les soins qui sont pris pour améliorer leur sort autant que possible.

Je visitai l'établissement des sous-officiers, dont la position n'a d'analogue nulle part : ils sont pla-

cés dans des conditions spéciales qui méritent d'être remarquées. Ces sous-officiers sont excellents, et cependant ils n'ont aucune perspective d'avancement, excepté en cas de guerre, lorsqu'on manque d'officiers. Sans cela, ils ne peuvent jamais prétendre à le devenir, parce que ces emplois exigeant une finance, ils n'ont pas l'argent nécessaire pour la donner. Leurs fonctions ne forment donc point une carrière : c'est simplement un métier. Mais ils trouvent un stimulant puissant dans la considération qu'on leur accorde. Elle est toujours très-grande, en raison de leur grade, et elle augmente à mesure qu'ils s'en montrent plus dignes par leur conduite. Pendant que j'étais à Malte, un sous-officier, très-bon sergent et très-estimé, étant mort d'accident, tous les officiers de la garnison assistèrent à son enterrement.

Voilà pour l'ordre moral. Quant à leur existence matérielle, elle dépasse tous les besoins réels. Il suit de là que les sous-officiers sont contents de leur sort, qui les place dans une condition moyenne très-heureuse ; que les égards que les officiers leur témoignent les élèvent à leurs yeux, et qu'ils ne sont pas soumis aux tourments d'une ambition qui, lorsque les circonstances ne viennent pas la légitimer et fournir les moyens de la satisfaire, est un véritable malheur personnel et public.

Je demandai au colonel Considaine, avec la per-

mission du général Possonby, de faire exécuter devant moi, par son régiment, tous les mouvements que l'ordonnance anglaise a consacrés. Il s'empressa de me satisfaire, et le 25, le bataillon de son régiment (en temps de paix chaque régiment anglais n'a qu'un seul bataillon) manœuvra pendant trois heures en ma présence. Quatre cent quatre-vingts hommes étaient sous les armes. Je n'ai jamais rien vu de plus leste et de mieux instruit. Ils exercèrent comme infanterie de ligne et comme infanterie légère. J'ai remarqué dans ces manœuvres des choses qui m'ont paru moins bonnes que ce qui se pratique dans l'armée fraiançaise, d'autres qui m'ont semblé meilleures, et dont il y aurait d'utiles applications à faire chez nous. Mais ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est l'instruction individuelle. On conçoit qu'un régiment composé de sept à huit cents hommes aussi instruits puisse recevoir un nombre considérable de recrues, et, avec la discipline sévère à laquelle les soldats anglais sont soumis, se trouver, en peu de mois, en état de se présenter devant l'ennemi et de combattre.

Je visitai l'arsenal de marine, qui n'est qu'un arsenal de réparation; je vis les exercices de l'artillerie au fort Ricazoli. De là j'allai à l'hôpital de la marine, nouvellement bâti : il est d'une superbe architecture; ses arrangements intérieurs sont parfaits, et rien n'a été omis de ce qui pouvait

rendre le sort des malades aussi bon que possible.

J'allai voir le jardin du gouverneur, autrefois celui du grand-maître, à Saint-Antoine. L'habitation est belle et agréable, le jardin vaste et magnifique. Une immense quantité d'orangers en fait la richesse. Pour que les orangers donnent de grands produits, il faut les arroser abondamment une fois par mois : alors les oranges deviennent grosses et excellentes, et un oranger en donne jusqu'à trois cents. A défaut de ce soin, les oranges sont petites et mauvaises.

Je dînai ensuite à la campagne, chez M. Freire, dont je fis la connaissance avec un grand plaisir. Il a été ambassadeur d'Angleterre en Espagne, auprès des cortès, depuis 1808 jusqu'en 1812. C'est un homme d'un grand savoir, de beaucoup d'esprit, et fort aimable.

Le mauvais temps me forçant à prolonger mon séjour à Malte, j'en profitai pour voir deux établissements de philanthropie et de bienfaisance, qui sont admirablement bien dirigés : l'hospice des vieillards, et la maison de l'industrie, où des jeunes filles sont reçues, élevées et instruites dans divers métiers.

L'hospice des vieillards est un modèle de propreté et de bon ordre. Ils y sont logés sainement et convenablement, bien nourris, bien habillés; et ils paraissent aussi heureux que leur âge, et les tristes infirmités qui l'accompagnent, le comporte. Leur

nombre est de huit cents, des deux sexes, et l'administration en est tellement bien entendue, l'économie si intelligente, que chaque individu ne coûte que dix francs par mois.

La prison des condamnés est contiguë au bâtiment de cet hospice : il n'y en avait que dix-sept, dont un seul à vie. C'est peu pour la population de l'île, qui monte a cent vingt mille âmes. En revanche, il y a beaucoup d'aliénés : leur nombre s'élevait à quarante-trois.

La maison de l'industrie a pour destination d'enseigner des métiers aux orphelines, ou aux filles qui appartiennent à des parents pauvres, afin de conserver leurs mœurs. Il y a deux cents enfants, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de dix-huit à vingt. Toutes apprennent successivement divers états. D'abord elles cardent du coton, puis le filent, ensuite elles font, au métier, des étoffes avec des dessins. Le coton de Malte étant naturellement de couleur nankin, les étoffes sont jolies. Elles brodent, font de la dentelle et de la blonde; elles dévident les cocons des vers à soie et tordent son fil; elles font des souliers, etc. Le produit de la vente de tous ces objets appartient à la maison : on accorde à celles qui se distinguent quelques gratifications, que l'on conserve pour leur être remises au moment où elles sortent de l'établissement.

L'hygiène est parfaite, et l'attention à cet égard

est poussée si loin, qu'on les fait baigner tous les huit jours, dans toutes les saisons. Leurs parents ont la permission de les voir une fois par semaine, en présence de la supérieure; mais jamais elles ne peuvent aller chez eux.

L'enseignement moral et religieux est donné à ces jeunes filles avec le plus grand soin, et en général ce sont d'excellents sujets. Elles ne quittent la maison que pour se marier, ou pour être placées d'une manière convenable et qui garantisse leurs mœurs. Leur entretien ne revient qu'à cent vingt-cinq francs par an.

Malte me parut offrir des symptômes de richesse et de prospérité. Place d'entrepôt et de relâche, elle obtient d'assez grands avantages des relations qui se multiplient entre l'Orient et l'Occident, et qui iront toujours en s'accroissant. La population de l'île est augmentée de près de moitié. Autrefois elle comptait quatre-vingt et quelques mille âmes, aujourd'hui elle dépasse le chiffre de cent vingt mille. Les impôts sont légers, l'aisance est répandue partout et le bien-être général. La ville, naturellement magnifique, m'a semblé embellie depuis que je l'avais vue, en 1798. Elle renferme un grand nombre d'édifices publics, et la beauté de leur architecture est relevée encore par celle des matériaux employés à leur constuction; les pierres, malgré la succession des années, conservent toujours la blancheur

la plus éclatante. Tels sont le palais du grand-maître, occupé maintenant par le gouverneur ; les églises, les forts, etc. La présence constante d'une escadre considérable, et d'une garnison chèrement payée, dont les officiers sont riches, doit contribuer à la prospérité intérieure.

Beaucoup d'Anglais, attirés par la douceur du climat, ont fixé leur séjour à Malte : de ce nombre est M. Freire, que j'ai cité. Les mœurs de la population de la ville, autrefois généralement mauvaises, se sont fort épurées. Du temps de l'ordre de Malte, les maîtres du pays, étant tous célibataires, avaient amené cette corruption; les traces s'en effacent, et le gouvernement anglais, qui a pris à tâche de réparer le mal, y est parvenu en grande partie. C'est dans ce but que la maison de l'industrie a été fondée, et il n'y aucune précaution qui ne soit prise par l'administration pour mettre les élèves de cet établissement à l'abri de toute influence funeste, même de la part de leurs parents.

La société se compose, pour la plus grande partie, de femmes anglaises; elle est nombreuse, élégante et distinguée. Il y a à Malte un bon spectacle italien; on retrouve dans cette ville la physionomie et les habitudes de l'Europe, et les charmes de la cilivisation. J'en sentis le prix d'autant plus vivement que j'en avais été privé pendant quelque temps.

La mer étant très-grosse et le vent contraire, j'étais resté à Malte plus que je n'en avais eu l'intention. Mais, le 26, le temps devint plus favorable, et je me decidai à partir, après avoir dîné chez l'amiral Briggs et passé quelques heures avec son agréable famille.

D'après les conseils de l'amiral, j'avais renoncé à me rendre à Civita-Vecchia sur la frégate de Méhemet-Ali, à cause de la saison et du peu de profondeur de la mer près de cette côte. Je rendis donc sa liberté au capitaine Kousrow, qui mit aussitôt à la voile pour Alexandrie, tandis que je partais pour Civita-Vecchia, sur le yacht du gouverneur *l'Émilie*. Nous eûmes un fort gros temps, mais nous fîmes bonne route, et le 2 mars nous entrâmes à Civita-Vecchia, où une capricieuse quarantaine de dix jours m'attendait encore.

Me voilà arrivé au terme d'un long voyage, accompli avec une extrême rapidité : un intérêt vif varié en a embelli toutes les heures ; dix mois et vingt jours, écoulés depuis mon départ de Vienne, ont été bien remplis, et ils laisseront de précieuses traces dans ma mémoire. La bienveillance m'a partout accueilli ; elle m'a souvent comblé de ses attentives et gracieuses prévenances : l'estime dont on m'a prodigué les témoignages, les soins dont j'ai été l'objet, m'ont pénétré d'une reconnaissance profonde ; ils ont gravé dans mon cœur et dans mon es-

prit des souvenirs ineffaçables, qui apportent de douces consolations aux regrets inspirés par l'absence de la patrie.

NOTES SUR L'ÉGYPTE,

ÉCRITES PAR

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Pendant l'expédition d'Égypte le général en chef avait réuni diverses notes sur le pays. Tout ce qui est sorti de cette illustre plume doit avoir un puissant intérêt, et j'ai pensé que l'on me saurait gré de faire suivre, par ce document, le récit de mon voyage. On y trouvera des idées qui semblent avoir guidé Méhémet-Ali dans son gouvernement et son administration, et entre autres celle du gigantesque travail qu'il fait exécuter pour le barrage du Nil.

I. L'Égypte n'est proprement que la vallée du Nil, depuis Assouan jusqu'à la mer.

II. Il n'y a d'habitable et de cultivé que le pays où l'inondation arrive et où elle dépose un limon

que le Nil charrie des montagnes de l'Abyssinie. L'analyse de ce limon a donné du carbone.

III. Le désert ne produit que quelques broussailles qui aident à la subsistance des chameaux. Aucun homme ne peut vivre du désert.

IV. Rien ne ressemble à la mer comme le désert, et à une côte comme la limite de la vallée du Nil. Les habitants des villes qui y sont situées sont exposés à des incursions fréquentes des Arabes.

V. Les mamelouks possédaient en fief les villages. Étant bien armés, bien montés, ils repoussaient les Arabes dont ils étaient la terreur. Cependant ils étaient trop peu nombreux pour garder cette immense lisière.

VI. C'est pourquoi chaque frontière, chaque chemin est garanti par des tribus d'Arabes de la province, qui, armés et à cheval, sont obligés de repousser les agressions des Arabes étrangers ; en conséquence de quoi ils ont des villages, des terres et des droits.

VII. Ainsi lorsque le gouvernement est ferme, les Arabes domiciliés le craignent, restent en paix, et alors l'Égypte est presque à l'abri de toute incursion étrangère.

VIII. Mais lorsque le gouvernement est faible, les Arabes se révoltent; alors ils quittent leurs terres pour errer dans le désert et se réunir aux Arabes étrangers, pour piller le pays où ils font des incursions dans les provinces voisines.

IX. Les Arabes étrangers ne vivent pas dans le désert, puisque le désert ne nourrit personne; ils habitent en Afrique, en Asie ou en Arabie. Ils apprennent qu'il y a anarchie; ils quittent leur pays, traversent douze ou quinze jours de désert, s'établissent aux points qui se trouvent sur les frontières du désert, et partent de là pour désoler l'intérieur de l'Égypte.

X. Le désert est sablonneux. Les puits y sont rares, peu abondants et la plupart salés, saumâtres ou sulfureux. Cependant il y a peu de routes où l'on ne trouve toutes les trente heures un puits.

XI. On se sert de chameaux, d'outres pour porter l'eau dont on a besoin. Un chameau peut porter de l'eau pour cent Français pendant un jour.

XII. Nous avons dit que l'Égypte n'était que la vallée du Nil; que le sol de cette vallée était primitivement le même que celui qui l'environne; mais que l'inondation du Nil et le limon qu'il

donne avaient rendu la vallée qu'il parcourt une des portions de la terre la plus fertile et la plus habitable.

XIII. Le Nil croît en messidor, et l'inondation commence en fructidor. Alors toute la terre est inondée : les communications sont difficiles. Les villages sont situés à une hauteur de seize à dix-huit pieds. Un petit chemin sert quelquefois de communication ; plus souvent il n'y a qu'un sentier.

XIV. Le Nil est plus ou moins grand, selon qu'il a plus ou moins plu en Abyssinie ; mais l'inondation dépend encore des canaux d'arrosement.

XV. Le Nil n'a aujourd'hui que deux branches : celle de Rosette et celle de Damiette. Si l'on fermait ces deux branches de manière qu'il coulât le moins d'eau possible dans la mer, l'inondation serait plus grande et plus étendue, et le pays habitable plus considérable.

XVI. Si les canaux étaient bien nettoyés, bien étudiés, plus nombreux, on pourrait parvenir à conserver l'eau la plus grande partie de l'année dans les terres, et par là augmenter d'autant la vallée et le pays cultivable. C'est ainsi que les oasis de la Scharkyéh et une partie du désert depuis Pé-

lusc étaient arrosés. Tout le Bahyréh, le Maryout et les provinces d'Alexandrie étaient cultivés et habités.

XVII. Avec un système bien entendu, ce qui peut être le fruit d'un bon gouvernement, l'Égypte peut acquérir d'accroissement huit à neuf cents lieues carrées.

XVIII. Il est probable que le Nil a passé par le Fleuve-sans-Eau, qui, du Fayoum, passe au milieu des lacs Natron et se jette dans la mer au delà de la tour des Arabes. Il paraît que Mœris a bouché cette branche du Nil, et a donné lieu à ce célèbre lac dont Hérodote même ne connaît pas le travail.

XIX. Le gouvernement a plus d'influence sur la prospérité publique que partout ailleurs; car l'anarchie et la tyrannie n'influent pas sur la marche des saisons et sur la pluie. La terre peut être également fertile en Égypte. Une digue qui n'est pas coupée, un canal qui n'est pas nettoyé rendent déserte toute une province; car les semailles et toutes les productions de la terre se règlent en Égypte sur l'époque et la quantité de l'inondation.

XX. Le gouvernement de l'Égypte étant tombé

dans des mains plus insouciantes depuis une cinquantaine d'années, le pays dépérissait. toutes les années, dans beaucoup d'endroits. Le désert a gagné sur la vallée, et il est venu former des monticules de sable sur le bord même du Nil; encore vingt ans, du même gouvernement que celui d'Ibrahim et de Mourad-Bey, et l'Égypte perdait le tiers de ses terres cultivables. Il serait peut-être facile de prouver que cinquante ans d'un gouvernement pareil à celui de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, pourrait tripler l'étendue cultivable et la population. Les hommes ne manquent jamais au sol, car ils abondent de tous les côtés de l'Afrique et de l'Arabie.

XXI. Le Nil, depuis Assouan jusqu'à trois lieues au nord du Caire, coule dans une seule branche. De ce point que l'on appelle *Ventre de la Vache*, il forme les branches de Rosette et de Damiette.

XXII. Les eaux de la branche de Damiette ont une tendance marquée à couler dans celle de Rosette. Ce doit être un principe de notre administration en Égypte de favoriser cette tendance qui favorise Alexandrie et toutes les communications directes avec l'Europe.

XXIII. Si l'on coupait la digue Farâ-ou-Nyèh, la

province du Bahyrèh gagnerait deux cents villages, et cela, avec le canal qui part du Fayoum, approcherait l'inondation et la culture des murs d'Alexandrie. Cette opération ferait le plus grand tort aux provinces de la Scharkièh, Damiette et Mansourah; ce qui doit faire retarder jusqu'au moment favorable pour l'exécution. Mais elle doit être faite un jour.

XXIV. Le canal, qui de Ramanyeh porte les eaux du Nil à Alexandrie, doit être creusé et rendu tel qu'on puisse naviguer toute l'année. Alors les bâtiments de cent tonneaux pourront aller, pendant six mois de l'année, d'Alexandrie au Caire et à Assouan sans passer aucun boghaz.

XXV. Un travail que l'on entreprendra un jour sera d'établir des digues qui barrent la branche de Damiette et de Rosette, au *Ventre de la Vache;* ce qui, moyennant des batardeaux, permettra de laisser passer successivement toutes les eaux du Nil dans l'est et l'ouest, dès lors de doubler l'inondation.

XXVI. Dans l'inondation du Nil, les eaux arrivent jusqu'à seize lieues de Suëz; les vestiges du canal sont parfaitement conservés, et il n'y a aucune espèce de doute qu'un jour les bateaux ne puis-

sent transporter les marchandises de Suëz à Alexan drie.

XXVII. Nous avons dit que l'Égypte était à proprement parler la vallée du Nil. Cependant, une grande partie des deserts qui l'environnent, fait aussi partie de l'Égypte, et dans ces déserts il est des oasis, comme dans la mer il est des îles.

Du côté de l'ouest, les déserts qui font partie de l'Égypte s'étendent jusqu'à dix ou douze jours de marche de l'eau du Nil. Les points principaux sont les trois oasis Syrahs et les lacs Natron. Le premier oasis est éloigné de trois journées de Syout. On ne trouve point d'eau en route; il y a, dans cet oasis, des palmiers, plusieurs puits d'eau saumâtre, quelques terres cultivables, et presque constamment des fièvres malignes.

XXVIII. Pour se rendre du Caire à Tedigat, qui est le premier pays cultivé, il y a trente journées de marche dans le désert. On est jusqu'à cinq jours sans trouver d'eau.

XXIX. Les lacs Natron sont situés à douze heures de marche dans le désert de Terranèh. On y trouve d'excellentes eaux, plusieurs lacs Natron et quatre couvents de cophtes. Les couvents sont des forteresses; nous y avons placé garnison grecque et plusieurs pièces de canon.

XXX. Du côté de l'est, les deserts qui appartiennent à l'Égypte s'etendent jusqu'à une journée d'El-Arych et au delà de Tor et du Mont Sinaï. Quattyeh est une espèce d'oasis; il y a cinq ou six cents palmiers, de l'eau pour six mille hommes et mille chevaux : il est eloigné de cinq lieues de Salahyeh. On trouve deux fois un peu d'eau en chemin. Nous avons établi un fort de palmiers dans cet oasis important.

XXXI. De Quattyeh à El-Arych il y a vingt lieues. El-Arych est un oasis. Il y avait un très-beau village, que nous avons demoli, et cinq ou six mille palmiers que nous avons coupés. La quantité d'eau, la quantité de materiaux, l'importance de sa position, nous y ont fait établir une place forte, déjà dans un état de defense respectable. D'El-Arych à Gazah il y a seize lieues; on y trouve plusieurs fois de l'eau. On passe au village de Kan-you-Ness.

XXXII. Tor et le mont Sinaï sont éloignés de dix jours de marche du Caire. Les Arabes de Tor cultivent des fruits et font du charbon. Ils emportent du Caire des blés. Il y a, dans tout cet oasis, de la très-bonne eau et abondante.

XXXIII. La population de tous les fellahs ou

Arabes qui habitent les oasis, tant du désert de l'est que le désert de l'ouest, et non compris les quatorze provinces, ne se monte pas à trente mille âmes.

XXXIV. La vallée du Nil se divise en Haute-Égypte, Moyenne-Égypte et Basse-Égypte. La Haute-Égypte contient les provinces de Djirjeh, Monfalout et Mynieh. La Moyenne comprend le Fayoum, le Beni-Soueyf et le Caire. La Basse comprend le Bahyréh, Alexandrie, Rosette, le Garbyéh, le Menouf, Mansourah, Damiette, le Kelyoub et le Scharkyéh.

XXXV. La côte s'étend depuis le cap Durazzo jusqu'à une journée d'El-Arych. Le premier poste où nous ayons eu un établissement est le Marabout, situé à deux lieues ouest d'Alexandrie. Les portes d'Alexandrie sont défendues par une grande quantité de batteries et de forts qui la mettent, tant par terre que par mer, à l'abri de toute attaque; le fort Crettin est un modèle de fortification. Aboukir est situé à cinq lieues d'Alexandrie, et a une bonne rade. Le lac Madyeh, où jadis débouchait la branche du Nil appelée Canopique, arrive jusqu'à une lieue d'Alexandrie et jusqu'à deux lieues de Rosette, et du côté du sud jusqu'à une lieue de Birket. La bouche de Rosette a un boghaz très-difficile à

franchir. De Rosette à Bourlos il y a cinq lieues. Le lac de Bourlos a une centaine de djermes et communique à Mehel-el-Kebir par un canal. L'embouchure du lac forme un très-bon port, ayant dix à douze pieds de fond. La bouche de Damiette est défendue par le fort Lesbé. Le lac Menzalèh, qui s'étend jusqu'à l'ancienne Péluse, c'est-à-dire à vingt-cinq lieues, commence à une demi-lieue de Damiette. Il y a deux bouches, celle de Dibèh et d'Omfarège. Il y a une grande quantité de bateaux sur ce lac. Le canal de Moueïs se plonge dans ce lac une lieue au-dessous de Sân. Tynèh, ou l'ancienne Péluse, est à quatre lieues de Quattyeh. Nous avons déjà parlé de Quattyeh à El-Arych. La côte est partout basse et mauvaise; partout, au moins à une lieue, il y a des monceaux de sable et souvent à deux ou trois lieues.

XXXVI. La population de l'Égypte est de deux millions cinq cent mille habitants. Les Arabes domiciliés et établis avec la protection du gouvernement dans les différentes provinces forment un total de douze mille cavaliers et de quarante mille hommes d'infanterie. Il y a environ quatre-vingt mille cophtes, quinze mille chrétiens damascains et six mille juifs.

XXXVII. La Porte avait abandonné le gouverne-

ment de l'Égypte à vingt-quatre beys, qui avaient chacun une maison militaire plus ou moins nombreuse. Cette maison militaire consistait en esclaves de la Géorgie et de la Circassie, qu'ils achetaient de trois mille à quatre mille cinq cents francs, et qu'ils élevaient en militaires. Il pouvait y avoir, contre notre armée, huit mille mamelouks à cheval, bien montés, bien exercés, bien armés et très-braves, faisant propriété des beys régnants. L'on pouvait compter le double, descendant des autres mamelouks, établis dans les villages ou vivant au Caire.

XXXVIII. Le pacha n'avait aucune autorité. Il changeait tous les ans ainsi que le kadiaskier que la Porte envoyait. Il y avait même dans le reste de l'empire sept corps auxiliaires. Les chefs s'appelaient les sept grands odgiaglys. Ces corps sont tellement diminués par la guerre, qu'il n'en reste plus aujourd'hui d'existant que mille, vieux et infirmes, sans maîtres, et même attachés aux Français.

XXXIX. Les chérifs sont les descendants de la tribu des successeurs de Mahomet, ou, pour mieux dire, les descendants des premiers conquérants. Ils portent le turban vert.

Les ulémas sont des gens de loi et d'église, qui

ne ressemblent d'aucune manière à nos juges ni à nos prêtres.

Le chef des ulémas du Caire s'appelle grand-cheik. Il a la même vénération dans le peuple, que les cardinaux d'autrefois en Europe. Ils disent la prière chacun dans une mosquée, ce qui leur vaut quelque revenu et du crédit.

La grande mosquée du Caire, appelée El-Azhar, est grande, belle, et a un grand nombre de docteurs et d'autres attachés à son service. Il y en a vingt-quatre principaux.

XL. Il y a beaucoup de cafés au Caire, où le peuple passe la plus grande partie de la journée à fumer. Les pauvres, les voyageurs, logent dans les mosquées, la nuit et dans la chaleur. Il y a une grande quantité de bains publics où les femmes vont se baigner et se racontent les nouvelles de la ville.

Les mosquées sont dotées comme l'étaient nos églises.

XLI. Les villages de l'Égypte sont des fiefs qui appartiennent à qui le prince les donne. En conséquence de quoi, il y a un cens que le paysan est obligé de payer au seigneur.

Les paysans sont propriétaires réels, puisqu'ils sont respectés, et qu'au milieu de toutes les révo-

lutions et de tous les bouleversements l'on ne viole jamais leurs droits.

Cela fait qu'il y a deux espèces d'hommes en Égypte, les propriétaires de fonds ou paysans, et les feudataires ou seigneurs.

Les deux tiers des villages appartiennent aux mamelouks, pour les frais d'administration. Le miri, proprement dit, qui est une imposition assez modique, était censé destiné à la Porte.

XLII. Les revenus de la république consistent en cinq articles :

1. Douanes.

2. Divers droits affermés.

3. Miri, droit de Kaschefs et autres.

4. Le cens ou droit seigneurial, sur les deux tiers de l'Égypte, dont le haut domaine lui appartient; les douanes de Suëz, Q'uoss-seyr, Boulacq, Alexandrie, Damiette et Rosette rendaient quatre à cinq millions.

5. Le miri, les droits de Kaschefs et les cens seigneuriaux se montent à quinze millions.

Les avanies, à deux millions. Un de plus grands revenus des mamelouks, c'étaient les avanies.

L'Égypte peut donc rendre, tout évalué, vingt-quatre millions à la république. En temps de paix, elle peut en rendre jusqu'à trente. D'ici à vingt-cinq ans, l'Égypte peut rendre cinquante millions. Je ne

comprends pas dans cette évaluation l'espérance qu'il y a à avoir du commerce des Indes. Mais, pendant la guerre, la suspension de tout commerce rend le pays pauvre, et tout s'en ressent.

XLIII. Depuis notre arrivée, en messidor, jusqu'en messidor, c'est-à-dire, pendant douze mois, l'on avait retiré de l'Égypte :

francs 300,000 des contributions d'Alexandrie.
150,000 de Rosette.
150,000 de Damiette.
500,000 les cophtes du Caire.
500,000 les Damascains.
1,000,000 les marchands de café turcs.
500,000 divers marchands.
500,000 les femmes des mamelouks.
300,000 la monnaie.
8,300,000 impositions territoriales, ou de métiers, ou de douanes.

Ce qui fait douze millions cent mille francs.

Il était encore dû par les villages des sommes assez considérables que les affaires militaires empêchèrent de retirer.

PIÈCES RELATIVES

À

LA PRISE DE MALTE.

L'ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, possesseur de l'île de Malte lorsque l'armée d'Orient en fit la conquête, avait pris naissance au mileu des croisades. Des marchands napolitains obtinrent, en 1048, du calife Moustach-Billah, la permission de fonder à Jérusalem, et proche du Saint-Sépulcre, un hospice pour les chrétiens latins. Il fut desservi d'abord par les religieux de Saint-Benoît, auxquels vinrent se réunir ensuite des pèlerins qui voulaient consacrer leur vie, dans les saints lieux, au service de l'humanité.

Au temps de la première croisade, en 1099, un Français, du nom de Gérard, était administrateur de l'hôpital Saint-Jean de Jerusalem ; et une dame romaine, d'une illustre naissance, appelée Agnès,

gouvernait la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe.

Godefroy, devenu maître de Jérusalem, affecta à l'entretien de cette institution charitable, des biens qu'il prit sur ses propriétés personnelles dans le Brabant: plusieurs jeunes croisés s'enrôlèrent à cette époque parmi les hospitaliers, qui, bientôt, revêtirent l'habit régulier et prononcèrent les trois vœux de religion.

Tel fut le berceau de l'ordre. En 1118, Raymond Dupuy, ayant été nommé grand-maître, fit de ses religieux des chevaliers. J'ai cité quelques traits de leur histoire dans le cours de mon livre.

Je n'ai point l'intention de faire le récit des événements qui ont mis l'île de Malte au pouvoir de l'armée française, et amené par suite la destruction de l'ordre de Saint-Jean. Je me propose seulement d'en rapporter ce qui sera nécessaire pour l'intelligence des documents qui vont suivre, et qui sont demeurés dans mes papiers de cette époque.

On a dit que nous avions dû à des ressorts secrets la prise de Malte. J'ai la certitude du contraire. Ce qui a pu contribuer à répandre cette opinion, ce furent, après ce que la conquête avait de surprenant, les reproches que les chevaliers adressèrent plus tard au grand-maître, sur lequel ils rejetèrent tout le poids des fautes qui avaient été commises en commun. M. de Hompesch ne se

rendit pas coupable de trahison envers son ordre. Notre arrivée jeta l'effroi et la division dans les conseils des chevaliers, et la faiblesse du grand-maître, qui manqua d'énergie et de volonté, ouvrit la porte au désordre et à l'anarchie. Il faut toutefois le rappeler à l'honneur de notre pays, les Français montrèrent en général beaucoup de résolution ; ils excitèrent à la défense et occupèrent les principaux postes.

Quelques mois après la prise de Malte, le bailli de Tignié publia à Londres un écrit répété par les journaux français du temps, où, rapprochant les souvenirs de Rhodes des conditions du traité conclu entre l'armée française et les chevaliers, il disait : « L'Isle-Adam défendit une mauvaise place pen- » dant six mois contre un grand conquérant, et » emmena tous ses chevaliers avec lui : Ferdinand » de Hompesch n'a pas défendu deux jours seu- » lement une excellente place ; il s'est sauvé n'ayant » rien demandé pour l'ordre, laissant ses membres » à la discrétion des vainqueurs, et emportant le » prix de sa trahison. » Une démarche plus solennelle vint corroborer ces récriminations ; tristes fruits, après de grands malheurs, de l'orgueil et de l'intérêt froissés.

Beaucoup de chevaliers français avaient demandé à rentrer dans leur patrie ; quelques-uns prirent même du service parmi nous. Les autres, et tous

ceux des *langues* étrangères (1), se retirèrent d'abord à Trieste, et ensuite en Russie, où l'empereur Paul Ier leur accorda un asile et une éclatante protection. Il fit prolamer « que Saint-Pétersbourg » était désormais la résidence de l'ordre de Malte, » et qu'il promettait à tous les nobles en état de » faire les preuves exigées, qui voudraient se ren» dre à Pétersbourg, qu'ils seraient reçus chevaliers » de Saint-Jean. »

Au moment où nous nous étions emparés de Malte, l'empereur Paul venait de conclure avec M. de Hompesch un traité par lequel il assurait à la *langue* de Russie, qu'il avait fondée, par une convention antérieure d'une année environ, « pour la » noblesse professant la religion grecque, » un revenu annuel de deux cent mille roubles. Dans cet acte, l'empereur prend le titre de « protecteur » de l'ordre de Malte. » Quelque temps après notre conquête, il se déclara grand-maître, et ne consentit que plus tard à ce qu'un autre fût nommé à cette place. Dans l'intervalle, et sous ces influences, le grand-prieur fit paraître à Saint-Pétersbourg, contre la reddition de Malte, une protestation

(1) Par les *langues de Malte* on entendait les différentes nations, ou provinces d'un même état, auxquelles appartenaient les chevaliers de l'ordre. Il y en avait huit : France, Auvergne, Provence, Italie, Aragon, Castille, Allemagne et Angleterre.

dont voici un passage : « Réunis sous les auspices
» de Paul Ier, auguste empereur de toutes les Russies, nous désavouons solennellement toute démarche contraire aux lois de notre institution ;
» regardons comme dégradés de leurs rang et dignité tous ceux qui ont rédigé, accepté et consenti l'infâme traité qui livra Malte, ainsi que
» tous ceux qui seront convaincus d'avoir coopéré
» directement ou indirectement à cette œuvre
» d'iniquité. » Peu de mois après, M. de Hompesch fit remettre sa démission à l'empereur.

Nous arrivâmes devant Malte le 21 prairial an VI, et l'on refusa d'admettre nos bâtiments dans le port, ou du moins d'en recevoir plus de deux à la fois. Si nous avions pu y introduire notre escadre, le projet de Bonaparte était de débarquer dans la ville et de s'en emparer par un coup de main. Le 22, à la pointe du jour, les troupes avaient descendu à terre : le soir, la place était investie, le reste de l'île soumis, le général Desaix posté au pied du glacis de la Cotoner et du fort Ricazoli ; et j'avais repoussé une sortie tentée par les assiégés à la porte de Saint-Joseph, dont je m'emparai. Ce corps, composé des milices maltaises, massacra dans sa fuite sept des chevaliers français qui marchaient à sa tête, et compléta, par cet acte de cruauté, la confusion qui régnait à Malte. Elle était si grande, qu'on lit, dans l'écrit

du bailli de Tignié, que déjà « des patrouilles s'y » étaient fusillées entre elles. » Le 23, au matin, le grand-maître demanda une suspension d'armes; à minuit, ses envoyés étaient à bord de *l'Orient*, auprès du général en chef, signant la convention définitive, et le 24 nous entrions dans la ville.

Malte nous était utile comme point d'appui dans la Méditerranée pendant notre expédition en Égypte, et la moindre résistance qu'elle eût faite nous aurait été funeste, car la flotte anglaise était bien proche. Nous y passâmes huit jours employés par le général Bonaparte en soins d'organisation; et à peine nous venions d'en partir, que Nelson se présenta devant la ville.

Ce fut un coup de fortune que cette prompte reddition, sur laquelle on n'avait pas droit de compter, un de ces événements extraordinaires dont l'histoire de Napoléon est remplie, et qui, marqués du doigt de la Providence, viennent encore grandir ce que son génie a conçu. Afin de motiver notre agression, on fit valoir de prétendus griefs de la France contre l'ordre de Saint-Jean: en pareil cas on en trouve toujours. Ceux que l'on mit en avait sont détaillés dans une note que le gouvernement avait remise au général Bonaparte, et qui fait le fond d'un message que le directoire adressa aux deux conseils de la république, en leur annonçant la prise de Malte.

EXPOSÉ SUCCINCT

DE LA CONDUITE DE MALTE A L'ÉGARD DE LA FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION.

De 1791 jusqu'en 1795, ce gouvernement a ouvertement autorisé et encouragé ceux des chevaliers qui voulaient se joindre à l'armée des émigrés.

Les émigrés qui se sont réfugiés à Malte, quoique non chevaliers, ont été, par honneur et en leur qualité d'émigrés, agrégés à l'ordre, entre autres le comte de Narbonne-Frislar, qui a été accueilli avec la plus grande distinction.

Malgré le décret qui déclarait biens nationaux les biens que l'ordre possédait en France, le grand-maître n'a pas cessé, jusqu'à présent, de donner les chimériques commanderies en France à mesure qu'elles vaquaient.

Lors de la déclaration en Espagne contre la France, tous les vaisseaux de guerre espagnols eurent ouvertement la permission de recruter des

matelots à Malte, et, sur la demande de la cour d'Espagne, quatre mille fusils lui furent accordés pour ses armées de terre.

Permit aussi aux Anglais de recruter des matelots dans l'île, et avec un tel dévouement de la part du gouvernement de Malte, qu'il prononçait la peine des galères, pour trois ans, contre ceux qui violaient leurs engagements.

En 1794, Elliot, vice-roi de Corse pour l'Angleterre, manquait de poudre pour conserver cette conquête : il en obtint deux cents quintaux du gouvernement de Malte.

Jusqu'en 1796, tous les bâtiments français de commerce entrant dans le port, étaient contraints de baisser le pavillon national.

Au mois de décembre dernier, deux frégates françaises, la *Justice* et l'*Artémise*, vinrent mouiller dans le port : l'agent consulaire sollicita vainement la permission de recruter des matelots, et, dans le même temps, deux corsaires anglais eurent toute facilité à cet égard.

Tous les partisans de la révolution ont été persécutés : plusieurs d'entre eux exilés sans formalité, et, dans le mois de mai 1797, un grand nombre arrêtés et emprisonnés comme des criminels ; Vassello, un des hommes les plus recommandables du pays par ses profondes connaissances, condamné à être renfermé pour la vie.

Par tous ces faits, il résulte que Malte a été l'ennemie de la France depuis la révolution, et, par son manifeste (ci-joint), qu'elle a été en état de guerre contre elle dès 1793.

MANIFESTE DU 1er OCTOBRE 1793.

La cour de Naples ayant fait notifier au grand-maître de l'ordre souverain de Malte que, ne voulant conserver aucune relation avec ceux qui gouvernent actuellement la France, elle avait renvoyé tous les agents qui jusqu'alors avaient résidé près de S. M. Sicilienne ou dans ses ports, S. A. E. a saisi avec empressement cette occasion de fermer le port de Malte à toutes sortes de vaisseaux de guerre ou de corsaires français, pendant tout le temps de la guerre. Par cet acte authentique, le grand-maître a voulu déclarer qu'il ne conserve aucunes relations avec la France, depuis les troubles épouvantables qui se sont manifestés dans ce royaume, et qui l'ont privé d'un souverain universellement regretté.

La violation du droit des nations commise en France, relativement à l'ordre de Malte, a fait croire à ceux qui ne connaissent pas les lois fondamentales de l'ordre que le grand-maître aurait

dû user plutôt de représailles ; mais ces lois l'obligaient à garder la neutralité. D'ailleurs le grand-maître n'a pas voulu se mettre dans le cas de reconnaître la prétendue république française, et pour éviter cet inconvénient S. A. E. a ordonné, depuis le 15 mars, au chevalier de Seytres-Caumont, qui, en qualité de membre de l'ordre, résidait à Malte, comme chargé d'affaires par le roi Louis XVI, de glorieuse mémoire, de continuer comme par le passé à gérer les affaires de France, d'après le titre qu'il avait reçu de son roi, et de garder sur sa porte les armoiries de France. En conséquence ledit chevalier a été constamment reconnu comme chargé des affaires de France à Malte, et il en exerce encore les fonctions sous la protection du grand-maître. C'est dans ces circonstances que S. A. E a été surprise d'apprendre, par une voie indirecte, qu'un certain Aymar avait été nommé pour remplacer le chevalier de Seytres-Caumont, et qu'il était déjà en voyage pour se rendre à Malte. S. A. E. déclare qu'elle ne recevra ni n'admettra ledit personnage, non plus que tout autre qui serait envoyé pour résider à Malte comme agent de la prétendue république française, que le grand-maître ne doit, ne peut, ni ne veut reconnaître.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ

— —

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Malte, le 10 juin 1798, année 6e de la liberté batave.

Son altesse éminentissime le grand-maître, et son conseil, m'ayant fait appeler, m'ont chargé de vous marquer, citoyen général, que, lorsqu'ils vous ont refusé l'entrée des ports, et qu'ils ont demandé à savoir votre réponse, ils avaient prétendu seulement savoir en quoi vous désiriez qu'ils dérogeassent aux lois que leur neutralité leur impose. La conduite de l'ordre envers la république française, et la protection que cette nation lui a toujours accordée, ainsi qu'à son peuple, duquel il sera toujours inséparable, lui fait regarder une

rupture comme un malheur auquel il veut mettre un terme. S. A. E. et son conseil demandent donc la suspension des hostilités, et que vous donniez à connaître quelles sont vos intentions, qui seront sans doute conformes à la générosité de la nation française, et aux sentiments connus du célèbre général en chef qui la représente.

Salut et fraternité.

Le consul général de la république Batave.

FRÉMEAUX.

SUSPENSION D'ARMES.

Il est accordé pour vingt-quatre heures, à compter depuis six heures du soir d'aujourd'hui 11 juin 1798, jusqu'à six heures du soir demain 12 du même mois, une suspension d'armes entre l'armée de la république française, commandée par le général Bonaparte, représenté par le chef de brigade Junot, premier aide-de-camp dudit général, et entre son altesse éminentissime et l'ordre de saint-Jean de Jérusalem.

HOMPESCH.

A 9 heures et demie du matin, le 24 prairial.

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF, ET EN SON ABSENCE AU CITOYEN BRUEIS, AMIRAL, A BORD DE L'ORIENT.

Citoyen général,

La ville est en rumeur : quelqu'un assurément travaille les paysans. On répand ce matin que cette nuit, malgré l'armistice, les Français ont tenté d'escalader le côté de la Cotoner. Il est possible qu'en ce moment nos troupes n'eussent pas encore connaissance de la suspension d'armes. Cependant il y a eu des fusillades : de là les paysans disent qu'on les trahit. Le château Saint-Ange qui a vu l'escadre s'approcher du port, prétend qu'elle va entrer ; il veut faire feu sur elle : les paysans se sont révoltés contre les chevaliers, et disent qu'ils ne veulent entendre à reddition. Il serait possible

qu'il y eût quelques coups de canon de tirés de la ville, et quelque riposte. Hâtez-vous de faire avertir les postes qu'ils ne prennent pas cela pour une agression, et qu'ils se retirent hors de la vue; surtout qu'il y ait discipline dans les campagnes. Il est nécessaire que l'escadre s'éloigne du port. Il sera temps d'y entrer quand nous aurons les forts. Le grand-maître a approuvé la convention. Elle est actuellement sous les yeux du grand conseil, qui sans doute l'approuvera aussi, et aussitôt elle s'exécutera. Mais il faut beaucoup de prudence et de précautions. Par exemple, il faudrait faire arriver les officiers qui doivent venir à dix heures ou midi, par la porte de la Floriane.

Le palais du grand-maître est dans l'anarchie. Tous les chevaliers qui le remplissent tremblent que toutes les affaires ne se gâtent par quelque imprudence de part ou d'autre.

Je me dépêche de vous faire parvenir cet avis par un *spéronar*.

Salut et respect.

POUSSIELGUE.

A dix heures et demie.

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE LA MÉDITERRANÉE, A BORD DE L'ORIENT.

Citoyen général,

Tout va bien maintenant, les forts Saint-Ange sont mis à la raison, mais le point le plus important, et auquel le grand-maître attachera un grand prix, si vous l'accordez, c'est de renvoyer promptement de cette ville le ministre de Russie, à qui il vous prie d'accorder un passeport, et de le lui envoyer tout de suite pour que le ministre parte aujourd'hui. En mon particulier, je crois que la ville en sera plus tranquille.

La convention a été ratifiée; on l'a publiée aux acclamations de la ville. On ajoute à la teneur un article *verbalement* que nous avons oublié : c'est

d'annoncer aux Maltais que tous leurs compatriotes esclaves en Barbarie vont être mis en liberté, et qu'ils vont jouir de la liberté du pavillon; c'est le plus grand sujet de joie.

Salut et respect.

POUSSIELGUE.

Renvoyez votre réponse avec le passeport par le retour du *Spéronar*, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

TRAITÉ

POUR

LA REDDITION DE MALTE.

Convention entre la république française, représentée par le citoyen Bonaparte, général en chef, d'une part, et l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, représenté par le bailli de Tosino Frisari, le commandeur Bosredon de Ransijat, le docteur Nicolas Muscat, l'avocat Benoît Schembri et le conseiller Bonnano, d'autre part; sous la médiation de S. M. C. le roi d'Espagne, représenté par le chevalier Philippo Amat, son chargé d'affaires.

ARTICLE PREMIER.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem remettront à l'armée française la ville et les forts de Malte. Ils renoncent, en faveur de la répu-

20.

blique française, aux droits de souveraineté et de propriété qu'ils ont, tant sur cette île que sur les îles de Gozo et Cumino.

ARTICLE DEUX.

La république française emploiera son influence au congrès de Rastadt pour procurer au grand-maître, sa vie durant, une principauté équivalente à celle qu'il perd ; et, en attendant, elle s'engage à lui faire une pension annuelle de trois cent mille francs, et il lui sera donné en outre la valeur de deux années de la susdite pension, à titre d'indemnité pour son mobilier. Il conservera, pendant tout le temps qu'il restera à Malte, les honneurs militaires dont il a joui précédemment.

ARTICLE TROIS.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem qui sont Français, actuellement à Malte, et desquels il sera pris note par le général en chef, pourront rentrer dans leur patrie, et leur résidence à Malte sera considérée comme une résidence en France. La république française emploiera ses bons offices auprès des républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour que le présent article soit commun aux chevaliers de ces différentes nations.

ARTICLE QUATRE.

La république française fera une pension de sept cents francs aux chevaliers français actuellement à Malte, leur vie durant. Cette pension sera de mille francs pour les chevaliers sexagénaires et au-dessus. La république française emploiera ses bons offices auprès des républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour qu'elles accordent la même pension aux chevaliers de ces mêmes nations.

ARTICLE CINQ.

La république française emploiera ses bons offices auprès des autres puissances de l'Europe pour qu'elles accordent aux chevaliers de leur nation l'exercice de leurs droits sur les biens de l'ordre de Malte situés dans leurs états.

ARTICLE SIX.

Les chevaliers conserveront les propriétés qu'ils possèdent dans l'île de Malte et de Gozo, à titre de propriétés particulières.

ARTICLE SEPT.

Les habitants des îles de Malte et de Gozo continueront, comme par le passé, à jouir du libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine; ils conserveront les propriétés et privilé-

ges qu'ils possèdent, il ne sera mis aucune imposition extraordinaire.

ARTICLE HUIT.

Tous les actes civils passés sous le gouvernement de l'ordre seront valides et auront leur exécution.

Fait double à bord du vaisseau l'Orient, devant Malte, le 24 prairial, VIme année républicaine.

AU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Le grand-maître prie le citoyen général en chef Bonaparte, de lui dire sur quelle somme d'argent comptant il doit faire ses arrangements; il désire qu'elle soit la plus forte possible, attendu les frais nombreux et indispensables d'un aussi long voyage, et le prie en outre que les lettres de change soient promptement expédiées, vu le peu de temps qu'il y a d'ici à son départ. L'argent comptant et les lettres de change formeront la somme de quatre cent mille francs, attendu que les deux autres cent mille, complément de l'assignation totale de six cent mille livres, restent pour le payement à compte de ses dettes. Il demande enfin où, et dans quel moment il pourra recevoir la somme convenue.

HOMPESCH.

AU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Citoyen général,

J'eusse mis un grand empressement à vous aller offrir l'expression de ma reconnaissance des constantes attentions que vous avez eues pour moi, et de la manière infiniment prévenante avec laquelle vous avez accueilli les diverses demandes que j'ai cru pouvoir vous faire, si, par une délicatesse qui n'a pour objet que de ne rien faire qui puisse rappeler aux Maltais et ma personne et leur ancien attachement, je ne m'étais déterminé à éviter toute occasion de me montrer en public. Veuillez donc bien recevoir par écrit l'expression de ma sensibilité, mes adieux et mes vœux pour vous.

C'est par une suite de la confiance, citoyen général, que m'a donnée la connaissance particulière de votre généreuse manière de penser, que je vous présente pour la dernière fois mes vives instances pour l'exécution de la promesse que vous avez bien voulu me faire hier relativement aux passeports des membres français de l'ordre. Je joins séparément le projet d'une formule générale qui, si vous

l'adoptiez, remplirait les vœux de tous les chevaliers, à la tranquillité et aux désirs de qui mon bonheur est de coopérer (1).

Désirant partir à l'heure la plus tranquille de la nuit, je vous prie, citoyen général, de donner les ordres nécessaires pour que les portes de la ville me soient ouvertes à deux heures du matin, et je me rendrai à bord sous l'escorte de vos guides, que vous avez eu l'attention de me destiner.

J'avais déjà eu l'honneur de vous prévenir, citoyen général, que je désirais consacrer à l'acquit des dettes que je laisse la moitié de la somme que la république française m'accorde en indemnité, et cent mille livres, par chacun an, sur la pension qu'elle m'assigne ; je vous prie, en conséquence, citoyen général, d'ordonner que cette délégation de trois cent mille livres présentement, et de cent mille livres annuellement jusqu'à l'extinction des créances, soit remise entre les mains du citoyen Poussielgue, capitaine du port, que j'établis mon procureur fondé, à la fin de percevoir lesdites sommes, et distribuer les payements entre mes créanciers.

(1) En vertu de la convention passée le . . . . . . entre . . . . . . et particulièrement de l'article trois dudit traité, portant . . . . . . Il est permis à . . . . . . de se rendre en France.

Recevez, citoyen général, l'hommage de ma haute estime et de mon sincère attachement.

Le grand-maître.

HOMPESCH.

ÉTAT ACTUEL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A MALTE.

Les établissements destinés à l'instruction publique sont un collége, une chaire de langue arabe, une bibliothèque.

Dans le collége,

Un maître enseignait l'écriture et le calcul.
Trois le latin.
Un la rhétorique.
Un la logique et la métaphysique.
Un les mathématiques et la physique.
Deux la théologie.
Deux le droit civil et canon.
Un la médecine.

Outre ces douze professeurs, il y avait un recteur, deux préfets, et six employés subalternes.

Ils instruisaient environ quatre cents élèves, dont dix pensionnaires ; l'instruction était gratuite : il paraît qu'elle était assez bornée, surtout en physique.

Les revenus des ci-devant jésuites étaient affectés aux dépenses du collége : ils se montent à environ dix-huit mille francs de France, par an.

D'après les comptes de l'année 1796, il paraît que les dépenses peuvent être rangées en quatre classes :

1° Les appointements des professeurs, non-compris la nourriture et le logement. . .	6,485 fr.
2° La nourriture des professeurs et le salaire des employés de la maison.	6,571
3° L'administration des biens du collége.	2,340
4° Entretien d'églises, messes léguées, catéchismes de missionnaires, et autres objets étrangers à l'objet du collége.	7,718
Total.	23,114

Il y eut par conséquent cette année un déficit qui fut rempli par le grand-maître.

La chaire d'arabe, actuellement vacante, était

entretenue sur un fonds particulier, d'environ douze cents livres.

La bibliothèque est composée d'environ trois mille volumes; il y manque les ouvrages les plus modernes. Elle renferme un cabinet de médailles et quelques antiquités; on lui a préparé un local où elle sera bien placée. Elle était entretenue par les livres, médailles, etc., provenant des héritages des personnes de l'ordre. La vente des doubles payerait un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire et deux employés. Outre cette bibliothèque publique, il y en a une dans le palais, celle du feu grand-maître, qui devrait y être réunie : on la dit bonne.

Il existe également un observatoire qui n'est d'aucun usage, mais dont les instruments sont bons et complets.

Outre les établissements publics, les ressources que Malte offre pour l'instruction, consistent dans quelques maîtres particuliers de mathématiques, de dessin, de langues. Le chapelain du fort Saint-Elme donne gratuitement des leçons de mathématiques assez suivies.

Il y a dans la ville cinq ou six maîtres d'école enseignant à lire, à écrire, et le latin à une centaine d'écoliers, et une vingtaine de maîtres enseignant la même chose dans les principaux cazaux; ils sont payés par leurs élèves, mais très-modiquement, et

vivent de fonctions ecclésiastiques ou du travail de la terre.

Il y a un séminaire dans la cité vieille.

RAPPORT

POUR LE GÉNÉRAL EN CHEF.

Les revenus totaux du grand-maître montaient, suivant l'état dressé sur les registres de la secrétairerie, et en prenant le taux moyen de cinq années, à la somme de. . . . . 262,397 écus.

A déduire :

1° Le produit dû, qui rapporte seulement.	80,535
2° Les annates des commanderies.	25,505
3° Les prises sur les barbaresques, qui n'auront plus lieu. .	4,279
4° Le droit sur les esclaves, qui sera anéanti.	2,338

5° Le loyer des maisons, qui passera à la caisse des biens nationaux.	434	
6° Les pensions sur les commanderies magistrales.	7,570	
A déduire		120,679
Reste que le gouvernement peut percevoir.		141,715 écus.
Qui, à deux livres huit sols chaque, font, argent de France, la somme de.		340,116 liv.

Il faut observer que, pour pourvoir à ses dépenses, le grand-maître et les langues ont pris à la caisse de l'université différentes sommes, et qu'ils doivent, par compte réglé, sept cent quarante-huit mille cent trente-six livres, non compris d'autres sommes pour lesquelles le grand-maître a mis à la caisse des bons qui représentent des valeurs effectives à la décharge du trésorier.

Partant de ces bases, nous allons examiner quelle est la dépense présumable du gouvernement, et les moyens d'y pouvoir.

1° *Frais d'administration.*

Neuf individus délibérant retardent le travail au lieu de l'accélérer. Il en est, d'ailleurs, de peu capables parmi ceux nommés.

D'un autre côté, deux mille livres seulement paraissent un traitement peu considérable.

On proposerait au général en chef de statuer que, sur les neuf membres, on en nommera trois qui seront chargés des affaires.

Les neuf ne se réuniraient que deux fois par décade, pour les objets importants.

On changerait un administrateur tous les six mois.

Les administrateurs en activité habituelle auraient quatre mille livres, et les autres mille seulement. Total. . . . . 18,000 liv.

Les autres dépenses d'employés et frais de bureau, évaluées par aperçu à.	22,000
Dépenses des municipalités des villes, pour les secrétaires, commis, garçons de bureau, etc.	6,000
Juges de paix.	4,800
Tribunaux civils et criminels, et commissaires.	20,000
A reporter. . .	70,800

Report. . .	70,800
Entretien des prisons, des édifices publics, palais magistral, etc.	30,000
Nourriture des prisonniers. . .	6,000
Bibliothèque.	1,000
Dépenses imprévues.	12,000
Total. . .	120,000 liv.
D'après le calcul, et en joignant aux vingt mille livres six cent mille livres, pour pouvoir verser chaque mois cinq mille livres à la caisse du payeur.	600,000
Il faut par an.	720,000 liv.

On y pourvoirait de la manière suivante :

Douanes.	300,000 liv.
Accise sur le vin.	180,000
Droit d'enregistrement et de timbre.	50,000
Sel.	100,000
Tabac.	30,000
Droits sur les loyers de maison et les domestiques.	30,000
Total. . .	720,000 liv.

Mais, 1° on ne peut compter sur la perception de ces impôts que dans un certain délai nécessaire pour leur établissement.

2° Il faudrait laisser la latitude nécessaire pour reporter de l'un sur l'autre, si quelques objections, qu'on n'a pas eu le temps de recueillir, rendaient une imposition difficile, ou son produit moindre.

Ainsi, les trois premiers mois, la caisse de l'extraordinaire payerait les cinq mille livres, et le gouvernement ne commencerait à les verser que pour le mois de vendémiaire.

Du 30 prairial.

RÉSULTAT.

Le général en chef ordonne :

Art. 1er. Les impôts établis sont provisoirement maintenus; le commissaire du gouvernement et la commission administrative en assureront la perception.

Art. 2. Dans le plus court délai il sera établi un système d'imposition nouvelle, de manière que le produit total, pris sur

les douanes,

les vins,
l'enregistrement,
le timbre,
le tabac,
le sel,
les loyers de maison et les domestiques,

s'élève à sept cent vingt mille livres.

NOTES

SUR LE

TABLEAU D'OBSERVATIONS

PHYSIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

J'ai rapporté, dans le récit de mon voyage, une partie de mes observations de physique et de météorologie. Je les ai réunies toutes dans un tableau complet, qui sera publié avec l'atlas qui doit accompagner cet ouvrage, et je le fais précéder par les notes suivantes, qui n'auraient point trouvé place dans les colonnes du tableau.

Température atmosphérique et hygrométrie. — On pourra remarquer que les différences que j'ai notées, entre la température à l'ombre et celle au soleil, sont beaucoup plus considérables, dans plusieurs cas, que celles que l'on constate ordinaire-

ment, et qui ne dépassent guère dix à douze degrés centigrades. Je n'hésite cependant pas à donner ces observations, parce qu'elles étaient faites avec beaucoup de soin, le thermomètre à boule noir, exposé au soleil, étant placé à l'air libre; et que je me regarde comme certain de leur exactitude. J'ai constamment trouvé que la différence d'élévation de ce dernier thermomètre diminuait toujours, quoique la température absolue à l'ombre augmentât, lorsqu'il y avait des vapeurs dans l'air. A Constantinople, où elles étaient le plus souvent très-sensibles à midi, le thermomètre, au soleil, marquait alors moins de degrés que le matin.

On verra dans le tableau, par les variations que l'atmosphère a subies à Odessa et dans la Crimée, à la fin du mois de juin, et pendant la dernière semaine de juillet à Constantinople, que, terme moyen, au moment de la plus grande chaleur, l'air était chargé de vapeurs. Cette remarque peut n'être pas sans importance si l'on se rappelle que c'est à cette époque de l'année que la peste se déclare à Constantinople.

Température des sources.—J'ai dit, en rendant compte de ma course aux bains de Broussa, que j'avais vu un Turc rester longtemps dans un bain d'eau à la température de soixante-dix-huit degrés centigrades. A l'air libre, ou dans un milieu qui permet à une transpiration abondante de s'éta-

blir, le corps humain peut facilement supporter une plus haute température atmosphérique ; mais les médecins fixent à quarante-deux degrés la chaleur d'un bain d'eau pure, qu'on peut endurer sans être incommodé, et sans que le pouls s'accélère d'une manière inquiétante. Il y a loin de ce nombre à celui qu'indiquait le thermomètre placé dans l'eau où se baignait le Turc, qui fait le sujet de mon observation. Tout ce que je puis dire c'est que je l'ai vu, et que le docteur Seng, qui m'accompagnait, l'a vu comme moi, et me fit remarquer dans le moment ce que le fait avait d'extraordinaire.

Je dois faire observer que lorsque j'ai déterminé la température de la source du Siloé, à Jérusalem, le réservoir qui reçoit l'eau était plein, et que j'ai opéré à l'extrémité du conduit creusé dans le roc, de manière que l'atmosphère avait influé sur la température de l'eau : il était huit heures du matin. Cette source ne coule pas également et sort très-lentement.

Hauteur des montagnes. — La question de savoir si les climats ont changé depuis une longue succession de siècles a beaucoup occupé les savants, et M. Arago a publié à ce sujet un article, aussi intéressant que remarquable, dans l'annuaire du bureau des longitudes. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de neiges perpétuelles au sommet du mont Olympe, dont l'évélation est de deux mille deux

cent quarante-sept mètres. Lorsque j'ai gravi cette montagne, au mois d'août, on n'en voyait que quelques parcelles dans les anfractuosités, à l'exposition du nord, où le soleil ne pénètre jamais. Il sera facile de comparer cette observation à celles qu'ont pu faire les anciens voyageurs, et de conclure sur cette importante question de chimatologie, relativement à l'Asie-Mineure.

J'ai déterminé la hauteur du mont Saunin à deux mille cinq cent vingt-cinq mètres. Cette montagne passe pour la plus élevée du Liban ; je crois que c'est à tort, et que le Kar, dans le Liban, et le mont du Cheik, dans l'Anti-Liban, lui sont supérieurs, mais de fort peu de chose : le point le plus élevé ne doit point surpasser deux mille six cents à deux mille sept cents mètres. Là aussi on rencontre seulement quelques dépôts de neige dans les crevasses des montagnes, au mois de septembre.

Électricité atmosphérique.—Des observations qui se recommandent à l'attention des physiciens, et que je leur soumets avec toute la réserve que doit m'inspirer le résultat phénoménal que j'ai constaté, sont celles d'électricité atmosphérique *négative, par un temps serein,* notées à Constantinople, à Alexandrie et près du Caire. Je ne sache point qu'aucun observateur ait trouvé, en Europe, lorsque le ciel était dans cette condition, que l'électricité de l'atmosphère fût négative. Je ne pense pas

cependant avoir commis d'erreur. Mes instruments étaient bons et voici le mode que j'employais pour mes observations :

Je me servais d'une petite colonne en verre, contenant une pile sèche de quatre cents disques. Une tige, isolée par de la cire d'Espagne, sortait de ce bocal, et j'adoptais à la partie saillante de la tige un fil métallique enveloppé de soie. Ce fil, long de dix-sept à dix-huit pieds, était soutenu par une verge de bois, composée de quatre parties d'une canne creuse, qui se plaçaient bout à bout, et acquéraient ainsi la longueur nécessaire. Un morceau d'amadou allumé était mis au bout de la canne, à l'extrémité du fil métallique, pour établir le courant et le favoriser, et un mouvement de bas en haut et de haut en bas, était imprimé lentement à la canne et au fil, jusqu'à ce qu'un effet fût produit sur la feuille d'or, suspendue dans la colonne de verre, ou que son immobilité constante eût prouvé qu'il n'y avait pas d'électricité dans l'atmoshère.

C'était toujours en plein air que j'opérais, et ordinairement, en Égypte, sur le pont du bateau dans lequel je voyageais.

FIN.

TABLE SOMMAIRE

DU QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

